

## Charles Pasqua prend acte de son échec à la tête du RPF

CHARLES PASQUA a reporté sine die, jeudi 22 juin, la réunion du conseil national du Rassemblement pour la France, prévue pour le 24 juin. La décision du président du RPF fait suite aux propos de son vice-président, Philippe de Villiers, qui, dans un entretien à *La Croix*, a mis en cause le secrétaire général, Jean-Jacques Guillet, proche de M. Pasqua. « J'exige que le RPF soit exemplaire dans le respect des deniers publics et du droit. Et je ne crois pas que l'actuel secrétaire général soit l'homme de la situation », avait affirmé M. de Villiers en évoquant la perquisition, le 9 juin, du domicile de M. Guillet par les juges chargés de l'affaire Elf. M. Pasqua a indiqué au *Monde* que, un an après sa création, « le RPF sera mis en sommeil », mais il n'entend pas démissionner de ses fonctions de président.

Lire page 9

## Une Gay Pride pour l'égalité

- La multiplication des associations dans les grandes écoles et les universités témoigne de la banalisation de l'homosexualité en France
- La lutte contre les discriminations se renforce
- L'homophobie « fléau social », mot d'ordre du défilé annuel, samedi, à Paris

LA GAY PRIDE, défilé annuel de la fierté homosexuelle, aura lieu samedi 24 juin à Paris. Son mot d'ordre est la lutte contre l'homophobie, « fléau social ». Selon

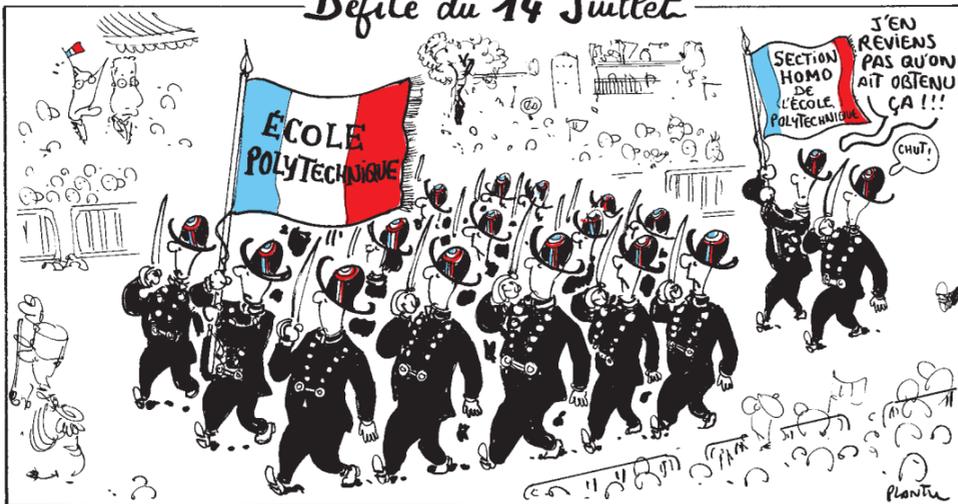
l'organisateur, l'association Lesbian & Gay Pride d'Ile-de-France, « il reste dans la société, dans les pratiques administratives et judiciaires, et jusque dans la loi,

des discriminations, des violences, des brimades et des paroles de haine qui stigmatisent l'individu à cause de sa sexualité ». Martine Aubry, ministre de l'emploi et de

la solidarité, a annoncé, jeudi 22 juin, que la notion d'« orientation sexuelle » serait introduite dans le projet de loi de modernisation sociale soumis au Parlement à l'automne. Cet ajout devrait permettre de modifier le code du travail. L'accès au logement devrait également être facilité par ce dispositif.

La multiplication d'associations d'homosexuels dans les grandes écoles et les universités témoigne, depuis deux ans, de la banalisation croissante de l'homosexualité en France. *Le Monde* a recueilli les témoignages de ces étudiants qui ont parfois longuement hésité avant de revendiquer leur identité. Certains sont encore confrontés à des réactions homophobes de la part de leurs pairs ou de leur direction. L'organisation de la première World Pride à Rome, du 1<sup>er</sup> au 9 juillet, s'est heurtée à l'hostilité du Vatican et aux réticences de la municipalité.

Lire page 12 et notre éditorial page 19



SCIENCES

## Sourciers de Mars

Deux chercheurs américains ont observé sur Mars (photo) des centaines de petits ravins qui pourraient avoir été creusés récemment par un jaillissement d'eau. Si elle était confirmée, cette découverte remettrait en cause les certitudes sur la stérilité de la planète rouge, sur la l'on croyait figée par le froid. La NASA, qui doit redéfinir sa stratégie d'exploration de la planète après la perte de deux sondes fin 1999, est décidée à suivre la piste de cette eau mystérieuse. Le nouveau programme martien de l'agence spatiale américaine doit être discuté cet été, avant les arbitrages budgétaires de l'automne. p. 31

## Microsoft mise tout sur Internet

MICROSOFT, condamnée en première instance par la justice américaine à être démantelée, n'est pas décidée à réduire ses ambitions et veut démontrer sa capacité d'innovation. La nouvelle stratégie du numéro un mondial des logiciels, dévoilée jeudi 22 juin par Bill Gates, vise à être au cœur des services sur Internet. Microsoft veut faire communiquer entre eux - via ses programmes et par un même langage ouvert - les ordinateurs, les sites Internet, les téléphones portables et les serveurs géants de la nouvelle économie. Tout utilisateur pourra accéder, à tout moment, à l'ensemble de ses informations personnelles sur n'importe quel appareil.

Lire page 22

## M. Kohl, la CDU, Nestlé et le sort des juifs sous le III<sup>e</sup> Reich

BERLIN

de notre correspondant

Nouveau scandale Kohl : l'ancien chancelier est accusé de comparer la situation qui lui est faite à celle des juifs au début du III<sup>e</sup> Reich. Alors qu'il doit être entendu, jeudi 29 juin, par la commission d'enquête parlementaire, Helmut Kohl a vivement pris à partie la ministre-présidente sociale-démocrate (SPD) du Schleswig-Holstein, Heide Simonis. Celle-ci - de manière ironique, dit-elle aujourd'hui - avait appelé, début mars, à boycotter les produits Nestlé parce que le président de l'entreprise, Helmut Maucher, avait versé 500 000 marks (250 000 euros) à Helmut Kohl pour l'aider à renflouer son parti, l'Union démocrate chrétienne (CDU). Réplique d'Helmut Kohl, mercredi 21 juin, à la télévision publique : « Je me suis déjà rappelé comment, enfant, j'étais emmené par ma mère dans des magasins où d'autres gens n'achetaient plus, car il y avait une pancarte suspendue : "Un Allemand n'achète pas ici !" Je l'ai vécu en tant qu'enfant dans les années 30. » L'ancien chancelier donnait le sentiment qu'il

comparaît son sort à celui des juifs d'Allemagne dans les années 30. Ses déclarations ont suscité un tollé. C'est le deuxième dérapage sur le sujet : fin 1999, la CDU de la région de Hesse avait inventé de toutes pièces la légende selon laquelle ses fonds secrets provenaient d'héritages légués par de généreux juifs émigrés originaires de Francfort, ayant survécu à la Shoah. La CDU avait dû présenter ses excuses publiques au Parlement.

Qualifiant les propos de M. Kohl, la *Berliner Zeitung* a parlé de comparaison lamentable ; la *Süddeutsche Zeitung* estime que « l'historien Kohl » devrait présenter ses excuses. Le député Vert Christian Ströbele juge que « l'homme a perdu tout contact avec la réalité ». Le vice-président du conseil central des juifs en Allemagne, Michel Friedman, membre de la CDU de M. Kohl, a déclaré que la comparaison établie par l'ancien chancelier était « irresponsable, historiquement fautive et politiquement insupportable ». Il a ajouté : « L'ancien chancelier Helmut Kohl peut se défendre dans la RFA libre contre tous les reproches, offenses et at-

taques politiques. Les juifs sous le III<sup>e</sup> Reich étaient privés de leurs droits, sans défense et livrés sans secours à l'Etat et à la société. »

Lorsque M<sup>me</sup> Simonis avait fait ses déclarations, elle avait, la première, été attaquée. Le patron de Nestlé, Helmut Maucher, s'était déclaré « extraordinairement étonné » qu'« une ministre-présidente appelle au boycottage d'une entreprise renommée et mette ainsi en danger des centaines d'emplois dans sa propre région ». Helmut Kohl avait pour sa part jugé que « de telles déclarations sont une honte pour la politique allemande » ; de tels appels au boycottage, affirmait-il, « appartiennent aux heures les plus noires de notre histoire contemporaine ».

L'image du chancelier en Allemagne ne s'améliorera pas lorsqu'il refusera devant la commission d'enquête de nommer les généreux donateurs qui alimentaient ses caisses noires. « J'ai dit que je ne donnerai pas le nom des donateurs et je m'y tiendrai, a répété Helmut Kohl. J'ai donné ma parole d'honneur ».

Arnaud Leparmentier



CHANTIERS NAVALS

## Les coursives du « Millennium »

C'est le plus gros des paquebots jamais construits en France. Le plus vite fait aussi : le 22 juin, le *Millennium* (photo) a quitté les cales de Saint-Nazaire après vingt-six mois de construction qui ont mobilisé 12 000 salariés de tous les corps de métiers. Sur le pont, dans les restaurants ou les salles de casino, reportage au cœur de la fourmilière. p. 17

## Exécuté



GARY GRAHAM

CONDAMNÉ en 1981 à la peine capitale pour un meurtre dont il a toujours nié être l'auteur, Gary Graham, trente-sept ans, a été exécuté, jeudi soir 22 juin, par injection, à la prison de Huntsville, au Texas. « Je fais partie du génocide dont le peuple noir a été victime en Amérique ! », a-t-il crié avant de mourir.

Lire page 3

Allemagne, 3 DM ; Antilles-Guyane, 10 F ; Autriche, 25 ATS ; Belgique, 48 FB ; Canada, 2,50 \$ CAN ; Côte-d'Ivoire, 900 F CFA ; Danemark, 15 KR ; Espagne, 225 PTA ; Gabon, 900 F CFA ; Grande-Bretagne, 1 £ ; Grèce, 500 DR ; Irlande, 1,40 £ ; Italie, 3000 L ; Luxembourg, 46 FL ; Maroc, 10 DH ; Norvège, 14 KRN ; Pays-Bas, 3 FL ; Portugal COV, 270 PTE ; Réunion, 10 F ; Sénégal, 900 F CFA ; Suède, 16 KRS ; Suisse, 2,20 FS ; Tunisie, 1,4 Din ; USA (NY), 2 \$ ; USA (others), 2,50 \$.



ROLEX

Rolex Datejust.  
Chronomètre en acier et or 18 ct.

## WEMPE

Horloger · Joaillier  
Depuis 1878

Wempe Joaillier - 75008 Paris - 16, Rue Royale - Tél.: 01 42 60 21 77

Hambourg Berlin Düsseldorf Francfort Munich Madrid Paris Vienne Londres New York MS Europa

## Euphorie et réalisme en Corée

QUELQUE CHOSE a changé dans la péninsule coréenne. A la suite de la rencontre historique du 13 au 15 juin, à Pyongyang, entre les dirigeants du Nord et du Sud, l'espoir commence à pointer. Mais le réalisme, aussi, s'impose.

La rencontre entre Kim Dae-jung, président élu du Sud, et Kim Jong-il, le « prince rouge » du Nord, a modifié les relations entre les deux Etats. Sans se reconnaître en tant que tels, ils admettent mutuellement leur existence : dans le préambule du communiqué commun, sont employés leurs noms d'Etats souverains (République de Corée et République populaire démocratique de Corée). Sur le plan humanitaire, un pas semble franchi en vue de donner à un nombre encore indéterminé de familles séparées une chance de se réunir. L'assistance promise par le Sud devrait enfin contribuer à placer en état de réanimation l'économie exsangue du Nord. Peut-on, à moyen terme, espérer davantage ?

On perçoit encore mal le scénario qu'a en tête le « Cher leader » Kim Jong-il. Plusieurs facteurs peuvent expliquer sa décision d'accueillir à Pyongyang le président Kim Dae-jung. Il a sans doute estimé avoir suffisamment consolidé le pouvoir

qu'il a hérité de son père, Kim Il-sung, pour relancer l'initiative d'un sommet Nord-Sud, que ce dernier avait préparé mais qui n'a pas eu lieu en raison de sa mort, en 1994.

Il a dû prendre conscience que la situation socio-économique (quasi-arrêt de la production, famine) était devenue intenable et que sa politique d'« extorsion » d'assistance, avec Washington pour seul interlocuteur, avait atteint un seuil. Sa seule possibilité était de se tourner vers le Sud pour obtenir davantage et se donner une nouvelle marge de manœuvre. Une tactique payante : en trois jours, Kim Jong-il a attiré l'attention du reste du monde et s'est construit une image de dirigeant « ouvert », obtenant l'engagement du soutien économique du Sud sans faire pratiquement aucune concession, sinon sur le registre symbolique.

Nombre de verrous subsistent dont on voit mal, pour l'instant, comment ils pourraient sauter pour permettre de passer à une autre étape que la coexistence entre les deux Corées, ce qui serait déjà un énorme progrès.

Philippe Pons

Lire la suite page 19



ARTS

## Rendez-vous à Bâle

La Foire internationale d'art moderne et contemporain refuse de grossir en dépit de son succès : pour sa 31<sup>e</sup> édition, 271 galeries, sur 800 candidates, ont été sélectionnées après un tri féroce. Elles offrent un savant dosage entre chefs-d'œuvre dignes de musées (sur la photo, « Le Peintre et son modèle », de Picasso), pièces spéculatives de l'art contemporain et travaux de jeunes artistes qui montent. En marge de la foire, la manifestation « Liste » est devenue un détour obligé pour découvrir de nouveaux talents. p. 35

International.....	2	Aujourd'hui.....	28
France.....	8	Météorologie-Jeux...	32
Société.....	12	Carnet.....	33
Régions.....	16	Culture.....	35
Horizons.....	17	Guide culturel.....	37
Entreprises.....	22	Kiosque.....	38
Communication.....	24	Abonnements.....	38
Tableau de bord.....	25	Radio-Télévision.....	39

**ÉLECTIONS** Bien que la cote du gouvernement de Yoshiro Mori soit des plus faibles, le Parti libéral-démocrate semble quasiment assuré de sortir gagnant des élections légis-

latives du dimanche 25 juin. Car quel que soit le résultat du scrutin, le PLD au pouvoir depuis quarante-cinq ans est assuré de conserver la majorité avec ses partenaires de la coalition

gouvernementale. ● LE PRINCIPAL ENJEU de ce scrutin est avant tout économique. L'Etat, les collectivités locales et les agences gouvernemen-

tales sont dans le « rouge ». La reprise de la consommation n'est pas au rendez-vous et les Japonais sont inquiets pour leur emploi et leur retraite. L'assainissement des finances publiques est devenue une préoc-

cupation politique. ● UN SURSAUT CITOYEN apparaît toutefois dans une campagne pour le « non », dénonçant des députés sortants « indignes » de se représenter.

## Le clientélisme politique étouffe la reprise de l'économie au Japon

La coalition au pouvoir autour du Parti libéral-démocrate devrait être reconduite à l'issue des élections législatives de dimanche 25 juin malgré la très faible cote du gouvernement. L'économie, qui souffre du considérable endettement de l'Etat, est freinée par l'immobilisme

### TOKYO

de notre correspondant

La scène politique étant quasiment sclérosée, le grand enjeu des élections législatives, qui auront lieu au Japon dimanche 25 juin, est la politique économique et en particulier le déficit des finances publiques qui se traduit par un encours phénoménal de la dette de l'Etat : 647 000 milliards de yens (42 000 milliards de francs) à la fin de l'exercice fiscal 2000 (mars 2001), soit plus d'une fois le montant du produit intérieur brut. L'Etat, les collectivités locales et les agences gouvernementales sont dans le « rouge ». Cette année, une fois effectués les transferts aux collectivités locales, plus de la moitié des recettes de l'Etat seront affectées au service de la dette, faisant du Japon le pays industrialisé le plus endetté du monde.

Le redressement des finances publiques n'est pas seulement une question de technique financière. Elle est politique en ce qu'elle concerne la répartition de la charge exigée des contribuables – un problème d'autant plus aigu que la société japonaise vieillit rapidement et que le financement de la protection sociale va peser de plus en plus lourd. Inquiets pour leur retraite et

leur emploi, les Japonais épargnent plus que jamais. Et le Parti libéral-démocrate (PLD) au pouvoir a beau clamer que la reprise de l'économie est en vue – elle se dégage effectivement lentement de l'ornière avec une croissance du PIB de 0,5 % l'an passé et environ 1,5 % cette année –, le redémarrage de la consommation qui garantirait une croissance auto-entretenue n'est pas au rendez-vous. L'amoncellement de la dette publique fait planer la crainte d'un recours à une politique inflationniste qui serait un moyen – socialement douloureux – d'alléger les dettes de l'Etat et du secteur privé.

Bien que la Banque du Japon estime que l'abandon de la politique de « taux zéro » mise en place en février 1999 afin de stimuler l'économie ne saurait tarder, le PLD estime une telle mesure prématurée. Il a insisté au contraire au cours de la campagne électorale sur la nécessité d'un nouveau collectif budgétaire destiné à soutenir la croissance (avec à la clé la construction de nouvelles lignes de trains à grande vitesse), occultant la question cruciale du déficit public. Pour le PLD, la reprise se traduira par une augmentation des recettes fiscales et devrait permettre de régler le problème en douceur. Mais ce pari tarde à porter



ses fruits. L'opposition démocrate propose un retour progressif à l'austérité et un abaissement du seuil des exemptions d'imposition.

Le déficit public a deux causes : la baisse des recettes liée à la chute de la croissance, en particulier depuis la crise financière de 1997 (marquée par la faillite de banques), puis l'en-

volée des dépenses pour essayer de relancer l'activité. A la suite de l'échec du PLD aux sénatoriales, le cabinet Obuchi a mis en place une politique de relance qui avait trois piliers : assainissement de la situation du secteur bancaire croulant sous les dettes par l'injection de fonds publics ; soutien aux entre-

prises souffrant de surendettement, de sureffectif et de suréquipement afin de favoriser les restructurations et promotion des travaux publics.

### UNE MONTAGNE D'EMPRUNTS

En une décennie il y a eu quatorze plans de relance et le gouvernement a injecté dans l'économie 100 000 milliards de yens dont 40 000 milliards pour les deux dernières années. Ces divers plans de relance ont sans doute évité le pire en soutenant la conjoncture mais sans vraiment amorcer une reprise. Ils se sont traduits en revanche par une montagne d'emprunts d'Etat.

Un retour à une politique budgétaire restrictive suppose une rupture avec la politique du PLD du « gâteau budgétaire » qui permet de subventionner les clientèles locales et les groupes d'intérêt qui sont dans sa mouvance. Des pratiques qui ne sont certes pas nouvelles. Mais en période de croissance, le pays pouvait supporter ces excès. Aujourd'hui ce n'est plus le cas alors que sont apparus des conflits d'intérêt entre les générations, les salariés et les emplois précaires, le gouvernement central et les communautés locales, les industries qui progressent et celles qui n'en finissent pas de mourir. Les secteurs (agri-

culture, construction) qui bénéficient de la manne publique en échange de bulletins de vote ne sont pas ceux qui sont « porteurs » d'un renouveau de l'économie. Dans certains cas, ces « subventions » à caractère politique diffèrent les restructurations nécessaires. Quant à la politique de taux d'intérêt zéro, décidée à l'origine pour alléger le fardeau de mauvaises dettes des banques, elle est devenue une véritable « pompe à finances » pour les acteurs économiques les plus puissants, favorisant une distorsion dans l'affectation des ressources disponibles. Les milieux d'affaires demandent une réorientation des deniers publics vers des secteurs clés du renouvellement de l'économie ainsi qu'une poursuite de la restructuration financière et industrielle qui a eu tendance à marquer le pas en prévision des élections.

L'entrée en vigueur au printemps prochain de nouvelle loi qui fait obligation à l'administration de divulguer des informations auxquelles aujourd'hui les citoyens n'ont pas accès est un premier pas vers la transparence de l'affectation des fonds publics. Mais le chemin est encore long.

Philippe Pons

## Le Parti libéral démocrate semble assuré de conserver la majorité

### TOKYO

de notre correspondant

Dans une des « gaffes » dont il est coutumier, le premier ministre Yoshiro Mori a déclaré, il y a quelques jours, que les électeurs indécis « feraient mieux de faire la grasse matinée que d'aller voter ». A la veille des élections législatives du 25 juin, cette déclaration a provoqué un tollé de l'opposition. Comme tout lapsus, celui de M. Mori est révélateur : lui-même et son parti souhaitent que le taux de participation à ces élections soit faible. Si c'est le cas, le Parti libéral démocrate (PLD) est assuré d'obtenir une confortable majorité. Si, en revanche, l'électorat flottant se mobilise, il risque d'avoir plus de fil à retordre. Même dans le cas d'un recul, le PLD est assuré de demeurer la principale formation politique et de conserver la majorité avec ses partenaires de la coalition gouvernementale qui détient actuellement près de 70 % des sièges à la Chambre basse. Un vote-san-

tion du PLD ne se traduirait donc pas par une alternance au pouvoir.

A deux jours du scrutin, les projections des grands journaux donnent le PLD vainqueur entre 244 et 260 sièges (soit davantage que la majorité simple : 241) en se basant sur un taux de participation supérieur à 60 % (il fut de 59,9 % en 1996). S'il remonte aux alentours de 70 %, les libéraux-démocrates pourraient mordre la poussière. Le facteur déterminant sera le taux de mobilisation de l'électorat flottant qui représente près de 50 % du nombre total des électeurs.

La cote du gouvernement Mori, qui a succédé en avril à Keizo Obuchi emporté par une hémorragie cérébrale, est des plus faibles (oscillant entre 16 et 19 %). Son dérapage verbal sur le « Japon pays des dieux » a suscité un tollé dans l'opinion. Mais l'impossibilité de M. Mori ne devrait guère peser sur le choix des électeurs. Ses « gaffes » sont plutôt

un sujet de plaisanterie : un restaurant de nouilles a par exemple « indexé » le prix de ses plats sur le taux de popularité du premier ministre...

Mais les électeurs sont confrontés à un choix qui n'est guère enthousiasmant. Face au PLD, la principale formation d'opposition, le Parti démocrate de Yukio Hatoyama (héritier d'une puissante dynastie politique) est un assemblage hétéroclite de transfuges du PLD qui s'étaient découverts « réformistes » en 1993 lorsqu'ils s'en séparèrent et d'ex-socialistes soutenus par la confédération syndicale Rengo. Ce parti omnibus ne peut guère répondre aux attentes des mécontents. A l'exception de sa présidente, M<sup>me</sup> Takako Doi, le Parti social-démocrate est en perte de vitesse. Seuls les communistes, qui ont un programme cohérent, peuvent attirer des mécontents. Mais ils restent une formation mineure.

### SOUTIEN DE SOKA GAKKAI

Quel que soit son résultat, ce scrutin confirmera le poids du parti centriste Komei dans le jeu politique. Emanation de la puissante secte Soka gakkai qui revendique huit millions de foyers d'adeptes, le Komei est le principal allié (avec le petit Parti conservateur) du PLD. Représentant une force impressionnante de votes inféodés aux directives de la secte, il apporte son soutien à quatre candidats sur dix. Un soutien « révélateur de la dépendance croissante du camp conservateur de la Soka gakkai », écrit le *Yomiuri*. Soutien à double tranchant. La puissante secte aux moyens financiers considérables et au prosélytisme agressif n'a pas bonne presse dans l'opinion japonaise. Une méfiance qui s'est accrue lorsque le parti Komei a rejoint en automne 1999 la coalition gouvernementale. Une bonne partie de l'opinion est hostile à l'alliance du PLD avec le Komei – y compris au sein des libéraux-démocrates qui ont en mémoire la formule imagée que l'on prête à Kakuei Tanaka, le bouillant premier ministre du début des années 1970 « Il est bon d'avoir le Komei comme maîtresse mais jamais comme femme légitime ».

Ph. P.

## Un début de rébellion citoyenne contre les députés « indignes »

### TOKYO

de notre correspondant

Dépourvue de « ténors », répétitive dans ses réarrangements sans fin permettant de maintenir la domination du parti libéral démocrate (PLD) au pouvoir depuis quarante-cinq ans à l'exception d'une parenthèse de dix mois en 1993-1994, la vie politique nippone est sclérosée. Les Japonais ressentent cet immobilisme, comme en témoigne un déclin du taux de participation électorale (58,8 % aux sénatoriales de 1998). Pour autant, il n'y a pas de démission du citoyen. La démocrate-

étouffés par le militarisme, mais ils n'en avaient pas moins pris racine et cet héritage favorisa le passage à la démocratie. Aujourd'hui, par un ironique retour de l'histoire, c'est en Corée et à Taïwan, anciennes colonies qui ont suivi son modèle de développement économique, que le Japon cherche des inspirations pour le renouvellement de sa démocratie. En un peu plus de dix ans, ces deux pays sont passés de l'autoritarisme à la démocratie, ont élu à la présidence d'anciens opposants (Kim Dae-jung et Chen Shui-bian) et leur vie politique est aiguil-

but non lucratif qui accorde à ces dernières une plus grande liberté d'initiative. Un millier d'organisations reconnues agissent notamment dans le domaine de la santé et des soins aux personnes âgées. Le débat sur les organismes génétiquement modifiés (OGM) a en outre contribué à étendre la sphère d'activités du mouvement associatif : les organisations militantes mènent des recherches qui ont permis de dévoiler l'existence de variétés d'OGM non approuvées par les autorités.

### NOUVEL ESPACE POLITIQUE

Dans un sondage de 1999 effectué par l'*Asahi*, 80 % des personnes interrogées ont souhaité une plus grande participation des citoyens à la vie politique locale. Le référendum est présenté comme remède à une « momification » de la vie démocratique par certains membres de l'opposition.

Les mouvements de citoyens commencent en outre à peser dans le succès d'élus locaux (par exemple en 1997 lors de l'élection du gouverneur de la préfecture de Miyagi). Or les collectivités locales sont appelées à jouer un rôle plus important qu'auparavant à la suite de l'entrée en vigueur en avril de la loi sur la décentralisation qui leur confère une plus grande autonomie dans l'application des lois et des arrêtés.

Confrontées à de graves difficultés financières, elles sont contraintes de définir des priorités tenant davantage compte des intérêts de leurs administrés : en rupture avec la politique nationale, le gouverneur de Mie a dû par exemple mettre un terme au projet de construction d'une centrale nucléaire à Ashihama.

La décentralisation et l'activisme citoyen sont en train de tailler un nouvel espace politique où les priorités seront davantage fonction des préoccupations quotidiennes et des intérêts des habitants. La « campagne pour le non » qui fait embrayer le monde associatif sur la vie politique nationale a ses limites : elle vise à éliminer les candidats indésirables sans offrir d'alternative, et les critères d'évaluation sont vagues. Elle n'en constitue pas moins une réaction saine : pour la première fois se manifeste une impulsion de la base visant à influencer la vie politique nationale.

Ph. P.

### Les fils et les filles de leur père

Mobilisation des grosses machines électorales, absence d'alternance crédible, frilosité de l'électorat traditionnel : à moins d'un sursaut des sans-parti qui s'ils vont aux urnes votent généralement contre le Parti libéral démocrate au pouvoir, il est peu probable que les élections du 25 juin apportent des changements profonds sur l'échiquier politique. Elles devraient cependant se traduire par un relatif renouvellement de la classe politique avec le retrait de vieux routiers. Toutefois, parmi les quadragénaires, demeure l'ancien premier ministre Nakasone.

Un bon nombre (15 %) de jeunes politiciens en lice sont des « héritiers » (fils, frère, parent) de « fiefs » électoraux : c'est le cas de Yukio Obuchi, âgé de vingt-six ans, novice en politique mais fille du premier ministre décédé. Elle sera très vraisemblablement élue.

## Soldes Fin de saison

A partir du 27 juin

10 rue de la Paix 75002 Paris  
48 bis rue François I<sup>er</sup> 75008 Paris  
368 rue Saint-Honoré 75001 Paris  
17 bd La Croisette 06400 Cannes

Ermenegildo Zegna

# En dépit d'une forte mobilisation, Gary Graham a été exécuté au Texas

Le condamné a clamé son innocence jusqu'au dernier instant

Gary Graham, âgé de 37 ans, a été exécuté jeudi 22 juin au soir dans la prison de Huntsville, au Texas. De nombreuses personnalités avaient publiquement demandé

un report de l'exécution, affirmant que plusieurs témoins contredisaient l'unique témoignage qui a conduit à sa condamnation à mort pour meurtre en 1981.

## NEW YORK

de notre correspondante

Gary Graham avait juré qu'il ne partirait pas sans faire de bruit, et il a tenu ses promesses. «*Fidèle à ses engagements, il a résisté*», a reconnu Larry Fitzgerald, le porte-parole du pénitencier de Huntsville (Texas), en annonçant à la presse jeudi soir 22 juin l'exécution de cet homme de 37 ans, dont le cas a fait l'objet d'une rare mobilisation aux Etats-Unis. Mort en clamant son innocence, les yeux rivés sur le révérend Jesse Jackson de l'autre côté de la vitre, Gary Graham est le 135<sup>e</sup> condamné à mort exécuté depuis que George W. Bush a pris ses fonctions de gouverneur du Texas en 1995.

Convaincu que leur client était victime d'une erreur judiciaire, ses avocats ont tenté dans la journée tous les recours possibles les uns après les autres, refusant même de s'avouer vaincus lorsque la Cour suprême des Etats-Unis a rejeté leur appel. Ils sont alors allés, mais en vain, faire valoir devant une obscure cour d'appel que le processus de grâce violait les droits civiques du condamné. Ces diverses procédures ont retardé de plus de deux heures l'exécution de Gary Graham, initialement prévue à 18 heures (heure locale).

Gary Graham a été finalement déclaré mort à 20 h 49, après avoir subi l'injection intraveineuse d'une solution de produits mortels. Les gardiens avaient dû lui poser des menottes et des fers aux pieds pour le maîtriser avant de l'allonger sur la table d'opération où les condamnés sont attachés avec des sangles pour que des aiguilles puissent être posées dans leurs veines. Une sangle autour du front lui tenait aussi la tête attachée, mais il l'a fait glisser en prononçant, très agité, tandis que les techniciens s'affairaient, un discours de six minutes à l'intention des témoins qui assistaient à son exécution.

Visiblement éprouvés, deux des journalistes qui se trouvaient parmi les témoins ont ensuite livré à la presse et aux manifestants rassemblés à l'extérieur de la prison de Huntsville la teneur de ce discours, un discours de révolte et d'appels au peuple noir. «*Je meurs en me battant pour ce à quoi je crois, la vérité sortira*, a déclaré Gary Graham. *Je fais partie de ce génocide dont le peuple noir a été victime en Amérique. Voici ce qui arrive aux hommes noirs, le meurtre sanctionné par l'Etat! Marche, peuple noir, continue à marcher! Ils sont en train de me tuer ce soir, ils m'assassinent.*»

Alors qu'il prononçait ces der-

niers mots, la solution a commencé à faire son effet et il a cessé de parler. Il est mort un œil fermé, l'autre ouvert, le regard fixé sur Jesse Jackson, qui a reconnu plus tard avoir «*pleuré de manière incontrôlée*». Dans une autre pièce, également séparée par une vitre de la chambre d'exécution, se trouvaient une victime de Gary Graham et le petit-fils de l'homme qu'il est accusé d'avoir tué, Bobby Lambert. Se tournant brièvement vers eux, Gary Graham leur a simplement dit : «*Je n'ai pas tué Bobby Lambert.*»

Gary Graham avait été arrêté en 1981, à l'âge de 17 ans, donc lorsqu'il était mineur, pour une série de vols à main armée. Il avait alors

*Gary Graham avait eu un plein et juste accès aux tribunaux et que justice avait été rendue*».

Poursuivi depuis plusieurs jours dans ses réunions électorales par des manifestants opposés à la peine de mort, George W. Bush, candidat républicain à la Maison Blanche, était rentré à Austin, capitale du Texas, pour gérer cette crise. Tout en restant ferme sur son soutien à la peine de mort et son refus de concevoir qu'une erreur judiciaire ait pu provoquer l'exécution d'un innocent dans son Etat, M. Bush a nettement changé de ton ces derniers jours, au fur et à mesure que le débat s'amplifiait aux Etats-Unis sur les conditions d'application de la peine capitale.

## La commission des grâces, une instance contestée

**La commission des grâces du Texas, qui a confirmé, jeudi 22 juin, l'exécution du condamné à mort Gary Graham en décidant «*de ne pas recommander un sursis et de ne pas recommander une commutation de la peine de mort*», est une instance toute-puissante. Composée de dix-huit membres nommés par le gouverneur, elle est régulièrement contestée pour ses méthodes de travail. Elle décide seule d'accorder un sursis ou une commutation de peine à un condamné. Sans une recommandation de la commission, le gouverneur George W. Bush, candidat républicain à la présidence, ne peut en principe pas gracier un condamné. Il peut cependant lui accorder, une seule fois, un sursis d'un mois.**

**Cette commission n'a pas à se réunir pour examiner les demandes de grâce, et ne l'a d'ailleurs pas fait depuis 1992. Ses membres, nommés pour six ans, n'ont pas même à discuter entre eux. Généralement, ils votent par fax (la décision doit être prise à la majorité) sans avoir à s'expliquer. Ils ont étudié 68 demandes de grâce depuis 1995 et ont accordé une seule commutation de peine en 1998. – (AFP)**

été reconnu par un témoin comme l'auteur du meurtre d'un employé de supermarché, pour lequel il a été condamné à mort sur la seule foi de ce témoin, une mère de famille qui affirme l'avoir vu, depuis sa voiture, la nuit sur le parking du supermarché, tirer le coup fatal.

En dix-neuf ans, son affaire a été examinée et réexaminée par quelque vingt juges différents et à huit reprises, la date de son exécution a été fixée. Récemment, deux témoins du meurtre ont affirmé que Gary Graham n'était pas le meurtrier qu'ils avaient vu, et deux jurés ont reconnu qu'ils doutaient aujourd'hui de la culpabilité de celui qu'ils avaient condamné à mort.

### «**LE RESPECT DE LA LOI**»

Mais la commission des grâces du Texas n'a pas été convaincue et a confirmé jeudi l'exécution de Gary Graham. Le gouverneur Bush, qui n'a lui-même le pouvoir de gracier un condamné que sur recommandation de la commission des grâces (dont il a nommé les membres), s'est déclaré «*confiant, après avoir examiné les faits, que*

Abandonnant l'attitude désinvolte et indifférente qu'il avait adoptée il y a quelques mois lorsqu'on l'interrogeait sur cette question, George W. Bush a au contraire tenu à apparaître, cette semaine, soucieux, profondément affecté par la responsabilité qui lui incombait, mais néanmoins capable d'imposer «*le respect de la loi, au risque d'être impopulaire*». «*Je comprends que c'est une affaire qui a un grand retentissement, a-t-il déclaré mercredi, et je sais qu'il y a beaucoup d'émotion autour de cela. Pour beaucoup de gens, la peine de mort n'est pas un sujet facile*».

C'est même un sujet, a reconnu pour la première fois le gouverneur de l'Etat américain où l'on exécute le plus, «*qui mérite qu'on en débattenne aux Etats-Unis*». Un sondage réalisé cette semaine au Texas peut sans doute offrir une bonne base de débat : 73 % des gens s'y disent favorables à la peine de mort, mais 57 % jugent possible qu'un innocent ait déjà été exécuté.

Sylvie Kauffmann

# La justice russe remet en cause la privatisation du géant du nickel

Le Kremlin veut-il mettre au pas les oligarques ? Confusion sur les motivations de Vladimir Poutine. La semaine dernière, le président russe s'en était pris au groupe de presse Media-Most

## MOSCOU

de notre correspondant

Le président russe, Vladimir Poutine, a-t-il entrepris de méthodiquement «*verrouiller*» le pays ? C'est l'une des thèses avancées par la presse au vu des affaires qui se succèdent à Moscou. L'autre thèse fait état d'une nouvelle guerre entre les clans qui se partagent le pouvoir et l'économie du pays, que M. Poutine aurait grand mal à arbitrer. Plus que sous l'ère Eltsine, ces affaires se déroulent dans une opacité totale.

Le premier scandale fut l'arrestation et l'incarcération, la semaine dernière, de Vladimir Goussinski, patron du premier groupe de presse indépendant du pays, Media-Most. Libéré le 17 juin, mais interdit de quitter le territoire, M. Goussinski devait être de nouveau interrogé, vendredi, par le parquet général, qui l'accuse de détournements de fonds et d'abus de pouvoir. Mardi, lors d'une émission sur sa chaîne de télévision NTV, M. Goussinski a affirmé que non seulement M. Poutine était au courant de son incarcération mais qu'il l'avait personnellement ordonnée. «*Le Kremlin veut tout contrôler, des médias au pétrole*», concluait-il.

A cette offensive s'est ajoutée, mercredi, une affaire concernant le petit parti libéral Iabloko dirigé par Grigori Iavlinski, qui fut candidat à l'élection présidentielle et demeure un opposant à M. Poutine. Deux étudiants de Saint-Petersbourg, militants de ce parti, ont été sommés par des inspecteurs du FSB de donner des informations sur l'organisation et le financement de leur parti, accusé d'être le relais de «*puissances étrangères*». Les deux

étudiants ont refusé et, après avoir été menacés d'être envoyés comme soldats en Tchétchénie, ils ont été renvoyés de l'université, officiellement pour mauvais résultats et absentéisme. Le FSB s'est refusé à tout commentaire, alors que le parti Iabloko en appelait à Vladimir Poutine, qui n'a pas répondu.

### AU CŒUR DU SYSTÈME

Le troisième scandale de la semaine vise cette fois le cœur du système oligarchique qui s'est construit en 1995-1997 à l'occasion des privatisations des grands bastions industriels du pays. Le parquet général a déposé, le 20 juin, une plainte devant un tribunal d'arbitrage de Moscou, visant à casser la privatisation du groupe Norilsk Nickel. Ce groupe (3 milliards de dollars de chiffre d'affaires) est l'un des principaux producteurs mondial de platine, et le premier producteur de cobalt et de nickel. Il est intégré à l'empire Interros, contrôlé par un ancien premier vice-premier ministre, Vladimir Potanine, qui fut l'un des artisans, avec Anatoli Tchoubaïs, du processus de privatisation.

«*Dans l'intérêt de l'Etat et de la nation*», le parquet général demande que «*soient restituées au gouvernement les actions de Norilsk Nickel illégalement acquises*». Cette privatisation, faite lors de la réélection de Boris Eltsine selon le schéma «*prêts contre actions*», avait été l'une des plus contestées, illustrant jusqu'à la caricature l'opacité d'un processus dépendant des seules connivences politico-financières du moment. En 1995, le groupe bancaire Onexim-bank débloquait un prêt de

170 millions de dollars à l'Etat russe, gagé sur 38 % des actions de Norilsk Nickel. Deux ans plus tard, le même groupe emportait l'appel d'offres pour 250 millions de dollars, l'Etat ne pouvant rembourser ce crédit, et prenait le contrôle du groupe.

Officiellement pour des raisons de forme, le tribunal d'arbitrage de Moscou a rejeté la plainte du parquet général. Mais ce dernier a annoncé qu'il entendait poursuivre l'affaire. Sentant la menace, Vladimir Potanine a écrit à Vladimir Poutine, lui demandant de prendre «*sous son contrôle personnel*» cette affaire. «*Nous ne pensons pas qu'une redistribution illégale de la propriété en Russie soit possible*», a-t-il déclaré. En novembre 1999, Vladimir Poutine, en campagne électorale, expliquait qu'il n'était pas question de remettre en cause les privatisations : «*cela provoquerait un bain de sang*», ajoutait-il. Mais il choisissait, en février cette fois, de se distancier des oligarques : «*En tant que classe, il doivent être éliminés*», assurait-il. Le processus est-il engagé ?

Certains s'inquiètent, comme Anatoli Tchoubaïs, aujourd'hui patron du monopole d'électricité UES. L'action intentée contre Norilsk Nickel «*est une tentative de ramener le pays en arrière, il faut s'y opposer par tous les moyens possibles (...)* la remise en cause des privatisations est le sujet favori des communistes », a-t-il déclaré. M. Poutine, pas plus que le premier ministre Mikhaïl Kassianov et ses ministres en charge de l'économie et des finances, ne se sont exprimés sur cette nouvelle affaire.

François Bonnet

## Les derniers repas dans les couloirs de la mort...

### NEW YORK

de notre correspondante

A jeun depuis vingt-quatre heures, refusant toute autre nourriture que du café, Gary Graham n'a pas non plus demandé de dernier repas, cette ultime faveur faite aux condamnés à mort au Texas, auxquels, dans les limites du raisonnable, l'administration pénitentiaire sert traditionnellement leurs plats préférés avant de les exécuter. Dans le tableau statistique que tient l'administration des prisons texanes, à la case «*dernier repas requis*», figurera donc cette mention pour Gary Graham : «*none*», «*aucun*».

Pour ceux que ce type de détails statistiques intéresse, et ils sont nombreux si l'on en croit les autorités pénitentiaires, ce tableau peut être consulté librement sur le site Internet du Texas Department of Corrections (www.tdcj.state.tx.us). Il suffit de cliquer sur «*statistics and death row*», puis sur «*final meal requests*» pour que se déroule brutalement, dans ce tableau propre et net consciencieusement tenu par les geôliers, la peine de mort non plus comme un débat philosophique mais comme une réalité crue, morbide dans sa banalité, appliquée à des êtres humains en chair et en os capables de vouloir manger, et même parfois bien manger, avant de mourir.

On y retrouve même quelques spécificités culturelles de l'Etat du Texas, si proche du Mexique et berceau de la cuisine tex-mex. Paul Nuncio, qui a précédé Gary Graham d'une semaine dans la chambre d'exécution, a demandé «*des enchiladas, des burritos, de la glace au chocolat et un melon – entier, coupé en deux*». La veille, John Burns avait eu droit, lui, à «*du poulet frit (deux cuisses et les ailes), une livre de bacon, un T-bone steak de 16 onces et du café*», alors que deux jours plus tôt, le 12 juin, Tho-

mas Mason avait préféré partir le ventre vide : comme Gary Graham, il entre dans la catégorie «*none*».

En mai, Richard Foster a fait cette impressionnante commande : «*bœuf fajita, oignon, poulet frit (blanc), poivrons doux, grande salade César avec sauce au fromage bleu, pain et beurre, glace à la vanille, trois bananes, un coca, un pot de café, un paquet de cigarettes*»... seule cette dernière requête, le paquet de cigarettes, lui a été refusée, règlement oblige. Delbert Teague, exécuté à 36 ans, n'avait rien voulu mais «*au dernier moment a mangé un hamburger à la demande de sa mère*».

### «**JUSTICE, ÉGALITÉ, PAIX DANS LE MONDE**»

Mort le 1<sup>er</sup> mars en criant son innocence, Odell Barnes, dont le dossier n'était guère plus solide que celui de Gary Graham, avait passé une commande plus difficile à satisfaire : «*justice, égalité, paix dans le monde*», mais néanmoins scrupuleusement consignée dans le registre.

Journaliste au quotidien local *The Huntsville Item*, Michelle Lyons a rencontré le cuisinier du couloir de la mort. C'est un détenu, Brian Price, arrivé à la prison de Huntsville en 1992, et qui s'est porté volontaire. «*Au début, lui a-t-il expliqué, cette tâche était attribuée à n'importe qui. Mais il y en avait beaucoup qui ne voulaient pas la faire, ça leur filait la chair de poule. Finalement je me suis proposé pour le faire systématiquement, je me suis dit que je ferai de mon mieux*». Sa fierté : un hamburger qui rivalise avec ceux des meilleurs *fast-foods* de la région. Par chance, souligne-t-il, le hamburger-frites est aussi le plat le plus souvent demandé par les condamnés à mort du Texas pour leur dernier repas.

S. K.

# Le Portugal consulte les Européens sur un processus de normalisation des relations avec l'Autriche

L'extrême droite met sous pression le chancelier Schüssel

L'« initiative » décidée au Sommet de Feira pour donner une possibilité à l'Autriche d'amorcer à terme une normalisation des relations avec

ses partenaires fait l'objet de tractations entre les capitales européennes. Celles-ci se sont entendues pour continuer à œuvrer de concert à

quatorze malgré des divergences d'appréciation sur la ligne de conduite à tenir à l'égard de l'extrême droite autrichienne.

LES NÉGOCIATIONS se poursuivent entre les quatorze partenaires européens de l'Autriche pour concrétiser l'initiative décidée au Sommet de Feira, en début de semaine, afin d'ouvrir la voie à un processus de normalisation de leurs relations bilatérales avec le gouvernement autrichien. Les discussions sont menées par le Portugal, qui assure jusqu'au 30 juin, avant de passer le relais à la France, la présidence de l'Union. Le ministre portugais des affaires étrangères, Jaime Gama, devait évoquer la question vendredi 23 juin à Paris avec son homologue Hubert Védrine.

Contrairement à des rumeurs qui circulaient à Feira, dont *Le Monde* s'était fait l'écho, il n'y a pas encore eu de lettre adressée au gouvernement de Vienne pour préciser cette initiative. Celle-ci devrait être d'ici à la fin de la semaine prochaine. Depuis que le chancelier Wolfgang Schüssel, président du parti conservateur ÖVP, a accepté de former en février un gouvernement de coalition avec l'extrême droite de

Jörg Haider, l'Autriche fait l'objet de la part des autres gouvernements d'une suspension des contacts bilatéraux. M. Schüssel a tenté de monnayer lors du sommet européen la levée de cette suspension contre son approbation de l'accord intervenu sur la taxation des revenus de l'épargne. Il n'a pas eu gain de cause, mais il a quand même obtenu qu'un processus de sortie de crise soit discuté.

Le président Jacques Chirac a indiqué à l'issue du Sommet européen de Feira qu'il n'était pas fermé à des propositions « à condition que les principes soient respectés ». A ce stade, il n'est pas envisagé de suspension des mesures adoptées, mais de la mise en place, avec l'accord des Quatorze, d'un processus d'« évaluation » de la situation politique autrichienne qui serait poursuivi sur plusieurs mois et dont les modalités sont en cours de discussion.

Pour être jugé acceptable par la partie autrichienne, ce plan devra être soigneusement formulé. Depuis déjà plusieurs semaines, le

FPÖ de M. Haider comme l'ÖVP de M. Schüssel refusent avec la dernière énergie que soit utilisé par exemple le terme d'« observation », ressenti comme humiliant : « L'Autriche n'est pas l'Albanie ou l'Ouganda », s'est indigné le chef de la fraction parlementaire populiste, Peter Westenthaler. Le terme plus neutre d'« analyse », surtout si la proposition des Quatorze insiste sur le « dialogue » et accorde un rôle actif à l'Autriche dans le processus, pourrait aplanir psychologiquement bien des difficultés.

## LA PRESSION DES POPULISTES

Les principaux obstacles ne sont évidemment pas sémantiques, mais politiques. Ils tiennent à la nature de l'alliance conclue par les conservateurs avec leurs partenaires populistes du FPÖ, à laquelle ni les uns ni les autres n'ont d'alternative viable pour le moment, et qui a été soudeuse depuis cinq mois par la mobilisation patriotique contre les « sanctions ». Cette fuite en avant, sous la pression constante des populistes, a valu des succès indé-

niables à M. Schüssel : l'ÖVP est aujourd'hui numéro un dans tous les sondages, loin devant le FPÖ et, pour la première fois depuis trente ans, a détrôné ses rivaux socialistes. Mais cela rend aussi particulièrement délicate, au plan interne, toute manœuvre de sortie.

Deux caricatures, publiées par le quotidien conservateur *Die Presse*, expriment bien la situation : l'une montre M. Schüssel en plongeur sous-marin, affublé d'une bouée FPÖ, qui rêvait d'un collier de perles et revient de Feira avec une huître vide ; l'autre le caricature en Sisyphe estival, portant sur son dos la lourde charge de la Volksbefragung, la consultation populaire sur le problème des rapports avec l'Union européenne que les populistes veulent imposer à l'automne pour continuer à battre le fer du patriotisme, et à laquelle l'ÖVP s'est engagée si aucun mouvement décisif n'intervient avant la présidence française.

Henri de Bresson  
et Joëlle Stolz (à Vienne)

## La sécheresse menace les récoltes en République tchèque

NOVA VES et SUCHDOL

(République tchèque)

de notre envoyé spécial

« Il ne manquait plus que la sécheresse », soupire Zdenek Vesely, un agriculteur de 41 ans qui dirige une importante exploitation privée à Nova Ves, à 25 km au nord de Prague. Il n'a pas plu depuis des mois et, à peine plantés, les plans de céréales sont déjà brûlés par le soleil. Il scrute le ciel. « S'il ne pleut pas dans les jours à venir, l'agri-

culture tchèque connaîtra une catastrophe », a prévenu le ministre de l'agriculture en évaluant à 7,1 milliards de couronnes (200 millions d'euros) les pertes dues à la sécheresse.

Après dix ans de transition, la situation des exploitations agricoles est difficile. « L'agriculteur tchèque est comme un naufragé pris dans une tempête », décrit M. Vesely. A la tête de son entreprise de 620 hectares, il se démène pour faire fructi-

fier l'héritage familial. Après quarante ans de planification socialiste, il faut réapprendre à gérer une exploitation. Et le contexte économique n'est pas favorable : le marché agroalimentaire national est le plus ouvert à la concurrence et le moins subventionné d'Europe.

Descendant d'agriculteurs qui s'étaient vu confisquer leurs terres après l'arrivée des communistes au pouvoir en 1948, comme la quasi-totalité des propriétaires collectiv-

sés de force, M. Vesely a repris, au lendemain de la « révolution de velours », les 52 hectares familiaux. Des débuts prometteurs l'ont conduit à acheter et louer d'autres terres. « Mais si l'exploitation est presque rentable, c'est grâce à nos deux restaurants et à notre boucherie où nous écouons une part de notre élevage », explique M. Vesely.

Mais notre fermier – l'un des exploitants individuels les plus performants – ne parvient pas à rembourser ses prêts. « Le plus difficile est d'écouler notre production à un prix satisfaisant. Encore faut-il que l'acheteur paie à temps. »

## AIDES À LA PRODUCTION

Selon Miroslav Jirovsky, président de l'Union des coopératives agricoles (53 % des terres), « la signature de l'accord d'association entre la République tchèque et l'Union européenne en 1992 a été fatale à notre agriculture ». La balance commerciale agroalimentaire entre Prague et l'UE, positive entre 1990 et 1992, a commencé à plonger dès 1993. L'emploi a chuté de 60 %, les revenus des agriculteurs salariés et privés sont un tiers inférieur à la moyenne nationale, la production agricole a baissé de 30 %, retrouvant son niveau de 1937. Le gouvernement de l'ex-premier ministre Vaclav Klaus « a ouvert démesurément le marché intérieur », estime M. Jirovsky.

Depuis des mois, les agriculteurs multiplient les protestations. « Nous voulons que Bruxelles renégocie l'accord d'association », estime M. Jirovsky, qui dirige une grande coopérative. « Si l'UE veut aider les pays candidats à l'adhésion, elle doit réduire ses subventions à l'exportation », met-il en garde. Aujourd'hui, le cabinet de Milos Zeman et le monde agricole attendent beaucoup de la réforme de la PAC, selon M. Jirovsky. Le taux actuel d'aides à la production agricole est de 11 % – il était de 35 % sous le communisme – contre 42 % dans l'UE. L'agriculture tchèque, qui ne représente que 2,1 % du PIB et emploie 4 % de la population active (des taux comparables à la moyenne de l'UE), n'est pas demandeuse de fonds structurels ou compensatoires de Bruxelles, à la différence de la Pologne.

« Nous voulons seulement l'égalité des conditions d'exploitation et de commerce », souligne M. Jirovsky. Si la collectivisation a provoqué de nombreux drames humains, cinquante ans plus tard, elle représente un atout économique : la taille moyenne des exploitations est sept fois supérieure à celle de l'UE. « L'agriculture ouest-européenne devra également se concentrer si elle veut résister aux producteurs centre-européens, mais aussi américains, néo-zélandais et autres », concède d'ailleurs un exploitant français de passage à Prague.

Martin Plichta

## La Chine s'oppose à la vente d'un satellite français à Taiwan

PÉKIN. La Chine a réaffirmé, jeudi 22 juin, son opposition à la vente prévue d'un satellite français d'observation à Taiwan, mettant Paris en garde contre une détérioration des relations bilatérales. En référence à la crise de 1992 avec la France, suite à la vente de soixante Mirage 2000 à Taïpeh, le porte-parole du ministère chinois des affaires étrangères, Zhu Bangzao, a indiqué : « Nous espérons que la France traitera cette question avec prudence et comme il convient. »

Le groupe Matra Marconi Space a remporté fin 1999 un contrat de 75 millions de dollars (72 millions d'euros) pour la construction d'un satellite d'observation civile au profit de Taiwan. Déjà interpellé, en mars, par Pékin, le gouvernement français fait valoir que le satellite est à usage civil et n'entre pas dans le cadre des limitations prévues en 1994, avec la Chine, sur la vente d'équipements militaires à l'île. – (AFP)

## La Sierra Leone et l'ONU débattent d'un procès de Foday Sankoh

FREETOWN. Le gouvernement sierra-léonais a demandé au Conseil de sécurité des Nations unies de créer une juridiction spéciale pour juger le chef historique du Front révolutionnaire uni (RUF), Foday Sankoh, et certains autres dirigeants rebelles. Le gouvernement explique que le pays n'a pas les ressources nécessaires pour organiser des procès de cette ampleur. Le tribunal envisagé siégerait en Sierra Leone et devrait être composé d'un mélange de magistrats internationaux et sierra-léonais. L'ex-caporal Sankoh, appréhendé le 17 mai à Freetown, a bénéficié en 1999 de la loi d'amnistie générale contenue dans l'accord de paix signé sous le parrainage des Nations unies.

L'ambassadeur américain à l'ONU, Richard Holbrooke, a déclaré que les Etats-Unis soutiendraient une structure visant à poursuivre les responsables de crimes de guerre en Sierra Leone, sans toutefois envisager la création d'un nouveau tribunal international en plus des deux existants déjà pour l'ex-Yougoslavie (TPIY) et le Rwanda (TPIR). – (AFP, Reuters.)

## DÉPÊCHES

■ **RDC : plus de 600 civils ont été tués et 3 000 autres blessés** lors des combats qui, du 5 au 10 juin, ont opposé les forces armées rwandaise et ougandaise à Kisangani (nord-est de la République démocratique du Congo, RDC), a indiqué jeudi 22 juin le Conseil de sécurité de l'ONU, dans un communiqué. L'ONU dispose de vingt et un observateurs non armés à Kisangani, ville que le Rwanda et l'Ouganda ont accepté de remettre aux mains des forces de maintien de la paix des Nations unies, mais leur retrait n'est pas achevé. – (AFP)

■ **JORDANIE/ÉTATS-UNIS : les Etats-Unis ont renforcé la sécurité** autour de leur ambassade en Jordanie, jeudi 22 juin, en raison « d'informations concernant un ciblage de l'ambassade américaine à Amman par des éléments terroristes », selon un message remis aux ressortissants américains. A Washington, un responsable a indiqué que les services secrets disposaient de renseignements selon lesquels l'organisation de l'islamiste Ousama Ben Laden préparerait une opération « terroriste ». – (Reuters.)

■ **ISRAËL : le premier ministre Ehoud Barak** a sauvé, jeudi 22 juin, son gouvernement, après que le parti ultra-orthodoxe Shass eut décidé de rester au sein de la majorité, mettant fin ainsi, au moins temporairement, à une crise politique de plus de deux semaines. Cette solution a été rendue possible par la démission, mercredi, des trois ministres du parti laïc Meretz, ennemi juré du Shass, qui se sont sacrifiés pour éviter la chute du gouvernement et du processus de paix. – (AFP)

■ **RUSSIE : l'ex-administrateur russe de la Tchétchénie**, Nikolai Kochman, est impliqué dans le détournement de plusieurs millions de dollars de revenus pétroliers. L'homme du Kremlin aurait vendu 20 000 tonnes de pétrole sur le marché noir à prix cassé avant d'empocher l'argent, selon une source anonyme au sein de la compagnie pétrolière russe Rosneft. Le président Vladimir Poutine avait relevé M. Kochman de ses fonctions le 12 juin sans explications, pour nommer à sa place un Tchétchène, le chef religieux Akhmad Kadyrov. Rosneft, compagnie encore aux mains de l'Etat, avait obtenu de Moscou début janvier le droit d'extraire du pétrole en Tchétchénie mais s'était vu refuser une licence pour la vente par M. Kochman. – (AFP)

■ **MONTÉNÉGRO : la procureur du Tribunal pénal international** pour l'ex-Yougoslavie (TPIY), Carla Del Ponte, a commencé, jeudi 22 juin, une visite dans la république yougoslave du Monténégro à laquelle s'étaient opposées les autorités serbes de Belgrade. Ces dernières, qui ne reconnaissent pas le TPIY, lui ont refusé un visa en avertissant que sa visite dans la république – associée à la Serbie dans la République fédérale yougoslave – constituerait une atteinte à la Constitution. – (AFP)

■ **PARIS : le premier ministre canadien, Jean Chrétien**, en visite officielle en France du 21 au 23 juin, a souligné « l'excellence » des relations entre les deux pays mais a reconnu avoir des divergences sur la question des organismes génétiquement modifiés (OGM) et un « petit désaccord » dans le domaine culturel. Jean Chrétien avait supervisé, mercredi, la signature d'un nouvel accord de coopération euro-canadien de dix ans, destiné à poursuivre le partenariat dans le domaine des technologies appliquées au secteur spatial, entre les agences spatiales européenne (ESA) et canadienne (ASC).

■ **FIDJI : les auteurs de la tentative de coup d'Etat** et l'armée qui contrôle le pays sont parvenus à un accord, vendredi 23 juin, pour mettre fin à la crise politique. Le conflit avait commencé avec la prise en otages du premier ministre d'origine indienne, Mahendra Chaudhry, et d'une trentaine de parlementaires, le 19 mai à Suva. L'auteur de la tentative de coup d'Etat, l'homme d'affaires George Speight, affirmait vouloir rétablir la domination des Fidjiens de souche d'origine mélanésienne. L'armée a proclamé la loi martiale dix jours plus tard. L'accord prévoyant la libération des 31 otages doit être signé samedi matin. – (AFP)

VOLVO  
for life

ON N'ACHÈTE PAS UNE VOITURE JUSTE PARCE QU'ON LA TROUVE BELLE.



La Volvo S80 est une berline de luxe peu commune. C'est en soi déjà une bonne raison de se l'offrir.

Cela dit si vous prenez le temps de lire ces quelques lignes, vous

comprendrez qu'elle ne se distingue pas seulement des autres voitures de sa catégorie par son design. Ici, tout a été pensé pour vous procurer un confort et un plaisir de conduite exceptionnels. Selon les versions, la Volvo S80 propose un système exclusif de navigation par satellite RTI ou un système audio Dolby Surround Prologic®.

Bien sûr, il va sans dire que la Volvo S80 offre également un niveau de sécurité active et passive hors normes. Système antipatinage STC®, système exclusif de protection contre le coup du lapin WHIPS®, rideau gonflable de sécurité IC®, pour ne citer que les dernières nouveautés. Comment vous offrir moins quand on est la berline haut de gamme de la marque phare en matière de sécurité ?

La Volvo S80 se décline en motorisations 5 et 6 cylindres essence, dont un T6 de 272 ch avec boîte automatique Geartronic auto adaptative, mais aussi en turbo diesel à injection directe de 140 ch. Traction avant, son châssis est doté de la suspension arrière Multi-link, pour plus de confort.

Cette voiture ne se contente pas de respecter ses occupants, elle respecte également l'environnement avec le système Premair® Volvo qui transforme 75 % de l'ozone passant à travers le radiateur en oxygène. Si, si, vous avez bien lu, elle fabrique de l'oxygène. Vous verrez, si vous décidez de venir l'essayer, que cette voiture n'a pas fini de vous surprendre. Un dernier détail : la Volvo S80 est accessible dès 195 475 F ou 29 800 €.

272 ch = 200 kW CEE/140ch = 103 kW CEE - Consommations en L/100 km (normes EC 93/116) cycles routier 8,2/4,9, urbain 16,6/8,8, Euromix 11,3/6,4 - CO<sub>2</sub> rejeté (g/km) 270/169 - modèle présenté Volvo S80 2,4 l (140ch) AM 2000 avec options 206.395 F, tarif au 1<sup>er</sup> juin 2000 - 1 Euro = 6,55957 F - \*Vivez.

VOLVO S80  
www.volvocars.fr



PUBLICATIONS JUDICIAIRES  
Office Spécial de Publicité  
47, rue Louis Blanc 92984 LA DEFENSE Cedex  
Tél : 01.49.04.01.84 - Fax : 01.43.33.51.36

## PUBLICATION JUDICIAIRE

«Par arrêt de la Cour d'Appel de PARIS du 14 Janvier 2000, Monsieur Antoine GAUDINO et les Editions Albin Michel ont été condamnés à des dommages-intérêts à Monsieur Victor ESKENAZI pour avoir, dans le chapitre VII du livre «*La mafia des Tribunaux de Commerce*», publié des propos diffamatoires à son égard».

## Selim El Hoss, premier ministre libanais

# « Il n'y a plus de problème entre le Liban et l'ONU »

### Beyrouth s'en remet au Conseil de sécurité pour rappeler Israël à l'ordre

**BEYROUTH***de notre envoyée spéciale***« Quel bilan dressez-vous de la visite du secrétaire général de l'ONU au Liban ? »**

– Il n'y a plus aucun problème entre le gouvernement libanais et l'ONU. Nous sommes extrêmement satisfaits de nos discussions avec Kofi Annan. Il a l'esprit ouvert, il nous a bien écoutés et il a compris la position du Liban. Le secrétaire général de l'ONU a admis qu'il existe des violations par Israël de la « ligne bleue » [tracée par l'ONU pour vérifier le retrait israë-

– Nous souhaitons tout simplement que la Finul soit très diversifiée et qu'elle ne soit pas dominée par un seul pays. Cela est dans l'intérêt de tout le monde.

– **Le Conseil lie le redéploiement de la Finul à l'envoi de l'armée libanaise dans le sud. Quand le ferez-vous ?**

– Dès que la Finul sera redéployée, un millier de soldats et de policiers seront déployés. Ce chiffre peut augmenter, si besoin en est.

– **Si les hostilités avec Israël reprennent, qui devra y mettre fin : vos forces ou celles de l'ONU ?**

– C'est au Conseil de sécurité de décider.

– **Et si ces hostilités opposaient des Libanais entre eux ?**

– Il n'y en aura pas, je vous assure. De toute façon, la Finul doit rétablir la paix et la sécurité dans la région, ce qui veut dire qu'elle doit faire ce qui est nécessaire.

– **Si des soldats français sont déployés au Liban sud, quelle sera leur tâche ? Devront-ils imposer la paix ?**

– Nous apprécions beaucoup la participation de la France [à la Force intérimaire de l'ONU] au Liban depuis vingt-deux ans. Ils [les Français] ont vécu des guerres. Maintenant que la situation est calme, les Français ne devraient pas craindre pour la sécurité de leur forces.

– **Y a-t-il des tensions entre Paris et Beyrouth ?**

– Nos relations avec la France sont très bonnes. Mais il y a toujours des malentendus dans pareille situation : la France insiste par exemple sur le déploiement de notre armée au sud. Or c'est une décision qui relève de notre gouvernement. L'ONU nous demande de déployer « des forces armées » mais c'est à nous de décider lesquelles. Il peut s'agir d'autres forces que la troupe.

– **M. Annan espère que l'application de la résolution 425 relative au retrait israélien du Liban favorisera le processus de paix entre Israël et ses voisins arabes. Partagez-vous cet avis ?**

– Le retrait israélien du Liban n'a strictement rien à voir avec la paix. La paix n'est pas une condition préalable du retrait israélien. La paix, c'est autre chose. Nous continuons à insister sur les négociations de paix avec Israël, en parallèle avec celles que mène la Syrie. Nous ne sommes prêts à signer un accord de paix que si cela se fait simultanément avec la Syrie. Les Syriens partagent cet avis, d'ailleurs. Quant au processus de paix, je suis assez pessimiste. »

Propos recueillis par  
Afsané Bassir Pour

**DAKAR***de notre correspondante*

Remodeler les relations entre l'Union européenne et les 71 pays de la zone Afrique-Caraïbes-Pacifique (ACP) n'est pas une mince affaire. Il aura fallu près de quatre ans de discussions pour conclure le nouvel accord UE-ACP qui devait être signé, vendredi 23 juin à Cotonou, au Bénin. Cet accord de partenariat ne pouvait en effet être une simple reproduction de la convention de Lomé, venue à expiration.

Car le système de préférences commerciales unilatérales, au cœur de cette convention, a donné des résultats mitigés. Alors que l'accès, en franchise de droits, des produits ACP sur le marché communautaire visait à développer les échanges des pays ACP, qui sont essentiellement d'anciennes colonies de pays européens, la part de ces pays sur le marché de l'UE a régressé, passant de 6,7 % en 1976 à 3 % en 1998. De plus, ce traitement préférentiel s'accroît mal des nouvelles règles de l'OMC interdisant toute discrimination entre pays en développement.

Cela étant, si les producteurs des pays ACP reconnaissent l'inévitabilité d'une libéralisation des

échanges, ils veulent du temps pour se préparer à affronter la concurrence mondiale. Avec le système des préférences, une pêche sénégalaise bénéficie ainsi d'un avantage concurrentiel de 26 % par rapport aux producteurs thaïlandais de thon en conserve. Et comme l'Europe des Quinze a décidé de préserver ses relations privilégiées avec la zone ACP, le régime commercial est maintenu jusqu'en 2008. Et c'est là le premier pari de l'accord UE-ACP : que l'OMC accepte d'accorder une dérogation pour l'application de ce régime.

**ÉVALUATION CONJOINTE**

Mais l'intégration dans l'économie mondiale n'est pas pour autant oubliée. Dans le même temps, des négociations vont être menées pour conclure des accords de partenariat économique plus conformes à la législation commerciale internationale, qui seront progressivement mis en œuvre entre 2008 et 2020. Car l'objectif est d'instaurer des zones de libre-échange entre l'Union européenne et des blocs régionaux existant dans la zone ACP ou, à défaut, des pays ACP pris individuellement. « Il n'y a pas une obligation

mais une préférence pour négocier des accords de partenariat régionaux. Car quand on est uni, on pèse plus lourd », a expliqué Pascal Lamy, le commissaire européen au commerce, en visite à Dakar.

Seulement, l'intégration régionale n'en est qu'à ses débuts. En Afrique, la Communauté de développement de l'Afrique australe (SADC) représente certes un marché de 200 millions de personnes, mais une dizaine seulement des 14 pays de la SADC ont ratifié un protocole de libre-échange et l'abolition partielle des barrières douanières a été repoussée à septembre. Les négociations des partenariats économiques progresseront donc au rythme de la constitution des blocs régionaux. Un partenariat sera-t-il par exemple conclu avec l'Union économique et monétaire ouest-africaine (Uemoa) ou avec la Communauté économique des Etats d'Afrique de l'Ouest (Cedeao), encore balbutiante, qui rassemble les pays de l'Uemoa et sept autres Etats, dont le Nigeria ? Nul ne le sait. En revanche, il est acquis que la coopération financière restera importante. Pour la période 2000-2007, le montant total des ressources dégagées pour le Fonds européen de développement et la

Banque européenne d'investissement s'élève à 25,2 milliards d'euros.

Pour gagner en efficacité, les instruments de cette coopération ont d'ailleurs été remaniés. En outre, les besoins et les performances de chaque pays feront désormais l'objet d'une évaluation conjointe. L'accent reste donc mis sur l'aide au développement. Mais celle-ci est désormais davantage liée à ce que le nouveau dispositif qualifie de « dimension politique ». Alors que, dans le passé, une procédure de consultation était nécessaire avant de suspendre l'aide, comme cela avait été le cas pour le Niger à la suite de l'assassinat du chef de l'Etat en 1999, maintenant les Quinze peuvent réagir immédiatement, en cas de violation grave d'un des « éléments essentiels » que sont le respect des droits de l'homme, les principes démocratiques et l'Etat de droit.

Autre nouveauté de l'accord, la question de la corruption est clairement abordée. Les détournements de l'aide européenne en Côte d'Ivoire, opérés par des surfacturations de matériel médical notamment, ont, il est vrai, récemment défrayé la chronique. Mais, compromis oblige, la corruption n'est pas considérée comme un « élément essentiel ». Pour les « cas graves de corruption », une procédure de consultation s'impose.

Le nouvel accord UE-ACP vise ainsi à mettre en place une stratégie globale de développement. Elle est ambitieuse. Et ce ne peut-être pas un hasard s'il est signé à Cotonou. Le Bénin, pays-membre de l'Uemoa, peut se targuer de ses avancées démocratiques, à la différence du Togo, auquel l'Union européenne a suspendu son aide au vu des irrégularités constatées lors des dernières élections législatives, et où avait été signée la convention de Lomé.

Brigitte Breuillac

## 48 pays d'Afrique, 15 des Caraïbes et 8 du Pacifique

● **La zone ACP**. Parmi les 71 pays ACP, on compte 48 pays d'Afrique. Il s'agit en fait de la plupart des Etats africains. N'en font pas partie, notamment, les pays du Maghreb, l'Égypte et la Libye. La région des Caraïbes compte, elle, 15 pays ACP, dont les Bahamas, Haïti, la République dominicaine. Et dans la région Pacifique se trouvent 8 Etats ACP (dont les îles Fidji et le Vanuatu).

● **Calendrier du nouvel accord UE-ACP**. Le régime préférentiel des

échanges commerciaux est maintenu jusqu'en 2008. Parallèlement, des « accords de partenariat économique » seront négociés de 2002 à 2008. En 2004, il sera procédé à une évaluation des besoins de chaque pays et de ses performances politiques et économiques. Enfin, entre 2008 et 2020, les accords de partenariat seront progressivement mis en œuvre.

● **Une aide au développement de 25,2 milliards d'euros jusqu'en**

2007. Pour la période 2000-2007, le 9<sup>e</sup> Fonds européen de développement est doté de 10 milliards d'euros pour l'aide au développement à long terme (subventions), de 1,3 milliard d'euros pour les programmes régionaux, et de 2,2 milliards d'euros pour la facilité d'investissement. A ces 13,5 milliards d'euros s'ajoutent 1,7 milliard de prêts de la Banque européenne et un reliquat de 10 milliards d'euros des fonds précédents.

## La « mona-république » syrienne raillée sur l'Internet arabe

**LE CAIRE***de notre correspondant*

Il circule sur l'Internet arabe un courrier électronique dont la cible est le Dr Bachar El Assad, jeune « père de la technologie de l'information » de Damas et président plus que probable de la Syrie après le décès de son père, Hafez El Assad. Ce « Dictionnaire politique à l'usage de la jeunesse syrienne » est un pamphlet qui traite par la dérision les « derniers changements (...) en République héréditaire » de Syrie. A en juger d'après la liste des destinataires, ce courrier a été envoyé à des milliers d'internautes.

Première définition : le « régime mona-républicain » est un « nouvel ordre arabe qui rassemble les qualités de la monarchie et celles de la république dans le plus beau des régimes ». « Assad » (lion, en arabe), patronyme du président syrien défunt et de son fils et successeur présumé Bachar, est défini comme le « roi de la jungle qui, dans certaines contrées, est aussi appelée république ».

Distribué sur la messagerie Hotmail depuis lundi 19 juin, le « Dictionnaire » compare la situation en Syrie au dessin animé de Walt Disney *Le Roi lion*. Hafez El Assad y de-

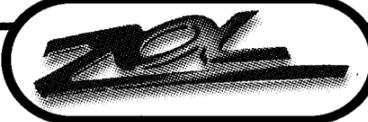
vient Moufassa, son fils et successeur présumé Bachar, Simba, l'oncle de ce dernier, Rifaat tenant le rôle de conspirateur. Quant à la promotion-éclair de Bachar El Assad au grade de général, elle a requis, ironise l'icôneclaste de la Toile, « moins de temps qu'il n'en faut pour fabriquer une General Motors à Detroit ! ».

Pour l'auteur, les « références politiques » du futur président syrien tiennent en ceci : « fils à papa ». Mais « n'est-ce pas mieux que d'être enfant de rue ? », interroge-t-il. Il s'extasie par ailleurs sur le « clonage », qui « a commencé par une brebis pour finir par un lion » et devant les « progrès de la science » qui ont permis à certains « d'acquiescer le pouvoir de se donner la mort en se tirant deux balles dans la tête ». C'est une mise en cause évidente de la version officielle du récent suicide

de l'ancien premier ministre syrien Mohamad El Zohbi.

L'auteur du pamphlet trahit sa nationalité lorsqu'il s'en prend aux députés égyptiens, traités de « misérables », pour n'avoir « jamais réussi l'exploit de changer la Constitution en un quart d'heure ». La situation en Syrie intensifie de près les Égyptiens. Certains y voient une répétition générale de ce qui pourrait se passer à terme en Égypte, où la rumeur persistante veut que Gamal Moubarak, le fils cadet du président, récemment promu membre de la direction du Parti national démocrate au pouvoir, se prépare lui aussi à succéder à son père. Un vieux routier du parti d'opposition libérale El Wafd a même écrit, dimanche 18 juin, dans le journal *El Arabi* une tribune libre soutenant un tel projet.

Alexandre Buccianti



## BMW Cabriolet Série 3, C1 et X5.

### Venez les essayer



X5



C1  
Cabriolet Série 3

44, av. Edouard Vaillant 92 BOULOGNE - PTE DE ST-CLOUD  
01 46 09 91 63 - Votre contact : Bertrand PIRON





## VENTES PAR ADJUDICATION

### Office Spécial de Publicité

47, rue Louis Blanc 92984 LA DEFENSE Cedex  
Tél : 01.49.04.01.84 - Fax : 01.43.33.51.36

**75** Vente au Palais de Justice de PARIS  
Jeudi 6 Juillet 2000 à 14h 30 - En un lot  
**STUDIO** au 3<sup>ème</sup> étage à PARIS 3<sup>ème</sup>  
**66, rue Chapon et 232, rue Saint Martin**  
**MISE A PRIX : 100.000 F**  
S'adr. à Me Saad EL JORD, Avocat à PARIS (75011), 8, avenue  
Parmentier - Tél : 01.43.72.02.77 - Au Greffe du Tribunal de  
Grande Instance de PARIS - Minitel 3616 AVOCAT VENTES  
Visite le 4 Juillet 2000 de 9h 30 à 10h 30

**78** Vente sur licitation au Palais de Justice de VERSAILLES  
Mercredi 5 Juillet 2000 à 9h  
**Très belle PROPRIÉTÉ à RAMBOUILLET**  
Avec Piscine Couverte et Tennis  
Dans un Parc Paysager de 7.615 m<sup>2</sup>  
5-7 et 13, rue de la Gommerie  
consistant en : VILLA de 7 Pièces Principales et  
MAISON d'invités de 5 Pièces Principales  
**MISE A PRIX : 5.000.000 F**  
(Avec faculté de baisse)  
S'adr. SCP SILLARD et Ass., Avocats à VERSAILLES (78)  
73bis, rue du Maréchal Foch - Tél : 01.39.20.15.75  
e-mail : Sillard-Avocat@wanadoo.fr

**FISCALITÉ** Les députés socialistes ne veulent pas être tenus à l'écart, comme en 1999, du débat sur les choix fiscaux pour 2001. Ceux d'entre eux qui siègent à la commis-

sion des finances de l'Assemblée nationale se réuniront le 28 juin pour fixer des orientations concernant, principalement, les prélèvements qui pèsent sur le revenu. ● LES

« TRAPPES À PAUVRETÉ », niveaux de revenus où les prélèvements ont un effet dissuasif sur le retour à l'emploi, sont au cœur de la réflexion des experts de Bercy et du PS. Cepen-

dant, la question du taux supérieur de l'impôt sur le revenu n'est pas tranchée et pourrait donner lieu à une nouvelle controverse. ● DEUX DÉPUTÉS SOCIALISTES, invités à

débattre dans *Le Monde*, Jean-Paul Bacquet et Eric Besson, expriment des sensibilités différentes, voire opposées, sur ce que doivent être les priorités fiscales du budget de 2001.

## Les socialistes rouvrent le débat sur l'imposition des revenus

Alors que Laurent Fabius prépare ses propositions de réforme fiscale pour 2001, les députés PS ne veulent pas être exclus de la réflexion. Leurs spécialistes budgétaires se réuniront le 28 juin. Deux d'entre eux exposent au « Monde » des orientations différentes, voire opposées

LE DÉBAT FISCAL, qui s'était emballé lors de la controverse autour de la « cagnotte » et qui était ensuite retombé, va repartir. Alors que les vacances parlementaires approchent, de nombreux députés de gauche souhaitent que le gouvernement n'attende pas la rentrée pour engager avec eux la réflexion, sinon sur le détail, du moins sur la philosophie des réformes fiscales qui figureront dans le projet de loi de finances pour 2001. Un véritable *brainstorming* est engagé en diverses enceintes – au ministère des finances, comme à la commission des finances de l'Assemblée nationale ou encore au Parti socialiste – en prévision de cette confrontation.

Si beaucoup de députés pressent le gouvernement en ce sens, c'est que la procédure bud-

gétaire n'est pas habituellement favorable à la concertation. D'ordinaire, tout le mois de juin et la première moitié du mois de juillet sont consacrés aux arbitrages du volet « dépenses » du projet de budget. Puis, jusqu'à la fin du mois d'août, Bercy travaille sur ses projets de réforme fiscale. Résultat : quand ceux-ci sont dévoilés, la marge de manœuvre des parlementaires est restreinte.

Rien ne dit que le gouvernement souhaite déroger à la procédure. Pour l'heure, il est fortement mobilisé par les arbitrages sur les dépenses. Compte tenu du « cadrage » plutôt rigoureux qui a été retenu, au terme duquel les crédits ne devront pas augmenter de plus de 0,3 %, en volume, quelques ministres importants n'ont pas pu trouver d'accord avec Laurent Fabius.

Ces dossiers budgétaires délicats devront donc faire l'objet de l'arbitrage du premier ministre. En particulier, Jean-Pierre Chevènement revendique deux cents emplois budgétaires de plus pour la police, ce dont Bercy ne veut pas entendre parler. Autre dossier qui devra remonter à Matignon : Jean-Claude Gayssot fait valoir qu'on ne peut pas exiger de lui pour l'équipement les suppressions d'emplois qui ont été exclues pour le ministère des finances ; mais Bercy tire argument de l'augmentation des effectifs dans certains organismes parapublics pour lui demander de faire malgré tout un effort dans cette administration.

Le ministère des finances et le secrétariat d'Etat au budget sont actuellement mobilisés par ces difficiles tractations et assez peu par

les projets fiscaux. Les députés, eux, sont dans un autre état d'esprit : ils ne souhaitent pas que le gouvernement leur force la main sur la réforme fiscale. A la demande d'Augustin Bonrepaux, ancien président de la commission des finances de l'Assemblée, les commissaires socialistes, dont il est le porte-parole, doivent se réunir le 28 juin, de sorte que le coup d'envoi du débat fiscal n'attende pas la fin de l'été. « L'idée de cette réunion, c'est que le gouvernement n'annonce pas des choses sans que nous n'y soyons associés », a expliqué M. Bonrepaux au *Monde*.

Dès à présent, les commissaires socialistes ont commencé à prendre leurs marques. Au cours des dernières semaines, ils ont consulté de nombreux experts et des syndicalistes sur la réforme de

la fiscalité directe des ménages, qui constituera le principal volet de la réforme fiscale de 2001. De son côté, le groupe fiscalité de la commission économique du PS multiplie actuellement les réunions pour se forger ses propres convictions. Après avoir concentré sa réflexion sur le problème des « trappes à pauvreté » – c'est-à-dire les effets de seuil dans le système des prestations et dans le système fiscal qui freinent le retour au travail –, il devrait se pencher plus spécifiquement sur l'impôt sur le revenu, et enfin étudier d'autres mesures qu'il pourrait recommander, portant par exemple sur la TVA ou d'autres contributions indirectes.

Si beaucoup souhaitent que la procédure s'accélère, c'est aussi que le débat s'annonce, cette an-

née, particulièrement délicat. Faudra-t-il que la réforme fiscale de 2001 porte en priorité sur ce problème des « trappes à pauvreté », et donc sur le bas du barème de l'impôt sur le revenu, ou le haut du barème doit-il être aussi retouché ? Faut-il concevoir cette réforme dans un souci de justice fiscale ou faut-il aussi prendre en compte les risques de « délocalisation » des contribuables ? Comme en témoigne la confrontation organisée par *Le Monde* (lire ci-dessous) entre Jean-Paul Bacquet (Puy-de-Dôme) et Eric Besson (Drôme), tous deux élus députés pour la première fois en 1997, ces questions font fortement débat au sein même du PS. Et, visiblement, chacun est pressé d'en découdre.

V. Ma. et L. M.

Jean-Paul Bacquet et Eric Besson, députés socialistes

### « Quand la gauche diminue l'impôt, c'est au profit de l'emploi » – « Il appartient à la gauche de défendre l'impôt »

« Le gouvernement a fait, depuis près d'un an, de la baisse des impôts une des priorités de sa politique économique. Souscrivez-vous à cette inflexion ?

– Jean-Paul Bacquet : Je ne dirai pas les choses de la sorte. La gauche a gagné les élections en 1997 en affichant une priorité, celle de la lutte pour l'emploi. Or, depuis trois ans, nous nous y sommes tenus. Nous avons engagé une politique économique qui, au travers de la diminution des déficits, de la réduction de la dette ou des baisses d'impôt, visait à respecter cet engagement. Je ne vois donc pas l'inflexion dont vous parlez. Nous avons défini une nouvelle philosophie de la loi fiscale en faveur de la création d'emplois, et nous devons nous y tenir.

– Eric Besson : Je suis d'accord avec une bonne partie de ce constat. Depuis 1997, nous avons engagé une politique intelligente en faveur de la croissance, de l'investissement et de l'emploi, et elle porte indéniablement ses fruits. J'ai une nuance à apporter, qui concerne la question de l'impôt, car il y a autour d'elle une vraie bataille idéologique que la gauche, à mon sens, aborde sur la défensive. Nous avons en effet engrangé des recettes fiscales supplémentaires grâce à la croissance – ce qui a conduit mécaniquement à une hausse des prélèvements obligatoires –, mais nous n'avons pas su expliquer au pays qu'il s'agissait d'une bonne nouvelle. La droite a donc cherché à en tirer profit, notamment Alain Madelin avec sa formule honteuse « Rendez l'argent ! ». Je crains que nous ne soyons pas sortis de ce débat. Disant cela, je

n'affirme pas qu'une politique fiscale de gauche est une politique de hausse des impôts et qu'une politique de baisse doit être, dans notre camp, jugée comme suspecte. Il reste que, si nous disposons d'une marge de manœuvre, nous devons légitimement avoir un débat sur son utilisation.

– Vous n'avez donc pas, l'un et l'autre, le même enthousiasme pour les baisses d'impôt...

– J.-P. B. : Nous partageons la même culture politique et nous avons le même objectif – l'emploi –, mais c'est vrai que, moi, j'en ai franchement assez de ce cliché selon lequel la gauche lève l'impôt et gère à guichet ouvert. Nous pouvons avoir une tout autre ambition : celle de baisser l'impôt tout en défendant sa progressivité. C'est d'ailleurs cela qui nous distingue de la droite. Celle-ci veut moins d'impôt – ce que, d'ailleurs, en pratique, elle n'a pas mis en œuvre – et moins d'Etat. Nous, nous voulons moins d'impôt, mais avec un Etat fort et régulateur. Observez d'ailleurs les baisses d'impôt qui ont été mises en œuvre : qu'il s'agisse de la TVA, ou encore

de la taxe d'habitation, – un prélèvement parmi les plus injustes –, il s'agit clairement de réformes de gauche. Quand la gauche diminue l'impôt, c'est au profit de l'emploi.

– E. B. : D'accord... Mais il appartient tout de même à la gauche de défendre l'impôt, pour plusieurs raisons. La première, c'est que nous devons veiller à ce que les grands services publics, comme ceux de l'éducation, de la santé ou de la justice, disposent des moyens nécessaires pour assurer leurs missions. En second lieu, nous ne devons pas oublier le fameux article de la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen selon lequel la charge commune doit être répartie en fonction des facultés contributives de chacun. C'est un vieux principe républicain, auquel on ne doit surtout pas toucher.

» Vous vous souvenez qu'à la fin des années 80 on avait beaucoup parlé d'un creusement des inégalités de revenus et de patrimoine, et on a souvent dit que la gauche en avait pâti lors des élections législatives de 1993. Il faut donc que nous soyons plus que jamais vigilants, car la nouvelle économie qui émerge pourrait avoir un impact fortement inégalitaire si nous n'y prenons pas garde. Ce souci doit guider nos choix, à l'approche des arbitrages pour la loi de finances de 2001, quand nous engagerons le débat autour de l'impôt sur le revenu et autour de ce que l'on appelle les « trappes à pauvreté ». J'observe d'ailleurs que Jean-Paul Bacquet se dit, comme moi, attaché à la redistribution et je m'en réjouis.

– Concrètement, êtes-vous favorable à une baisse des taux

supérieurs de l'impôt sur le revenu ?

– J.-P. B. : Personnellement, je préférerais que l'on diminue les tranches basses du barème plutôt que les hautes.

– E. B. : Je suis clairement hostile à la baisse du taux marginal de l'impôt sur le revenu. Ce n'est pas notre priorité. Toutes les études dont nous disposons établissent que le système fiscal français ne devient pénalisant que pour des trop hauts revenus, au-delà d'1 million de francs. Cela nous donne une indication sur le type de contribuables qui seraient les bénéficiaires d'une telle réforme.

– Ne redoutez-vous donc pas les délocalisations fiscales dont on parle tant actuellement ?

– J.-P. B. : C'est un débat purement journalistique. Nous ne l'avons jamais eu au sein du PS.

– Le ministère des finances a alimenté ce débat en publiant une note sur le sujet...

– E. B. : Quoi qu'il en soit, le grand intérêt de cette note, c'est qu'elle a dégonflé un mythe, celui de la fuite colossale des cerveaux qui affecterait la France.

– J.-P. B. : Tout à fait...

– E. B. : Je me souviens d'une époque où l'on regretait que les cadres français ne se délocalisent pas assez... Aujourd'hui, on est tombé dans l'excès inverse. La note de Bercy relativise ce phénomène. Ce qui est vrai, c'est que quelques grands groupes mettent aujourd'hui en concurrence les systèmes de fiscalité et de couverture sociale de différents pays. Ramenons donc le problème des délocalisations à sa juste proportion.

de la taxe d'habitation, – un prélèvement parmi les plus injustes –, il s'agit clairement de réformes de gauche. Quand la gauche diminue l'impôt, c'est au profit de l'emploi.

– E. B. : D'accord... Mais il appartient tout de même à la gauche de défendre l'impôt, pour plusieurs raisons. La première, c'est que nous devons veiller à ce que les grands services publics, comme ceux de l'éducation, de la santé ou de la justice, disposent des moyens nécessaires pour assurer leurs missions. En second lieu, nous ne devons pas oublier le fameux article de la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen selon lequel la charge commune doit être répartie en fonction des facultés contributives de chacun. C'est un vieux principe républicain, auquel on ne doit surtout pas toucher.

» Vous vous souvenez qu'à la fin des années 80 on avait beaucoup parlé d'un creusement des inégalités de revenus et de patrimoine, et on a souvent dit que la gauche en avait pâti lors des élections législatives de 1993. Il faut donc que nous soyons plus que jamais vigilants, car la nouvelle économie qui émerge pourrait avoir un impact fortement inégalitaire si nous n'y prenons pas garde. Ce souci doit guider nos choix, à l'approche des arbitrages pour la loi de finances de 2001, quand nous engagerons le débat autour de l'impôt sur le revenu et autour de ce que l'on appelle les « trappes à pauvreté ». J'observe d'ailleurs que Jean-Paul Bacquet se dit, comme moi, attaché à la redistribution et je m'en réjouis.

– Concrètement, êtes-vous favorable à une baisse des taux

supérieurs de l'impôt sur le revenu ?

– J.-P. B. : Personnellement, je préférerais que l'on diminue les tranches basses du barème plutôt que les hautes.

– E. B. : Je suis clairement hostile à la baisse du taux marginal de l'impôt sur le revenu. Ce n'est pas notre priorité. Toutes les études dont nous disposons établissent que le système fiscal français ne devient pénalisant que pour des trop hauts revenus, au-delà d'1 million de francs. Cela nous donne une indication sur le type de contribuables qui seraient les bénéficiaires d'une telle réforme.

– Ne redoutez-vous donc pas les délocalisations fiscales dont on parle tant actuellement ?

– J.-P. B. : C'est un débat purement journalistique. Nous ne l'avons jamais eu au sein du PS.

– Le ministère des finances a alimenté ce débat en publiant une note sur le sujet...

– E. B. : Quoi qu'il en soit, le grand intérêt de cette note, c'est qu'elle a dégonflé un mythe, celui de la fuite colossale des cerveaux qui affecterait la France.

– J.-P. B. : Tout à fait...

– E. B. : Je me souviens d'une époque où l'on regretait que les cadres français ne se délocalisent pas assez... Aujourd'hui, on est tombé dans l'excès inverse. La note de Bercy relativise ce phénomène. Ce qui est vrai, c'est que quelques grands groupes mettent aujourd'hui en concurrence les systèmes de fiscalité et de couverture sociale de différents pays. Ramenons donc le problème des délocalisations à sa juste proportion.

l'ensemble de la législature. Avec pour principe général : moins d'impôt, plus d'emploi. Et pour objectif la pacification fiscale, qui doit permettre de ne pas opposer les classes moyennes et les catégories les plus faibles de la population.

– E. B. : Je ne suis pas partisan d'une réforme fondamentale de l'impôt sur le revenu. A mon avis, il y a un seul débat intéressant : celui des trappes à pauvreté et de l'incitation au travail – débat qui concerne le bas du barème de l'impôt sur le revenu. Techniquement, ce débat est parfaitement légitime : le système de fiscalité et de couverture sociale française n'est pas assez incitatif pour celui qui passe du chômage au travail ; mais, politiquement, il est mal posé. On parle d'une insuffisante incitation au travail, alors qu'on devrait parler d'une injustice fiscale pour les plus bas salaires. On tire donc des conclusions politiques fausses d'un constat incontestable. En conséquence, la gauche débat de l'impôt négatif, ce qui ne laisse pas de me surprendre. La gauche a autre chose à concevoir que d'adapter les idées du très libéral Milton Friedman plus de trente ans après qu'il les a exprimées !

– J.-P. B. : C'est une très belle démonstration théorique, mais, pour les gens qui sont concernés, faudrait-il ne rien faire ? Je suis, pour ma part, partisan qu'on revoise les effets de seuil qui freinent le retour à l'emploi. »

Propos recueillis par Virginie Malingre et Laurent Mauduit

ÉRIC BESSON

D'autant que je ne pense pas que ce soit la vocation de la gauche de se préoccuper principalement des catégories de personnes concernées par ce sujet.

– J.-P. B. : Il faut aborder ce sujet à l'échelle européenne, et pas hexagonale.

– E. B. : Il y a une vraie nécessité d'harmonisation européenne, mais il y a un moment où il faut cesser d'en parler. Je ne vois pas comment on peut éviter l'heure de vérité, c'est-à-dire une confrontation directe avec nos partenaires, qui, eux, ne veulent pas de l'harmonisation. Quitte à provoquer une crise, il appartient à la France d'obliger ses partenaires à dire quel modèle de cohésion sociale ils envisagent pour l'avenir.

– Soit, mais la gauche a quand même des décisions fiscales à prendre dans les semaines qui viennent... ?

– J.-P. B. : Il faut garder le principe d'un impôt progressif et redistributif, comme aujourd'hui. Cela dit, il ne faut pas se limiter à l'impôt sur le revenu. De manière plus générale, il faut raisonner sur

### « Brainstorming » à Bercy et au PS autour de l'« impôt négatif »

POUR 2001, seul le cap est connu depuis longtemps : le gouvernement s'est engagé à réformer les impôts directs et, notamment, l'impôt sur le revenu. Bercy, alors dirigé par Dominique Strauss-Kahn, l'avait fait savoir dès l'été dernier (*Le Monde* du 28 août 1999). Christian Sautter puis Laurent Fabius, qui lui ont succédé, ont confirmé ces orientations. Derrière cette continuité de façade, cependant, le discours a évolué. A l'automne 1999, on parlait essentiellement de l'impôt sur le revenu, et la question de son taux marginal était celle qui était le plus à l'ordre du jour. Aujourd'hui, c'est la lutte contre les « trappes à pauvreté » – ces zones de revenus où la couverture sociale et la fiscalité peuvent ne pas inciter un chômeur à reprendre son travail – qui est au cœur de la réflexion. Il faut dire que la question de la baisse de l'impôt sur le revenu, et plus encore de son taux marginal, divise très fortement la majorité.

C'est donc dans ce contexte que les équipes de M. Fabius réfléchissent à ce qu'elles mettront dans le projet de loi de finances pour 2001, qui sera présenté à l'automne. Pour l'instant, rien n'est arbitré. Le sujet est compliqué. La croissance a beau être au rendez-vous, les marges de manœuvre de l'Etat ne sont pas illimitées. D'autant que les précédents budgets contiennent des mesures dont la montée en charge limite les possibilités en 2001 : la baisse de la TVA d'un point, effective depuis le

1<sup>er</sup> avril, ou la suite du plan d'allègement de la taxe professionnelle, notamment, représentent déjà de nouvelles baisses d'impôt de l'ordre de 30 milliards de francs en 2001. Le programme pluriannuel de finances publiques que la France a déposé à Bruxelles pour la période 2001-2003 prévoit que les impôts baisseront sur ces années à un rythme de 40 milliards de francs par an.

MARGES DE MANŒUVRE LIMITÉES

A moins, donc, que la croissance ne soit plus importante que prévu, et les recettes de l'Etat plus abondantes, le gouvernement dispose donc, en théorie, d'une dizaine de milliards de francs pour de nouvelles baisses d'impôt. Des économies supplémentaires pourraient également lui permettre de dégager de nouveaux moyens. Cependant, l'objectif de progression des dépenses pour 2001 (0,3 %) sera déjà difficile à respecter, compte tenu, notamment, de la hausse des taux d'intérêt, d'autant que Lionel Jospin a annoncé, à l'occasion de

la conférence de la famille (*Le Monde* du 16 juin), une série de mesures concernant l'allocation logement, dont la montée en puissance viendra gonfler les dépenses dès 2001 et devrait coûter en année pleine 10,5 milliards de francs.

Le gouvernement réfléchit donc à des mesures qui s'étaleraient dans le temps, notamment en ce qui concerne la lutte contre les « trappes à pauvreté ». Les corrections les plus évidentes à apporter au système actuel ont déjà été engagées : la perte de l'allocation logement pour un chômeur qui retrouve un emploi sera beaucoup plus progressive qu'elle ne l'était ; de même, le retour à l'emploi sera moins rapidement pénalisant en matière de taxe d'habitation. En conséquence, si le gouvernement veut faire plus dans ce domaine, il lui faut réfléchir à une réforme plus structurelle et plus chère – celle de l'« impôt négatif », c'est-à-dire un système d'allocation qui rémunère ceux qui travaillent.

« Sur le plan de la simplicité, l'impôt négatif n'est pas du tout bi-

bliques », commente un conseiller de M. Fabius. Pour que le dispositif soit cohérent, il faudrait, en effet, qu'il prenne en compte les conditions de revenus du foyer fiscal ; mais, dans ce cas, il serait déterminé à partir de la déclaration des revenus, établie au regard des rentrées de l'année précédente. Ce décalage d'un an limiterait donc l'efficacité de l'« impôt négatif » en termes de retour à l'emploi. Et si ce dispositif était calculé en ne prenant que faiblement en compte des éléments de la situation personnelle des contribuables, il pourrait paraître injuste. « Que doit-on faire pour la femme d'un cadre supérieur qui décide de reprendre le travail ? », s'interroge-t-on à Bercy.

DIMINUER LES PRÉLÈVEMENTS

Qui plus est, l'« impôt négatif », en comptabilité publique, s'assimilerait à une dépense et non pas à une baisse d'impôt. Il serait donc sans effet sur le fameux taux de prélèvements obligatoires (impôts divers et cotisations sociales rap-

portés au produit intérieur brut) que les instances internationales, comme l'OCDE, utilisent pour comparer le niveau de prélèvements d'un pays à l'autre. On pourrait, toutefois, décider que l'« impôt négatif » prenne la forme d'une baisse du barème de l'impôt sur le revenu, pour la moitié des contribuables qui y sont assujettis. Ce qui viendrait diminuer le taux de prélèvements obligatoires.

« Même si on est convaincu des vertus de l'impôt négatif, ce n'est pas évident de passer à l'acte », conclut-on à Bercy, où l'on réfléchit aussi aux autres prélèvements directs : CSG, cotisations sociales. Au Parti socialiste, les experts travaillent, eux aussi, dans cette même direction. La controverse ancienne sur le haut du barème de l'impôt sur le revenu est-elle pour autant terminée ? Pour l'heure, les députés socialistes n'ont reçu de M. Fabius aucune assurance qui puisse le suggérer.

V. Ma. et L. M.

professionpolitique.com

TOUT SUR LES  
CABINETS MINISTÉRIELS,  
LES ÉLUS,  
L'ADMINISTRATION  
EN  
35 000 BIOGRAPHIES

professionpolitique.com

# Charles Pasqua décide de « mettre en sommeil » le parti qu'il a créé avec Philippe de Villiers

Sept mois après son congrès constitutif, le RPF plonge dans la crise

La réunion, prévue samedi 24 juin, à Paris, du conseil national du RPF a été reportée sine die par le président du mouvement, Charles Pasqua.

Celui-ci reproche vivement à son vice-président, Philippe de Villiers, avec lequel il s'était allié aux élections européennes de juin 1999, d'entretenir

des « conflits irresponsables ». Avec 13 % des suffrages, la liste souverainiste Pasqua-Villiers était arrivée, il y a un an, en tête de la droite.

**D'AUTORITÉ**, Charles Pasqua a annulé, jeudi 22 juin, la première réunion, prévue samedi, de quelque cinq cents membres du conseil national du Rassemblement pour la France (RPF), qu'il avait fondé, en 1999, peu après le succès de la liste qu'il conduisait aux élections européennes avec Philippe de Villiers. Avec la même autorité, il avait tenté, le 13 mai – date-symbole, s'il en est pour un gaulliste –, de se faire octroyer, par le biais d'un référendum interne, les pleins pouvoirs à la tête du mouvement, du moins le temps de sa campagne pour l'élection présidentielle, prévue en 2002.

Entre ces deux dates, le président et le vice-président du RPF ne se sont pas parlé. Les amis du second avaient bloqué, par voie de justice, l'initiative du premier. Mardi 20 juin, cependant, la réunion d'un bureau national (provisoire) donnait tous les signes d'apaisement nécessaires : ressoudés, momentanément, par leur opposition à la réduction de la durée du mandat présidentiel, les deux hommes étaient même tombés d'accord sur la présentation d'une liste commune pour l'élection de candidats à un comité directeur, qui, lui-même, désignerait ultérieurement en son sein un nouveau bureau pour trois ans.

Tous les étages de la fusée semblaient donc enfin en place, quand, le lendemain de cet accord

a minima, le député de Vendée réitéra ses attaques contre le secrétaire général du RPF, Jean-Jacques Guillet, député des Hauts-de-Seine. Evoquant la perquisition effectuée, le 9 juin, au domicile de ce dernier, en marge de l'affaire Elf, (*lire ci-dessous*), M. de Villiers affirmait, dans un entretien publié, jeudi 22 juin, par *La Croix*: « Je souhaite et j'exige que le RPF soit exemplaire dans le respect des deniers publics et du droit. Et je ne crois pas que l'actuel secrétaire général soit l'homme de la situation. » M. Guillet n'était donc plus condamné pour son extrême dévouement vis-à-vis de M. Pasqua, mais plutôt pour n'être pas forcément « exemplaire dans le respect des deniers publics ».

Dans le contexte des « affaires », ce morceau de phrase a été jugé inacceptable. Le 20 juin au soir, de retour d'une réunion publique à Béziers, M. Pasqua confiait d'ailleurs avec satisfaction que M. Guillet lui était « fidèle et loyal ». Aussi, sa réaction fut-elle la plus vive, jeudi, à la lecture de *La Croix*: « A un moment où la défense de l'intérêt national doit être au premier rang des préoccupations du RPF, le président Charles Pasqua constate avec regret la volonté affichée par certains de poursuivre les conflits irresponsables et hors de propos (...). Il est donc décidé de reporter la réunion du conseil national qui devait se tenir à Paris le samedi 24 juin. »

Interrogé par *Le Monde*, M. Pas-

## Le domicile de Jean-Jacques Guillet perquisitionné

Les juges en charge de l'instruction de l'affaire Elf, Laurence Vichnievsky et Renaud Van Ruymbeke, ont fait une perquisition, le 9 juin, au domicile du secrétaire général du RPF, Jean-Jacques Guillet, à Meudon, dans les Hauts-de-Seine, et interrogé son épouse. Les interrogations des magistrats semblent porter sur le financement d'un journal, cofondé en 1987 par M. Guillet et dirigé par lui jusqu'en 1991, *Le Quotidien du maire*.

Les juges cherchent à préciser l'origine de sommes venant de Suisse au profit de deux sociétés éditrices du journal. L'une d'entre elles aurait bénéficié, en 1992, de deux versements de 3 millions et 6,4 millions de francs, en provenance d'un compte bancaire suisse sur lequel ont transité plusieurs commissions versées par le groupe Elf. Dans le cadre d'une autre procédure, l'ayant droit de ce compte, André Guelfi, avait expliqué qu'en investissant dans le journal il espérait « réaliser une très belle opération financière » (*Le Monde* du 16 juin).

## Le divorce était inscrit dans le contrat de mariage

**TOUT RÉCEMMENT**, Charles Pasqua n'avait pu en retenir l'aveu : « J'ai eu tort de créer un parti politique » (*Le Monde* du 6 juin). Pourtant, officiellement constitué au len-

### RÉCIT

Le mouvement n'est jamais parvenu à dépasser ses ambiguïtés

demain des élections européennes du 13 juin 1999, le Rassemblement pour la France seconde manière n'aura véritablement existé... que sur le papier. Pendant un an, jour après jour, d'abord à la base, puis au sommet, la courte vie du RPF a été rythmée par la rivalité entre le président et son vice-président, Philippe de Villiers, sur fond de désaccord sur la stratégie politique. « Puisque Villiers parle de villiéristes et de pasquais, c'est donc qu'il existe une organisation parallèle au sein du mouvement », commentait

récemment l'ancien ministre de l'intérieur.

Dès l'origine, l'alliance entre les deux hommes est marquée par l'ambiguïté. C'est la logique des élections européennes, où ils avaient l'un et l'autre l'intention de représenter le courant des eurosceptiques, qui les conduisit à se rapprocher. Le 1<sup>er</sup> janvier 1999, au lendemain de la naissance de l'euro, M. Pasqua rompt avec le RPR en annonçant son intention de conduire sa propre liste. M. de Villiers, qui convoite d'abord les décombres de l'extrême droite, l'applaudit aussitôt, tout en marquant son absolu désaccord avec l'ambition affichée par M. Pasqua d'entraîner derrière lui les « souverainistes » de gauche comme de droite.

### LIGNES ANTAGONISTES

En dépit de tous ses efforts, M. Pasqua ne parvient cependant pas à attirer les « républicains de l'autre rive », au premier rang desquels les chevènementistes. Le tête-

à-tête avec M. de Villiers s'impose donc à lui. Leur liste commune, annoncée, le 9 avril, devance, avec 13,05 % des voix, le 13 juin, celle de Nicolas Sarkozy et d'Alain Madelin. Au soir du scrutin, M. de Villiers est le plus pressé d'annoncer la naissance du RPF. M. Pasqua ne cache pas ses hésitations, conscient qu'il est de ce que son alliance avec le député de Vendée limite son champ politique. « J'espère que nous ne ratisserons pas uniquement à droite », résume-t-il.

Cette ambiguïté initiale empêchera en réalité le RPF de jamais exister réellement. Le congrès fondateur du nouveau parti, qui se tient les 20 et 21 novembre, consacre à la fois l'affrontement de deux lignes politiques antagonistes, et la prédominance évidente des partisans d'un ancrage résolument à droite sur les tenants d'un souverainisme transcendant. Surtout, les proches de M. Pasqua sont eux-mêmes divisés, certains, tels l'ancien préfet Jean-Charles Marchiani, rejoignant les « droitistes » du député de Vendée.

L'élection législative partielle du 20<sup>e</sup> arrondissement, où concourt le RPF Jean-Louis Arajol, illustre la tension entre les deux camps. Faute de pouvoir se mettre d'accord, le bureau politique du RPF ne donne aucune consigne de vote au second tour. L'élection des responsables départementaux, qui a lieu dans la foulée, donne parfois lieu à de véritables batailles rangées, comme dans l'Hérault, où l'on en vient aux mains entre villiéristes et pasquais. Au terme du processus, les villiéristes l'emportent dans 57 fédérations sur 94. En mars 2000, M. Pasqua refuse le poste de porte-parole adjoint au villiériste Thierry de La Perrière.

Le déjeuner avec Jacques Chirac accepté par Charles Pasqua, le 12 avril, est une nouvelle alerte. M. de Villiers, qui n'était pas averti, soupçonne M. Pasqua d'être prêt à quelque faiblesse vis-à-vis du chef de l'Etat. Le 6 mai, le président du RPF récidive en déjeunant avec Philippe Séguin. Cette fois, la pilule ne passe pas, y compris auprès de William Abitbol, qui fut longtemps le bras droit de M. Pasqua : « Vous avez tué le RPF ! », lui lance M. Abitbol. Isolé, M. Pasqua tente alors de reprendre les commandes du parti en demandant par référendum aux militants de lui confier, en quelque sorte, les pleins pouvoirs. C'en est trop pour M. de Villiers, qui saisit la justice de ce qu'il estime être une violation des statuts.

Cécile Chambraud

# Philippe Séguin veut imposer un code d'éthique à ses alliés parisiens

Les mis en examen seront très surveillés

**MAINS PROPRES** sur la ville. Le candidat officiel de la droite parisienne aux municipales de mars 2001, Philippe Séguin (RPR), a organisé, jeudi 22 juin, un point de presse très solennel pour présenter le « code de déontologie » applicable aux élus parisiens, qu'il vient de soumettre à ces alliés de l'UDF et de Démocratie libérale (DL). Alors que la droite parisienne est empêtrée dans l'affaire des « faux électeurs », le député des Vosges tente de transformer ce handicap collectif en avantage personnel. Partisan « de la tolérance zéro en matière de morale publique », il lance, du même coup, une pierre dans le jardin des socialistes, embarassés par la mise en examen de Jean-Marie Le Guen. Le petit traité « d'éthique collective » en quinze articles concocté par M. Séguin sera « soumis à la signature de tous ceux et celles qui seront candidats sur [ses] listes ». S'il est élu maire de Paris, il l'appliquera, ensuite, au fonctionnement du Conseil de Paris.

Création d'une « commission de déontologie », déclaration de patrimoine obligatoire, contrôle strict et transparence sur les moyens « en personnel et en matériel » mis à la disposition des élus, baisse de 20 % du « train de vie » de la Ville, « strict respect », enfin, « du principe de neutralité des fonctionnaires » : les engagements auxquels les alliés de M. Séguin sont sommés de souscrire dessinent, en creux, un véritable réquisitoire contre la gestion actuelle – et passée – de Paris.

Avec Jean Tiberi, la guerre est désormais déclarée. « Nous ne changerons pas d'équipe entre les deux tours » a répété, jeudi, M. Séguin. Désormais, les dissidents seront des adversaires comme les autres. » La

réponse du maire de Paris ne s'est pas fait attendre : « *Le point de non retour est franchi, je ne passerai d'accord avec personne, maintenant* », a-t-il redit dans un entretien au *Figaro*, le 23 juin.

### CORDON SANITAIRE

Le député des Vosges tisse, par ailleurs, un cordon sanitaire entre lui et le « clan » Dominati – Jacques, le père, premier adjoint de M. Tiberi, Laurent et Philippe, les fils, leurs alliés (DL) dans le centre de Paris, tous mis en examen, il y a un mois, dans l'affaire des « faux électeurs » du 3<sup>e</sup> arrondissement. Une manière de neutraliser, définitivement, les prétentions de DL dans la capitale. « Tout élu au Conseil de Paris mis en cause par la justice est immédiatement suspendu des fonctions exécutives qu'il exerce », stipule l'article 3 du nouveau « code Séguin ». Faut-il en conclure que le candidat du RPR ne prendra aucun mis en examen sur ses listes ? A cette question, le député des Vosges, qui croit « à la présomption d'innocence » et refuse de « condamner à l'avance », s'énervé. Il procédera « au cas par cas » et puis, suggère-t-il, « les premiers à devoir se poser la question sont les partis » des candidats en question.

M. Séguin pour qui, « aujourd'hui, la gauche a gagné Paris », a choisi faire cavalier seul, au risque d'un isolement temporaire. Sur le diagnostic, au moins, un sondage Sofres pour le *Figaro Magazine* (daté 24 juin) lui donne raison : il présente la gauche victorieuse dans cinq arrondissements-clé en mars 2001.

Christine Garin

Jean-Louis Saux

## Désormais,

## je peux acheter ou

## vendre mes actions

## tout en achetant

## des tomates et

## des concombres

**vizzavi**  
La vie s'annonce fluide

**sacem**  
La musique, toute la musique

### Assemblée Générale de la SACEM

(SOCIÉTÉ DES AUTEURS, COMPOSITEURS ET ÉDITEURS DE MUSIQUE)

L'Assemblée générale de la SACEM s'est réunie le 13 juin 2000, sous la présidence de M. Gérard DAVOUST. Elle a approuvé le rapport d'activité de la société, à l'unanimité moins 3 voix et 2 abstentions, présenté par le Président du Directoire-Gérant, M. Jean-Loup TOURNIER.

Elle a également décidé d'adopter une résolution demandant réparation des propos calomnieux tenus sur la SACEM à l'Assemblée Nationale et au Sénat. Cette résolution a été votée à l'unanimité moins 5 voix et 7 abstentions.

Enfin, l'Assemblée générale a renouvelé le tiers des mandats d'administrateurs de la SACEM et **A APPROUVE LES MODIFICATIONS STATUTAIRES ET RÉGLEMENTAIRES QUI LUI ÉTAIENT PROPOSÉES PAR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION.**

Le Conseil d'administration est ainsi constitué pour 2000-2001 :

Président	Gérard DAVOUST	éditeur
Vice-Présidents	Ariette TABART Laurent PETITGIRARD Pierre HENRY	auteur compositeur éditeur
Trésorier	Jo MOUTET	compositeur
Trésorier Adjoint	Alain GORAGUER	compositeur
Secrétaire Général	Michel RIVGAUCHE	auteur
Secrétaire Général Adjoint	Sylvain LEBEL	auteur
Administrateurs :	Jean-Pierre SPIERO (auteur-réalisateur), Jacques DEMARNY, Jean DREJAC, Etienne RODA-GIL (auteurs) Jack DIEVAL, Georges JOUVIN, Jean-Claude PETIT (compositeurs) Max AMPHOUX, René BOYER, François LEDUC, Marie-Ange MULTRIER-FORTIN (éditeurs)	

En 1999, les recettes de la SACEM ont **augmenté de 3,9 %** par rapport à 1998, pour atteindre 3,689 milliards de francs. Les charges se sont élevées à **15,6 %** des droits encaissés, pourcentage le plus bas jamais atteint. La SACEM a réparti 3,024 milliards de Francs (+ **4,7 % par rapport à 1998**) à plus de 80 000 créateurs et éditeurs de musique.

# Deux ex-dirigeants du « Canal historique » donnent leur version du conflit corse

François Santoni et Jean-Michel Rossi racontent les années 1991-1996

Dans un livre d'entretiens qui paraît vendredi 23 juin, deux anciens dirigeants de l'ex-FLNC-canal historique, François Santoni et Jean-Michel

Rossi, donnent leur version de la période du conflit en Corse où ils étaient en première ligne. Ils livrent leur récit des discussions avec les gou-

vernements successifs de 1991 à 1996, de gauche d'abord, puis de droite avant et après l'élection présidentielle de 1995.

**DIRIGEANTS** majeurs de la Cuncolta nazionalista, tel était le statut de François Santoni et Jean-Michel Rossi, animateurs du principal mouvement politique nationaliste corse et vitrine légale de leur bras armé, le FLNC-canal historique. En septembre 1998, après l'assassinat du préfet Claude Erignac, le secrétaire national du mouvement pour la Corse-du-Sud et le rédacteur en chef de l'hebdomadaire *U Ribombu* avaient donné leur démission du mouvement nationaliste corse pour dénoncer son « *jusqu'au-boutisme* ». M. Santoni rêvait alors, avec ses amis, d'engager le

nationalisme corse vers une évolution pacifique; mais la prison et les condamnations ont rattrapé un temps ces projets politiques. L'heure est donc pour le moment aux confessions, dans *Pour solde de tout compte*, qui paraît, vendredi 23 juin, aux éditions Denoël.

Signe des temps, les deux hommes se sont laissés interroger par un ancien journaliste chargé du dossier corse à *Libération*, Guy Benhamou, connu pour la virulence de ton de ses articles à l'égard du Canal historique et bête noire de ce dernier. L'ouvrage jette beaucoup de noms en pâture au lecteur, dresse au contraire des portraits-robots anonymes d'autres personnages. M. Santoni, témoin privilégié des négociations qui se sont tenues entre les ministres de l'intérieur Charles Pas-

qua, Jean-Louis Debré, ainsi que les conseillers du premier ministre Alain Juppé, et la mouvance nationaliste entre 1990 et 1996, apporte une pièce intéressante au puzzle de l'histoire mouvementée qui aboutit à la fameuse conférence de presse nocturne réunie à Tralonca, dans la nuit du 11 au 12 janvier 1996, quelques heures avant l'arrivée de M. Debré en Corse, en plein accord avec le président de la République, Jacques Chirac.

## MITRAILLETTE DANS LES MAINS

Les récits des rencontres sont en effet précis et détaillés. Déjeuners « au village », tête-à-tête avec M. Pasqua, rencontre avec le cabinet de M. Juppé, en décembre 1995, à l'hôtel Bristol - Maurice Gourdauld-Montagne, directeur du cabinet, et Patrick Stefanini, se-

crétaire général adjoint du RPR, sont là -, projet à l'étude de « *réinsertion sociale* » et de création de 150 emplois pour les « encagoulés »... M. Santoni avait déjà expliqué, dans *Le Monde* (21 novembre 1998), comment l'événement de Tralonca avait été organisé « *en plein accord avec les autorités* ». Il revient sur le sujet. « *Jean-Louis Debré demande avec une insistance obsessionnelle un rassemblement significatif (...), et pas vingt types dans un coin (...). Le 2 janvier, je retrouve notre chargé de mission dans un village corse et je lui remets le document [des revendications du Front] en trois exemplaires, un pour Maignon, un pour l'intérieur et un pour l'Elysée.* » L'émissaire prend la mitraillette Thomson d'un militant « *à pleines mains, pour mieux l'admirer* ». M. Santoni ne répond pas à une question essentielle, non posée : qui a décidé que ces nombreux militants seraient armés jusqu'au dents ?

Les auteurs profitent enfin de l'occasion pour commenter le dialogue engagé en décembre 1999 par Lionel Jospin. « *Reprenre le chemin de Tralonca, n'est-ce pas, quelque quatre ans après, la voie de la raison ?* », confiaient non sans malice les deux hommes au *Journal de la Corse* (daté 16-22 juin). Persuadés que, dès « *juillet 1999, le gouvernement entame des discussions exploratoires avec José Rossi par l'intermédiaire de la franc-maçonnerie* », ils dressent un portrait peu flatteur de Jean-Guy Talamoni et, surtout, de son entourage, « *dont les accointances avec l'extrême droite sont préoccupantes* ». Ainsi, pour les auteurs, « *il n'est pas sûr que les expressions [contre les « allogènes »] soient des dérapages imputables aux seuls rédacteurs des communiqués du FLNC* ». Le «  *négociateur » nationaliste de Maignon appréciera.*

Ariane Chemin

★ *Pour solde de tout compte, les nationalistes parlent*, Denoël, 250 pages, 99 F, 15,09 €.

Clarisse Fabre

## Le SMIC revalorisé de 3,2 % sans coup de pouce

**POUR** la seconde année consécutive, le gouvernement de Lionel Jospin ne donnera pas de « coup de pouce » au SMIC. La seule revalorisation légale, calculée sur l'inflation plus la moitié de la hausse du pouvoir d'achat du taux de salaire horaire, aboutira néanmoins à relever, au 1<sup>er</sup> juillet, le salaire minimum de 3,2 % au taux horaire. Sur cette base, il devrait donc passer à 7 100 francs brut par mois contre 6 881,68 francs actuellement. La réduction du temps de travail crée cependant une distinction entre les salariés rémunérés au SMIC, selon qu'ils travaillent à 35 ou 39 heures.

Malgré un mécanisme complexe de compensation mis en place par la loi sur la réduction du temps de travail, le coût horaire, en effet, n'est plus le même. Ainsi, selon des calculs effectués par la CGT, le salarié à 35 heures percevrait 123 francs de moins que son collègue à 39 heures. Ce sujet sera à l'ordre du jour, lundi 26 juin, lors de la réunion de la commission de la négociation collective qui réunit, au ministère de l'emploi, les syndicats et le patronat.

## Le Sénat modifie plusieurs dispositions de la loi sur la chasse

**LE SÉNAT** a remis en cause, jeudi 22 juin, lors de l'examen en deuxième lecture du projet de loi sur la chasse, plusieurs dispositions votées par l'Assemblée nationale. Il a, en particulier, rétabli l'ouverture de la chasse au gibier d'eau et aux oiseaux migrateurs de fin juillet au 28 février, alors que l'Assemblée ne voulait pas inscrire les périodes de chasse dans la loi et qu'un avant-projet de décret du gouvernement prévoit des dates d'ouverture au 1<sup>er</sup> septembre et de fermeture au 31 janvier avec des dérogations permettant des ouvertures dès le 10 août et de fermeture au plus tard le 20 février.

Les sénateurs ont aussi opté pour « *une suspension un jour par semaine par arrêté du préfet, sur proposition de la fédération départementale des chasseurs* », alors que l'Assemblée a fixé ce jour au mercredi. Ils ont étendu la chasse de nuit à sept départements supplémentaires, en plus des vingt et un prévus par les députés. Le RPR, l'UDF, DL et le PCF ont voté pour ce texte remanié, le PS n'a pas pris part au vote. Le texte définitif sera adopté le 28 juin à l'Assemblée.

## DÉPÊCHES

■ **NUCLÉAIRE** : Sylvia Bassot, députée (DL) de l'Orne, a déposé une proposition de loi visant à « *mettre un terme définitif à l'étude de l'enfouissement des déchets nucléaires* ». La loi Bataille du 30 décembre 1991 prévoit trois voies de recherche, dont l'enfouissement en profondeur. Devant l'hostilité des populations, le gouvernement a déjà suspendu les investigations dans les quinze sites granitiques pressentis, dont un se situe dans l'Orne.

■ **PIERCING ET TATOUAGE** : l'Assemblée nationale a refusé, jeudi 22 juin, la commission d'enquête sur les risques sanitaires liés au piercing (bijoux transperçant les oreilles, le nez, la langue, le nombril, le sexe) et au tatouage proposée par le député (RPR) de la Haute-Savoie Bernard Accoyer. La secrétaire d'Etat à la santé, Dominique Gillot, a cependant annoncé que le rapport du Conseil supérieur d'hygiène publique de France sur l'évaluation des risques sanitaires (hépatites) liés à ces pratiques serait remis le 30 juin.

■ **GAFFE** : Jacques Chirac n'a eu qu'un rire embarrassé lorsque le premier ministre canadien a affirmé, jeudi 22 juin, que le président français voulait « *se représenter* » en 2002. Interrogé sur sa propre candidature, Jean Chrétien, familier des gaffes, a répondu : « *Je suis encore relativement jeune, un peu plus jeune que mon ami Jacques, et il est en pleine santé, il veut se représenter. Son cousin [canadien] veut faire la même chose que lui.* »

■ **ADMINISTRATION** : le Parlement a définitivement adopté le projet de loi instituant une procédure de référé devant les tribunaux administratifs, analogue à celle existant en matière judiciaire. Lors d'un ultime vote à l'Assemblée nationale, la gauche a voté pour et la droite s'est abstenue.

## Accueil des gens du voyage : les communes ont dix-huit mois pour se conformer à la loi

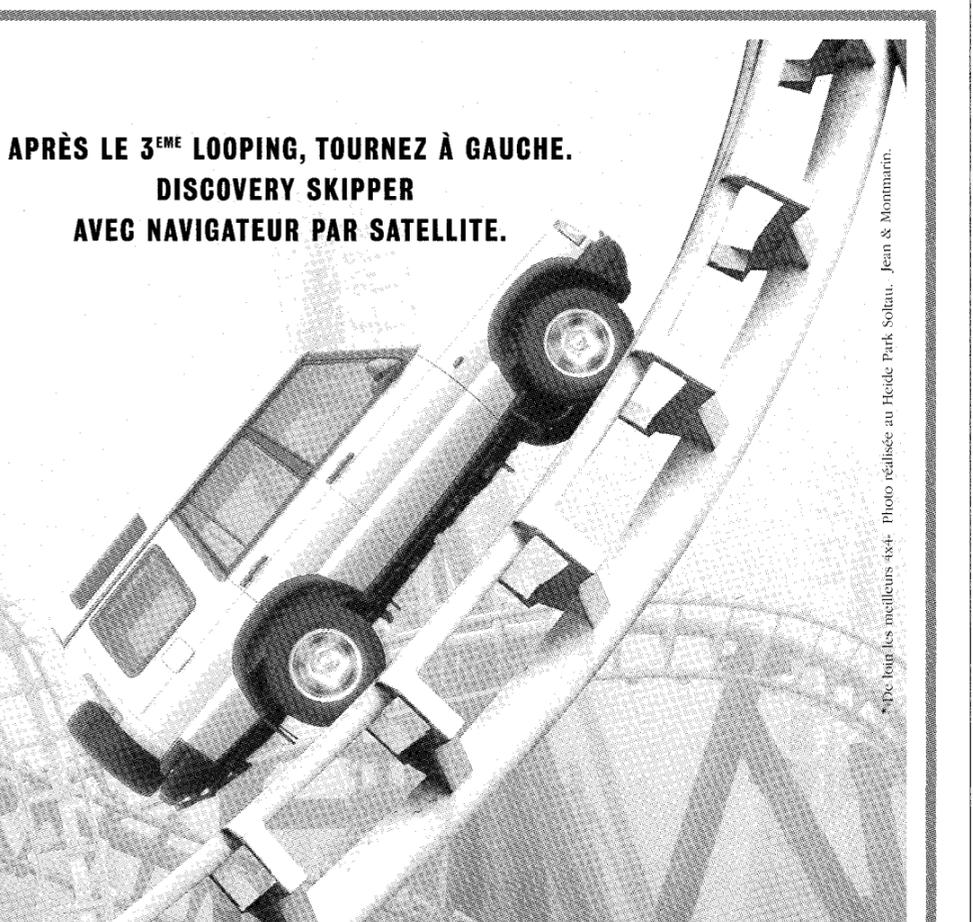
**UN MAXIMUM D'AIRES** dans un minimum de temps : tel est le slogan du projet de loi sur les gens du voyage, définitivement adopté par le Parlement, après un ultime vote des députés, jeudi 22 juin. La gauche a voté pour, la droite contre. Le texte de Louis Besson, secrétaire d'Etat au logement, vise à accélérer l'aménagement d'aires d'accueil dans les communes de plus de 5 000 habitants, instauré par la loi « Besson » de 1990. L'Etat prendra désormais à sa charge 70 % des dépenses d'investissement (contre 35 % auparavant) et prévoit des aides à l'entretien des terrains (300 000 millions de francs par an). Faute de prévoir un délai de mise en œuvre et des sanctions pour les communes réfractaires, la loi de 1990 s'est avérée insuffisante : seul un quart des communes concernées ont construit ces aires et il resterait encore 25 000 emplacements de caravanes à réaliser.

● **Schéma départemental d'accueil**. Dans un délai de dix-huit mois à compter de l'entrée en vigueur de la loi, le préfet et le président du conseil général doivent élaborer un schéma départemental d'accueil des gens du voyage - après consultation des communes concernées - qui détermine les secteurs d'implantation des aires d'accueil et les communes où celles-ci doivent être construites. Dans le cas où les gens du voyage sont employés pour des travaux

saisonniers (vendanges), le schéma doit recenser les lieux que les employeurs mettent à leur disposition, sur leur propriété ou les aires d'accueil avoisinantes. Une fois le schéma adopté, les communes ont deux ans pour se doter des aires d'accueil. Elles peuvent agir à l'échelle intercommunale.

● **Substitution du préfet**. Passés ces délais, le préfet peut désigner, seul, l'implantation des aires d'accueil et se substituer à la commune pour acquérir les terrains et faire réaliser les travaux, aux frais de la commune.

● **Pouvoirs accrus du maire**. C'est la « carotte » pour inciter les maires à respecter la loi : Raymonde Le Texier (PS), rapporteuse, a souhaité renforcer les pouvoirs de police du maire en cas d'occupation illégitime à condition, toutefois, que la commune ait prévu une aire d'accueil conformément à la loi. Le maire peut ainsi se substituer au propriétaire d'un terrain privé en cas d'atteinte à l'ordre public, après assignation conjointe des occupants et du propriétaire. Le texte rend plus efficaces les procédures d'expulsion en unifiant le contentieux (compétence du tribunal de grande instance) et en renforçant le pouvoir d'injonction du juge (jugement de référé avec expulsion immédiate).



\*De tous les meilleurs 4x4 - Photo réalisée au Hécide Park Solutat - Jean & Mommairin.

Contrat 3x3

**Discovery série limitée Skipper. A partir de 199 900<sup>F</sup>** Sur la série très limitée Skipper, disponible en 300 exemplaires, on peut perdre le nord sans pour autant perdre sa route. En plus de toute la technologie exclusive Land Rover et

d'une climatisation automatique, vous y trouverez en effet un système de navigation par satellite. Le Discovery Skipper bénéficie également de 3 ans d'entretien ou 60 000 km, 3 ans de garantie ou 100 000 km (au premier des termes échu) et 3 ans d'assistance.



THE BEST 4x4x4<sup>F</sup>

**MANIFESTATION** La Gay Pride, défilé annuel de la fierté homosexuelle, aura lieu samedi 24 juin à Paris. Son mot d'ordre est la lutte contre l'homophobie, « fléau

social ». • AVANT cette manifestation, Martine Aubry a annoncé, jeudi 22 juin, que la notion d'« *orientation sexuelle* » serait inscrite dans le projet de loi de modernisation sociale

soumis au Parlement à l'automne. Cet ajout devrait permettre de mieux lutter contre les discriminations. • LA MULTIPLICATION d'associations d'homosexuels dans les

grandes écoles et les universités témoigne de la banalisation croissante de l'homosexualité en France. Toutefois, les étudiants se heurtent encore à des réactions homophobes.

• L'ORGANISATION de la première World Pride à Rome, du 1<sup>er</sup> au 9 juillet, a donné lieu à une polémique, notamment avec le Vatican. (*Lire aussi notre éditorial page 19.*)

# Universités et grandes écoles s'ouvrent aux associations d'homosexuels

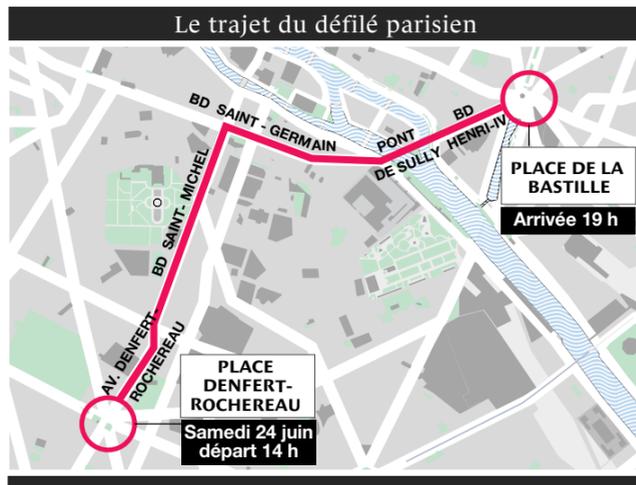
Le défilé annuel de la Gay Pride aura lieu, samedi 24 juin, sur le thème du refus de l'homophobie. Alors que la lutte contre les discriminations se renforce, l'essor des associations témoigne d'une banalisation de l'homosexualité en France

**SEUL AU MONDE.** « Seul homo de la promo ? » Alexandre, vingt-trois ans, se souvient de son arrivée à l'École centrale comme d'une période d'isolement pénible. « J'ai finalement eu l'idée de passer une petite annonce sur un site homo d'Internet, parce qu'en école d'ingénieur on fréquente beaucoup le Web. Ça disait "Elève homosexuel de Centrale recherche contact à Centrale". » Deux ou trois élèves se font connaître. Une annonce anonyme dans le journal interne de l'école, mentionnant un lieu de rencontre, lui permet d'identifier d'autres pairs. Ils sont désormais une quinzaine au Cercle gay de Centrale, qu'Alexandre a fondé il y a un an « pour épargner aux nouveaux [son] parcours du combattant ».

Depuis 1997-1998, les associations d'homosexuel(les), sous statut loi 1901, ou les groupes plus informels, fleurissent sur les campus et dans les grandes écoles : à Paris-X Nanterre (l'association s'appelle Etudiants Gayment), à Jussieu (Dégel), Orsay (HBO), Toulouse-Le Mirail (Jules et Julie), Rennes-II (Commune vision), Aix-en-Provence (Fag), Reims (Homozygotes), les étudiants homosexuels se sont regroupés, de même, côté écoles, qu'à HEC (In & Out), Sciences-po (Mousse), à l'École normale supérieure d'Ulm (Homo Normalités), à l'Institut national des télécommunications, à Centrale Paris (CG), Centrale Lyon, Centrale Lille, et à Polytechnique.

## BANALISATION DE LA QUESTION

Seul précédent, le Gage, né en 1983 à l'École normale supérieure d'Ulm. Mais ses membres ne se réunissaient qu'à l'extérieur de l'école, de crainte d'être repérés... Quinze années plus tard, les étudiants, qui voyagent davantage durant leur cursus, ont pu constater qu'aux Etats-Unis, au Canada, et dans bon nombre de pays européens (Grande-Bretagne, Allemagne, Pays-Bas, Espagne, Italie), il



n'est plus un campus qui ne soit doté de son association gay. Moins préoccupés par le sida, les étudiants ont pris conscience, avec le vote de la loi sur le Pacs, qu'il était tout à la fois nécessaire de militer contre l'homophobie et plus aisé de le faire, dans un contexte de banalisation de la question homosexuelle.

La réaction des directeurs d'établissements, comme celle des étudiants, en dit long sur le chemin parcouru dans le sens de cette banalisation, comme sur ses limites. Les étudiants gays d'HEC, qui craignaient « de se faire jeter », et avaient longuement hésité avant de fonder In & Out, en avril 1998, n'ont pas rencontré le moindre problème. L'association est domiciliée à l'école, attend son local, a été élue par les étudiants association la plus dynamique de l'année, voit ses effectifs croître régulièrement, jusqu'à atteindre une quinzaine d'adhérents cette année, « dont quelques hétéros ».

A l'Institut d'études politiques de Paris, l'association Mousse n'a que six mois d'existence, mais a obtenu aisément le statut d'association étudiante – en recueillant une centaine de signatures d'élèves en deux jours. Elle a été reconnue par la direction, a même été encouragée par certains membres du personnel. « Cela a tout de suite pris, raconte Alex, le fondateur. Nous n'avons noté aucune réaction d'hostilité visible. Il y a une culture du politiquement correct à Sciences-po ! » Commune vision, l'association de l'université de Rennes, est déjà, avec ses quarante adhérents, l'une des plus grosses du campus, de même qu'Homozygotes, à Reims, qui revendique 116 adhérents.

Tout n'est pas aussi idéal, pourtant, dans le meilleur des mondes étudiants. Les animateurs d'Homo Sorbonne, association créée à Paris-I en 1998, ont fini par baisser les bras faute d'avoir jamais obtenu de l'administration une domiciliation, un local fixe, ou même une simple salle de réunion. « Au service de la vie étudiante, on nous a dit que nous entachions le nom de la Sorbonne », se souvient, amer, Xavier Vu Van Dung. L'histoire d'Etudiants gayment, l'association de Jussieu, aurait pu être aussi courte, la présidence ne voulant entendre parler ni de domiciliation ni de local. « Question d'image, raconte Céline, en

maîtrise de lettres. C'était "Pas de ça chez nous !" » Mais l'association, qui compte aujourd'hui 60 adhérents, s'est présentée en 1997 aux élections du conseil d'administration de l'université, est arrivée troisième sur une dizaine de listes, et a finalement obtenu gain de cause.

A la table de campagne, « beaucoup de gens s'arrêtaient pour discuter, intrigués, nous témoigner parfois de la sympathie, se souvient Céline. C'est aussi là que nous avons reçu nos premières claques, nos premières réactions homophobes ». Il y en a eu d'autres, tel cet « Au four les homos ! », récemment inscrit sur le panneau d'affichage. L'association Dégel, à Jussieu, s'est vu refuser une domiciliation par l'UFR de géographie-histoire-sciences sociales « qui ne voulait pas de "ghetto de groupes marginaux" », rappelle Isabelle, en licence d'histoire. L'administration centrale de la fac a refusé elle aussi, de reconnaître une « association à part », traitant de « problèmes de vie privée ». Sa soixantaine d'adhérents se réunissent dans le local de l'Unef-ID.

**RÉAGIR CONTRE L'HOMOPHOBIE**

A l'École normale supérieure d'Ulm, Homo Normalités, créée en 1997, a bataillé une année entière avant de décrocher, pour un colloque, une salle... en travaux à la date prévue. Le colloque n'a eu lieu, en décembre 1998, que grâce à une pétition de soutien des élèves et professeurs. « La direction ne voulait pas que l'image de l'école coïncide avec celle de l'homosexualité », analyse Louis-Georges Tin, l'un des fondateurs. Les centraux et les polytechniciens n'ont, quant à eux, pas été plus loin que la création de groupes informels. « L'administration nous a fait comprendre qu'elle ne voyait pas d'utilité à ce que nous fondions une vraie association », explique Alexandre, centralien. Mais elle est consciente qu'elle ne peut pas interdire le groupe si elle veut attirer davantage d'étudiants américains... » David, vingt-trois

ans, qui ne veut pas faire carrière dans l'armée, créera à Polytechnique une association à la rentrée. Le bureau des élèves a donné son accord. « Dans ce milieu assez conservateur, j'entends régulièrement des remarques homophobes. Et je ne trouve pas très glorieux de ne pas réagir. »

Réagir à l'homophobie à coups de tracts, organiser conférences, débats, et projections de films ; faciliter les « sorties du placard », surtout, grâce à une présence associative de proximité, et grâce aux sites Internet qui permettent une prise de contact anonyme : tels sont les objectifs qu'affichent ces associations, qui se veulent ouvertes aux hétérosexuels afin de contrer les critiques sur le caractère

« PEU À PEU, ON ASSUME »

Grand, costaud, le cheveu en brosse, Laurent, qui étudie à Nanterre, raconte combien « franchir la porte de l'association » fut pour lui un « enfer » : « Quand je me suis enfin décidé à entrer, je tremblais, j'ai même renversé une table. Cette association m'a permis de me sentir normal. Sans s'en apercevoir, peu à peu, on assume. Un jour, j'ai fini par en parler à mes parents, et par me dire

que si je me réincarnais en pédé, ce serait tant mieux ! » Christian, d'HEC, se demande le plus sérieusement du monde s'il ne mentionnera pas ses activités militantes dans son CV. « Aux Etats-Unis, certains cabinets conseils ou banques d'affaires encouragent bien la création de clubs gays en leur sein, pour attirer les jeunes diplômés. Les mentalités évoluent. Irréversiblement. »

communautariste d'une telle démarche. « Le simple fait que des gens se disent homos et ne se sentent pas malheureux est d'une grande aide. Cela donne une image dédramatisée de l'existence homosexuelle, souligne Louis-Georges Tin, d'Homo Normalités. Il y a plein de non-adhérents qui se sont sentis libérés uniquement en sachant qu'une association existait. » Dans le « vase clos » d'HEC, explique Christian Bouzaid, « trois ou quatre personnes

## « A la mémoire des morts du sida »

A l'initiative de l'homme d'affaires Pierre Bergé, et de l'association Ensemble contre le sida, un appel est lancé pour la création d'un « lieu de mémoire » public et permanent « dédié à toutes les personnes décédées des suites du sida en France ». Cet appel soutenu par une quinzaine de personnalités, dont Emmanuelle Cosse, présidente d'Act-up, Yves Ferrarini, directeur de Sida info service, Christine Rouzioux, professeur à l'hôpital Necker, France Lert, et l'Inserm, Thomas Doustaly, directeur de la rédaction de Têtu...

« Vingt ans auront bientôt passé depuis le premier cas de sida à Paris. Durant cette période, l'épidémie de sida a fait plus de 35 000 morts en France. Encore aujourd'hui, chaque jour, le sida tue des hommes, des femmes et des enfants. L'oubli de tous ces morts nous est insupportable », lit-on dans l'appel. « A la veille de la Gay Pride, indique le texte, n'oublions pas non plus que la communauté homosexuelle a été particulièrement dévastée par l'épidémie de sida, avec plus de 20 000 morts depuis 1981. »

communautariste d'une telle démarche. « Le simple fait que des gens se disent homos et ne se sentent pas malheureux est d'une grande aide. Cela donne une image dédramatisée de l'existence homosexuelle, souligne Louis-Georges Tin, d'Homo Normalités. Il y a plein de non-adhérents qui se sont sentis libérés uniquement en sachant qu'une association existait. » Dans le « vase clos » d'HEC, explique Christian Bouzaid, « trois ou quatre personnes

que si je me réincarnais en pédé, ce serait tant mieux ! » Christian, d'HEC, se demande le plus sérieusement du monde s'il ne mentionnera pas ses activités militantes dans son CV. « Aux Etats-Unis, certains cabinets conseils ou banques d'affaires encouragent bien la création de clubs gays en leur sein, pour attirer les jeunes diplômés. Les mentalités évoluent. Irréversiblement. »

Pascale Krémer

# Inscrite dans la loi, la notion d'« orientation sexuelle » devrait permettre d'améliorer la lutte contre les discriminations

**C'EST** un laboratoire pharmaceutique où l'on note sur les fiches de candidats à l'embauche « Pas le profil (homosexuel) ». C'est un infirmier agressé par un patient. Ce sont des « Sale pédé ! » qui fusent. C'est un enseignant harcelé par le proviseur d'un grand lycée parisien. C'est un gendarme en poste à l'étranger qui doit rentrer immédiatement en France parce qu'il est tombé amoureux d'un autochtone. C'est un CDI refusé au dernier moment lorsque est mentionné le petit ami, plutôt que l'épouse...

Sur sa ligne d'écoute anonyme (01-48-06-42-41), pourtant encore peu connue et uniquement accessible en soirée les jours de semaine, l'association SOS Homophobie a reçu, en 1999, 45 appels liés au monde du travail (sur un ensemble de 334 appels) : des menaces et insultes, dans la majorité des cas (27), mais aussi des licenciements ou menaces de licenciement, des mutations, des non-renouvellements de contrats, que les appelants attribuaient à leur homosexualité. « L'augmentation des appels sur ce thème par rapport à l'année dernière semble confirmer l'information de l'association Aides qui signale une recrudescence des appels liés à des discriminations dans le milieu professionnel depuis environ deux ans », lit-on dans le rapport 2000 de SOS Homophobie.

## « POUR QUE LA LOI SOIT EXPLICITE »

Peu d'affaires, pourtant, sont jugées devant les prud'hommes, tant il est délicat pour les victimes d'apporter des preuves de la discrimination, de trouver des témoins, et plus encore de les convaincre de parler. La loi existe, qui réprime les refus d'embauche, les sanctions et les licenciements « en raison des mœurs » (article 225-1 du code

pénal, article 122-45 du code du travail), mais « son application est difficile », constate la présidente de SOS Homophobie, Christine LeDoaré. Aussi, dans leurs propositions de loi contre l'incitation à la haine homophobe, les associations d'homosexuels, le PS, le PCF et les Verts réclamaient également qu'apparaisse la notion d'« orientation sexuelle », dans les textes réprimant les discriminations.

Deux jours avant la Gay Pride qui dénoncera une nouvelle fois l'homophobie, Martine Aubry, la ministre de l'emploi et de la solida-

rité, semble les avoir entendus. Elle a réuni, jeudi 22 juin, neuf associations d'homosexuels et de lutte contre le sida pour annoncer qu'un amendement gouvernemental au projet de loi de modernisation sociale (présenté au conseil des ministres du 24 mai et soumis au Parlement à l'automne) étendrait cet élargissement de l'article L.122-45 du code du travail aux discriminations liées à « l'orientation sexuelle ».

En ce qui concerne le code pénal, la « discussion est ouverte » entre M<sup>me</sup> Aubry et Elisabeth Guigou,

indique-t-on dans l'entourage de la première.

« Il est de la responsabilité du gouvernement de faire en sorte que la loi soit explicite, de dire qu'il n'est pas acceptable de discriminer un homosexuel à l'embauche ou de refuser de louer un appartement à un couple homosexuel », commente Martine Aubry. Le terme « mœurs », connoté péjorativement, est en effet très inégalement compris par les tribunaux comme renvoyant à l'homosexualité. L'expression « orientation sexuelle » est d'ailleurs celle qui est retenue au

niveau de l'Union européenne, que ce soit dans le traité d'Amsterdam entré en vigueur en mai 1999 (article 13), ou dans le projet de directive sur l'égalité de traitement en matière d'emploi et de travail, directive qui devrait être adoptée sous la présidence française.

## LA CHARGE DE LA PREUVE

Dans le même amendement au projet de loi de modernisation sociale, il sera précisé qu'aucune personne ne peut se voir refuser la location d'un logement, ou un stage en entreprise, en raison de

son « orientation sexuelle ». Enfin, l'aménagement prévu de la charge de la preuve en matière de discrimination raciale bénéficiera aux homosexuels : ce ne sera plus uniquement à la victime de fournir des preuves matérielles de cette discrimination, mais également à l'employeur ou au bailleur d'apporter des preuves de non-discrimination. Christian Saout, le président d'Aides, se réjouit : « C'est un signe politique donné à la société, même si, du point de vue juridique, cela reste une matière difficile. Les patrons, les bailleurs, se diront peut-être qu'ils ne peuvent pas faire n'importe quoi. » Tout juste aurait-il souhaité que l'« orientation sexuelle » soit qualifiée de « vraie ou supposée », et insiste-t-il sur la nécessité d'un vrai programme de prévention de l'homophobie.

Pour François Vauglin, d'Homosexualité et socialisme, il s'agit d'« un affichage qui gemmera les incertitudes de la jurisprudence ». Il lui semble néanmoins qu'il « serait bon d'ouvrir les structures d'étude des discriminations, comme le 114 [numéro vert] ou le GED [groupement d'études des discriminations], aux discriminations homophobes », et surtout de donner suite aux propositions de lois de pénalisation des injures homophobes (Le Monde du 3 novembre 1999), qui restent à l'état de réflexion à la chancellerie. Il est vrai que légiférer contre l'incitation à la haine homophobe nécessiterait un délicat toilettage de la loi de 1881 sur la liberté de la presse. Au ministère de la justice, on fait valoir que d'ores et déjà, un amendement à la loi du 15 juin renforçant la présomption d'innocence autorise les associations d'homosexuels à se porter partie civile.

## La bataille de Rome pour la World Gay Pride est presque gagnée

### ROME

de notre correspondant

Désormais, cela ne fait plus de doute, la World Gay Pride aura bien lieu à Rome du 1<sup>er</sup> au 9 juillet. N'en déplaît au Vatican, qui, depuis des mois, bataille pour s'opposer à cette manifestation en pleine année du Jubilé. Mais le combat est loin d'être terminé. Après avoir tenu bon face à l'hostilité du Saint-Siège, les organisateurs n'ont pas reculé devant les réticences de la municipalité, qui, à la fin du mois de mai, a décidé de retirer son parrainage à cette manifestation internationale. « Nous sommes favorables à la Gay Pride, mais nous sommes opposés aux travestissements obscènes et à l'indécence dans le centre de la capitale », a expliqué le maire, Francesco Rutelli (gauche). Pas question d'offenser les pèlerins qui déambulent dans les rues de Rome. Donc il faut à tout prix éviter les églises et les basiliques du Jubilé. Ce qui à Rome, relève du tour de force. De difficiles négociations sont en cours pour définir le trajet de la grande parade du 8 juillet, qui devrait en principe accueillir 200 000 personnes et sera le point d'orgue d'une série de manifestations tout au long de la semaine.

La préfecture veut interdire le Colisée. Le collectif d'organisations répond : « Pas ques-

tion. » « Nous sommes pacifistes et non violents, mais nous ne renoncerons pas », a insisté Irma Bataglia, président du cercle homosexuel Mario Mieli. Après la guerre du Vatican et l'épreuve de force contre la mairie commence la bataille du Colisée. La polémique, qui a débuté il y a plus de six mois, est loin d'être close. Elle ne fera sans doute que s'accroître au fur et à mesure que les célébrations de la World Gay Pride approcheront. Le jour de la grande parade, 30 000 pèlerins polonais sont attendus à Rome et les militants de Forza Nuova, un groupuscule d'extrême droite, ont obtenu de pouvoir défilier le même jour. Ce qui ne fait qu'ajouter à la confusion et aux embrouilles. Et pourtant, comme le fait remarquer Andrea Giuliani, l'un des organisateurs, « voilà deux ans que les préparatifs sont en cours et l'on multiplie toujours les difficultés bureaucratiques alors qu'il s'agit seulement d'une manifestation joyeuse et pacifique ». Pour preuve de leur bonne volonté, les promoteurs de ce rassemblement avaient décidé d'en déplacer la date – au départ fixée au 28 juin, journée habituelle de la Gay Pride – parce qu'elle coïncidait avec la fête de saint Pierre et saint Paul, patrons de Rome.

Ce geste n'a pas suffi, car dès le début de l'année, le Vatican s'est farouchement opposé

à cette réunion mondiale, considérée comme une provocation, voire un défi. Oser organiser à Rome, lors d'une année sainte, une telle manifestation ne pouvait que ressembler à une insulte à l'Eglise et à ses fidèles. Le concordat avec l'Etat italien fut invoqué. Le cardinal Camillo Ruini, président de la conférence épiscopale italienne, a insisté : « Pas maintenant et pas à Rome. » Bien évidemment, la polémique a gagné le terrain politique, surtout depuis que Giuliano Amato, président du conseil (ancien socialiste), a jugé la World Gay Pride « inopportune » et a déploré de ne pouvoir l'interdire en raison de la liberté d'expression. Il a suggéré de « l'isoler du reste de la cité ». Tous les partis politiques ont pris position. La droite s'est déclarée hostile. La gauche s'est montrée favorable. Il a été proposé de l'organiser dans une autre ville. Le ministre de l'agriculture, Alfonso Pecorella Scario (Vert) a annoncé publiquement sa bisexualité. Le metteur en scène Franco Zeffirelli a estimé qu'il n'était pas nécessaire de crier sur tous les toits son homosexualité. Les « pour » et les « contre » continuent de donner de la voix. C'est sûr, l'événement ne passera pas inaperçu.

Michel Bôle-Richard

P. Kr.

## Les députés renforcent la loi anti-sectes

M<sup>me</sup> Guigou déclare qu'elle saisit le parquet de la disparition d'une partie du dossier pénal de la Scientologie

LA PROPOSITION de loi About-Picard « tendant à renforcer la prévention et la répression à l'encontre des groupements à caractère sectaire » a été adoptée à l'unanimité par les députés, jeudi 22 juin (*Le Monde* du 23 juin). « C'est la première fois que le terme de secte apparaît dans le titre d'une loi », se félicitait un parlementaire à l'issue du vote. Pour autant, la rapporteuse du projet, la députée (PS) de l'Eure, Catherine Picard, a peu de chances d'obtenir le vote conforme du Sénat. Car, si le gouvernement a soutenu la proposition de loi par la voix de la ministre de la justice, Elisabeth Guigou, il a exprimé des réserves sur plusieurs amendements, en particulier, celui visant à introduire dans le code pénal un délit de manipulation mentale.

### SURENCHÈRE À L'ASSEMBLÉE

La garde des sceaux juge ce nouveau délit « utile pour mieux permettre aux victimes d'être entendues en justice ». Mais elle veut éviter qu'il porte « atteinte à des libertés fondamentales, telles que la liberté d'association ou la liberté de conscience ». En conséquence, M<sup>me</sup> Guigou souhaite qu'« une réflexion complémentaire » associant la Commission nationale consultative des droits de l'homme soit organisée au moment de la « navette » entre le Sénat et l'Assemblée.

Le gouvernement et la rapporteuse ont dû faire face à une surenchère de députés, droite et gauche confondues, sur plusieurs amendements. D'abord à une querelle d'arpenteurs sur la taille du « périmètre de sécurité » interdisant l'installation de groupes sectaires autour d'établissements tels que maisons de retraite, hôpitaux et écoles. La proposition de loi prévoyait un périmètre de 100 mètres. Le député (app. PCF) Jean-Pierre Brard réclamait 200 mètres. « C'est un peu excessif, et cela revient à interdire l'installation des sectes dans toutes les agglomérations.

*Cent mètres, c'est déjà le périmètre retenu pour les sex-shops », a rétorqué le ministre des relations avec le Parlement, Daniel Vaillant. « Mais les "sectes-shops" sont plus dangereux ! », a asséné Eric Doligé (RPR ; Loiret). Va donc pour 200 mètres !*

Les députés ont également adopté, contre l'avis du gouvernement, un amendement de Rudy Salles (UDF ; Alpes-Maritimes) donnant la possibilité aux maires de refuser le permis de construire à un groupe sectaire ayant fait l'objet de plusieurs condamnations pénales, et un autre permettant aux associations de lutte contre les sectes reconnues d'utilité publique de se porter partie civile. Le ministre de la justice craignait que cette dernière disposition ne provoquât « une inflation judiciaire ».

En réponse à une question de M. Doligé sur la disparition d'une partie du dossier judiciaire ouvert pour « escroquerie » et « exercice illégal de la médecine » contre la Scientologie au palais de justice de Paris (*Le Monde* du 11 septembre 1999), M<sup>me</sup> Guigou a précisé aux députés avoir « dénoncé les faits au parquet, qui a ouvert une enquête ». La ministre est, sur ce point, allée un peu vite : vendredi matin 23 juin, le parquet de Paris a en effet indiqué ne pas avoir encore reçu cette dénonciation ministérielle à laquelle devait être joint le rapport de l'Inspection générale des services judiciaires (IGSJ) demandé par la Chancellerie. Dans l'attente de cette transmission, et au vu du rapport d'inspection, le parquet décidera de l'ouverture d'une enquête préliminaire ou d'une information judiciaire. Devant la représentation nationale, la ministre de la justice a ajouté envisager de prendre « d'éventuelles mesures disciplinaires », sur la base du rapport de l'IGSJ. Le garde des sceaux a estimé que « l'hypothèse la plus probable est celle d'une disparition frauduleuse des dossiers ».

Xavier Ternisien

## La destruction des scellés de l'affaire Dils trouble la demande de révision de son procès

La Cour de cassation doit se prononcer le 28 juin

La Cour de cassation a informé, le 8 juin, l'avocat de Patrick Dils que les pièces à conviction de son dossier avaient été détruites, de façon légale, en

1995. Ce rebondissement rend impossible l'étude d'ADN réclamée par l'avocate générale, lors de l'examen de la demande de révision du procès

de ce jeune homme, condamné à perpétuité en 1986 pour le meurtre de deux enfants. Son avocat dénonce une situation « lamentable ».

LA COUR DE CASSATION, qui devrait statuer, le 28 juin, sur la demande de révision du procès de Patrick Dils, condamné à la réclusion criminelle à perpétuité, en 1989, pour le meurtre de deux garçons, est dans une position délicate. Lors de l'examen de la requête, le 18 mai, l'avocate générale, Dominique Commaret, s'était déclarée défavorable à la révision du procès, tout en suggérant d'effectuer des tests ADN sur le sang des pierres qui avaient servi au crime (*Le Monde* du 20 mai). Mais ces réquisitions semblent dorénavant obsolètes : les scellés de l'affaire Dils, qui contenaient notamment les pierres, ont été légalement détruits en 1995 !

M. Dils avait été interpellé sept mois après la découverte, le 28 septembre 1986, des corps sans vie d'Alexandre Bekrich et de Cyril Beining, deux enfants de huit ans, retrouvés le crâne fracassé à coups de pierres, à Montigny-lès-Metz. Apprenti cuisinier de seize ans au moment des faits, M. Dils avait d'abord avoué avoir agi « sans raison », avant de se rétracter, un

mois plus tard. Condamné, le 27 janvier 1989, à la réclusion criminelle à perpétuité, sans excuse de minorité, il ne cesse, depuis, de clamer son innocence.

Epaulé par sa famille et un comité de soutien, M. Dils a présenté deux requêtes en révision, restées infructueuses. La troisième fut la bonne puisque la commission de révision a estimé, le 21 juin 1999, qu'il existait « un fait nouveau de nature à faire naître un doute sur la culpabilité du condamné » : la présence de Francis Heaulme, meurtrier en série, plusieurs fois condamné à la réclusion criminelle à perpétuité. Interrogé en prison, M. Heaulme confirme être passé sur les lieux du crime, en fin d'après-midi. Il assure toutefois ne pas avoir tué les enfants. L'avocat de Patrick Dils, M<sup>e</sup> Jean-Marc Florand, estime lui, que ces faits ne laissent guère de doute sur l'identité du meurtrier.

La chambre criminelle de la Cour de cassation, siégeant en cour de révision, a examiné l'affaire, le 18 mai, en séance publique. L'avocate générale, M<sup>me</sup> Commaret, a

alors estimé que « la présence de Francis Heaulme constitue un fait nouveau d'une gravité certaine, mais aucun témoignage ne permet d'étayer sa culpabilité ». Rejetant l'idée d'une révision du procès « sur une simple hypothèse de nature essentiellement subjective », la magistrate a cependant proposé qu'un complément d'information soit ouvert, afin notamment d'étudier l'ADN récupérable sur le sang incrusté sur les pierres ayant servi au crime.

### COUP DE THÉÂTRE

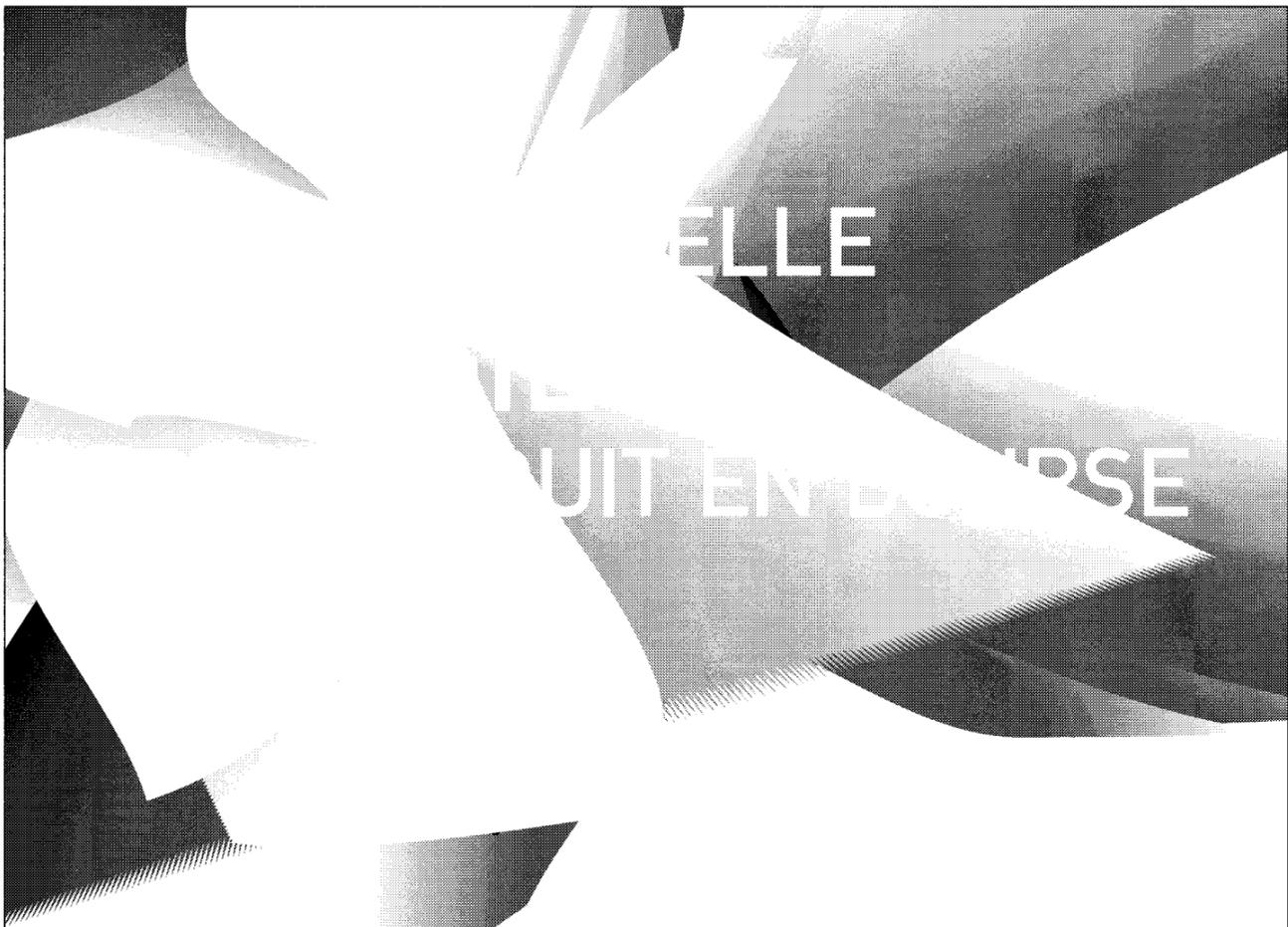
Ces réquisitions ont fait long feu. Dans un curieux coup de théâtre, la Cour de cassation a informé M<sup>e</sup> Florand, par courrier du 8 juin, que l'ensemble des pièces à conviction de l'affaire ont été détruites, le 21 mars 1995. Trois ans après que la condamnation de M. Dils fut devenue définitive, et de façon tout à fait légale, la cour d'appel de Metz a procédé à l'incinération d'une vingtaine de scellés : deux minivélos, une cordelette, des branchages, des mouchoirs en papier usagés, plusieurs lots de bandes magné-

tiques et quatre pierres portant des traces rouges « pouvant être du sang », celles-là mêmes sur lesquelles des analyses génétiques auraient pu être effectuées.

Depuis, M<sup>e</sup> Florand ne décolère pas. Qualifiant de « lamentable » le fait que des scellés aient pu être détruits, dans un dossier contesté qui avait déjà fait l'objet de deux demandes de révision, il accuse : « Je trouve insensé que M<sup>me</sup> Commaret, qui a eu plus d'un an pour étudier le dossier, n'ait pas pris la peine, avant de requérir une expertise complémentaire, de vérifier si les scellés existaient toujours. Je me demande comment cela peut être justifiable à ce niveau de responsabilité. »

Contactée par *Le Monde*, mercredi 21 juin, M<sup>me</sup> Commaret nous a indiqué qu'elle ne souhaitait pas s'exprimer, afin de respecter le « temps de silence nécessaire au délibéré ». Quant à la Cour de cassation, elle n'a plus que le choix de réviser, ou non, un dossier où les principales pièces à conviction ont disparu.

Cécile Prieur



## Les victimes de l'amiante manifestent leur exaspération

PLUSIEURS centaines de victimes de l'amiante se sont rassemblées, jeudi 22 juin, devant le siège du Fonds de garantie des victimes d'infractions à Vincennes (Val-de-Marne) pour manifester leur indignation « face à l'attitude scandaleuse » de cet organisme chargé de verser les sommes allouées par les commissions d'indemnisation des victimes d'infraction (CIVI) (*Le Monde* du 5 juin).

Les administrateurs de ce fonds « font tout ce qu'ils ont le droit de faire contre les victimes : interjeter appel, se pourvoir en cassation ; ils ne font pas ce qu'ils ont le droit de faire en leur faveur : engager des actions contre les responsables des infractions ; ils font ce qu'ils n'ont pas le droit de faire : refuser d'exécuter des décisions de justice », estiment les quatre associations organisatrices : Association nationale de défense des victimes de l'amiante (Andeva), Fédération nationale de accidentés du travail et des handicapés (Fnath), Comité anti-amiante Jussieu et Fédération des mutuelles de France. Leur préoccupation est relayée au sein du conseil d'administration du fonds par Françoise Ruedtzki, présidente de SOS Attentats.

### APPELS SYSTÉMATIQUES

Les associations de défense des victimes de l'amiante citent ainsi les appels systématiquement interjetés par le fonds après les décisions d'indemnisation prononcées par les CIVI. Le fonds estime, en effet, que l'indemnisation des victimes de l'amiante ne relève ni des CIVI ni du fonds puisqu'il existe d'autres voies de recours. Le 3 mai, la CIVI de Cherbourg avait prononcé l'exécution provisoire du jugement allouant 980 000 francs à Hervé Estace, exposé professionnellement à l'amiante et atteint d'un mésothéliome (*Le Monde* du 5 juin). Le

fonds avait un mois à compter de la décision pour verser l'indemnisation. Il ne l'a pas fait et a demandé la consignation des sommes, craignant, selon ses avocats, qu'en cas d'infirmité de la décision, « M. Estace s'avère être dans l'impossibilité de restituer les sommes perçues ». Le fonds a saisi, le 16 juin, le premier président de la cour d'appel de Caen afin qu'il arrête l'exécution provisoire de la décision de la CIVI de Cherbourg.

Pour le président de l'Andeva, François Desriaux, « le fonds ne s'en prend pas aux employeurs qui ont commis les infractions pénales, alors qu'il pourrait le faire ». Ainsi, le fonds a obtenu, début mai, que le ministère de la défense - employeur en l'occurrence - lui rembourse à l'amiable l'indemnité de 980 000 francs réglée à M. Drouet, un ancien mécanicien de la Marine nationale.

Cent dix-sept dossiers d'indemnisation étaient ouverts devant les CIVI au 31 mai. Neuf décisions ont été rendues, toutes favorables à une exception près aux victimes, et trente sont actuellement en délibéré. Voulant faire entendre l'« exaspération des victimes », les quatre associations ont adressé, jeudi 22 juin, une lettre au premier ministre. Quatre des huit administrateurs représentent, en effet, les ministères de l'économie et des finances, de la justice, de l'intérieur, et de l'emploi et de la solidarité. « Les victimes ont recours aux CIVI du fait des lenteurs et de l'indemnisation seulement partielle de leurs préjudices par la branche accidents du travail et maladies professionnelles de l'assurance-maladie », explique Marcel Royez, président de la Fnath. Plutôt qu'un fonds alimenté par la collectivité, il faudrait réformer cette branche. »

Paul Benkimoun

### Chiffre d'affaires

40 M€ en 1999,  
+ 58 % par an\*

\*sur 3 ans

### Résultat net

2 M€ en 1999,  
+ 52 % par an\*

\*sur 3 ans

Tous les jours, les entreprises ont besoin de nouvelles énergies pour les accompagner dans la gestion de leur changement.

**Altedia**, société de conseil spécialisée en Communication et RH Management (ressources humaines et organisation), intervient dans le cadre d'opérations de fusions acquisitions, de réorganisations, d'optimisations, d'adoptions de nouvelles méthodes, ainsi que dans les actions destinées à obtenir l'adhésion et la motivation des clients, des collaborateurs et des actionnaires.

**Son originalité** : une capacité à proposer des interventions qui intègrent ses deux savoir-faire, la Communication et le RH Management. Ses offres intégrées sont autant de réponses adaptées aux mutations des entreprises.

**En moins d'une décennie, Altedia s'est imposée comme une référence incontournable... une énergie dont on ne saurait se passer.**

**Altedia**  
CONSEIL EN MANAGEMENT

# Jack Lang imprime sa marque à la réforme de la formation des enseignants

Les premières modifications interviendront à la rentrée de septembre 2001

Le ministre de l'éducation nationale a présenté, vendredi 23 juin, les orientations qu'il retient pour la réforme de la formation des ensei-

gnants. Tous les changements prévus par Claude Allègre n'ont pas été validés. Dans le premier degré, des dominantes seront intro-

duites mais la réforme de l'organisation des concours du Capes (second degré) dans le sens de la professionnalisation est abandonnée.

LES FUTURS enseignants vont-ils enfin savoir à quelle sauce ils seront mangés ? Le ministre de l'éducation nationale a présenté, vendredi 23 juin, aux directeurs d'Instituts universitaires de formation des maîtres (IUFM) les grandes lignes des changements qu'il souhaite apporter dans la préparation au métier d'enseignant.

Les premières déclarations de Jack Lang sur le sujet avaient quelque peu inquiété les partenaires du système éducatif en discussion sur le sujet depuis plus de deux ans, à l'initiative de Claude Allègre. Peu après son arrivée rue de Grenelle, le ministre annonçait en effet « une nouvelle concertation » et s'engageait à ce qu'aucune « modification » n'intervienne en 2001 sur les « concours des Capes ». Ces déclarations intervenaient alors qu'un texte de cadrage venait d'être soumis aux organisations syndicales (*Le Monde* du 9 février). Aujourd'hui, Jack Lang réaffirme sa « ferme volonté de mener à bien une véritable rénovation de la formation des professeurs des écoles ». Les modifications apportées à la préparation des ensei-

gnants des collèges et lycées, dossier moins consensuel, sont, elles, en retrait par rapport aux orientations initiales.

Un vaste chantier, confié à l'ancien recteur Michel Bornancin, va s'ouvrir sur les contenus de la formation dispensée dans les instituts. Objets de critiques récurrentes, jugés trop théoriques, déconnectés des difficultés rencontrées sur le terrain, ils devront apporter « une haute qualification universitaire et une préparation à la réalité du métier ». L'idée d'imposer un stage de sensibilisation dans une classe à tous les candidats aux concours est maintenue ; ces derniers bénéficieront aussi d'« un entraînement intensif aux épreuves orales » et d'« une préparation à une épreuve préprofessionnelle ». Pour les professeurs des écoles, la formation, objet d'un cadrage national, mettra l'accent sur l'apprentissage de la lecture, les langues vivantes et les nouvelles technologies. Des formations à dominante, première brèche dans la polyvalence théorique des maîtres d'école, vont être proposées. Langues vivantes, arts, nouvelles

technologies, sport : les futurs enseignants pourront faire valider leurs compétences particulières. Une réflexion sur une spécialisation accrue (scientifique ou littéraire) sera amorcée.

## ÉPREUVES DES CAPES INCHANGÉES

Pour les enseignants du second degré, la nouvelle organisation des concours et la semestrialisation de la formation, censées affermir la place des épreuves orales et leur professionnalisation, ne sont plus à l'ordre du jour. Sur ce point, Jack Lang s'efforce d'apaiser la querelle, qu'il juge « bien inutile », entre défenseurs des disciplines et « pédagogues ». Les épreuves des Capes, dont les contenus devaient être davantage en phase avec l'enseignement secondaire, restent donc inchangées ; une victoire pour les lobbies universitaires, notamment littéraires, rétifs à cette évolution. Une réflexion est toutefois demandée aux présidents de jurys, Capes par Capes.

Par ailleurs, l'une des propositions les plus novatrices du texte précédent – l'allègement de trois heures du temps de service

pour les enseignants débutants afin de leur faciliter leurs premiers pas dans le métier – est abandonnée. Cette mesure, qui devait être financée par un allongement du stage en responsabilité effectué au cours de la deuxième année d'IUFM, se révèle coûteuse. Elle est désormais présentée comme un objectif « à long terme ».

Les aménagements apportés aux formations s'accompagneront d'un effort sur la qualité des formateurs. D'ici quatre ans, le but est d'accroître fortement le nombre de maîtres-formateurs, qui partagent leur temps entre l'IUFM et leur classe, en rendant cette fonction plus attractive.

Les conclusions des discussions sur le fonctionnement des IUFM, qui se poursuivent sous la houlette de Bernard Cornu, directeur de l'Institut de Grenoble, et de Jean Brihault, président de l'université de Rennes-II, sont attendues fin juillet. Un plan d'ensemble sera proposé en janvier 2001 pour une application en septembre.

Stéphanie Le Bars

# L'ex-MNEF se désiste de sa plainte contre Marie-France Lavarini

Elle rembourse sa dette envers la mutuelle

LES ADMINISTRATEURS provisoires de l'ancienne Mutuelle nationale des étudiants de France (MNEF), devenue Mutuelle des étudiants, se sont désistés, le 14 juin, de leur plainte avec constitution de partie civile à l'encontre de Marie-France Lavarini, ancienne collaboratrice de Lionel Jospin. Cette décision a été prise après la signature, le 13 juin, avec les dirigeants de la Mutuelle étudiante d'un protocole d'accord prévoyant le remboursement des sommes indûment perçues par M<sup>me</sup> Lavarini, entre 1990 et 1992, alors qu'elle était au cabinet du ministre de l'éducation nationale de l'époque. Ce revirement n'annule pas la mise en examen, notifiée le 28 mars à M<sup>me</sup> Lavarini, pour « recel de détournement de fonds publics ».

Les clauses de l'accord prévoyaient qu'un premier versement de 397 000 francs, correspondant au montant cumulé des salaires bruts de M<sup>me</sup> Lavarini, soit effectué immédiatement après la signature du protocole. L'intéressée aurait contracté un emprunt auprès d'une banque pour financer

ce remboursement. Les termes de l'accord stipulent également que les charges patronales – 215 499 francs – seront reversées à l'ex-MNEF à hauteur de 1 500 francs par mois.

M<sup>me</sup> Lavarini avait admis devant les juges chargés de l'affaire que ses rémunérations ne correspondaient à aucune prestation réelle. L'ancien directeur général de la MNEF, Olivier Spithakis, mis en examen à plusieurs reprises dans ce dossier, a, pour sa part, affirmé qu'elle avait été payée pour un véritable travail de conseil en communication. Marie-France Lavarini est aujourd'hui chargée des relations avec la presse auprès du président de l'Assemblée nationale, le député (PS) du Territoire de Belfort Raymond Forni. « C'est une démarche personnelle et morale, nous a expliqué son avocat, M<sup>e</sup> Jean-Pierre Mignard, qui n'est pas sans effet. Une procédure judiciaire, cela peut-être annulée ou vicie. Pourtant, elle l'a fait sans attendre. »

Jacques Follorou

# Trente ans de réclusion criminelle requis contre Laurent Gasse

TRENTE ANS de réclusion criminelle ont été requis, jeudi 22 juin, devant la cour d'assises de Savoie, à l'encontre de Laurent Gasse, poursuivi pour le meurtre, le 20 mars 1998, de la petite Ludvine et des agressions sexuelles sur plusieurs fillettes d'un centre de vacances d'Albiez-Montrond. L'avocat général, René Ternoy, a réclamé que cette peine soit assortie d'une période de sûreté de vingt ans et qu'à l'issue de sa libération, l'accusé soit soumis à un suivi socio-judiciaire de dix ans.

Auparavant, l'un des avocats des victimes avait provoqué un incident d'audience en évoquant, en conclusion de sa plaidoirie, la question de la peine capitale. « D'aucuns dans ce pays souhaiteraient le rétablissement de la peine de mort pour ce type de crime », a-t-il dit, en ajoutant néanmoins, qu'à titre personnel, il n'y était pas favorable. Cette déclaration a provoqué une vive réaction des avocats de la défense qui ont quitté le prétoire, suivis de trois avocats de parties civiles, en désaccord avec ces propos.

# Le tribunal constate la prescription des faits dans l'affaire Lagardère

LA ONZIÈME CHAMBRE correctionnelle du tribunal de Paris a constaté, jeudi 22 juin, la prescription des faits dans l'affaire qui avait valu à Jean-Luc Lagardère, PDG de Matra-Hachette, de comparaître fin avril pour « abus de biens sociaux ». Elle ne s'est donc pas prononcée explicitement sur le caractère légal ou non du système de rémunération, via une structure de management (Arjil-groupe), des cadres dirigeants du groupe, qui avait été mis en place entre 1988 et 1992. Le tribunal a reconnu « l'absence de dissimulation » du montage en cause, expliquant que « la disproportion éventuelle entre l'importance des rémunérations versées par Matra et Hachette [à Arjil-groupe] et les prestations fournies était sous-jacente » dans les rapports présentés aux assemblées générales en 1989. Pour avoir déposé sa plainte en 1992, six mois après la prescription, Alain Géniteau, petit actionnaire, a vu sa constitution de partie civile déclarée irrecevable. A l'audience, le parquet avait requis contre M. Lagardère une amende de 1,5 millions de francs.

## DÉPÊCHES

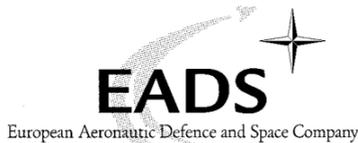
■ **JUSTICE** : l'ancien vice-président (Verts) du conseil régional du Nord-Pas-de-Calais, Alain Tredez, a été condamné, jeudi 22 juin, à dix-huit ans de réclusion criminelle par la cour d'assises du Nord. Il avait tué, le 4 décembre 1997, Patrice Girard, chez lequel vivait son épouse qui venait de le quitter après vingt-cinq ans de mariage (*Le Monde* du 23 juin). L'avocat général, Bernard Roussel, estimant que ce crime avait été commis « au nom d'un orgueil contrarié », avait requis quinze à vingt ans de réclusion criminelle. – (Corresp.)

■ **Un conseiller du prince Rainier, André Palmero, a été mis en examen**, jeudi 22 juin, à Grasse (Alpes-Maritimes), par le juge Jean-Pierre Murciano pour « complicité d'escroquerie ». Président de l'office philatélique de Monaco, André Palmero aurait participé à une chaîne spéculative portant sur la revente de « blocs-feuilles » monégasques (*Le Monde* daté 11-12 juin).

■ **La chambre criminelle de la Cour de cassation a mis fin, jeudi 22 juin, à la situation de blocage** de l'affaire de l'escroquerie du Sentier, en rejetant le pourvoi de l'un des prévenus, Erick Abitbol, qui invoquait la nullité de sa garde à vue. La Cour s'est prononcée contre l'avis de l'avocat général, Régis de Gouttes, qui réclamait une troisième cassation de l'affaire, au motif que les droits de M. Abitbol ne lui avaient pas été notifiés au début de sa garde à vue.

■ **Le tribunal de Bernay (Eure) a mis son jugement en délibéré au 4 septembre, dans l'affaire du carambolage de l'A13**, qui a fait 12 morts et 94 blessés, le 29 septembre 1997. Des peines échelonnées entre l'amende et 12 mois de prison ferme ont été requises, mardi 20 juin, par le procureur, Philippe Stelmach, à l'encontre des 25 conducteurs poursuivis. Les avocats de la défense ont plaidé la relaxe de leurs clients dont certains sont poursuivis pour homicides involontaires.

■ **ISLAM** : Jean-Pierre Chevènement a insisté, jeudi 22 juin, sur le « rôle primordial » que les collectivités locales ont à jouer dans l'intégration du culte musulman, en ouvrant un colloque à l'Unesco sur « l'islam dans un espace laïque ». Selon le ministre de l'intérieur, « une des clés d'une intégration réussie du culte musulman » réside dans « un dialogue clair entre les élus et des associations musulmanes qui sauraient faire fusionner des demandes raisonnables » et dans « l'intégration des nouvelles mosquées dans l'urbanisme et le paysage de nos villes ».



European Aeronautic Defence and Space Company

## EADS et BAE Systems créent la Société Airbus Intégrée Lancement commercial du programme A3XX

Philippe Camus et Rainer Hertrich, "chief executive officers" d'EADS (European Aeronautic, Defence & Space Company) annoncent la création de la Société Airbus Intégrée : AIC (Airbus Integrated Company). Cette société sera détenue à 80% par EADS et à 20% par BAE Systems.

Par ailleurs, les partenaires d'Airbus ont annoncé officiellement qu'ils autorisaient le GIE à faire des propositions commerciales aux clients potentiels de l'A3XX.

La nouvelle société AIC regroupera les principaux actifs d'EADS et de BAE Systems liés à l'activité Airbus ainsi que ceux du GIE Airbus. Avec un résultat opérationnel pro-forma 1999 de 1 milliard d'Euro pour un chiffre d'affaires de 15,7 milliards d'Euro, AIC est numéro 2 mondial des avions commerciaux et numéro 1 mondial en termes de prises de commandes en 1999.

### Philippe Camus et Rainer Hertrich se sont réjouis de cet accord avec leur partenaire britannique :

"Cet accord historique, qui couronne trente années de coopération depuis la création du GIE a été permis par la dynamique suscitée par EADS. Il marque la concrétisation de notre objectif de mise en place d'une Société Airbus Intégrée, gérée par une équipe de direction unique et motivée par un objectif commun de création de valeur. La société AIC permettra d'améliorer significativement la performance opérationnelle d'Airbus, en particulier les synergies annuelles attendues sont estimées à 350 millions d'Euros à compter de 2004, dépassant ainsi les objectifs de synergies fixés au sein d'EADS. Au regard des chiffres pro-forma 1999, AIC aurait déjà dégagé une rentabilité opérationnelle supérieure à 6% et nous sommes très confiants dans l'amélioration de cette performance grâce notamment à la suppression des interfaces, à la transparence des coûts et aux économies sur les achats".

**AIC sera une société de droit français** (Société par Actions Simplifiées) dont le siège sera à Toulouse et les activités industrielles basées en France, Grande Bretagne, Allemagne et Espagne. AIC sera contrôlée par un comité d'actionnaires de 7 membres, dont 5 nommés par EADS et 2 par BAE Systems. Le premier président de ce comité sera Rainer Hertrich. Le comité exécutif d'AIC comprendra 10 membres, dont 8 proposés par EADS et 2 par BAE Systems. Le premier CEO du comité exécutif sera Noël Forgeard.

**AIC sera organisée comme toute société intégrée**, et des modalités de décisions seront donc prévues pour éviter toute situation de blocage. Ainsi, la plupart des décisions seront prises à la majorité simple, notamment les décisions concernant la gestion au jour le jour, le lancement de nouveaux programmes, la politique commerciale,...

Pour préserver les droits normaux de l'actionnaire minoritaire, certaines décisions, dont le nombre est limité, seront prises à l'unanimité ; ces décisions particulières porteront notamment sur les acquisitions ou cessions d'un montant supérieur à 500 millions d'Euros, l'approbation des plans prévisionnels à trois ans et toutes décisions qui pourraient entraîner une dilution de BAE Systems. Enfin, et afin d'éviter toute situation de blocage, BAE Systems bénéficiera d'une option de vente de ses actions AIC à EADS. Cette option, exerçable à la valeur de marché, sera payable en cash et/ou en actions EADS, au choix d'EADS. Pendant les trois premières années, les conditions d'exercice de cette option de vente détenue par BAE Systems seront limitées aux désaccords qui porteraient sur certaines décisions prises à la majorité simple telles que le lancement de nouveaux programmes majeurs et les acquisitions ou cessions d'un montant compris entre 75 et 500 millions d'Euros.

Inversement, EADS bénéficiera d'une option d'achat des actions AIC détenues par BAE Systems dans le cas d'un changement de contrôle de BAE Systems.

Afin de tenir compte de la part industrielle plus importante du partenaire britannique dans la production des A340-500/600, celui-ci bénéficierait entre 2003 et 2012 d'un dividende spécial si les livraisons annuelles de ce programme dépassaient les objectifs prévus. Le dividende spécial serait au total, sur la période 2003-2012, compris entre 0 et 237,5 millions d'Euros, ce montant étant indexé en fonction de la croissance du chiffre d'affaires et du résultat de la société AIC.

AIC devrait officiellement voir le jour en janvier 2001.

### Philippe Camus et Rainer Hertrich ont indiqué

"Pour EADS, la priorité stratégique d'AIC est de renforcer l'avance technologique et la compétitivité de ses produits afin de créer davantage de valeur pour ses clients, ses employés et ses actionnaires et d'avoir une rentabilité supérieure à celle de la concurrence. La nouvelle dimension d'AIC permet d'autoriser le lancement commercial du programme A3XX qui bénéficie déjà de plus de 50 intentions d'achat. Avec ce programme majeur, EADS, au travers d'AIC, sera présent sur le marché profitable des avions de plus de 400 places, et couvrira ainsi l'intégralité du marché des avions commerciaux".

# L'identité urbaine se recrée dans des rassemblements festifs

Un an après le succès de la Massalia, Marseille organise de nouveau, samedi 24 juin, une grande manifestation intitulée Marscéleste. A Lyon, amateurs et professionnels préparent le défilé d'ouverture de la biennale. Autant d'événements s'inscrivant dans un « besoin de communion »

## MARSEILLE

de notre correspondant régional  
Trois cent mille spectateurs sont attendus autour du Vieux Port de Marseille, samedi 24 juin, pour assister à la Marscéleste, grande parade festive qui succède à la Massalia, inventée en 1999 pour célébrer les vingt-six siècles de la ville (*Le Monde* du 22 juin 1999). Metteur en scène de l'événement, Bernard Sourroque veut, « pour ouvrir les portes du troisième millénaire, créer un folklore imaginaire ». Avec la Cité de la musique, il a fait travailler depuis le début de l'année des milliers de « d'artistes d'un jour », sous la direction de créateurs comme la chorégraphe Josette Baiz ou le compositeur contemporain Georges Bœuf, qui a écrit une musique pour un

poème de Rimbaud. Ces deux mille six cents personnes, enfants des écoles, danseurs amateurs, musiciens du dimanche, choristes de toutes origines vont offrir un spectacle de trois heures et quart, à cheval sur le jour et la nuit.

Une scène-coursive de 750 mètres de long, installée tout autour du bassin du Vieux Port, servira de support à l'événement, qui se conclura par de grands tableaux aériens et marins et un feu d'artifice tiré d'une rive à l'autre du vieux Lacydon. L'ensemble devrait être « grandiose », et M. Sourroque, auréolé du succès de la Massalia, se fait lyrique pour évoquer « une grande fête populaire, au sens le plus noble, mais avec l'esprit contemporain : on présentera à des centaines de milliers de gens les

forces créatrices de la ville. Marseille doit être la capitale des arts dans la rue ». Commanditaire de la fête, la municipalité de Jean-Claude Gaudin (DL) a investi 16 millions de francs d'un « budget spécial » dans l'événement, et le maire, qui a laissé « une liberté totale » aux créateurs, selon M. Sourroque, a suivi de près l'affaire et même assisté aux derniers filages.

Serge Botey (appar. RPR), responsable pour la ville du Mondial, des cérémonies du 26<sup>e</sup> centenaire et de l'an 2000, se réjouit tous les jours de l'engouement suscité par ces festivités : « Il y a cinq ans, explique-t-il, Marseille était toujours en train de défendre son image. Depuis le Mondial et la Massalia, la ville est en promotion permanente. »

Affaire d'image, donc, et de « savoir-faire » : « Les Coréens viennent voir ici comment on s'est organisé. Des gens de Louisiane qui préparent de grandes festivités sont aussi venus. Lors du voyage de la municipalité à Alger on ne m'a parlé que de ça », raconte cet adjoint au maire, libraire dans le civil. Mais il s'agit aussi, pour lui, d'« une affaire de besoin : les gens ont besoin de rire, ils ont besoin de communion. A Marseille encore plus qu'ailleurs, car il y a un appel identitaire monumental que remplissent un peu ces moments-là ». « Si on a recommencé cette année, soutient M. Botey, c'est parce que tout le monde le demandait : un sondage sur la Massalia a révélé un taux de satisfaction phénoménal de 98 % ». Les accusations de récupé-

ration électorale lui paraissent « un peu dérisoires. Que les fêtes nous aident, bien sûr, mais c'est la convergence avec d'autres choses qui fait une victoire ». D'ailleurs, conclut-il, « la facilité, c'était d'en rester à la Massalia et de ne pas prendre de risques cette année ».

## MÉLANGE DES CULTURES

Ces festivités, effectivement populaires, offrent peu de prise à l'opposition, qui enrage pourtant de voir le maire et ses amis surfer sur ces réjouissances. En 1999, la gauche était restée discrète, n'osant pas s'en prendre à une manifestation qui exaltait bruyamment le mélange des cultures. Cette année, elle attend encore. Tout juste a-t-on entendu Patrick Mennucci (PS) lancer ironiquement, lors du lancement de sa campagne cantonale, que M. Gaudin avait « un excellent bilan de président de comité des fêtes »...

Les critiques de ces fêtes à répétition viennent d'ailleurs et posent un problème plus fondamental. Dans la revue de cinéma *L'Image, le Monde* (automne 1999), qui consacrait un dossier à cette Massalia, l'écrivain philosophe Jean-Paul Curnier dénonçait « ce cliché du métissage issu d'une campagne de marketing dont le but est de redresser l'image de la ville », mais qui a pour résultat qu'on s'est mis à « regarder Marseille comme l'aurait fait Walt Disney, c'est-à-dire (...) avec une merveilleuse terre d'exotisme ». Dans un compte rendu sévère des réjouissances, l'hebdomadaire local indépendant *Le Pavé* saluait le « message contre la xénophobie », mais regrettait qu'on ait « juste oublié de créer » et parlait d'« une proposition artis-

tique décevante ». Blâme repris par certains acteurs locaux de la culture lors d'un débat de présentation de la revue *L'Image, le Monde*, cet hiver, à Marseille.

Outre le reproche de « folklorisation des différences », on entendit celui que ces fêtes commanditées « sont plus des opérations de communication que de création ». Et, surtout, qu'elles sapaient le « travail de fond, souvent obscur, mais permanent » fait au quotidien pour permettre aux gens d'approcher la création. Jean-Pierre Daniel, qui dirige l'Alhambra, équipement consacré au cinéma, ajoute : « Le danger, c'est que le regard extérieur sur Marseille s'est déplacé vers ces grandes fêtes et non plus sur le travail des créateurs, ce que permettaient "L'Orient des Provençaux" ou "Poésure et Peinture" », deux expositions de haut niveau organisées par les équipes précédentes qui avaient, aussi, « aidé à la naissance d'équipements nouveaux comme le théâtre des Bernardines ou la galerie du centre social de Servières ». « Pas du tout hostile aux fêtes ou aux grandes liesses populaires comme après la victoire du Mondial », M. Daniel estime que la Massalia « ne laissait pas place à l'émotion artistique », hormis au moment du « somptueux feu d'artifice ».

Ce qui est sûr, c'est qu'après le succès d'enthousiasme de la Massalia la Marscéleste devra présenter un bilan artistique plus fort pour convaincre. D'ailleurs, la mairie attend son bon déroulement et un bilan pour annoncer son éventuelle transformation en biennale.

M. S.

## La Biennale de la danse de Lyon est devenue une fête de rue populaire

### LYON

de notre correspondant  
Sous une chaleur de plomb, Agnès a chaussé ses échasses, rejoint la vingtaine de géants et les soixante danseurs qui s'essayent à un étrange ballet, sur la piste d'un stade découvert du 9<sup>e</sup> arrondissement de Lyon. Les deux chars sont encore en préparation, mais la chorégraphie commence à prendre corps. La musique originale composée par Philippe Durel rythme la marche : samedi 17 juin, c'est la première générale pour la compagnie Louxor, dirigée par Vincent Loubert, qui participera, le 17 septembre, au défilé d'ouverture de la 9<sup>e</sup> Biennale de la danse, le plus grand festival de danse d'Europe. Comme ses compa-

gnons, Agnès est amateur. Professeur d'éducation physique à l'IUFM de Lyon, elle a choisi de préparer avec sa fille, pour la deuxième année, cette fête de rue. Elle y consacre deux soirées par semaine. A leur côté, des femmes du quartier de la Duchère et des jeunes du lycée professionnel de la Croix-Roussé participent à la confection des costumes.

Dans l'ancienne école Léo-Lagrange de Villeurbanne, c'est un travail de fourmis qui a été entrepris. Depuis six mois, l'équipe d'Aralis - qui gérait à l'origine des foyers pour travailleurs étrangers -, pilotée par Catherine Jouandon, travaille chaque jour, avec les vingt stagiaires du Fil à soi (e), des jeunes et des adultes en

grande difficulté. Aralis a saisi l'occasion de la biennale pour offrir à ces « gens en panne » une possibilité de « se remobiliser ». Après des années de galère, chacun a pu se sensibiliser à la danse, à la couture, à la musique, aux arts plastiques, au maquillage ou encore à la photographie. Aux côtés d'une centaine d'autres intervenants issus des centres sociaux, des quartiers, ils présenteront le projet « Mémoire de soi(e) ».

## UNE CARAVANE MÉTISSÉE

Pour sa troisième édition, le défilé qui ouvrira la biennale - consacrée aux « routes de la soie » - ne sera pas seulement un pari artistique, pas uniquement une parade, plutôt une grande caravane métissée, mélange de populations qui, d'habitude, s'ignorent. L'idée est née en 1996, lors de la 7<sup>e</sup> Biennale. Le Brésil est alors à l'honneur, et Guy Darnet, le directeur, pense à organiser une manifestation dans l'esprit du carnaval de Rio.

Il lance un appel aux associations de quartier, MJC, mairie, compagnies de spectacle, etc. Une vingtaine de projets sont retenus. Les opérateurs vont disposer de toute liberté pour choisir leurs partenaires : chorégraphe, musicien ou plasticien. Les acteurs seront les Lyonnais eux-mêmes. Contre toute attente, le public vient en masse : deux cent mille spectateurs se pressent rue de la République. M. Darnet décide de prolonger l'expérience. Mais l'édition 1998, consacrée à la Méditerranée, s'ouvre dans un contexte politique particulier : Charles Millon vient d'être élu avec les voix de l'extrême droite au conseil régional de Rhône-Alpes et son assemblée a refusé les subventions habituelles. Le défilé se déroule sous des trombes d'eau, un véritable déluge, mais cent mille spectateurs décident de rester pour encourager les danseurs et manifester leur désapprobation à M. Millon.

Cette année, M. Darnet a retenu vingt-neuf groupes et ouvert le concours à l'ensemble de la région. Les quartiers de Lyon, les communes de l'agglomération,

comme Vaulx-en-Velin, mais aussi Chambéry, Vienne, Grenoble, et même Nîmes, en Languedoc-Roussillon, les départements de l'Ain, la Drôme, l'Ardèche se sont lancés dans l'aventure. En tout, cinq mille participants de dix à quatre-vingts ans, mille musiciens, vingt-cinq chars s'animeront entre la place des Terreaux et la place Bellecour.

Bien sûr, ce mélange d'amateurs et de professionnels ne va pas sans difficultés. Certains groupes regrettent l'étroitesse des budgets (109 000 francs par groupe), qui oblige à un peu de bricolage et beaucoup d'ingéniosité, mais l'esprit est là : populaire et festif.

Sophie Landrin

## L'indemnisation des professionnels de la mer victimes du naufrage de l'« Erika » satisfait les conchyliculteurs

LA RÉUNION du Comité interministériel de la mer (CIM), fin juin à Matignon, sera l'occasion pour le gouvernement de faire le bilan des procédures d'indemnisation des victimes de la marée noire consécutive au naufrage de l'Erika, le 12 décembre 1999. Pour de nombreuses professions, les attermolements succèdent aux retards, à cause de l'attitude du Fonds d'indemnisation des pollutions par les hydrocarbures (Fipol), qui n'a toujours pas fixé le pourcentage de remboursement des préjudices - cette décision est attendue le 5 juillet, au terme de la réunion de son comité exécutif, à Londres. Il semble, en revanche, que les pêcheurs et les conchyliculteurs ne soient pas trop mécontents de l'action des pouvoirs publics. Alain Bertin, président de la section conchylicole de Marennes-Oléron, en Charente-Maritime, a même écrit au ministre de l'agriculture et de la pêche, Jean Glavany, pour lui exprimer sa satisfaction.

Au total, une enveloppe de 438 millions de francs a été mise à la disposition de l'Office interprofessionnel des produits de la mer (Ofimer) pour indemniser les victimes. Le délai moyen entre le dépôt du dossier aux directions départementales des affaires maritimes et le paiement ne dépasse pas huit à dix jours. Au début de l'année, l'Etat a privilégié les zones conchylicoles qui avaient été fermées pour raisons sanitaires. Dès la mi-février, le gouvernement a élargi le dispositif à tout le littoral affecté par les nappes. Chaque préfet a été invité à mettre en place une cellule d'indemnisation regroupant l'administration, les représentants des professionnels, les banques et les collectivités locales. Les premiers paiements ont été effectués le 23 février.

Selon un bilan établi fin mai, les demandes d'aides à la reconstitution des matériels et des stocks de naissain endommagés par la tempête ont représenté 1 608 dossiers ; 994 ont été réglés, pour une somme totale d'environ 50 millions de francs. Quant aux dommages dont la cause est la marée noire, pour lesquels la facture sera

présentée au Fipol, les dossiers, précise-t-on dans l'entourage de M. Glavany, arrivent à un rythme irrégulier : les entreprises, sans oublier les paludiers, ont souvent des difficultés pour établir précisément leur préjudice économique par comparaison avec leur chiffre d'affaires en période normale. La procédure fonctionne selon des avances (de 50 %) de l'Etat. L'Agence judiciaire du Trésor se charge ensuite de récupérer l'argent auprès du Fipol. Sur 596 dossiers déposés, 444 ont été réglés.

## CAMPAGNE DE PROMOTION

Outre ces mesures, les professionnels de la mer ont obtenu du gouvernement des allègements de charges sociales, pour un coût budgétaire annuel d'environ 120 millions de francs. C'est l'Ofimer qui est chargé de rembourser à l'Etablissement national des invalides de la marine (ENIM) ou à la Mutualité sociale agricole (MSA) les manques à gagner en

cotisations de ces organismes.

Un crédit de 10 millions de francs a été ouvert pour lancer à la rentrée une grande campagne de promotion des produits de la mer - essentiellement les coquillages, car la commercialisation du poisson n'a quasiment pas été affectée par la marée noire. Les professionnels de l'ostréiculture estiment que leur chiffre d'affaires de 1999-2000 aura accusé une chute d'environ 50 %. Ce sont surtout les producteurs travaillant avec les grandes centrales d'achats qui ont souffert. M. Glavany devrait aussi, samedi 24 juin, en Charente-Maritime, signer avec des ostréiculteurs et éleveurs de moules de bouchot quatre contrats territoriaux d'exploitation. Ces CTE comportent un volet économique, mais aussi des aides de caractère environnemental et social (entretien des marais, accueil du public), jusqu'à ce jour réservées aux seuls exploitants agricoles.

François Grosrichard

## TROIS QUESTIONS À...

BEATRIX LE WITA

1 Vous êtes ethnologue au CNRS, à l'Institut d'ethnologie méditerranéenne et comparative (Idemec), d'Aix-en-Provence et vous travaillez sur les sociétés développées. Observez-vous une augmentation du nombre de fêtes ?

Ce qu'on observe, c'est un goût certain pour toutes les sortes de fêtes : on en fait pour la musique, pour l'an 2000, pour l'éclipse de soleil, etc. On ne peut cependant pas dire s'il y en a plus qu'avant car, comme le dit Mona Ozouf, « nous allons gémissant de n'avoir plus de fêtes », alors que c'est leur abondance qui devrait nous frapper. Il y en a dans les villes comme dans les campagnes, dans l'espace public comme dans l'espace privé. Travaillant il y a quelques années sur le mariage dans le Poitou, j'ai entendu les gens m'expliquer qu'ils se mariaient par goût de la fête, alors qu'ils vivaient déjà ensemble depuis bien longtemps. D'ailleurs, même si on observe une baisse des pratiques religieuses, on voit des cérémonies religieuses populaires s'étendre au-delà de leur public propre et, pour se faire entendre, l'Eglise en invente de nouvelles, comme avec son Jubilé.

2 Cela correspond-il à un besoin nouveau ?

Pour ce qui concerne les grandes fêtes publiques, l'affaiblissement de liens anciens et puissants - ceux qui créaient par exemple le syndicalisme, l'appartenance à des partis - a certainement créé des vides. Les gens ont quand même besoin de se retrouver, de créer du lien social. On voit aussi fleurir des manifestations qui ressemblent aux fêtes du monde rural et qui jalonnent les étapes de la vie de la naissance à la mort.

3 Ces fêtes ne sont-elles pas plus puissantes là où existait déjà une tradition ?

En ethnologie, on sait que la tradition n'a jamais été une répétition à l'identique du passé, mais une réinvention permanente. Il y a donc à chaque fois création. Une collègue travaille sur les festivités traditionnelles de Palerme, que la municipalité utilise désormais comme des moments de mobilisation contre la mafia. Les fêtes permettent en tout cas une rupture avec le quotidien : avec leurs excès, leur tapage et les débordements, elles forment une parenthèse dans la dureté des temps.

Propos recueillis par  
Michel Samson

# YVES SAINT LAURENT

SOLDES PRINTEMPS/ETE

A PARTIR DU 27 JUIN 2000

OUVERTURE EXCEPTIONNELLE LE DIMANCHE 2 JUILLET 2000

# CALVITIE

Des cheveux naturels et définitifs grâce aux techniques médicales les plus modernes.



CLINIQUE  
MATIGNON  
5, AVENUE MATIGNON 75008 PARIS

RENSEIGNEMENT ET DOCUMENTATION SUR SIMPLE DEMANDE  
TEL: 01 53 83 79 79 - 3617 INFO CHAUVE - www.clinique-matignon.com



C'est un luxueux hôtel flottant capable d'embarquer 3 447 personnes qui est amarré dans les cales nazairiennes, où l'on procède aux travaux d'aménagement, les plus délicats.

# « Millennium » : les coulisses de l'exploit

D'UN côté, l'estuaire de la Loire, balayé par le vent, et le pont de Saint-Nazaire, qu'éclaire un vif soleil. De l'autre, le port, la base sous-marine et le quartier du Petit-Maroc, par lequel la ville se referme. Au milieu, jaillissant du bassin portuaire où il a été construit, le paquebot *Millennium* a quelque chose d'un Gulliver fourmillant de lilliputiens en bleu de travail. Coque bleue à liséré jaune, superstructures blanches hautes comme un immeuble de quinze étages, vitrages masqués de noir, la bête est en phase d'armement. Nous sommes à quelques semaines de la livraison – le *Millennium* a quitté les Chantiers de l'Atlantique le 22 juin. Deux mille cinq cents personnes travaillent encore à bord pour transformer une coque métallique en un luxueux hôtel flottant. Les menuisiers, les peintres et les électriciens ont succédé aux chaudronniers et aux tuyauteurs. C'est la partie la plus délicate de sa construction, sur le plan des délais.

Accoudé à la rambarde du pont 10, celui des piscines, du solarium et des jacuzzis, trente-cinq mètres au-dessus du quai, Jacques Rougier, coordinateur de travaux, s'accorde quelques secondes pour admirer le spectacle des Chantiers de l'Atlantique. Trente ans de navale l'ont blasé sur beaucoup de choses, mais pas sur le plaisir de contempler ces hectares aménagés à l'embouchure du fleuve, couverts de parcs à toiles, d'ateliers, de grues et de portiques, sur lesquels circulent en tous sens des camions, des voitures, des vélos et des petits hommes portant des casques blancs. Au-dessus de lui, deux « alpinistes du bâtiment » descendent en rappel le long de la cheminée du navire. Suspendu à son harnais de sécurité, insensible aux gerbes d'étincelles, l'un d'eux ponce les flancs de cette pièce d'aluminium haute de quatorze mètres, peinte elle aussi en bleu et décorée d'un grand « X » blanc, l'emblème de l'armateur Celebrity Cruises.

A quelques pas du *Millennium*, amarré au quai de la Prise-d'Eau et au quai de Penhoët, le paquebot « R 7 » est lui aussi en armement. Plus loin, dans la grande forme de construction du chantier naval, trois autres paquebots prennent tournure : le « R 8 », le *Radisson* et l'*Infinity*, frère jumeau du *Millennium*. Soit cinq paquebots à construire en même temps ! Du jamais-vu à Saint-Nazaire, et probablement dans le monde. Ce n'est donc pas un, mais plusieurs miracles qu'il faut réaliser simultanément pour tenir les délais. Le *Mil-*

**12 ponts, 1 552 cabines, c'est le plus gros, le plus évolué des paquebots jamais construits en France. Le plus vite fait aussi : en vingt-six mois, tous records battus, le « Millennium », qui a quitté le 22 juin les Chantiers de l'Atlantique, a mobilisé 12 000 salariés de tous les corps de métiers. Plongée au cœur de cette fourmilière**

*lennium* n'a été commandé que vingt-six mois avant sa date prévue de livraison. Un record absolu pour le plus gros et le plus sophistiqué des paquebots jamais construits sur ce bout d'estuaire. Le *Normandie* et le *France*, sortis eux aussi des cales nazairiennes, étaient certainement plus élégants, mais ils ne jaugeaient pas 91 000 tonnes, ne comptaient pas 12 ponts ni 1 552 cabines, permettant d'embarquer 3 447 passagers et hommes d'équipage. Le *Millennium* ne sera surpassé que par le *Queen-Mary-2*, que les Chantiers de l'Atlantique livreront en 2003 à la compagnie Cunard.

C'EST le *Millennium* qu'il faut terminer, pour l'heure. Les douze mille personnes travaillant sur le site, dont quatre mille sont salariées des chantiers navals et huit mille chez les sous-traitants, savent toutes que le planning est très tendu. A cause d'un sous-traitant défaillant, le navire risque d'être livré avec trois semaines de retard. Depuis la signature du contrat, l'armateur a demandé de nombreuses modifications, réclamant des études particulièrement longues. Le *Millennium* sera le premier paquebot de cette importance propulsé par deux « pods », sortes de nacelles immergées et orientables à 360 degrés servant à la fois à propulser et à diriger le navire. L'électricité est produite par une centrale à cycle combiné, associant turbines à gaz et à vapeur, moins polluante et plus performante que les moteurs Diesel habituels.

Prises une à une, ces technologies ne sont pas révolutionnaires. C'est leur association à l'échelle

d'un navire de cette taille qui donne sa complexité à l'ouvrage : « Dans la construction navale, le prototype, c'est le produit », explique Gérard Baumes, directeur des affaires, l'homme qui, aux Chantiers de l'Atlantique, pilote la construction des navires, de la première esquisse jusqu'à la livraison finale. La modestie de son bureau ne traduit pas le poids que pèse cet ingénieur souriant et carré dans l'organisation de l'entreprise. Sa direction relie entre elles les fonctions verticales du chantier : études, coque, électricité, énergie et fluides, aménagement. Cette vision transversale en fait l'arbitre suprême des contraintes et le point de convergence de tous les stress.

Tout l'art des Chantiers de l'Atlantique est d'avoir su découper un problème aussi complexe que la construction d'un paquebot en lots « gérables par un chef d'équipe ». Le *Millennium* en compte une centaine, délimités par les ponts et les tranches anti-incendie. Ces lots sont eux-mêmes subdivisés en « activités à taille humaine » de cent à deux cents heures de travail.

Le puzzle est aussi un jeu de go. Chaque décision risque de poser un problème plus tard et ailleurs, qu'il faut absolument anticiper. Cela s'appelle la gestion de projet. Gérard Baumes y voit la « culture fondamentale » des chantiers navals nazairiens. A bord du *Millennium*, sous le fatras apparent de câbles, de tuyaux, d'échafaudages et de matériels posés çà et là, l'ordre règne grâce aux plannings affichés dans chaque lot, que doivent signer les responsables des différents corps de métier à

chaque étape de l'aménagement : « C'est comme une formule 1 qui ne repart du stand lorsque tous les mécaniciens ont levé le bras. On ne passe à la phase suivante que lorsque tout le monde s'est engagé sur l'achèvement de son boulot. »

Reste l'impondérable, « l'«apromatière» qui n'arrive pas », le sous-traitant du sous-traitant qui dépose son bilan. Ou l'armateur, qui ne lit pas tout à fait la même chose que les Chantiers entre les lignes des « spécifications contractuelles », ce document de six cents pages décrivant le navire au jour de la signature du contrat. La « bible » est un simple classeur blanc. Elle trône sur le bureau, modeste lui aussi, de Philippe Desriau, responsable d'affaires, chargé des relations avec l'armateur pendant la construction du *Millennium* et de l'*Infinity*, que celui-ci fait suivre sur place par quatre-vingt-dix personnes. « Tout ne peut être écrit le jour du contrat ; les techniques évoluent et les goûts de la clientèle changent. Les architectes veulent toujours plus de mosaïque et de marbre, l'armateur veut soudainement installer un accès à Internet dans chaque cabine. A nous de faire le bateau qu'il attend, dans la limite des coûts prévus ou, sinon, de lui faire une proposition chiffrant ce qu'il demande. Le discours passe bien auprès des équipes du chantier au début de la construction, et de plus en plus mal au fur et à mesure que la livraison approche car sa date ne change pas, elle. » Philippe Maurin, ingénieur chargé au sein de la direction des affaires de

éclairages ultrasophistiqués. Les artistes du jour sont des électriciens, des isolateurs, des sonoriseurs, des serruriers, des staffeurs et des peintres, juchés sur des échafaudages ou circulant au milieu d'outillages, à peine éclairés par quelques lampes de chantier suspendues. Mais Philippe Maurin montre du doigt ce qui le rassure : « Les plafonds sont fermés, c'est bon signe ! Dans notre métier, le plus difficile, c'est la coordination de la ventilation, de l'électricité, de la tuyauterie et de l'isolation. C'est-à-dire tout ce qui est caché sous les plafonds et derrière les cloisons. Après, c'est de l'esthétique. »

PARTOUT règne la même ambiance concentrée. Dans le futur casino, des techniciens italiens règlent les machines à sous, ordinateurs portables sur les genoux. Les lambris dorés et les fausses colonnes d'une déco tapée-à-l'œil apparaissent çà et là, entre les cartons protecteurs. A l'arrière du navire, les équipes de l'entreprise grecque Ippokamos achèvent l'aménagement du restaurant Manhattan et de ses 1 250 places éclairées par une grande baie vitrée.

Philippe Maurin connaît le *Millennium* dans le moindre de ses recoins. Il en a suivi toute la gestation et, pendant l'armement, le visite chaque jour de fond en comble, « week-end compris pour avoir le temps de noter tranquillement les choses ». De la pose des marqueteries dans les suites de grand luxe aux 400 tonnes de bé-

club, piscines, casino, et quelque vingt-trois bars. Ce jeune technicien, titulaire d'un DUT de génie mécanique, débarqué aux Chantiers il y a cinq ans, dirige la manœuvre de vingt-sept entreprises sous-traitantes employant six cents personnes : « Pour être à l'aise, il faut avoir fait au moins trois bateaux, s'être créé son réseau de relations pour savoir à quelle porte frapper, avoir rendu service pour qu'on vous renvoie l'ascenseur en cas de problème. A bord, on ne fait rien tout seul. »

Jacques Rougier est accosté sur le quai par deux hommes de Celebrity Cruises, inquiets de ce que les appliques de toilettes dont il a la responsabilité ont des bords coupants. Il garde son sourire : « C'est le choix de l'architecte qui est en cause. Le problème devra être traité en haut lieu, pas par moi. » Coordinateur du lot des escaliers publics, cet ancien du chantier naval nantais Dubigeon en a vu d'autres. « Il faut que l'armateur en ait pour son argent, bien sûr, mais pas plus. Quand ses représentants tirent trop sur la corde, alors on leur dit de faire une demande officielle. Il n'est pas question de leur faire une Rolls pour le prix d'une 2 CV, ni de livrer un allume-cigare avec le cendrier si ce n'est pas prévu. »

D'expérience, Jacques Rougier sait que le planning le plus abouti n'est jamais respecté à la lettre, à cause d'imprévus, et que certains sous-traitants doivent être surveillés comme le lait sur le feu, ignorants qu'ils sont parfois des réalités du bord : « Ces têtes de sprinkler sont trop basses... Cette double cloison n'est pas découpée comme il faut pour que l'on puisse facilement tirer la porte coupe-feu... Cette vanne est posée trop haut... » Rien ne l'affole. Tout cela rentrera dans l'ordre, comme d'habitude. Il a vu pire. En 1995, l'aménagement du *Legend-of-the-Seas* avait été achevé lors de la traversée Saint-Nazaire-Miami.

En haut d'un escalier, des ouvriers croates employés par un sous-traitant roumain posent les plafonds. « Je ne voudrais pas voir leur feuille de paie », marmonne-t-il en passant, soucieux que tous les métiers du bord soient reconnus : « Il y a ceux qui nettoient, ceux qui peignent dehors par grand vent quand il fait froid. On est tous dans la même galère. » Même s'il avoue sa chance de rester à bord jusqu'à « la livraison des plantes vertes, des œuvres d'art, de la vaisselle et de la bouffe », Jacques Rougier affirme qu'il regardera le *Millennium* quitter Saint-Nazaire sans émotion particulière : « On passera au suivant, c'est tout... »

Dominique Luneau  
Photo : René Tanguy pour « Le Monde »

« Pour être à l'aise, il faut avoir fait au moins trois bateaux, s'être créé son réseau de relations, avoir rendu service pour qu'on vous renvoie l'ascenseur en cas de problème. A bord, on ne fait rien tout seul »

Christian Hivert, technicien

suivre spécifiquement la construction du *Millennium*, est payé lui aussi pour savoir ce que représente cette pression : « Quand le président de Celebrity Cruises est venu, en janvier, il a trouvé que l'entrée dans la salle de spectacles ne permettait pas de percevoir immédiatement son volume. Il nous a fait modifier les balcons qui masquaient la perspective. » A plusieurs semaines de la livraison, il est encore difficile d'imaginer achevée cette pièce maîtresse du *Millennium*, avec ses 900 places assises, sa scène mobile, ses deux étages de balcons, sa sonorisation et ses

ton coulées à fond de cale pour donner un peu plus d'assise au navire, rien ne lui est étranger : « Dans ce restaurant, on a dû renforcer les sécurités-incendie pour protéger les panneaux en bois de l'Olympic, le frère jumeau du Titanic, rachetés par l'armateur lors d'une vente aux enchères à Sotheby's. C'est du vrai bois, pas du placage comme partout ailleurs. » Sous sa responsabilité, chaque type de local est suivi par un coordinateur.

Christian Hivert a la charge des lieux publics : restaurants, salle de spectacles, halls, escaliers, night-

# L'Etat-nation au château de Versailles

Où en est l'Etat-nation ? Il est irremplaçable. Circulez, il n'y a rien d'autre à voir. Telle est la thèse que Jean-Pierre Chevènement a défendue avec brio lors d'un colloque qui s'est tenu à la mi-juin au château de Versailles. Le ministre de l'intérieur n'a pas été contredit, diplomatie oblige, par l'orateur suivant, Felix Rohatyn, ambassadeur des Etats-Unis. Ce grand banquier, qui a jadis sauvé New York de la banqueroute, a cependant rappelé qu'il existait une autre forme d'universalisme républicain. Né en 1776, cet universalisme-là, héritier des Lumières, a souvent été heureux depuis quelques lustres. Jacques Toubon a tenté de clarifier le débat, en distinguant citoyenneté et nationalité, et n'a pas vraiment été entendu. Cette réflexion à trois intervenants sur l'Etat-nation a eu lieu, vendredi 16 juin, en un lieu des plus adéquats : l'hémicycle adjacent au château de Versailles, où se réunissent députés et sénateurs lorsqu'ils sont chargés de réformer la Constitution de la République.

Commençons par Jean-Pierre Chevènement puisque aussi bien il a été le premier à s'exprimer, qu'il l'a fait longuement et qu'il a appuyé une démonstration attendue par des citations qui l'étaient moins. Le ministre de l'intérieur est un artiste dans la mise en scène de sa propre pensée. Il inquiète d'abord son auditoire, laissant entendre que tout va mal, que l'Etat-nation se désagrège, et que, par exemple, *horresco referens*, les fonctionnaires se détournent du service public par attrait du lucre. Tout le monde n'aurait d'yeux que pour Internet, les jeunes pousses, la nouvelle économie. Faut-il dès lors « jeter le bébé » (l'Etat-nation) avec « l'eau du bain », c'est-à-dire l'air du temps ? On tremble. « Vous pensez bien que non ! » On respire.

La démonstration passe par la mise à mort du dragon, qui a nom globalisation. Le combat entre Jean-Pierre Chevènement et le monstre est rondement mené. « En dépit de la mode d'Internet, la globalisation [des médias] est en réalité un mythe ». « Internet ne crée pas une société où l'information circule librement. » Jean-Pierre Chevènement cite Dominique Wolton, qui vient de publier chez Flammarion *Internet et après ? Une théorie critique des nouveaux médias*. L'immense majorité des habitants de cette planète n'ont, en effet, pas accès à Internet.

Plus grave, aux yeux du ministre : les nouveaux médias ne sont que des « tuyaux ». Ils ne sont pas porteurs d'une culture : « La civilisation des tuyaux ne répond pas à la question du contenu. » Jean-Pierre Chevènement est caté-

gorique : « Je considère que le mythe du village-monde ne résiste guère à la réalité tête du monde réel. » Quel est-il donc, ce monde réel ? Quelle tristesse de constater qu'il est, de fait, dirigé par d'autres que des Français.

## « LIEU D'ARTICULATION »

« Bien entendu, la civilisation anglo-américaine est dominante. » Dominante, certes, mais pas unique. « Il y a d'autres cultures : hispanophone, lusophone, russo-phonie, chinoise, japonaise. » D'où viendra donc le salut, pour nous autres Français, mais aussi pour le reste du monde ? Réponse : « Je veux montrer que la nation est un lieu d'articulation dont on ne peut pas faire l'économie. » L'humanité est un concept moral, donc abstrait. La nation, elle, est réelle. Or il n'y a pas de nation sans Etat, et « sans Etat, pas de développement, pas de démocratie ».

Est-ce que de nouveaux acteurs ne seraient pas apparus sur la scène depuis que l'Etat-nation a pris naissance, il y a déjà des siècles ? Bien sûr, il y a l'ONU, dont Jean-Pierre Chevènement évoque l'existence en quelques mots. Il y a les ONG, ces organisations non gouvernementales. Elles ne sont pas sans mérite, mais, bon, il faut y regarder de plus près. Qu'est-ce qu'elles font, au juste ? « Elles vivent en étroit couplage avec les médias. » « Celui qui peut créer le tapage médiatique [en faveur des droits de l'homme] peut

aussi exercer les pressions nécessaires » sur les gouvernements.

Il y a encore d'autres acteurs, décisifs ceux-là. Ce sont les sociétés multinationales. Ces dernières sont les véritables meneurs de jeu, en dernière analyse, comme on aurait dit jadis en langage marxiste, voire léniniste. Elles ont toujours besoin d'un ministre de l'intérieur pour assurer l'ordre, note, non sans malice, Jean-Pierre Chevènement. Sans ordre public, il n'y a pas de vie économique qui tienne, et donc pas de profit pour les multinationales. Or que voit-on ? « Il y a une campagne insistante pour diaboliser l'Etat. » Et, en France, l'Etat se confond, depuis la Révolution, avec la nation. Il est donc porteur d'une idée, à vocation universelle, que résume la devise de la République : liberté, égalité, fraternité. « Il y a peu de nations qui soient aussi politiques, aussi culturelles que la nation française. » En effet, « la France est le modèle achevé de l'Etat-nation (...). On ne peut donc faire l'impasse sur l'Etat-nation. C'est un cadre indispensable d'organisation ». M. Chevènement cite, à l'appui de son propos, le journaliste et essayiste français Pierre-André Taguieff et le philosophe allemand Jürgen Habermas (*Après l'Etat-nation*, Fayard).

Felix Rohatyn a eu la tâche difficile de présenter, en une vingtaine de minutes, la vision américaine du monde. Elle est elle aussi universelle, même si, comme l'ambas-

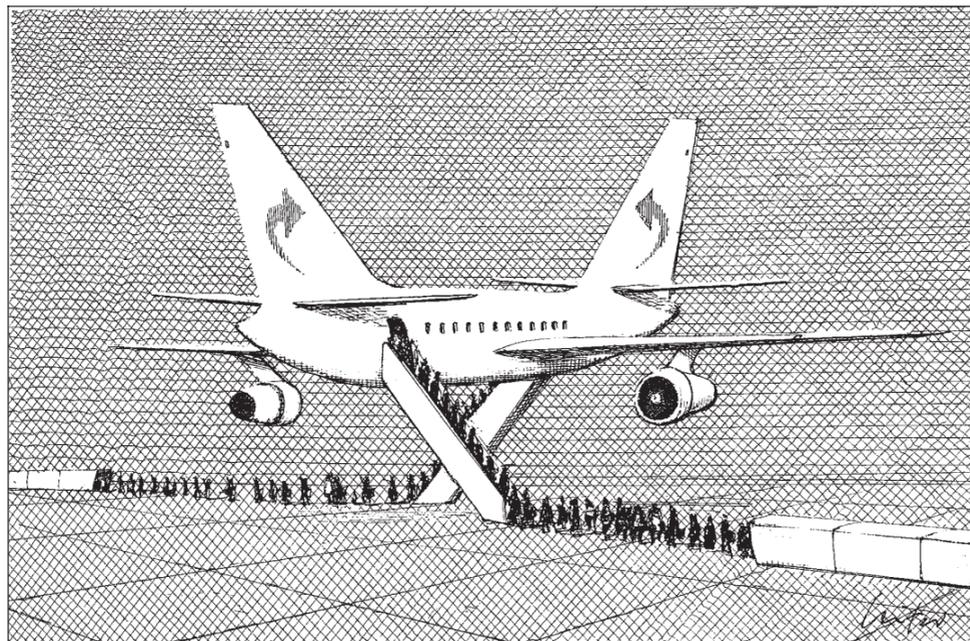
sadeur des Etats-Unis a eu le mérite de le rappeler éloquentement, elle procède d'une philosophie toute différente de celle des révolutionnaires français. Elle est fondée sur la méfiance à l'égard de tout Etat centralisé. Elle laisse une large place aux Etats librement fédérés dans l'Union américaine.

Jacques Toubon distingue citoyenneté et nationalité. L'ancien ministre de la justice estime, non sans raison, qu'en France la citoyenneté prend ses distances avec la nationalité. Elle s'éloigne d'une équation parfaite avec la nationalité, qui a été longtemps le rêve républicain français. En France, constate Jacques Toubon, les valeurs porteuses, qui sont aussi celles de la jeunesse, sont l'échange, la vitesse et la générosité (les droits de l'homme).

Les débats d'idées ont cette particularité qu'il n'engagent que leurs auteurs. Celui-ci a eu l'intérêt de confronter une vision républicaine française traditionnelle (Chevènement), une vision américaine non moins traditionnelle (Rohatyn), et une approche plus moderne (Toubon). Ce colloque était organisé par Hubert Astier, président de l'Etablissement public (musée et domaine national) de Versailles. M. Astier souhaite répéter l'expérience chaque année et faire de ces « *Rencontres de Versailles* » une manière de « *Davos culturel* ».

Dominique Dhombres

## Transit par Leiter



## Euphorie et réalisme en Corée

Suite de la première page

Le régime nord-coréen est fondé sur la menace de l'« impérialisme » et de ses « laquais ». Le contrôle de la population et l'appel permanent à « vivre en héros » comme l'ascendant de l'armée sur l'ensemble de la société ont pour seule justification la situation de « forteresse assiégée » qui serait celle de la RPDC. Comment le régime pourrait-il en finir avec ce climat de tension sans courir à sa perte ?

A la suite du sommet, les Coréens du Sud ne seront sans doute plus des « laquais de l'impérialisme » mais des « frères égarés », tant que les troupes américaines seront stationnées au sud. Trois jours après la réconciliation entre les deux Corées, Pyongyang reprenait d'ailleurs ses diatribes sur la menace représentée par les Etats-Unis.

### « CAROTTE EMPISONNÉE »

Le « grand spectacle » de l'accueil du président Kim Dae-jung témoigne d'une volonté d'ouverture. Mais celle-ci ne signifie pas une ouverture de la société. Le régime s'est construit sur un mensonge généralisé que seule perpétue la coupure du pays du reste du monde. La « contamination » par les idées de l'étranger constitue un risque considérable pour ce qu'un expert japonais qualifie d'« Etat-théâtre ».

Impérative, la coopération avec le Sud est une « carotte empoisonnée » selon Ralph Cossa, de Pacific Forum, par les contacts avec l'extérieur qu'elle suppose s'ils ne sont pas contenus et contrôlés. Kim Jong-il a en mémoire les conséquences de la perestroïka sur le régime soviétique. L'exemple chinois d'une ouverture du système économique tout en maintenant un contrôle de l'oligarchie en place, désormais moins fondé sur l'idéologie que la puissance de l'argent et la corruption, paraît tentant. L'héritier du « kimilungisme » peut-il négocier ce tournant sans risquer d'être emporté par la vague ?

Dans l'immédiat, c'est sur le plan stratégique que les effets du sommet Nord-Sud seront les plus visibles. Le début de réconciliation entre Pyongyang et Séoul introduit une fluidité nouvelle dans le jeu des puissances concernées par la situation de la péninsule : Chine, Etats-Unis, Japon, Russie.

La Chine, qui entretient de bonnes relations tant avec le Sud qu'avec le Nord, apparaît comme le grand bénéficiaire de l'évolution de la situation. La visite de Kim Jong-il à Pékin peu avant le sommet a confirmé que la Chine est à nouveau l'une des principales pièces de l'échiquier coréen. Sa préoccupation majeure est le statu quo dans la péninsule, ce qui suppose, pour l'instant, le maintien du régime Kim Jong-il. Une amélioration des liens avec le Sud conjuguée à une assistance économique y contribue, allégeant en même temps le fardeau de maintenir la RPDC sous perfusion. L'exigence de Pyongyang du retrait des 37 000 soldats américains stationnés au Sud sert en outre les intérêts de Pékin, qui veut également leur départ.

Pas plus que Pékin ou Tokyo, Washington ne souhaite un effondrement du régime de Pyongyang mais sa préoccupation première est la menace qu'il représente : production et exportation de missiles, inconnue du programme nucléaire.

### FLUIDITÉ GÉOPOLITIQUE

Or une détente Nord-Sud peut détourner l'attention de ces questions et une aide accrue de Séoul priver les Américains d'un moyen de pression sur Pyongyang. Elle enlève enfin une justification au programme américain antimissile de théâtre (auquel participent les Japonais), qui est dirigé aussi – et peut-être surtout – contre la Chine. Les Japonais sont aussi préoccupés par l'arsenal nord-coréen (tir de missiles au-dessus de l'archipel en 1998) que par l'influence grandissante de la Chine sur la péninsule. Une Corée « vassale » de la Chine, comme elle le fut au cours des siècles passés, est la hantise de Tokyo.

### RECTIFICATIFS

### FONCTION PUBLIQUE

Contrairement à ce que nous avons écrit au sujet de la résorption de la précarité dans la fonction publique (*Le Monde* du 17 juin), la CGT et Force ouvrière ne sont pas hostiles à la titularisation sans concours de contractuels ou de vacataires dans la catégorie C (employés, agents de service), mais à la suppression définitive du concours comme voie de recrutement pour les fonctionnaires de cet échelon.

### CARAMBOLAGE DE L'A 13

Une erreur de transcription nous a fait écrire, dans notre compte

Pour compliquer l'équation géopolitique, la Russie entre à nouveau sur l'échiquier coréen comme en témoin la prochaine visite de Vladimir Poutine à Pyongyang. Moscou entend être partie prenante dans les pourparlers des grandes puissances destinés à mettre en place un mécanisme de maintien de la paix se substituant à l'armistice de 1953.

La soudaine fluidité géopolitique introduite par le début de réconciliation entre le Nord et le Sud donne une nouvelle marge de manœuvre au régime de Pyongyang pour jouer des intérêts divergents des grandes puissances dont il est assuré que leur seule préoccupation commune est son maintien. Il peut également tirer partie du risque politique pris par Kim Dae-jung, qui va être pressé par son opinion d'obtenir des résultats concrets de sa politique de réconciliation avec la RPDC.

Philippe Pons

### RECTIFICATIFS

rendu d'audience consacré au procès du carambolage de l'A 13 (*Le Monde* daté 18-19 juin) que Johann Peltier, un chauffeur routier avait percuté des voitures à la vitesse de 100 km/h. Il s'agissait, selon le rapport d'expertise judiciaire non pas de 100 mais de 5 km/h.

### ALAIN CARIGNON

A la suite de notre article sur le tri sélectif des ordures ménagères à Grenoble (*Le Monde* du 14 juin), Alain Carignon, ancien maire (RPR) de la ville, précise que c'est la communauté d'agglomération qui a fait le choix d'un système aujourd'hui contesté et qu'il n'en était, à l'époque, ni le président ni membre de l'exécutif.

# Le Monde

21 bis, RUE CLAUDE-BERNARD - 75242 PARIS CEDEX 05  
Tél. : 01-42-17-20-00. Télécopieur : 01-42-17-21-21. Télex : 206 806 F  
Tél. relations clientèle abonnés : 01-42-17-32-90  
Changement d'adresse et suspension : 0 803 022 021 (0,99 F la minute).  
Internet : <http://www.lemonde.fr>

EDITORIAL

## La loi et l'homophobie

Il paraît de plus en plus « drag-queens » provocantes. Pour un peu, les chars de la Gay Pride – qui rouleront de nouveau ce week-end – auraient des allures de berlinnettes familiales. Il y a, et c'est heureux, une banalisation de la question homosexuelle en France. A tout le moins, une évolution progressive en ce sens. Elle doit beaucoup au courage de nombre de militants, seuls ou en association, qui, depuis vingt ans, sont allés à la bataille, affrontant leur famille ou leur milieu professionnel, pour faire évoluer les mœurs et la loi. Ils ont risqué l'exclusion, le mépris et, dans le meilleur des cas, le ridicule, pour faire que l'homosexualité ne soit plus, ou de moins en moins, un drame familial, social ou professionnel. Un drame qui peut conduire au pire. Depuis 1983, la Gay Pride est leur fête.

Ce combat pour la banalisation passe encore, à leurs yeux, par ce que l'on appelle la « discrimination positive ». *Le Monde* a choisi de raconter cette année comment, dans le milieu des grandes écoles, dans le berceau des futures élites françaises, il faut en passer par cette étape de la « visibilité » de la différence pour obtenir l'indifférence à l'égard de la vie privée. Par indifférence, on entend neutralité ou, à tout le moins, absence de préjudice. Or, la Gay Pride est l'occasion de rappeler que, trop souvent, c'est encore la malveillance, passive ou active, que rencontrent

nombre d'homosexuels (et d'homosexuelles) en France. Les cyniques ricaneront : le politiquement correct n'a pas encore gagné – hélas – en l'espace. A l'embauche, dans l'entreprise ensuite, dans la recherche d'un logement, dans les métiers des armes et de la force publique – police, gendarmerie, armée – les discriminations, même si elles sont en baisse, restent trop fréquentes. Le rapport 2000 de SOS Homophobie dresse toujours un catalogue sinistre d'insupportables cas de « chasse au pédé ».

D'où l'idée que la loi vienne protéger une liberté de comportement qui reste menacée. La ministre de l'emploi et de la solidarité, Martine Aubry, propose un amendement gouvernemental au projet de loi dit de modernisation sociale. Il s'agirait d'élargir la protection qu'assure l'article L. 122-45 du Code du travail aux discriminations liées à « l'orientation sexuelle ». En clair, il s'agirait d'être explicite, là où le droit, jusqu'alors, reste très général : il lutte contre toute discrimination « en raison des mœurs ».

On retrouve là ce mouvement dialectique difficile que connaît toute minorité voulant accéder au traitement réservé à la majorité. Les critiques diront qu'un statut juridique ad hoc vient accentuer la singularité d'un groupe. Mais, d'une part, il n'est question ici que de rendre la loi plus précise. Et d'autre part, l'étape d'une protection particulière reste justifiée tant que l'homophobie sera source de préjudices particuliers.

### Le Monde

est édité par la SA LE MONDE  
Président du directoire, directeur de la publication : Jean-Marie Colombani  
Directoire : Jean-Marie Colombani ; Dominique Alduy, directeur général ;  
Noël-Jean Bergeroux, directeur général adjoint  
Directeur de la rédaction : Edwy Plenel  
Directeurs adjoints de la rédaction : Thomas Ferenzi, Pierre Georges, Jean-Yves Lhomet  
Directeur artistique : Dominique Roynette  
Secrétaire général de la rédaction : Alain Fournier  
Rédacteurs en chef :  
Alain Frachon (*Editoriaux et analyses*) ;  
Laurent Greilsamer (*Suppléments et cahiers spéciaux*) ;  
Michel Kajman (*Débats*) ; Eric Fottorino (*Enquêtes*) ;  
Eric Le Boucher (*Internationales*) ; Patrick Jarreau (*France*) ; Anne Chemin (*Société*) ; Claire Blandin (*Entreprises*) ;  
Jacques Buob (*Aujourd'hui*) ; Jossiane Savigneau (*Culture*) ; Christian Massot (*Secrétariat de rédaction*)  
Rédacteur en chef technique : Eric Azan

### Médiateur

Directeur exécutif : Eric Pialoux ; directeur délégué : Anne Chaussebourg  
Conseiller de la direction : Alain Rollat ; directeur des relations internationales : Daniel Vernet ;  
partenariats audiovisuels : Bertrand Le Gendre

Conseil de surveillance : Alain Minic, président ; Michel Noblecourt, vice-président

Anciens directeurs : Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982),  
André Laurens (1982-1985), André Fontaine (1985-1991), Jacques Lesourne (1991-1994)

### Le Monde

Durée de la société : cinquante ans à compter du 10 décembre 1994.  
Capital social : 1 003 500 F. Actionnaires : Société civile Les Rédacteurs du Monde,  
Fonds commun de placement des personnels du Monde,  
Association Hubert-Beuve-Méry, Société anonyme des lecteurs du Monde, Le Monde Entreprises,  
Le Monde Investisseurs, Le Monde Presse, Léna Presse, Le Monde Prévoyance, Claude Bernard Participations.

## IL Y A 50 ANS, DANS Le Monde

### Harwell, village de l'an 2000

LE MOTEUR animé par l'énergie atomique est en vue. « Dans cinq ans environ », a déclaré hier Sir John Cockcroft, le directeur du centre de recherche atomique de Harwell, nous comptons avoir des usines-pilotes en fonctionnement qui produiront une énergie industriellement utilisable. » Et des recherches se poursuivent sur le moteur de navire « atomique ». Telles sont les précisions qui nous ont été données à Harwell au cours d'une visite que nous avons été autorisés à y faire.

Harwell est de dimensions relativement modestes, et l'apparence extérieure des bâtiments ne le distingue guère d'un banal faubourg de Londres. Mais lorsqu'on a franchi la porte gardée par la police, lorsqu'on est passé devant l'affiche rappelant l'Official Secrets Acts à tous les visiteurs, c'est dans un monde nouveau que l'on pénètre,

où l'on parle des « rayons de neutrons » et des « isotopes » comme nous parlons du gaz et de l'électricité, où le plus humble mécanicien est déjà familiarisé avec tout ce qui constituera sans doute la civilisation de l'an 2000 si les hommes ne détournent pas la recherche atomique de ses buts pacifiques et ne permettent ainsi à cette civilisation de s'épanouir.

A Harwell, il paraît naturel à chacun de porter les « test films » grâce auxquels il est possible de vérifier si l'on a été exposé à des rayons radioactifs. Harwell est en quelque sorte l'image du monde futur ; mais ce village de l'an 2000 reste un village anglais où le terrain de cricket voisinant avec le cyclotron et la nouvelle pile affirme la pérennité des traditions britanniques.

Jean Lequiller  
(24 juin 1950.)

### Le Monde SUR TOUS LES SUPPORTS

Adresse Internet : <http://www.lemonde.fr>

Télématique : 3615 code LEMONDE  
Documentation sur Minitel : 3617 code LMDOC (5,57 F/mn)  
ou 08-36-29-04-56 (9,21 F/mn)

Le Monde sur CD-ROM : 01-44-88-46-60  
Index du Monde : 01-42-17-29-33. Le Monde sur microfilms : 03-88-71-42-30

Films à Paris et en province : 08-36-68-03-78

# Pourquoi je suis un pied-noir en colère *par Georges Morin*

**A**BDELAZIZ BOUTEFLIKA a quitté la France, après un séjour d'une exceptionnelle intensité. Sa visite a suscité nombre de réactions. Beaucoup sont respectables. Parfois maladroites, elles témoignent surtout de la sensibilité très positive et amicale de beaucoup de Français à l'égard des Algériens, dans la situation dramatique que vit l'Algérie depuis une dizaine d'années.

D'autres réactions, en revanche, sont particulièrement irritantes. Le lecteur du *Monde* du 14 juin apprend, par exemple, que « les » pieds-noirs seraient « *partagés entre amertume éternelle et difficile réconciliation* ». Tous les observateurs, universitaires ou journalistes, qui ont accepté de sortir des clichés et de la caricature pour observer sérieusement le « *monde pied-noir* » savent pourtant son extraordinaire hétérogénéité sociale (du RMiste au milliardaire) ou politique (du communiste au fasciste). Les mêmes observateurs savent aussi que, sur les 2 millions de pieds-noirs vivant aujourd'hui en France (les exilés de 1962 et leurs descendants), seuls quelque 5 % appartiennent à ces innombrables « *associations pieds-noirs* » organisées autour d'une origine géographique (« *les anciens* » de telle ou telle ville d'Algérie), professionnelle ou revendicative et dont les objectifs et les modes d'expression varient aussi à l'infini.

Certaines d'entre elles s'expriment plus fort que les autres et se sont peu à peu arrogé le droit de faire connaître, sans vergogne, l'opinion « *des* » pieds-noirs. Trop heureux de trouver ainsi des « *représentants* » d'une population qu'ils considèrent comme exotique et insaisissable, beaucoup de journalistes se font l'écho de ces prises de position, censées traduire l'opinion de mes 2 millions de compatriotes !

Ces opinions sont d'autant plus aisément enregistrées et reproduites qu'elles sont conformes aux clichés les plus simplistes qui perdurent depuis quarante ans : un pied-noir est un être fruste qui a fait « *suer le burnous* », qui a donc été chassé à juste titre d'Algérie et qui cultive de manière névrotique ce passé de privilégié ; les plus indulgents y ajouteront un zeste de « *merguez* » et d'accent « *pôpôpo* » et le tour sera joué ! Le « *rassemblement* » de Nice relaté par votre correspondant local entrait parfaitement dans ce schéma, et vos lecteurs savent donc maintenant ce que pensent « *les* » pieds-noirs. Eh bien non ! Que « *ces* » pieds-noirs d'une association réunis à Nice pensent ainsi, c'est sûrement vrai et c'est leur droit. Mais pourquoi leur donner ce caractère représentatif ? Et les autres, les 95 % de cette population, qui leur a demandé leur avis ?

Après *Le Monde* du 14, celui du 15 juin ! Quand le président algérien s'exprimait à la tribune de l'Assemblée nationale, j'avais noté, comme beaucoup, l'Hémicycle clairsemé dans sa partie droite. On s'attendait plutôt à un geste de défiance des Verts, mais ils étaient tout de même venus. Et c'est donc à droite que l'on boudait ! Votre journaliste a bien fait son métier, il a retrouvé et interrogé les députés absents. Comment réprimer une nouvelle bouffée de colère en lisant ce qu'il rapporte ? Si certains ne sont pas venus, c'est tout simplement « *par respect pour les pieds-noirs et les harkis* », ou parce que « *l'on ne reçoit pas ainsi un terroriste* » ! La mascarade continue donc et, cette fois-ci, prise en charge et « *anoblie* » par une partie de la représentation nationale ! C'en est vraiment trop !

Non seulement parce que ces parlementaires renforcent des réflexes déplorables, mais parce qu'ils

ont aussi la mémoire courte ! Ils n'étaient certes pas, il y a quarante ans, sur les bancs de l'Assemblée. Mais c'était, à peu de choses près, les mêmes groupes politiques qui occupaient les travées du Palais-Bourbon. Lequel d'entre ces groupes, à l'époque, s'est battu pour que le pays prenne en charge la tragédie des centaines de milliers d'exilés pieds-noirs ou juifs d'Algérie débarquant dans le plus grand

nial inique et qui ne récoltaient donc que ce qu'ils avaient semé. Quant aux harkis, ils ne subissaient rien d'autre que le sort partout réservé aux « *collabos* » ! A droite, caricature inversée : compassion affichée pour ces malheureux pieds-noirs, victimes du communisme ou du « *fanatisme indigène* » mais que l'on regardait tout de même avec quelque circonspection, tant ces « *pionniers de la civilisation*

## Nos deux peuples sont malades – et l'Algérie a failli en mourir – de fermer ainsi les yeux sur leur passé

dénouement, à Marseille ou à Port-Vendres ? Lequel a su seulement trouver les mots qui auraient pu montrer un minimum de solidarité ? Lequel a condamné les ordres du pouvoir de fermer les portes des casernes de l'armée française en Algérie aux harkis qui voulaient s'y réfugier ? Lequel a condamné les conditions ignominieuses dans lesquelles les supplétifs qui avaient échappé au massacre ont ensuite été parqués, des décennies durant, dans des camps dont des barbelés fermaient encore l'enceinte il y a cinquante ans ?

A quelques exceptions près, les commentaires de nos hommes politiques furent alors affligeants ! A gauche, certains n'avaient pas de mots assez durs pour ces pieds-noirs, bénéficiaires d'un système colo-

française » charriaient dans leurs rangs d'Espagnols, d'Italiens ou de Maltais, quand ce n'était pas des Juifs ou des Arabes ! En dehors de ces caricatures opposées, quel lourd silence !...

M. Bouteflika a réclamé un effort de mémoire au peuple français. Il a raison, bien sûr, et sa démarche est légitimée par le soin qu'il a pris, depuis quelques mois, à demander le même effort à ses compatriotes. Nos deux peuples sont malades – et l'Algérie a failli en mourir – de fermer ainsi les yeux sur leur passé. Non, l'Algérie n'était pas, en 1936, cet Etat-nation souverain dont la supériorité matérielle de la France a détruit les structures. Elle fut donc une prise facile pour le conquérant. Oui, la conquête fut une sale guerre d'occupation, de refoulement et de

massacre des populations. Oui, le système colonial de 1830 à 1962 était insupportable, parquant les neuf dixièmes de la population de l'Algérie dans l'indignité permanente et l'humiliation quotidienne. Mais c'est la France tout entière qui en porte la responsabilité et non les seuls Français qui vivaient en Algérie.

Non, les pieds-noirs n'étaient pas des exploités : exilés politiques de 1830, 1848 ou 1871, réfugiés alsaciens, antifascistes italiens ou anti-franquistes espagnols, paysans pauvres du nord de la Méditerranée, innombrables petits fonctionnaires, leur niveau de vie moyen était encore, en 1954, inférieur de 20 % au niveau de vie métropolitain. Non, ce n'était pas « *un peuple de pionniers venus civiliser l'Algérie* », mais une population composite, hétérogène, divisée, que seul le malheur collectif sut rassembler. Non, ce n'était pas une horde d'extrême droite mais une population aux mêmes clivages politiques que ses concitoyens de France, et même un peu plus marqués à gauche. Seule la détresse collective de 1961-1962 précipita beaucoup d'entre eux, parmi les plus humbles, dans les bras de l'OAS : faut-il rappeler que le fief de cette organisation, le quartier algérois de Bab-el-Oued, votait jusqu'alors massivement pour le Parti communiste ?

Oui la guerre d'Algérie fut inévitable puisque la France, celle de 1936 avec le Front populaire, celle de 1945 avec le général de Gaulle, rata avec constance toutes les occa-

sions de mener l'Algérie vers une émancipation progressive et pacifique. Oui, cette guerre de libération fut une guerre terrible : pas seulement de la résistance contre une armée d'occupation, un bras de fer entre combattants, mais une furie dont les populations civiles furent les principales victimes : rafles, tortures et exécutions pour les uns, terrorisme aveugle pour les autres.

Non, il n'y eut pas, dès 1954, un peuple entier héroïquement dressé contre l'occupant, mais un mouvement national divisé, déchiré par les règlements de comptes : d'authentiques résistants, certes, mais aussi des Algériens « *qui choisissaient la France* » et puis, entre les deux, un peuple aspirant bien sûr à retrouver sa dignité, mais un peuple comme les autres, avec ses grandeurs et ses lâchetés, qui subissait la guerre et tentait de survivre.

Telles sont quelques-unes des vérités sur notre histoire commune que nous pourrions un jour, Français et Algériens, regarder ensemble avec sérénité. Et comme ils se grandiraient, tous ces responsables associatifs, tous ces élus du peuple, d'un côté ou de l'autre de la Méditerranée, s'ils montraient ce chemin au lieu de gratter les plaies, de perpétuer les mensonges et d'enfermer tant de gens dans des rancoeurs injustifiées et sans issue !

*Georges Morin est inspecteur général de l'administration de l'éducation nationale.*

## La mémoire meurtrie

*par Brahim Senouci*

**C**HAQUE FOIS qu'un face-à-face met en présence l'Algérie et son ancienne puissance tutélaire, on se prend à espérer, tout au moins côté algérien, un propos français de nature à adoucir la blessure jamais guérie de la colonisation. Encore une fois, cet espoir est déçu. Comment pouvait-il en être autrement ? La mémoire algérienne est meurtrie, non seulement par l'humiliation d'un trop long servage, mais encore par le tissu de mensonges qui lui est servi depuis quarante ans par ceux qui se sont institués détenteurs de l'Histoire. Elle recherche son salut dans un impossible oubli, voire dans un nihilisme vengeur qui nourrit sa pulsion suicidaire. Elle traite son passé par l'ironie ou un mutisme qui peut être perçu comme une preuve de culpabilité vis-à-vis des autres acteurs de la guerre de libération, harkis et pieds-noirs, qui sont ainsi confortés dans un statut de victimes, prompts à se parer du manteau de l'innocence châtée.

La rencontre entre l'Algérie et la France est une rencontre entre une souffrance aussi profuse qu'indicible et une bonne foi aussi bruyante qu'inoxydable

Et pourtant, quel long martyrologe que celui du peuple algérien ! Des « *enfumages* » à grande échelle à la famine (1926 : 26 % de la population indigène disparaît. La faute à la météo ? Non. La faute aux regroupements forcés des paysans dans des villages, qui les ont empêchés de procéder aux travaux d'agriculture), des massacres de Sétif à l'institutionnalisation de la torture.

Cette souffrance est cependant indicible. La revendiquer revient à faire remonter à la surface un temps où ce peuple, volontiers macho et bravache, s'est mis en situation de subir ce sort, un temps où ce

peuple, volontiers fier-à-bras, a marché en courbant l'échine, un temps où ce peuple rebelle à toute autorité a dû apprendre la cautele des servants empressés.

Face à ce silence rugit la faconde des inconsolables de l'Algérie française, s'impose la mythologie des défricheurs de terres vierges imposée par l'iconographie coloniale. Les Algériens en sont même arrivés à intégrer cette vision et à se persuader qu'ils n'ont pu être traités ainsi que parce qu'ils constituaient un ramassis de peuplades à l'état sauvage, indignes de ce grand pays dont la nature les a dotés et qu'ils ont été incapables de développer.

Qui dira que le fameux coup d'éventail du dey d'Alger au consul de France qui a conduit à l'invasion du territoire avait pour origine une dette de blé non honorée par la France ? Cette terre en friche exportait donc du blé ! Qui dira que cette créance était détenue par les frères Bakri, négociants juifs ? Ce régime arriéré et sectaire protégeait donc les intérêts de ses sujets, fussent-ils juifs !

La rencontre entre l'Algérie et la France est encore une rencontre entre une souffrance aussi profuse qu'indicible et une bonne foi aussi bruyante qu'inoxydable. En ces temps de repentance, le meilleur service que pourrait rendre la France à l'Algérie n'est pas d'ordre économique ou politique mais symbolique. Des dizaines de milliers d'Algériens sont morts pour la grandeur de la France sur les champs de bataille de Verdun ou de Monte Cassino, des centaines de milliers d'Algériens sont morts dans leur quête de dignité humaine.

Aujourd'hui encore, ce peuple, à la recherche d'une impossible paix avec lui-même, désireux d'en finir avec la haine de soi imposée par une histoire humiliante, n'est pas sorti de ses convulsions. La France gagnerait en grandeur en l'aidant dans son entreprise de réconciliation avec lui-même, en reconnaissant cette zone d'ombre que constitue son passé colonial. En participant à la réévaluation de cette période, elle reconnaît que ses stigmates ne sont pas complètement étrangers au drame interminable qui se déroule sur l'autre rive.

*Brahim Senouci enseigne la physique à l'IUT de Sarcelles.*

O F F R E A M I C A L E D

“FRIENDLY” \*

Notre façon de regarder le monde

a toujours fait la différence.

Et encore plus aujourd'hui.

**OPA** • une offre en numéraire de 150 € par action du CCF, faisant ressortir une prime de 16,9 %, par rapport au cours de clôture du CCF au 31 mars 2000.

**OPE** • une offre de 13 actions HSBC pour une action CCF, soit une contrevaletur de 160,20 € par action du CCF sur la base de l'action HSBC au 5 juin 2000. Cette offre fait ressortir une prime de 25,2% par rapport aux cours de clôture du CCF et de HSBC au 31 mars 2000.

HSBC est cotée à Londres, Hong Kong et New York (ADS) et sera cotée à la Bourse de Paris en cas de suite positive de l'offre et sous réserve de l'accord des autorités boursières françaises.

Une note d'information, relative à l'OPA-OPE de HSBC sur le CCF ayant reçu le visa de la Commission des Opérations de Bourse N° 00-957 en date du 05.06.2000 est à la disposition du public, sans frais, auprès de votre intermédiaire financier habituel, de HSBC, du CCF, de HSBC Investment Bank ou de Goldman Sachs International.

\* amicale

# La leçon de dignité de Louïsette et l'amnésie suspecte de Bigeard

par Alain Maillard de La Morandais

GÉNÉRAL MASSU, mon général, je ne sais si c'est votre qualité de croyant qui vous a obligé, hier, à dire la vérité sur les tortures pendant la bataille d'Alger et à reconnaître, aujourd'hui, l'inutilité de la méthode coercitive détective, mais nous voici sur la voie de la repentance. Elle commence par la reconnaissance publique des faits (l'existence des détachements opérationnels de protection - DOP - ruine la thèse de l'exception); elle continue par un aveu de non-obligation technique et morale de l'usage de ce type de violence lors d'interrogatoires et, sans doute à titre de réparation, se propose d'aider à rechercher le sauveur de la victime. Merci, mon général, au nom de tout ce que vous représentez.

Quant à Bigeard, j'ai pu observer, comme jeune officier des sections administratives spéciales - SAS - sur le territoire même du sud oranais où il a sévi, combien ses méthodes brutales et inutiles avaient fait école. Tant auprès du commando qui lui devait une partie de sa paternité qu'auprès d'autres qui furent fâcheusement inspirés par le « mythe ». Que lui

dire? Plutôt que de m'avancer, avec d'autres, comme témoin à charge contre lui, nous croyons qu'il ne lui est plus demandé, à son âge, de savoir encore « mordre » mais de simplement réveiller sa mémoire malade pour

## La plupart des Algériens anciennement torturés par nos soins ont puisé dans cette épreuve une source de dignité morale contagieuse

reconnaître la vérité des faits et même, avant le dernier souffle, de demander le pardon aux victimes. Dans son cas, demande de pardon vaudra bien réparation.

Lorsque Mgr Olivier de Béranger, évêque de Saint-Denis, fut mandaté par un cardinal en France pour faire « passer » l'opération « repentance » à l'égard des juifs persécutés et trahis par les silences de l'épiscopat français pendant l'occupation nazie, je me suis permis de lui faire remarquer que lui, qui fait partie de cette génération de la guerre des djebels, ainsi que bien d'autres de ses collègues de

l'épiscopat, devrait avoir aussi le souci de faire proclamer par l'Eglise de France sa repentance pour d'autres lourds silences : tant vis-à-vis des crimes du colonialisme, que ceux de la torture depuis l'Indochine jusqu'à l'Algérie.

Il retient volontiers mon argument, tout en reconnaissant qu'il n'y avait pas de « lobby » pour cette dernière cause. Il n'est pas trop tard, Messieurs! Mais nous revient-il de former un « lobby » pour ensuite vous forcer la main? L'Eglise est « sainte » mais toujours marquée par le péché originel.

Pourtant, en fait de dignité à recouvrir, tout le monde y gagnerait : les victimes d'abord, les persécutés directs et indirects, ceux-là qu'avec courage Mauriac avait su nommer les « bourreaux de Jésus-Christ » et les généra-

tions engendrées, même si elles n'ont pas à supporter le principe moral inadmissible de la responsabilité collective.

La leçon de dignité, elle nous est donnée magistralement par Louïsette Ighilahriz (*Le Monde* du 20 juin) qui, en tenant à manifester sa gratitude, nous montre - comme il m'est arrivé de l'observer en ayant séjourné à maintes reprises en Algérie indépendante - que la plupart des Algériens anciennement torturés par nos soins, loin de manifester à notre endroit des sentiments vindicatifs, ainsi que le font souvent les ex-victimes qui ne craignent pas de devenir des relanceurs de dettes insatiables!, ont puisé dans cette épreuve une source de dignité morale contagieuse. Merci, Louïsette! La réconciliation franco-algérienne passe aussi et surtout par ces gestes humbles qui veulent beaucoup d'amour.

**Le Père Alain Maillard de La Morandais, docteur en théologie morale et en histoire, est ancien secrétaire pastoral d'études politiques auprès du cardinal Jean-Marie Lustiger.**

# Triste et vaine religion

par Daniel Rondeau

JACQUES CHIRAC a prouvé qu'il ne voulait pas se ranger dans le camp de ceux qui prêchent le cynisme et l'absence de mémoire comme instruments de leur politique. Tout au moins l'a-t-il montré par deux fois dès son arrivée au pouvoir, à propos de la Bosnie et de la responsabilité de l'Etat dans les crimes de Vichy. Plus récemment, il a pris la tête d'une coalition de nature à étouffer le nazillon Haider sous un édreton de sanctions européennes. C'est pourtant le même homme qui s'en est allé en solitaire à Damas saluer la dépouille d'Hafez El Assad.

Assad ou le tyranneau parvenu. Soutenu par les Soviétiques, il avait réussi, malgré ses faibles moyens économiques et militaires, à se grandir et à se rendre indispensable par la guerre et le terrorisme. Le crime était l'oxygène de son ambition, la guerre israélo-arabe le lit de son ascension. Craignant un retour éventuel de la paix qui le rendrait à sa misère de petit potentat, il a conquis et consolidé sa part de leadership par ses démonstrations de « résistance » à Israël, dont il n'avait jamais accepté l'existence.

L'existence d'un Liban libre et indépendant n'avait pu que contrarier sa stratégie. Ce pays incarnait en effet l'idée de la démocratie dans cette région du monde, plus démonstrative en interdits qu'en libertés. Cette démocratie libanaise, née de l'influence française, était jeune, fragile et imparfaite, mais l'expérience nous a enseigné que les vieilles démocraties sont elles-mêmes souvent très éloignées de l'idée un peu naïve que longtemps nous nous en étions faite. Malgré ses faiblesses, elle rayonnait dans les pays des alentours et leur présentait un modèle d'« arabité » singulier, tolérant et accueillant.

Assad a profité des tourments infligés à ce pays par une présence palestinienne massive et déstabilisante pour planter ses griffes dans la tendre chair libanaise. Les Libanais sont entrés alors dans un malheur de plusieurs décennies. Elites musulmanes et chrétiennes assassinées, achetées ou terrorisées, corrompues, manipulées, jetées dans des luttes fratricides. Populations bombardées, ghettoisées, blessées aux moelles, désespérées, et ne trouvant souvent leur salut que dans l'exil, parce qu'elles ne pouvaient plus imaginer de visage pour l'avenir de leurs enfants. Milosevic en Bosnie ne fera pas mieux.

En octobre 1990, l'occupation syrienne s'étendit au Liban presque entier. Elle dure encore. Trente-cinq mille soldats font régner l'ordre de Damas et un million de civils syriens vivent du pillage d'un pays mis en coupe réglée. Les journalistes étrangers ont pu constater leur présence et leur nombre lors de la manifestation de deuil organisée dans les rues de Beyrouth après la mort d'Assad, qui se termina devant l'immeuble des services de renseignement syriens, QG du général Kanaan. Assad avait en effet décidé de se payer sur le Liban asservi. Il y a exporté ses chômeurs, prélevé sa dîme d'occupant pour renflouer ses propres caisses, et payé l'ordinaire de son armée avec les dividendes des trafics les plus divers.

La communauté internationale ne s'était pas résolue du jour au lendemain à cette défaite du droit. Mais le criminel de Damas s'y entendait pour parler aux démocraties. Il savait encourager les sceptiques, les hésitants et tous les pharisiens de la morale internationale. Attentats et chantage firent vite renoncer notre pays à tenir des engagements que l'histoire, la raison et peut-être tout simplement l'amitié lui demandaient d'honorer. François Mitterrand accepta d'oublier l'assassinat de notre ambassadeur et de nos casques bleus, et aussi le sort fait à un petit peuple qui croyait avoir appris de nous quelques principes élémentaires de résistance à la servitude.

Les Américains firent leurs valises ou s'enfermèrent dans le bunker de leur ambassade. La guerre du Golfe - toujours la guerre - donna à Assad l'opportunité de pousser son avantage. Le chef d'Etat terroriste, et catalogué comme tel, ne s'opposerait pas à la guerre contre Saddam Hussein en échange de la complaisance du président Bush sur

ses propres voies de fait au Liban. Les Américains, au fond d'eux-mêmes, n'étaient pas si mécontents. Ils en profitèrent pour étendre leur influence sur la région et diminuer la nôtre. Une petite nation était sacrifiée sur l'autel de ce que Michel Rocard nomma - et sans doute était-il sincère - « le nouveau droit international ». La route du pétrole n'était pas coupée.

J'avais parlé un jour du Liban avec Jacques Chirac quand il revenait d'un voyage à Beyrouth. Le chef de l'Etat n'ignorait rien de cette histoire encore fraîche. Il savait qu'il n'était ni faux ni ridicule de parler d'Assad comme d'une canaille qui avait réussi à se pousser par le crime au banquet du monde. Mais Jacques Chirac m'avait dit alors : « Laissez-moi deux ans et vous verrez... »

## Jacques Chirac a donc décidé, comme François Mitterrand, dont il n'avait d'ailleurs pas contesté la politique, de pardonner aux péchés d'Assad au nom, j'imagine, de la religion des faits

Nous avons vu. Les années ont passé et le Liban a continué de crever. Presse muselée, censure, manifestations réprimées par l'armée syrienne, économie moribonde, dépeçage organisé de ce qui restait d'Etat et de richesses. Et sous cette main de fer, le silence des vaincus. Il faut le courage d'un Selim Abou, recteur de l'université Saint-Joseph, pour oser prononcer comme il le fait encore devant ses étudiants les deux mots fatals : droit et liberté.

Le président français a donc décidé, comme François Mitterrand, dont il n'avait d'ailleurs pas contesté la politique, de pardonner aux péchés d'Assad au nom, j'imagine, de la religion des faits. Triste et vaine religion. Désolante image de Chirac à Damas pour cette ultime absolution devant un cercueil, au moment où la France se prépare à prendre la présidence de l'Union européenne, comme s'il ne pouvait parler au fils que par-dessus le corps refroidi du père. L'Etat d'Israël lui avait pourtant simplifié la tâche. Son récent retrait n'avait rien d'une débâcle. Sans tirer un coup de feu, sans perdre un homme, en vingt-quatre heures, les Israéliens s'étaient mis simplement et courageusement en conformité avec les résolutions de la communauté internationale. Au matin de cette nuit-là, Assad était nu.

On pouvait attendre d'un chef d'Etat français, qui se déclare l'ami du Liban - mais quel Liban? celui de Rafic Hariri? -, quelques paroles d'évidence. L'heure était venue, en effet, de la vraie question. Etait-il si compliqué de la poser? N'était-ce pas préférable de parler le premier, au nom de l'Europe, et de demander enfin aux maîtres affaiblis de Damas : « Puisque votre présence, messieurs les Syriens, est maintenant privée de justification par le retrait israélien, quand partez-vous? »

Nous n'avons eu droit qu'à un silence anachronique et compassé. Incompréhensible. Une sorte de Mitterrand bis, quinze ans après. Ce silence ne dérange personne. Il perpétue ce qui est. C'est la victoire du mort sur le vif. Un jour, dans un an, dans deux ans, les Américains décideront peut-être de rétablir le Liban dans sa souveraineté si la liberté du Liban peut servir leurs propres intérêts. Ce jour-là, les Français et les Européens se demanderont encore une fois pourquoi le mouvement de l'Histoire s'écrit si souvent sans eux.

**Daniel Rondeau** est journaliste et écrivain.

**INFORMATIQUE** En pleine tourmente judiciaire, condamné en première instance à être démantelé, Microsoft n'est pas décidé pour autant à réduire ses ambitions. ● LA

**NOUVELLE STRATÉGIE** du numéro un mondial des logiciels, dévoilée jeudi 22 juin, vise à être au cœur des services sur Internet. ● CETTE NOUVELLE MACHINE de guerre a un

nom : « .net ». Microsoft compte mettre ses nouveaux logiciels partout : dans les logiciels pour ordinateurs, sur les sites Internet, dans les téléphones portables, sur les ser-

veurs géants de la nouvelle économie... ● L'OBJECTIF est de faire communiquer entre eux tous les appareils reliés au réseau Internet. ● TOUT UTILISATEUR pourra accéder,

à tout moment, à l'ensemble de ses informations personnelles sur n'importe quel appareil. ● LE SYSTÈME d'exploitation Windows.net 1.0 devrait voir le jour en 2001.

## Microsoft bouleverse sa stratégie pour s'imposer sur Internet

En pleine tourmente judiciaire, le numéro un mondial des logiciels cherche à démontrer sa capacité de changement. Il veut faire communiquer entre eux, grâce à ses programmes et par un même langage ouvert, tous les appareils reliés au réseau

REDMOND

*de notre envoyé spécial*

La menace de démantèlement ne refroidit pas l'ardeur de Microsoft. En pleine tourmente judiciaire, le géant mondial des logiciels a choisi de se réinventer. Il a annoncé, jeudi 22 juin, un revirement stratégique spectaculaire, « au moins aussi important que le lancement de Windows il y a quinze ans », selon Bill Gates, président et « architecte en chef des logiciels ». Après avoir révolutionné l'informatique mondiale en imposant le système d'exploitation Windows sur pratiquement tous les ordinateurs personnels, Microsoft envisage de faire la même chose sur le réseau Internet. Il s'agit cette fois de rendre les nouveaux logiciels et services de Microsoft indispensables pour profiter pleinement du réseau mondial.

Cette nouvelle machine de guerre a un nom : « .net » (lire « point net » ou, mieux, « dot net », si l'on se conforme aux modes linguistiques de la nouvelle économie). Steve Ballmer, le nouveau PDG de l'entreprise, a eu du mal à décrire simplement les contours de cette nouvelle offensive. « C'est beaucoup moins simple à décrire que Windows, qui tient sur un CD-ROM dans une boîte. » Microsoft veut mettre du « .net partout » : dans les logiciels pour ordinateurs, sur les sites Internet, dans les téléphones portables, sur les serveurs géants de la nouvelle économie, dans la boîte à outils des informaticiens. Exit donc Windows 2000 et Office 2000, pour ne citer que les logiciels les plus populaires de Microsoft. Il faudra apprendre à dire Windows.net et Office.net.

L'objectif de Microsoft est de faire en sorte que tous les appareils reliés au réseau Internet puissent communiquer entre eux et s'échanger des informations. Tout utilisateur pourra accéder, à tout moment, à l'ensemble de ses informations personnelles sur n'importe quel appareil. A grand renfort de clips vidéo et des derniers gadgets électroniques tout l'état-major de Microsoft a présenté à plusieurs centaines de journalistes et d'analystes financiers les nouveaux services qui seront rendus par les technologies « .net ».

Les photos numériques prises à l'occasion d'une visite d'un zoo en famille seront immédiatement envoyées, via un téléphone portable,

sur la télévision des grands-parents ; l'appel d'urgence d'un malade permettra au médecin traitant de réserver immédiatement une chambre d'hôpital, d'envoyer le dossier médical et de prévenir l'assurance.

UN CANEVAS UNIVERSEL

Le plan de Microsoft est simple : il va dorénavant utiliser un langage commun à toutes les applications, regrouper les informations d'un même utilisateur, adapter les informations envoyées en fonction du type et de la taille de l'écran de l'appareil utilisé. Microsoft a choisi le langage XML, un protocole de communication qui intègre notamment le langage HTML utilisé pour les pages Internet. Ce langage ouvert, qui n'est pas la propriété de Microsoft, permettra de rendre l'environnement Microsoft compatible avec d'autres systèmes. Les téléphones portables WAP ou les assistants personnels Palm seront tout à fait capables de tirer profit des services développés avec une brique logicielle « .net ». Mais Microsoft ne cache pas que « l'expérience de l'utilisateur sera beaucoup plus riche avec un appareil ou un logiciel « .net » ».



Ce nouveau langage universel permet également aux différentes applications de Microsoft d'être entièrement imbriquées sur un « canevas universel ». L'utilisateur travaillera sur la même interface, qu'il s'agisse

d'un traitement de texte, d'un navigateur Internet, d'un tableur ou d'une base de données.

Les conséquences de cette nouvelle stratégie seront nombreuses pour le numéro un mondial des lo-

giciels. M. Ballmer a expliqué que « Microsoft abandonnera progressivement la vente de logiciels pour le modèle de la facturation de services, sur abonnement ». Cette révolution copernicienne signifie que Microsoft a l'intention de facturer l'utilisation de ses logiciels et de ses services, qu'ils soient installés sur un PC ou disponibles sur le réseau, en fonction de l'usage qui en sera fait et des options choisies. Cette transition sera progressive. Microsoft proposera, pour commencer, des briques de ses nouveaux services sur son site Internet msn.com (169 millions d'utilisateurs). La suite bureau pour entreprises Office.net devrait être l'une des premières à basculer dans le monde du service. Et les particuliers devraient découvrir Windows.net 1.0 en 2001.

PAS VRAIMENT INNOVANT, MAIS...

M. Ballmer avoue ne pas avoir encore déterminé le prix des services et le mode de facturation. Il est probable que Microsoft devra s'allier à des partenaires, comme les opérateurs de téléphonie mobile, avec lesquels il partagera les recettes des services proposés (messa-

gerie unifiée, synchronisation des agendas entre plusieurs personnes, achats en ligne, etc.). Microsoft va également proposer de nombreux logiciels à l'attention des développeurs Internet (Studio.net) pour leur permettre de construire facilement des sites.

Les adversaires de Microsoft ont immédiatement fait remarquer que la plupart des innovations et services présentés n'étaient pas véritablement innovants. Le langage Java permet déjà de concevoir des applications lisibles par tous les systèmes, et de nombreuses sociétés développent des services de messagerie unifiée sur Internet qui permettent de centraliser l'information et de la consulter depuis différents terminaux. Les opérateurs de téléphonie mobile ont déjà développé, sans attendre les technologies de Microsoft, des plates-formes multiservices et multimédia. Et les constructeurs de téléphones mobiles n'ont pas tous choisis la technologie Microsoft : Nokia et Motorola, les numéros un et deux mondiaux, se sont alliés avec Palm. Seul Ericsson a pour l'instant choisi Microsoft.

Microsoft reconnaît volontiers ne pas faire preuve d'originalité. Mais sa force est de pouvoir proposer de rassembler toutes ces innovations sur une plate-forme commune et de garantir aux développeurs un langage commun. Dans le passé, Microsoft avait déjà récupéré le système d'exploitation d'IBM, s'était inspiré de l'interface graphique d'Apple et avait copié le navigateur Internet de Netscape. Microsoft a réussi à en faire des standards et à assurer leur généralisation. Cette fois-ci, il s'agit aussi de faire de la nouvelle famille de logiciels et de services « .net » les briques de base du réseau Internet de demain. « Je parie l'entreprise sur ce projet », confie M. Ballmer au Monde. « Mais il ne faut pas nous demander de faire aussi bien sur Internet ce que nous avons fait dans les PC avec Windows. En termes de parts de marché, de présence internationale et de profit, les performances de Windows sont uniques », ajoute-t-il. Microsoft prépare peut-être déjà sa transformation en entreprise comme les autres. Une manière d'éviter à l'avenir les foudres du ministère de la justice.

Marie-Anne Frison-Roche  
*(professeur de droit à l'université Paris-Dauphine)*

Christophe Jakubyszyn

## L'exemple du droit américain

QU'IL S'AGISSE du droit américain de l'antitrust ou des droits européen et français de la concurrence, les abus de positions dominantes sont toujours sanctionnés. L'abus consiste à s'arroger un avantage que le fonctionnement du marché concurrentiel n'aurait pas permis d'obtenir. Selon le juge Jackson, Microsoft aurait profité de sa puissance sur le marché des systèmes d'exploitation (Windows) pour empêcher ses concurrents sur le marché des logiciels de navigation sur Internet, notamment Netscape, de proposer avec succès des produits éventuellement plus performants ou moins chers.

Le juge américain dispose d'une puissance de sanction que les autorités européennes et françaises n'ont pas. A titre principal, le juge Jackson ordonne à Microsoft de se scinder en deux entreprises distinctes. Le démantèlement est la punition de l'abus, mais surtout la garantie de son arrêt pour l'avenir. Le Conseil de la concurrence français ne pourrait demander au gouvernement une telle mesure que si l'abus était dans le prolongement d'une concentration : le seul mode français de démantèlement est la déconcentra-

tion. Or, Microsoft n'est pas monté en puissance en fusionnant avec d'autres entreprises.

Par ailleurs, ce procès s'est décomposé en jugements successifs, alors que le stade de l'appel n'a pas encore débuté. Le 5 novembre 1999, le juge Jackson a posé les faits qu'il estimait acquis ; le 3 avril 2000, il a procédé à leur qualification comme constitutifs d'un abus de position dominante ; et, le 7 juin 2000, il a choisi les modalités de la sanction. Les procès antitrust aux Etats-Unis laissent toujours aux parties la possibilité d'arrêter la procédure en parvenant à un accord. Tout est prévisible, rien n'est inéluctable : à chaque stade, l'arrangement est proposé et, aujourd'hui encore, l'administration américaine ne l'exclut pas.

Les droits français et communautaire ne connaissent pas un tel étirement dans le temps : une seule et unique décision pose les faits, les qualifie et les sanctionne. Le droit français de la concurrence relève de l'ordre public et, en conséquence, les parties au procès ne peuvent en disposer par transaction. Aux Etats-Unis, un tel antagonisme entre ordre public et arrangement n'existe pas.

La spécificité américaine réside aussi dans les voies de recours : l'administration a obtenu du juge Jackson qu'il transfère directement le dossier

à la Cour suprême, pour tenter d'éliminer l'échelon de la cour d'appel, devant laquelle Microsoft veut porter l'affaire. En France, il serait inconcevable de porter une décision du Conseil de la concurrence directement devant la Cour de cassation, en faisant l'économie de la cour d'appel. La Cour de cassation ne peut se dérober à sa compétence. La Cour suprême des Etats-Unis, au contraire, peut ne pas retenir l'affaire, en regard du droit fédéral. L'importance économique d'une affaire n'implique pas nécessairement son importance juridique. En outre, la Cour de cassation ne statue qu'en droit et renvoie au besoin devant une cour d'appel, tandis que la Cour suprême, si elle doit admettre les faits comme acquis, peut néanmoins rendre une décision au fond et clore l'affaire (voir E. Zoller, *Les Grands Arrêts de la Cour suprême des Etats-Unis*, PUF, 2000).

Dans la loi en discussion sur les nouvelles réglementations, le législateur français pourrait innover en s'inspirant de l'exemple américain : il faudrait donner au Conseil de la concurrence un pouvoir direct de démantèlement, mais aussi à la partie en litige la possibilité de transaction.



EXPERTISE

du droit américain de l'antitrust ou des droits européen et français de la concurrence, les abus de positions dominantes sont toujours sanctionnés.

Le juge américain dispose d'une puissance de sanction que les autorités européennes et françaises n'ont pas. A titre principal, le juge Jackson ordonne à Microsoft de se scinder en deux entreprises distinctes. Le démantèlement est la punition de l'abus, mais surtout la garantie de son arrêt pour l'avenir. Le Conseil de la concurrence français ne pourrait demander au gouvernement une telle mesure que si l'abus était dans le prolongement d'une concentration : le seul mode français de démantèlement est la déconcentra-

## L'entrée dans l'âge adulte des enfants gâtés de Bill Gates

REDMOND

*de notre envoyé spécial*

Un syndicat ? La question étonne toujours, offusque parfois, lorsqu'on la pose, au hasard, à des salariés de Microsoft. « Des associations de Noirs, d'homosexuels, de parents

REPORTAGE

Dans le meilleur des mondes capitaliste, on trouve 5000 salariés de seconde classe

célibataires, de femmes ingénieurs, oui, mais des syndicats de travailleurs, non », explique Sabina Nawaz, directeur des ressources humaines, chargée de développer le leadership chez les cadres. « Cela fait Boeing et travail à la chaîne », ajoute-t-elle, un rien méprisante à l'égard de l'autre grande entreprise de la région de Seattle (Etat de Washington). Un syndicat, pour quoi faire ? Sur le campus verdoyant de Microsoft, plus de 20 000 salariés ont le sentiment d'appartenir à une élite choyée et dorlotée. Ils sont bien payés – le salaire horaire oscille entre 20 et 70 dollars (150 à 500 francs) – et environ 40 % sont des millionnaires potentiels, compte tenu de la valeur de leurs stock-options. Ils jouent au football et au basket pendant les pauses, invitent femme et enfants à déjeuner, déclenchent des parties de pistolet à balles plastiques dans les couloirs

et confient passer des heures sur des jeux vidéo en réseau. Steve Ballmer, le PDG de l'entreprise, n'est pas le dernier des potaches. L'hiver dernier, il a plongé dans l'étang derrière le bâtiment 4, suite à un pari. Pour peu qu'on traverse rapidement le campus de Redmond, on a l'impression d'avoir découvert le meilleur des mondes capitalistes, même si on se lasse rapidement de croiser des employés qui ont tous l'air d'avoir le même âge. « Il est très rare de voir des gens de quarante ans sur le campus. Quand ça arrive, on se demande vraiment ce qu'ils font là », explique très sérieusement un employé.

Pourtant, depuis quelques mois, il y a bien un syndicat. WashTech n'a pas pignon sur campus. « On ne peut pas dire à ses collègues qu'on appartient à un syndicat », explique Todd, testeur chez Microsoft. Le jeune syndicat revendique environ 250 membres dans une cinquantaine d'entreprises de haute technologie de la région, mais la plupart sont chez Microsoft. « Nous voulons défendre les salariés de seconde classe, les 5 000 contractuels qui ne bénéficient ni d'assurance maladie, ni de vacances, ni de stock-options », explique Marcus Courtney, l'un des cofondateurs du syndicat. Ce début de mobilisation syndicale paie. Après plusieurs actions en justice, Microsoft a mis fin à la reconduction des contrats précaires. Environ 1 500 intérimaires ont été intégrés.

Le statut de salarié intérimaire peut être aussi un choix personnel. Malgré son badge orange, qui lui interdit en théorie de participer à de nombreux événements sociaux de Microsoft (pique-nique, soirée cinéma, croisière, etc.), Christelle a choisi d'être salariée d'une agence de travail temporaire pour le compte de Microsoft. « Comme cela, j'ai fixé une limite de 30 heures de travail par semaine et je m'arrête trois mois par an » ? explique-t-elle. Et les stock-options ne l'intéressent pas : « Je préfère avoir 10 000 dollars cash plutôt que d'avoir une chance sur cent de devenir millionnaire. Les stock-options, c'est comme si les salariés allaient jouer le salaire qui leur est dû à Las Vegas », ajoute-t-elle.

60 HEURES PAR SEMAINE

Les préoccupations syndicales ne s'arrêtent pas aux temporaires. Ben, qui a été embauché par Microsoft il y a quelques mois, a rejoint discrètement le syndicat. « Depuis que je suis salarié, je gagne 35 % de moins qu'en tant qu'intérimaire, mais j'ai des stock-options », explique-t-il. « Les horaires de travail sont excessifs, au minimum 60 heures par semaine, et depuis que je suis salarié, je ne suis plus payé en heures supplémentaires », regrette-t-il. Quant aux développeurs et aux programmeurs, les seigneurs du campus, il n'est pas rare qu'ils dorment sur place pour respecter leurs objectifs.

Le syndicalisme n'est pas le seul sujet tabou. Le procès antitrust

dont fait l'objet Microsoft n'est pas l'objet favori des discussions. Le mot d'ordre est de faire comme si de rien n'était. « Nous devons nous occuper de nos clients, il n'est pas question d'être distraité par d'autres préoccupations », revient comme un leitmotiv chez les employés. Les salariés de Microsoft font bloc derrière Bill Gates pour estimer le remède préconisé par le juge – le démantèlement du groupe – tout à fait excessif. Même M. Courtney estime que « Microsoft n'a violé aucune loi et (que) le procès a été initié par des « losers » comme Netscape ».

La baisse récente du cours de l'action a eu plus d'impact. Après avoir atteint près de 120 dollars, l'action s'est repliée récemment jusqu'à 70 dollars, excluant en quelques semaines des centaines de salariés du « club des millionnaires ». Du coup, le niveau des salaires est redevenu un sujet de préoccupation pour beaucoup. Pour preuve, Microsoft a été obligé de réviser tous les salaires à la hausse entre 0 % et 40 % il y a un an. « Il fallait revenir dans la fourchette haute de l'industrie », admet Jean-François Heitz, le directeur financier adjoint. Désormais, Microsoft doit payer davantage pour recruter les meilleurs. Le groupe a même dû donner un coup de pouce sur les stock-options. Les salariés qui avaient bénéficié d'options à 85 dollars en juillet faisaient grise mine lorsque l'action s'échangeait à 70 dollars. Ils se sont donc vu allouer de nouvelles options

supplémentaires à 66 dollars en mai.

Mais ni l'ébauche de mobilisation syndicale, ni le procès, ni la baisse des cours n'ont remis en cause la forte motivation et la loyauté de nombreux salariés. Le taux de départ annuel de Microsoft est de 7,5 %, deux fois moins que la moyenne de l'industrie de l'informatique.

MOYENNE D'ÂGE 24 ANS

Malgré la mode des start-up, Microsoft continue d'attirer de nombreux talents. Jonathan Spoto, responsable d'une équipe de développement de jeux vidéo pour la future console de Microsoft X-Box, n'a eu aucun mal à faire venir des programmeurs talentueux de la Silicon Valley. Peut-être parce que, dans son équipe de fous de jeux vidéo, dont la moyenne d'âge est de vingt-quatre ans, on ne pense pas encore qu'à l'argent.

Microsoft cultive l'esprit PME. Les unités relativement autonomes réparties dans les dizaines de bâtiments du campus comptent en moyenne 400 personnes chacune. Les rapports francs et directs sont encouragés.

Il n'est pas rare que le ton monte dans les réunions. « Il est admis qu'un employé conteste l'autorité et la position de son supérieur hiérarchique, aussi élevé soit-il, à la condition qu'il donne les bons arguments pour défendre son point de vue », explique Mark. Cette agressivité, en-

tretenue, pourrait d'ailleurs expliquer certaines des pratiques commerciales « musclées » de Microsoft qui lui valent des déboires avec la justice. Le juge a notamment découvert des e-mails internes incitant à l'élimination d'un concurrent. « Il ne fallait voir dans ces messages que les encouragements guerriers d'un entraîneur de football quelques minutes avant l'entrée sur le stade », explique M. Heitz.

Autre élément fort de la culture Microsoft, la totale confiance de l'encadrement dans ses troupes. « Faites d'abord ce que vous voulez. Demandez pardon ensuite », martèle Steve Ballmer à ses troupes. « Lorsque Bill Gates se rend dans un pays étranger, il se plie au programme concocté par ses troupes locales quitte à procéder, en fin de journée, à une autocritique collective sur l'utilité de tel entretien ou de telle rencontre », explique M. Heitz. Steve Ballmer met un point d'honneur à répondre à tous les mails qui lui sont envoyés par les salariés.

La mobilité est fortement encouragée : la durée moyenne d'un poste est d'un an et demi, sur des carrières, en moyenne, de huit ans. A trente ans, il est souvent encore temps de prendre un nouveau départ. « Il arrive un moment où il vaut mieux profiter de son argent, plutôt que votre femme en profite avec quelqu'un d'autre », ironise un cadre de l'entreprise.

Christophe Jakubyszyn

# Air France crée SkyTeam avec Delta Airlines, Korean Air et Aeromexico

La compagnie tchèque CSA pourrait bientôt rejoindre la nouvelle alliance mondiale

Quatre compagnies aériennes, Air France, Delta Airlines, Korean Air et Aeromexico ont annoncé jeudi 22 juin à New York la création de SkyTeam,

une alliance qui devrait leur permettre de gagner des parts de marché en offrant de meilleurs services aux passagers. SkyTeam, qui se situe parmi

les trois premières alliances mondiales selon le PDG d'Air France, pourrait attirer d'autres compagnies, comme la tchèque CSA, Alitalia ou Thai Airways.

## NEW YORK

de notre envoyé spécial

SkyTeam est née. La constitution de cette nouvelle alliance aérienne organisée autour du tandem fondateur - Air France et l'américain Delta Airlines - auquel se sont joints Aeromexico et Korean Air, a été officiellement annoncée jeudi 22 juin à New York. D'autres partenaires devraient bientôt rejoindre cette coopération aérienne, le dossier le plus avancé semblant être celui de la compagnie tchèque CSA. Pour Jean-Cyril Spinetta, président d'Air France, « cette alliance se situe d'ores et déjà parmi les trois premières alliances mondiales, que ce soit suivant le nombre de personnes transportées, celui des destinations offertes ou de pays desservis ». En outre, elle est présente sur tous les grands marchés : en Europe avec Air France, aux Etats-Unis avec Delta, sur le continent sud-américain avec Aeromexico ou en Asie avec Korean Air.

SkyTeam arrive plus de trois ans après la constitution de Star Alliance (articulée autour de l'américain United Airlines et de la compagnie allemande Lufthansa), deux ans après Qualiflyers (autour de Swissair) et Wings (dont deux membres, Alitalia et KLM viennent de divorcer). Elle arrive aussi un an après One World, dont British Airways et American Airlines sont les piliers, alliance qui reste encore pénalisée par les autorités américaines en attendant qu'intervienne un accord dit « ciel ouvert » de libéralisation du transport aérien entre les deux pays.

Pour les nouveaux entrants dans ce club très ouvert des compagnies

aériennes alliées, l'antériorité n'est pas forcément un gage de supériorité. « Nous avons un potentiel de croissance important contrairement à d'autres », note Jean-Cyril Spinetta, faisant une allusion transparente à Star Alliance qui regroupe déjà quatorze compagnies. L'ouverture d'une quatrième piste à l'aéroport de Roissy-Charles-de-Gaulle, le nouvel aéroport coréen, ou l'extension du hub (plate-forme de correspondance) de Delta à Atlanta sont autant d'avantages qui vont accroître la compétitivité du réseau pour le bénéfice du passager.

## UN BILLET UNIQUE

Leo Mullin, président de Delta Airlines, a déclaré jeudi : « Nous avons l'ambition de devenir rapidement la meilleure alliance dans le monde au service du passager grâce à nos hubs ». Le partage de codes et les plates-formes de correspondances sont deux éléments fondateurs des alliances aériennes : en

proposant au client de voyager avec un seul et unique billet, en enregistrant une seule fois ses bagages et en lui donnant à chaque correspondance un grand choix de destinations, les compagnies augmentent sensiblement leur chiffre d'affaires, de l'ordre de 20 à 30 %. A titre d'exemple, le président d'Air France cite le cas de Cincinnati. En 1999, la compagnie nationale a ouvert une liaison quotidienne au départ de Paris sur cette ville. En quelques semaines, le taux de remplissage de l'avion a atteint 96,5 % alors qu'il faut généralement plusieurs années pour rentabiliser une nouvelle ligne. Pour M. Spinetta, l'explication est simple : non pas qu'il y ait un engouement particulier pour cette ville, mais le simple fait que Delta Airlines propose 37 destinations au départ de Cincinnati crée un mouvement important.

Le service aux clients ne se limitera pas au nombre de destinations offertes (451 dans 98 pays)

## Le partage du ciel

Les principales compagnies aériennes sont associées dans cinq alliances qui, globalement, détiennent plus de 60 % du marché.

- **Star Alliance**, qui détient 19,3 % du marché mondial, regroupe Air Canada, Air New Zealand, Ana, Ansett Australia, British Midland, Lauda Air, Lufthansa, Mexicana, SAS, Singapore Airways, Thai, Thai Airways, Tyrolian Airways, United et Varig.
- **One World** (14,9 % du marché) fédère Aer Lingus, Aerolineas

Argentinas, American Airlines, British Airways, Canadian Airlines, Cathay Pacific, Finnair, Iberia, Lan Chile et Quantas.

- **Wings** (12 % du marché) associe Alitalia, Braathen, Continental, Kenya Airways, KLM et Northwest.

- **SkyTeam** (11,7 % du marché) vient d'être fondée par Air France, Delta Airlines, AeroMexico et Korean Air.

- **Qualiflyer** (3,3 % du marché) regroupe Swissair, Crossair, Lauda Air, Air Europe, Sabena, SAS, South African, TAP, AOM, Lot et Turkish Airlines.

mais aussi à l'homogénéité des services proposés, à la fois dans les 265 salons d'attente ainsi qu'à bord des 985 avions de SkyTeam, de façon que des standards communs de qualité puissent être offerts aux passagers. « Si nous avons pris le temps d'annoncer cette alliance, c'est que nous voulions qu'elle soit opérationnelle dès le jour de son lancement », renchérit le président d'Air France, avant d'ajouter que « dès aujourd'hui, le dossier du client est accessible par les agents membres de l'alliance et ce, où qu'il soit situé dans le monde ».

Outre la compagnie tchèque CSA, qui devrait rejoindre l'alliance prochainement, d'autres compagnies pourraient être intéressées. En Europe d'abord, où l'italien Alitalia se sent isolé depuis sa rupture avec KLM, avec d'autres candidats potentiels comme le hongrois Malev, l'espagnol Iberia ou pourquoi pas British Airways, avec qui des discussions ont été évoquées au mois de mai. Les spécialistes du secteur ont longtemps déploré l'absence d'un partenaire asiatique au sein de la nouvelle alliance. L'arrivée de Korean Air met un terme à ces interrogations, d'autant plus que, questionné sur une possible arrivée de Thai Airways au sein de cette alliance, Jean-Cyril Spinetta a assuré qu'il n'y avait pas de contradiction à avoir une compagnie partenaire qui se situe en Asie du Nord et une en Asie du Sud. Leo Mullin a tenu à ajouter que le choix du nom de Sky Team « était très porteur de sens pour l'ensemble des partenaires ».

François Bostnavaron

# Le président de l'espagnol Telefonica soupçonné de délit d'initié

## MADRID

de notre correspondante

La Commission nationale du marché des valeurs (CNMV), l'équivalent espagnol de la Commission des opérations de Bourse (COB), a ouvert une enquête sur Juan Villalonga, président de Telefonica. Elle confirme ce qui semblait n'être qu'une nouvelle campagne de presse, de la part de journaux proches du gouvernement - *El Mundo* en particulier - contre le flamboyant patron du géant des télécommunications espagnoles. Les journaux l'accusaient d'avoir utilisé à son profit des informations privilégiées. La CNMV, après quelques réticences, a fini par le reconnaître, mercredi 21 juin, dans un communiqué officiel qui décrit toute l'affaire, en omettant toutefois de citer le nom de l'intéressé : elle étudie de près les agissements de M. Villalonga.

Que lui est-il reproché ? D'avoir éventuellement utilisé des informations confidentielles pour acquérir, en janvier 1998, 264 224 options sur actions de Telefonica alors qu'il négociait, en secret, une alliance avec l'américain MCI-Worldcom. Les options sur actions avaient été

revendues moins de deux semaines plus tard et M. Villalonga, selon *El Mundo*, aurait réalisé, à son profit, une plus-value de 21 millions de pesetas (840 000 francs). Alertée, la Commission nationale des valeurs n'avait rien trouvé, à l'époque, d'anormal, ignorant, écrit *El Mundo*, les tractations secrètes avec MCI-Worldcom. Tractations qui, pour finir, après avoir été annoncées, n'avaient pas abouti.

Les sommes en jeu peuvent paraître dérisoires au regard des copieuses stocks-options déjà empochées par M. Villalonga, mais elles ont fini par attirer l'attention des autorités boursières. Ce dernier épisode se situe dans la petite guerre permanente que se livrent désormais, par presse interposée, le gouvernement et le patron de Telefonica. Interrogé sur l'enquête de la CNMV, M. Aznar s'est d'ailleurs contenté d'expliquer : « La CNMV a les moyens, l'indépendance et les instruments nécessaires pour mener une enquête. J'espère qu'elle agira en conséquence. »

Il est vrai qu'entre Juan Villalonga, qui dirige, de façon très personnelle, le plus souvent de Miami, son empire de télécommunications et

José Maria Aznar, son ancien compagnon de collègue et son « protecteur » qui l'avait placé à la tête de Telefonica, en 1996, avant même sa privatisation, le courant ne passe plus depuis longtemps. La gestion agressive de l'entrepreneur, qui est parvenu à quintupler, en quatre ans, la valeur sur le marché de son entreprise, et en a fait le 1<sup>er</sup> opérateur étranger en Amérique latine, lui a fait prendre ses distances avec le pouvoir. Ensuite, l'affaire des stock-options de M. Villalonga, qui a fait scandale dans l'opinion publique, a même fini par atteindre le président du gouvernement, durant les élections législatives de mars, en fournissant aux socialistes, en perte de vitesse, un cheval de bataille inespéré.

Enfin, le mois dernier, le veto gouvernemental au projet de fusion entre Telefonica et le néerlandais KPN, alors que les discussions étaient très engagées, a achevé de couper les ponts.

En attendant de plus amples développements, les actions de Telefonica ont perdu ces derniers jours, jusqu'à 10 %.

Marie-Claude Decamps

# Prochaine alliance DaimlerChrysler-Hyundai

**LE CONSTRUCTEUR SUD-CORÉEN** Hyundai Motor et DaimlerChrysler sont mis d'accord en vue d'une alliance stratégique, comprenant une offre commune pour racheter Daewoo Motor, a annoncé, vendredi 23 juin, un porte-parole de Hyundai. Une conférence de presse sur le sujet doit se tenir lundi 26 juin, à Séoul. Selon le quotidien britannique *Financial Times*, le groupe germano-américain prendrait 10 % du capital du premier constructeur automobile sud-coréen. Dans un second temps, Hyundai et DaimlerChrysler seraient candidats à la reprise de Daewoo. Le constructeur coréen en faillite est également convoité par les américains General Motors et Ford. D'après les termes de l'offre commune pour Daewoo, DaimlerChrysler devrait prendre 40 % de Daewoo, Hyundai aurait 19,9 %, 30 % allant aux créanciers et le reste à l'état-major et aux employés, précise le *Financial Times*.

# L'accord PPR-Gucci déplaît au procureur d'Amsterdam

**NOUVEAU REBONDISSEMENT** dans le duel Arnault-Pinault autour de Gucci. Le procureur général d'Amsterdam, Rob Mok, a recommandé, dans son avis remis le 7 juin à la Cour suprême de La Haye, « d'annuler » le jugement de la chambre des entreprises d'Amsterdam et « de lui renvoyer le dossier ». Celle-ci avait autorisé en mars 1999 l'augmentation de capital réservée à Pinault Printemps Redoute, au détriment de LVMH. Cette information n'a pas été communiquée lors de l'assemblée générale des actionnaires du groupe Gucci, jeudi 22 juin, à Amsterdam. La Cour suprême, saisie par LVMH, doit se prononcer à l'automne. « Nos juristes nous disent que les avis du procureur sont en général suivis par la Cour », dit-on au siège du groupe de luxe.

## ■ NOMINATIONS

# Jean-Paul Parayre devient président de Vallourec

**ANCIEN** président du directoire de PSA, ancien président de Du mez, président du comité stratégique au sein du conseil de surveillance de Vallourec depuis juillet 1999, Jean-Paul Parayre a été nommé président de cette structure.

Il succède à Arnaud Leenhardt, qui devient président d'honneur. Agé de 63 ans, X, ingénieur en chef des Ponts et Chaussées, il a occupé diverses fonctions dans les cabinets ministériels.

■ **EULER**: Jean-Marc Pillu (45 ans, X-Ponts) rejoint le groupe d'assurance-crédit Euler en tant que président directeur général de la filiale française Euler-Sfac. M. Pillu était auparavant membre

de la direction du groupe Cogema. ■ **SOCIÉTÉ GÉNÉRALE**: Denis Mathis (34 ans, ingénieur supérieur), prend la direction de la nouvelle entité de la banque, le centre de promotion et de coordination des activités Internet.

■ **GROUPEMENT CARTES BANCAIRES**: Michel Renault a été réélu président du groupement des cartes bancaires CB. Jean-Pierre Ledru et Luc André ont également été réélus vice-présidents.

■ **FÉDÉRATION FRANÇAISE DES SPIRITUEUX**: Jean Herpin, ancien PDG de Pernod, a été élu le 21 juin président de la FFS, qui regroupe six syndicats de producteurs et d'importateurs de boissons alcoolisées.

■ **HAVAS MEDIMEDIA**: Pierre Dutilleul, président du Groupe Masson, devient à compter du 1<sup>er</sup> juillet président du comité exécutif d'Havas MediMedia France, pôle santé d'Havas.

■ **OPEL FRANCE**: Gérard Saint-Martin (44 ans), est nommé président de la filiale française du constructeur. Il succède à Alexander Perk, qui prendra la responsabilité des activités flottes Opel et Vauxhall au niveau européen. Cette rubrique est hebdomadaire. Merci d'envoyer vos informations à Martine Picouet. Fax : 01-42-17-21-67.

# La société Airbus est officiellement créée

Les dirigeants ont présenté vendredi 23 juin la nouvelle entreprise et lancé le gros-porteur A3XX

« **NOUS CRÉONS** cette société pour améliorer notre compétitivité. Et nous le prouvons en lançant l'A3XX », a déclaré Jean-Luc Lagardère, président d'Aérospatiale-Matra, vendredi 23 juin à Paris, en annonçant la création du nouvel Airbus. Entouré de l'allemand Manfred Bischoff, son homologue de DaimlerChrysler Aerospace (DASA), et du britannique Dick Evans, le patron de BAE Systems, M. Lagardère a qualifié d'« historique » l'accord conclu la veille par les industriels européens pour modifier les statuts du constructeur de l'avion, qui se dénomme désormais Société Airbus Intégrée (Airbus Integrated Company, AIC).

Créé en 1970 sous forme d'un groupement d'intérêt économique (ou consortium), Airbus devient une firme privée de droit français, sous la forme d'une société par actions simplifiée (*Le Monde* du 23 juin). Avec un chiffre d'affaires 1999 *pro forma* de 15,7 milliards d'euros et un résultat opérationnel d'un milliard d'euros, AIC sera le numéro deux mondial de l'aéronautique, derrière l'américain Boeing, et revendique pour 1999 le premier rang en termes de prises de commande.

La société AIC aura son siège à Toulouse, berceau historique de l'aéronautique européenne, et sera contrôlée par deux actionnaires : d'une part EADS (European Aeronautics Defence & Space Company), société issue de la fusion des français Aérospatiale et Matra, de DASA et de l'espagnol CASA, qui détient 80 % d'AIC, et d'autre part de BAE Systems qui possèdera 20 %.

## DEUX ORGANES DIRIGEANTS

« Les synergies annuelles attendues sont estimées à 350 millions d'euros à compter de 2004, dépassant ainsi les objectifs de synergie fixés au sein d'EADS », a déclaré Philippe Camus, coprésident exécutif d'EADS. La nouvelle société sera dotée de deux organes dirigeants : un comité d'actionnaires de sept membres, dont cinq nommés par EADS, et un comité exécutif de dix membres, dont huit choisis par EADS. Son premier président sera Noël Forgeard, qui dirigeait déjà le consortium.

Pour éviter tout blocage, la plupart des décisions (gestion,

lancement de nouveaux programmes, politique commerciale) seront prises à la majorité simple. En revanche, les cessions ou acquisitions de plus de 500 millions d'euros nécessiteront l'unanimité. BAE Systems pourra sortir d'AIC à tout moment en se faisant payer *cash* ou en actions EADS. Le britannique bénéficiera également d'un dividende spécial si les livraisons des gros avions A340-500/600, dans lesquels sa part industrielle est supérieure à 20 %, dépassent les objectifs prévus.

« Je me sens investi d'une immense responsabilité », a déclaré M. Forgeard, ravi de pouvoir enfin présenter l'A3XX, le futur avion gros porteur qui concurrencera les 747 de Boeing. Huit

# Une forte progression du trafic aérien prévue en 2001

**Le nombre de passagers-kilomètre des vols réguliers des compagnies aériennes devrait dépasser les 3 billions (milliards de milliards) en l'an 2001, selon l'Organisation de l'aviation civile internationale (OACI).**

Selon les estimations publiées jeudi 22 juin par cette agence des Nations unies, le trafic total a été de 2 791 milliards de passagers-kilomètre en 1999, soit une augmentation de 6,2 % par rapport à l'année précédente. Il devrait progresser de près de 6 % en 2000 à 2956 milliards de passagers-kilomètre, de 5,5 % en 2001 à 3118 milliards de passagers-kilomètre et de 5,3 % en 2002 à 3284 milliards de passagers-kilomètre.

La croissance devrait varier en fonction des régions, plus importante en Asie-Pacifique et plus réduite au Proche-Orient et en Amérique du Nord. - (AFP)

compagnies aériennes ont déjà réservé cinquante-deux de ces appareils, a-t-il indiqué. Jean-Luc Lagardère, de son côté, ne cache pas son enthousiasme devant les perspectives qui s'ouvrent au nouvel Airbus : « Le transport aérien va continuer à se développer très rapidement. L'avenir ne passe pas que par Internet. »

Anne-Marie Rocco

FREDERIC HENRY COMMUNICATION  
Grand Prix des Relations Presse 2000  
L'agence remercie NINTENDO FRANCE de sa fidélité depuis 3 ans et de lui avoir confié le lancement médiatique de POKÉMON.  
Relations médias depuis 1988  
Tél.: +33.(0)1.55.34.24.24 Fax.: +33.(0)1.55.34.24.25  
www.frederic-henry.com

# La direction de France 3 tente d'apaiser le malaise de ses cadres

Les dirigeants de France Télévision ont réuni en séminaire les cinq cents membres de la hiérarchie pour leur présenter les « orientations stratégiques » de l'entreprise et les rassurer sur l'évolution de leurs salaires et de leurs responsabilités

**SUFFIT-IL** de réunir ses cadres dans un bel endroit pour leur redonner du cœur au ventre ? C'est le pari de la direction de France 3, qui avait convié les quelque 500 membres de sa hiérarchie à un séminaire, les 21 et 22 juin, à Montigny-le-Bretonneux (Yvelines). Une première dans l'histoire de la chaîne.

Un an après sa nomination à la tête de France Télévision, Marc Tessier, et le directeur général de France 3, Rémy Pflimlin, n'ont pas ménagé leurs efforts durant ces deux journées pour calmer un malaise latent, notamment dans les stations régionales, qui se sentent peu considérées par Paris. Ils ont notamment donné à leur hiérarchie la primeur des « orientations stratégiques de France 3 » et le « plan d'action » en dix points qui seront présentés au comité d'entreprise, mardi 4 juillet.

Comme à son habitude, Marc Tessier a longuement développé le projet de numérique terrestre et la manière dont il sera utilisé par la chaîne régionale, notam-

ment pour mieux assurer sa diffusion auprès des habitants, permettre la création de chaînes locales et de services interactifs. Ce chantier devrait être engagé au second semestre. Les responsables de France Télévision ont aussi annoncé la télévision sur Internet et l'utilisation du réseau à haut débit, qui devrait d'abord être expérimenté en Bretagne.

Les dirigeants de France 3 ont insisté sur la nécessité de « réussir notre mutation technologique. Il nous faut passer d'une juxtaposition de rédactions à une organisation en réseau qui permette à chaque journal local ou régional de s'enrichir, de faire jouer les références et les comparaisons comme aux éditions nationales de varier les angles et les exemples », a expliqué Rémy Pflimlin. Cette réorganisation de la chaîne, qui doit devenir « un réseau de rédactions et des rédactions en réseau », a été illustrée par l'exemple de la station régionale de Rennes, qui sert de laboratoire depuis plusieurs mois.

Plusieurs points du plan d'action sont consacrés à la politique

sociale, dont Rémy Pflimlin a regretté les lourdeurs et le pessimisme ambiant. Il est notamment prévu de « conduire l'évolution de nos métiers », de « se donner les moyens d'un dialogue social » et de « moderniser notre gestion », notamment par la mise en place, dès le second semestre, de contrats d'objectifs à tous les niveaux de l'entreprise.

## Le mouvement des patrons régionaux, qui devrait se faire pendant l'été, sera un test

Cette responsabilisation des cadres de l'entreprise est à la base du système salarial qui va leur être appliqué, en préparation depuis plusieurs mois et qui a bien failli provoquer une minirévolte de l'encadrement. A la demande

de la direction de France 3, le cabinet de conseil Hay a d'abord réalisé une étude de « pesée des postes », destinée à établir une valeur médiane des fonctions et des salaires par rapport à leurs équivalents dans d'autres entreprises françaises et européennes. Cette étude a été suivie de l'élaboration d'un système extrêmement sophistiqué, qui, pour la première fois dans l'histoire de France 3, aboutit à la dissociation du salaire en deux parties, l'une fixe et l'autre « au mérite ».

Préparée dans la plus grande discrétion, cette réforme suscitait une forte inquiétude chez des cadres déjà agacés par leur retard en matière de rémunération. En effet, ceux-ci n'ont reçu aucune augmentation depuis trois ans, mais ils se sont chargés de calculer celles de leurs collaborateurs dans le cadre du rattrapage par rapport aux disparités avec France 2. La semaine dernière, lors d'une réunion avec les directeurs régionaux, la direction de France 3 a simplifié le système dont le coût est estimé à 14 mil-

lions de francs (2,13 millions d'euros). Les trois quarts des cadres de France 3 devraient bénéficier d'une augmentation qui sera sans doute substantielle pour certains. En revanche, le bruit court que Eric Fosse, directeur des relations sociales et initiateur de cette réforme, pourrait être la victime de sa difficile mise en place.

La direction de France 3 a habilement esquivé les reproches sur son manque de solidarité avec les cadres mis en cause par leurs collaborateurs. Ces derniers mois, en effet, des motions de défiance ont été votées dans plusieurs stations régionales contre les rédacteurs en chef ou les directeurs régionaux, sans que le siège parisien fasse un signe en faveur de son encadrement. Il est vrai que dans certaines stations, le retour au calme et à la sérénité passent sûrement par un changement des responsables. Ce mouvement des patrons régionaux, qui devrait se faire pendant l'été, sera un test pour la direction de France 3, à la fois sur sa manière de régler certaines situations et sur sa capacité

à rajeunir cette partie de la hiérarchie.

Fixés sur l'horizon du numérique terrestre, d'Internet et de la réforme des contenus, les dirigeants de France 3 doivent aussi se colletter avec les éternels problèmes de cette entreprise, où les préavis de grève fusent d'autant plus facilement que ceux qui les déposent obtiennent rapidement satisfaction. La rédaction nationale a ainsi obtenu la création de 39 emplois, la station de Paris-Ile de France-Centre est en train d'en négocier une demi-douzaine. Pour éviter la contagion de ces revendications sur l'intégration des emplois précaires, lancées par la Coordination nationale des CDD et des pigistes de France 3, la direction devait ouvrir, vendredi 23 juin, une négociation sur cette question.

Un problème récurrent dans la chaîne régionale, où par ailleurs les discussions sur la mise en place des 35 heures ne sont pas achevées.

Françoise Chirot

## Le CSA va examiner les conséquences de la fusion Vivendi-Canal+-Seagram

« **NOUS NE SOMMES** ni des «gogos» ni des «souples au lait»: des «gogos» qui resteraient bouche bée devant Hollywood, ou des «souples au lait» qui réagiraient au quart de tour sans prendre le temps d'examiner le projet », lors du bilan annuel du Conseil supérieur de l'audiovisuel (CSA), présenté jeudi 22 juin à Paris, Hervé Bourges, son président, ne pouvait pas ne pas évoquer le mariage Vivendi-Seagram.

Soucieux de ne pas passer pour de simples «gardiens de square» et de revendiquer leur place en matière de régulation de ce secteur, la majorité des conseillers n'ont pas voulu se contenter de la visite faite par Jean-Marie Messier, PDG de Vivendi, et Pierre Lescure, PDG de Canal+, à Hervé Bourges et Janine Langlois-Glandier (membre du CSA); le conseil ne se prononcera qu'après avoir étudié «que les engagements pris par Canal+, la structure capitalistique envisagée, l'organisation du contrôle qui en découle, et les implications de la séparation annoncée entre l'édition du programme et sa distribution commerciale».

### LE DERNIER BILAN

Il est vrai que certains conseillers doivent se sentir un peu floués de ne pas avoir été informés des préparatifs de ce mariage

alors que, depuis plusieurs mois, ils rencontraient régulièrement les dirigeants de Canal+ dans le cadre de la négociation de la convention signée le 29 mai.

Pour le bilan d'activité 1999 de l'instance de régulation – le dernier d'Hervé Bourges, qui quittera le CSA en janvier 2001 –, le président a retenu quatre thèmes: l'internationalisation, le numérique, Internet et le rôle du service public. Il a notamment fait remarquer que le «corset réglementaire», souvent critiqué par les opérateurs, n'empêche pas leur développement à l'étranger.

Hervé Bourges a aussi évoqué l'effet positif de la technologie numérique dans le développement et la diversification du câble, du satellite, des radios et la possibilité de débouchés qu'elle permet sur Internet où les médias audiovisuels se sont déployés.

A propos de l'autorisation de la publicité télévisée pour les sites Internet et de l'arrêt de venir du Conseil d'Etat, le président du CSA a estimé: «Dans un cas, notre décision sera validée, et nous aurons marqué un point pour la régulation. Sinon, le gouvernement se retrouvera à pied d'œuvre, mais nous aurons ouvert la voie, et accompli œuvre utile.»

F. Ch.

## Karl Zéro lance un mensuel, «Le Vrai Papier journal»

**METTRE EN VENTE** un mensuel généraliste à l'heure où les informations sont accessibles en temps réel est un pari risqué. C'est pourtant celui qu'a décidé de tenter Karl Zéro, le turbulent animateur-journaliste de Canal+, en adaptant son émission télévisée hebdomadaire «Le Vrai Journal». Tiré à 400 000 exemplaires, *Le Vrai Papier journal* (numéro double d'été) est dans les kiosques, vendredi 23 juin.

Ni le format (26 x 35 cm, celui de *Courrier international*) ni le contenu (axé sur le photo-reportage et la satire) ne répondent aux standards en vigueur au sein des groupes de presse. Inutile de chercher les encadrés destinés à faciliter une lecture rapide, il n'y en a pas.

### RÉHABILITER LE PHOTOJOURNALISME

Pas plus, affirme Karl Zéro, que des choix éditoriaux dictés par des concepts marketing: «On essaie de laisser de la place au texte parce que si les Ganz [NDLR: patron du groupe Prisma Presse] et autres disent qu'aujourd'hui un magazine ça se feuillette, moi je ne le crois pas. Ça se lit.»

Florence Amalou

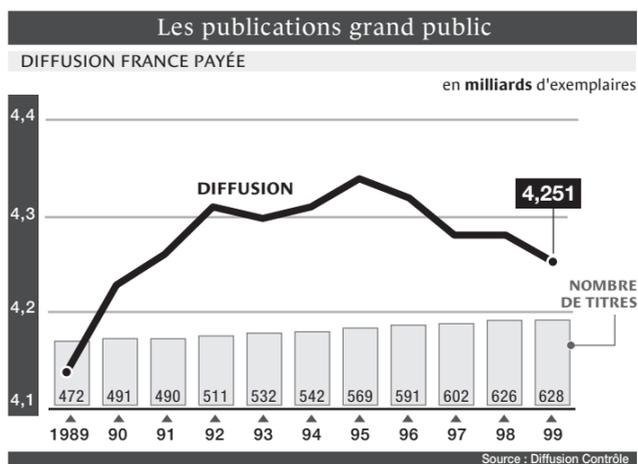
## La vitalité retrouvée de la diffusion de la presse en 1999

**TOUTES LES DONNÉES** attestent: la presse semble avoir stoppé le déclin de la diffusion qui avait atteint son plus bas niveau en 1997. Deux ans plus tard, l'érosion est toujours perceptible mais dans des proportions devenues infimes. Selon les chiffres de l'Observatoire de l'écrit – le rapport annuel de Diffusion contrôlée (OJD) –, rendus publics vendredi 23 juin, les ventes de la presse grand public en France, journaux et magazines, se sont stabilisées à 4 251 339 680 exemplaires, soit une diminution de 35,8 millions d'exemplaires (-0,38%).

Après la baisse de 0,02% en 1998, les éditeurs peuvent considérer que la chute de 0,99% en 1997 est enrayerée. «L'ensemble des chiffres de Diffusion contrôlée montre la remarquable vitalité de ce secteur [la presse] et surtout le maintien de son extraordinaire diversité, avec une certitude: il n'y a pas de véritable usure «structurelle» de la presse», peuvent ainsi affirmer Geoffroy Pinocély et Patrick Bartement, président et directeur général de Diffusion contrôlée en introduction à leur rapport.

### PROGRESSION DES NATIONAUX

Cette vitalité retrouvée est notamment perceptible pour les douze titres de la presse quotidienne nationale. En 1999, ils ont atteint 703 836 624 exemplaires (+0,34%), poursuivant une



croissance continue depuis 1994. C'est le cas par exemple du *Monde* qui approche la barre des 400 000 exemplaires de diffusion totale payée. Les quotidiens économiques et financiers profitent particulièrement de ce renouveau avec une augmentation de 39% en dix ans. Après *La Tribune* en 1998, *Les Echos* ont été gratifiés d'une Etoile de l'OJD pour leur progression de plus de 8 000 exemplaires.

Parmi les quotidiens d'informations générales, Diffusion contrôlée a choisi de distinguer globalement *Le Parisien* et *Aujourd'hui*, son édition nationale, regroupés sous une même catégorie malgré leurs

zones de diffusion différentes. Les deux quotidiens du groupe Amaury obtiennent deux Etoiles de l'OJD pour la progression de leurs ventes au numéro et pour la constance depuis cinq ans.

### RÉGRESSION DES MAGAZINES

En revanche, la presse quotidienne régionale et départementale subit les effets du vieillissement de son lectorat. Avec 1 674 218 448 exemplaires (-1,03%) pour 51 titres, elle poursuit son érosion: -1,13% en 1997 et -1,19% en 1998. Cette baisse n'est que partiellement compensée par l'augmentation et la bonne tenue des éditions du dimanche (172 181 356 exemplaires), pour la plupart assorties de suppléments et de magazines. Cette diversification de l'offre commence à produire ses effets auprès des lecteurs.

En presse magazine, malgré l'accroissement significatif du

nombre de titres – 389 contre 335 il y a cinq ans –, les ventes totales (1 613 802 078 exemplaires) sont de nouveau en régression de 0,25%, après deux baisses successives de 0,33% en 1998 et 0,51% en 1997. Les magazines à grand tirage sont les principales victimes des tendances d'un marché de plus en plus dispersé, en proie aux effets de mode. Si la presse télévisée résiste (+0,24%), après une augmentation spectaculaire de 51% en 1998, elle le doit essentiellement aux suppléments TV des deux groupes, Socpresse et Hachette, pour la presse quotidienne. Mais elle provient également des titres qui ont réussi à renouer leur formule – *Télé Loisirs* – ou à s'installer dans un paysage surchargé, comme *Télécâble Satellite hebdo*, dont les efforts sont, tous deux, couronnés d'une Etoile de l'OJD.

La presse magazine est le reflet des tendances de la société par la diversité de ses titres. Plusieurs catégories ont le vent en poupe: la presse d'actualité générale, économique et financière, des sports, des sciences, de l'histoire et de la littérature, de la photo, du cinéma, de la vidéo. Plus significativement encore apparaît la croissance des magazines de la maison, du jardinage et du bricolage (+6,66%) et de l'informatique (+8,46%). En revanche, d'autres subissent une certaine forme de désaffection continue: la presse féminine (près de 6% en moins sur trois ans), la presse de cuisine, la presse automobile, les voyages, le tourisme et la gastronomie, et surtout les magazines consacrés à la chasse et à la nature (-6,45%).

Michel Delberghe

## Augmentation de capital pour «Le Monde des débats»

**LE MONDE DES DÉBATS** a procédé à une augmentation de capital en l'ouvrant à des éditeurs. Ainsi, *Le Nouvel Observateur* détient désormais, 48,99% des parts, et le groupe des fondateurs (Electro-services, dont le PDG est Jean-Jacques Augier également PDG des éditions Baland, l'AJILE, association des amis du mensuel, dont le président est Michel Wieviorka, directeur du titre, et *Le Monde*), 34,05%. Les autres actionnaires détiennent moins de 4% du capital chacun.

Ce titre, créé par *Le Monde* en octobre 1992, qui avait cessé de paraître en avril 1995, est à nouveau en vente sous une nouvelle formule depuis mars 1999. Sa diffusion moyenne pour 1999, atteint 21 000 exemplaires pour un chiffre d'affaires de 5,9 millions de francs (902 000 euros).

### DÉPÊCHES

■ **RADIO**: la grève qui perturbe certaines antennes de Radio France (France Inter, France Culture et Radio Bleue) s'est poursuivie, vendredi 23 juin. Lancée par la CGT, elle porte sur le statut des assistants spécialisés d'émissions.

■ **PRESSE**: Philippe Hersant, PDG de France-Antilles et Yves de Chaisemartin, PDG de la Socpresse, ont intégré, jeudi 22 juin, le conseil d'administration de *L'Est Républicain*. Si le premier est déjà actionnaire à hauteur de 27%, le second a pris une participation à titre personnel. C'est par l'intermédiaire de *L'Est Républicain* que le groupe belge Rossel – dont la Socpresse est actionnaire – a acquis la majorité du capital de *La Voix du Nord*, dont la filiale *La Liberté de l'Est* a, depuis, été placée sous le contrôle du quotidien nancéen.

## CALVITIE

**allez droit au but, choisissez une référence dans le monde de l'esthétique : c'est votre sécurité !**



**Première clinique en France par le nombre d'interventions esthétiques, la Clinique du Rond-Point des Champs-Élysées, autorisée par le Ministère de la Santé, vous assure d'une sécurité maximale et des prix calculés au plus juste.**

**L'ultra microgreffe, une nouvelle technique brevetée Omnigraft vous apportera un résultat parfait et naturel en total confiance.**

**Le choix de la compétence.**

Conseil gratuit et documentation au

**01 53 77 26 00**



**Clinique du Rond-Point des Champs-Élysées**

AUTORISÉE PAR LE MINISTÈRE DE LA SANTÉ

61, avenue Franklin D. Roosevelt 75008 PARIS - www.crpce.com

## TABLEAU DE BORD

## AFFAIRES

## INDUSTRIE

● **AVENTIS PHARMA**: le groupe pharmaceutique franco-allemand a annoncé vendredi 23 juin, la conclusion d'un accord avec la société de biotechnologie américaine Millennium Pharmaceuticals portant sur l'acquisition, par Aventis Pharma, d'actions de Millennium Pharmaceuticals pour un montant de 250 millions de dollars et sur le développement en commun de nouvelles technologies.

● **TRACTEBEL**: le pôle pour l'énergie de Suez Lyonnaise des eaux, a obtenu d'exploiter pour 8,3 millions de dollars une concession de distribution de gaz à Guadalajara, deuxième ville du Mexique, a annoncé jeudi la société.

● **SNECMA**: le constructeur aéronautique français a annoncé jeudi que les discussions exploratoires menées avec le motoriste américain Pratt and Whitney sur le projet de produire en commun un moteur utilisable sur les étages supérieurs des lanceurs Ariane-5 (Europe), et Delta et Atlas (Etats-Unis) n'ont pas abouti.

● **RENAULT**: le constructeur automobile serait sur le point de vendre sa filiale logistique, la Compagnie d'affrètement et transports (CAT). Selon *La lettre du transport et de la logistique*, trois repreneurs sont sur les rangs: les postes néerlandaises TPG, SNCF Participations et Axial. La CAT a réalisé 7,23 milliards de francs de chiffre d'affaires en 1999.

● **SAAB**: la filiale suédoise du constructeur automobile américain General Motors prévoit de doubler sa production d'ici cinq ans. Saab qui produit actuellement 140 000 voitures, verrait ainsi sa production passer à près de 300 000 unités.

● **FISHER SCIENTIFIC INTERNATIONAL**: le fabricant américain d'équipements et instruments scientifiques, a donné son accord jeudi avec son compatriote PSS World Medical pour 840 millions de dollars.

● **REPSOL YPF**: la compagnie pétrolière espagnole et la société paraguayenne Petropar ont signé un accord de coopération pour « développer différents projets dans le domaine de

*l'approvisionnement et du transport des produits pétroliers», en Amérique latine.*

● **GAZPROM**: le président du monopole gazier russe, Rem Viakhirev, a assuré ne pas avoir l'intention d'abandonner son poste cette année, alors que l'approche de l'assemblée annuelle des actionnaires vendredi 30 relance les spéculations sur les souhaits du Kremlin.

● **INTEL**: le numéro un mondial des circuits intégrés a annoncé jeudi, la mise sur le marché d'un appareil qui offre l'accès à l'Internet, nommé « dot.station ». Destiné aux « réfractaires » de l'ordinateur, il sera commercialisé auprès du grand public par divers fournisseurs de services.

## SERVICES

● **DIAGEO**: le groupe britannique d'alcools a annoncé, jeudi 22 juin, son intention d'introduire en Bourse de New York sa filiale américaine de restauration rapide Burger King, qui représente environ 10% des résultats consolidés de Diageo.

● **MACDONALD'S**: le leader mondial de la restauration rapide entend créer une plateforme Internet pour permettre à ses franchisés de commander leurs fournitures en ligne. Baptisée EMac Digita, elle sera établie en joint-venture avec Accel-KKR, une société de capital-risque américaine et sera basée à Chicago.

## FINANCE

● **GENERALI**: la compagnie d'assurances italienne ne s'opposerait pas à une fusion de la banque allemande Commerzbank, dans laquelle elle détient 5,2%, avec Dresdner Bank, proche alliée de son concurrent Allianz.

● **RÉASSURANCE**: les tarifs de réassurance en tempêtes pourraient doubler ou tripler en 2001, et entraîner ainsi une augmentation des prix des contrats d'assurance, mais de quelques pour cent, a indiqué jeudi Charles Werner Skrzynski, président de la compagnie de réassurance Le Mans Ré.

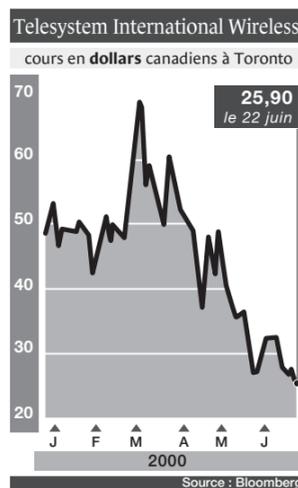
● **AMERICAN EXPRESS**: le leader mondial des cartes de crédit a annoncé vendredi son intention d'augmenter le nombre de cartes délivrées au Japon de plus d'un tiers d'ici à 18 mois, grâce à des alliances.

## VALEUR DU JOUR

## Rumeur d'entrée de DoCoMo au capital de TIW

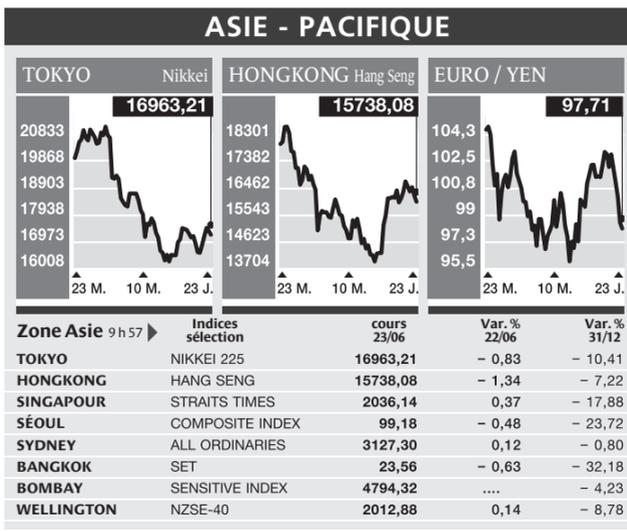
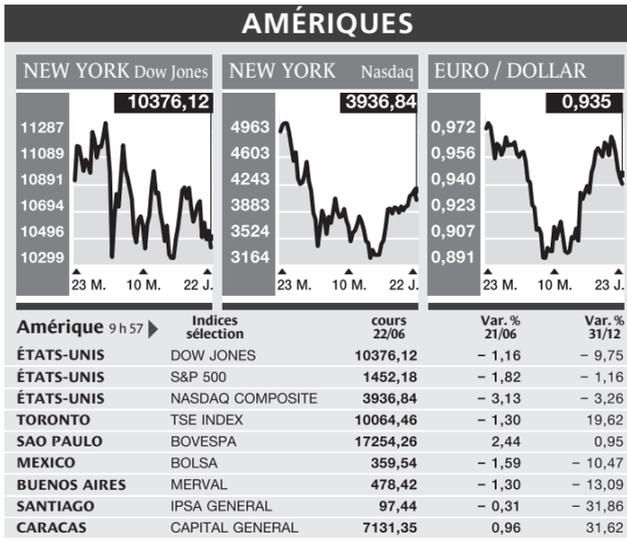
L'ACTION Telesystem International Wireless (TIW), la filiale de téléphonie mobile du groupe canadien Telesystem, a perdu 3,3% jeudi à la Bourse de Toronto malgré l'annonce par l'agence de presse japonaise Jiji Press de l'entrée prochaine dans son capital de deux géants des télécommunications asiatiques, le japonais NTT DoCoMo et le groupe de Hongkong Hutchison. Selon Jiji Press, les deux groupes devraient investir 1,9 milliard de dollars (2 milliards d'euros) pour prendre 15% du capital de TIW. Vendredi matin, Mario Bertrand, président de TIW Ventures, affirmait « qu'il n'y a aucune discussion avec DoCoMo depuis le mois de décembre » et que Hutchison, déjà actionnaire de TIW, « n'avait même pas évoqué l'idée, jeudi à Londres, lors d'un conseil d'administration du groupe ».

Le 27 avril 2000, TIW a arraché, contre toute attente, la cinquième licence UMTS en Grande-Bretagne pour 4,3 milliards de livres (6,6 milliards d'euros). Le groupe canadien a bouclé un financement original. Pour l'acquisition de la licence et le déploiement du réseau, TIW a fait appel à ses financiers: Chase Manhattan, la Caisse des dépôts du Québec, la Caisse des dépôts française et la BNP. Pour la commercialisation des services UMTS, TIW a créé avec Hutchison (10% TIW et 90% Hutchison) un opérateur virtuel utilisant le réseau UMTS. TIW pourrait être un véhicule intéressant pour la



stratégie d'expansion européenne de NTT DoCoMo. Au mois de mai, le groupe japonais a déjà acquis pour 4,5 milliards de dollars 15% du capital de KPN Mobile, l'opérateur néerlandais. Derrière cette première opération se cachait déjà l'ambition de NTT DoCoMo d'entrer sur le marché britannique en aidant KPN Mobile à racheter Orange, détenteur d'une licence UMTS. Finalement, Orange est tombé dans l'escarcelle de France Télécom. Aujourd'hui, DoCoMo pourrait tenter de rebondir grâce à TIW. NTT DoCoMo est le premier opérateur mondial à avoir expérimenté des services mariant le téléphone et Internet avec son service i-mode, qui a conquis plus de 6 millions de clients. Il essaye maintenant de l'imposer en Europe.

Enguerand Renault



## SUR LES MARCHÉS

## PARIS

L'INDICE CAC 40 a débuté la séance, vendredi 23 juin, en recul de 0,55%, à 6 438,95 points. Le marché des actions françaises avait clôturé, jeudi, sur une note faible dans le sillage des marchés américains. L'indice CAC 40 avait terminé sur une perte de 0,24%, à 6 474,88 points.

## FRANCFORT

À LA BOURSE de Francfort, l'indice DAX enregistrait une hausse symbolique de 0,04% à 7 056,82 points, vendredi à l'ouverture. La Bourse de Francfort avait fini en baisse de 0,65%, à 7 053,67 points, jeudi, dans de très faibles volumes d'échanges, la journée étant fériée dans une grande partie de l'Allemagne.

## LONDRES

L'INDICE FOOTSE de la Bourse de Londres affichait une baisse infime à l'ouverture, vendredi, de 0,06% à 6 409,9 points. La Bourse de Londres avait clôturé, jeudi, sous l'influence des marchés américains. L'indice des cent principales valeurs avait clôturé à 6 413,8 points, en repli de 0,99%.

## TOKYO

LA BOURSE de Tokyo a clôturé en baisse de 0,8%, vendredi, repassant sous les 17 000 points, les investisseurs privilégiant la prudence avant les élections législatives le dimanche 25 juin. L'indice de référence Nikkei a fini à 16 963,21 points.

## NEW YORK

LES MARCHÉS d'actions américains ont terminé en baisse jeudi 22 juin. L'indice Dow Jones a perdu 1,16%, à 10 376,12 points, et l'indice Nasdaq a reculé de 3,13%, à 3 936,87 points. Ce mouvement accroit les doutes sur la solidité de la reprise enregistrée par l'indice Nasdaq depuis son récent plancher de la fin mai. Les boursiers attendent également avec appréhension la réunion du comité monétaire de la Réserve fédérale les 27 et 28 juin.

## TAUX

LE RENDEMENT de l'obligation assimilable du Trésor français émise à dix ans s'inscrivait à 5,40%, vendredi matin 23 juin, tandis que celui du Bund allemand de même échéance se situait à 5,23%. Outre-Atlantique, les mauvaises performances des marchés d'actions n'ont pas profité au marché obligataire. Le rendement moyen du bon du Trésor à dix ans s'est relevé à 6,11% et celui de l'obligation à trente ans s'est tendu à 5,98%. Une hausse du rendement se traduit par une baisse du prix de l'obligation.

## MONNAIE

L'EURO s'enfonçait sous le seuil de 0,94 dollar vendredi matin tandis que le yen se repliait face au dollar après une petite flambée jeudi soir, le marché craignant une intervention de la Banque du Japon. La devise européenne cotait 0,9376 dollar et le billet vert s'échangeait contre 104,62 yens.

## ÉCONOMIE

## Hausse de 0,2% des prix à la consommation en mai en France

LES PRIX à la consommation en France ont augmenté de 0,2% en mai après être restés stables en avril et affichent une hausse de 1,5% sur un an, a confirmé vendredi 23 juin l'Insee. Dans un communiqué, l'institut confirme également une accélération de la hausse des prix en glissement annuel: depuis six mois, note-t-il, cette hausse évolue entre 1,3% et 1,6%, alors qu'elle avait été inférieure ou égale à 1% pendant presque deux ans. L'indice harmonisé au niveau européen (IPCH), également en hausse mensuelle de 0,2%, enregistre une augmentation de 1,6% sur les douze derniers mois, tandis que l'indicateur d'inflation sous-jacente n'a progressé que de 0,1% en mai et de 1,1% sur un an.

En mai, la hausse des prix à la consommation a eu pour facteurs principaux l'augmentation des prix de l'alimentation (+0,4% dont +1,9% pour les produits frais) et un nouveau renchérissement de l'énergie (+1,2% pour les produits pétroliers dont l'inflation annuelle atteint 21,4%). Leur progression a toutefois été atténuée par une baisse des prix de l'habillement et des chaussures (-0,1%), des produits de santé (-0,2%) et des transports et communications (-0,2%).

■ **OMC**: le directeur général de l'Organisation mondiale du commerce (OMC), Mike Moore, a estimé jeudi 22 juin que les pays membres n'ont pas encore assez évolué sur leurs différends pour espérer un redémarrage prochain des négociations multilatérales. « Il y a eu du mouvement depuis, mais pas assez pour que je puisse dire, avec confiance dans le court terme, que nous allons démarrer rapidement », a-t-il ajouté, rendant responsables de la lenteur des progrès des ministres « qui sentent que leurs intérêts nationaux sont menacés ».

■ **PÉTROLE**: les prix du pétrole se sont inscrits en hausse, jeudi, les opérateurs estimant que la hausse de 3% à la production décidée la veille par l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (OPEP) n'était pas suffisante. A Londres, le baril de Brent s'échangeait à 30,15 dollars. A New York, le *light sweet crude* progressait à 32,19 dollars.

■ **Le président américain, Bill Clinton, a estimé jeudi que la récente flambée des prix de l'esence, surtout dans la région de**

Chicago, était injustifiée, laissant clairement entendre qu'il pourrait y avoir collusion entre les compagnies pétrolières.

■ **ALLEMAGNE**: les prix de détail ont augmenté de 0,6% en juin en Saxe, donnant une inflation annuelle de 1,9%, annonce l'Office de la statistique du Land vendredi. En mai, ces prix avaient augmenté de 0,2% mensuellement et de 1,3% annuellement. Pour l'ensemble de l'Allemagne, les économistes prévoient une hausse mensuelle des prix de détail de 0,5% et annuelle de 1,9%.

■ **ROYAUME-UNI**: les exportations manufacturières britanniques ont continué de reculer en juin, ce qui incite les industriels à prévoir une baisse de leur production au cours des prochains mois, selon la dernière étude de la Confédération de l'industrie britannique (CBI) publiée jeudi.

■ **DANEMARK**: l'OCDE a brossé un tableau optimiste de l'économie danoise, prévoyant une croissance de 2,25% en 2000 et 2,5% en 2001, contre 1,6% en 1999, dans son rapport annuel sur le Danemark publié jeudi à Paris. Les experts de l'Organisation ont souligné cependant que ce pays « ferait mieux d'adopter l'euro », lors du référendum du 28 septembre, afin de conforter le bon état de son économie. Un oui à la monnaie unique « éliminerait immédiatement les risques d'attaques spéculatives contre la couronne » et éviterait « des turbulences sur les marchés financiers ».

■ **NORVÈGE**: la Norges Bank, la banque centrale norvégienne, a relevé jeudi de 2,75% à 3% ses prévisions d'inflation en 2000. Ce réajustement reflète le niveau élevé du coût du travail, un taux de change de la couronne norvégienne affaibli ainsi qu'une légère hausse de l'inflation importée, a expliqué la Norges Bank.

■ **ITALIE**: le déficit commercial de l'Italie hors Union européenne s'est élevé en mai à 443 milliards de lire, a annoncé l'Istat vendredi.

■ **BULGARIE**: le directeur de la Banque mondiale pour la Bulgarie et la Roumanie, Andrew Vorking, a déclaré jeudi à Sofia qu'il s'attendait à une croissance continue de l'économie bulgare.

■ **VIETNAM**: les prix à la consommation ont baissé de 2,4% en juin sur un an au Vietnam, en raison de la baisse des prix du riz et des denrées alimentaires, selon des données préliminaires publiées vendredi par le département général des statistiques.

Taux de change fixe zone Euro				Hors zone Euro		
Euro contre	Taux	contre franc	Taux	Euro contre	22/06	
FRANC	6,55957	EURO	0,15245	COURONNE DANOISE	7,4574	
DEUTSCHEMARC	1,95583	DEUTSCHEMARC	3,35385	COUR. NORVÉGIENNE	8,2135	
LIRE ITALIENNE (1000)	1,93627	LIRE ITAL. (1000)	3,38774	COUR. SUÉDOISE	8,2705	
PESETA ESPAG. (100)	1,66386	PESETA ESPAG. (100)	3,94238	COURONNE TCHÈQUE	35,9030	
ESCUDO PORT. (100)	2,00482	ESCUDO PORT. (100)	3,27190	DOLLAR AUSTRALIEN	1,5685	
SCHILLING AUTR. (10)	1,37603	SCHILLING AUTR. (10)	4,76703	DOLLAR CANADIEN	1,3876	
PUNT IRLANDAIS	0,78756	PUNT IRLANDAIS	8,32894	DOLLAR NÉO-ZÉLANDE	1,9855	
FLORIN NÉERLANDAIS	2,20371	FLORIN NÉERLANDAIS	2,97680	DRACHME GRECQUE	336,8200	
FRANC BELGE (10)	4,03399	FRANC BELGE (10)	1,62607	FLORINT HONGROIS	259,9900	
MARKKA FINLAND	5,94573	MARKKA FINLAND	1,10324	ZLOTY POLONAIS	4,1690	

Cours de change croisés						
23/06 9h 57	Cours DOLLAR	Cours YEN(100)	Cours EURO	Cours FRANC	Cours LIVRE	Cours FR. 5.
DOLLAR	.....	0,95799	0,93595	0,14265	1,50450	0,60441
YEN	104,38500	.....	97,71500	14,89000	157,07000	63,09500
EURO	.....	1,06843	1,02338	.....	0,15245	0,64585
FRANC	7,01030	6,71455	6,55957	.....	10,54840	4,23660
LIVRE	0,66467	0,63655	0,62185	0,09480	.....	0,40165
FRANC SUISSE	1,65450	1,58475	1,54870	0,23605	2,48980	.....

Taux d'intérêt (%)					Matif			
Taux 22/06	Taux j.j.	Taux 3 mois	Taux 10 ans	Taux 30 ans	Cours 9h 57	Volume 23/06	dernier prix	premier prix
FRANCE	4,38	4,28	5,40	5,61	Notionnel 5,5			
ALLEMAGNE	3,97	4,52	5,23	5,44	SEPTEMBRE 2000	32731	86,37	86,60
GDE-BRETAG.	6,69	6,03	5,22	4,54	Euribor 3 mois			
ITALIE	3,97	4,48	5,58	5,92	JULIETT 2000	NC	NC	NC
JAPON	0,07	0,07	1,72	2,23				
ÉTATS-UNIS	6,53	5,79	6,10	5,96				
SUISSE	3	3,35	4,05	4,46				
PAYS-BAS	3,90	4,48	5,39	5,58				

Matières premières			
En dollars	Cours 22/06	Var. % 21/06	
MÉTAUX (LONDRES)			\$/TONNE
CUIVRE 3 MOIS	1793	+ 0,06	
ALUMINIUM 3 MOIS	1565,30	+ 0,21	
PLOMB 3 MOIS	433,50	- 0,12	
ETAÏN 3 MOIS	5520	- 0,18	
ZINC 3 MOIS	1144	....	
NICKEL 3 MOIS	7740	+ 0,26	
MÉTAUX (NEW YORK)			\$/ONCE
ARGENT A TERME	5	+ 0,50	
PLATINE A TERME	138329,00	+ 0,76	
GRAINES DENRÉES			\$/BOISSEAU
BLÉ (CHICAGO)	276,50	- 0,36	
MAÏS (CHICAGO)	201,50	- 0,82	
SOJA TOURTEAU (CHG.)	170	....	
SOFTS			\$/TONNE
CACAO (NEW YORK)	903	+ 5,61	
CAFÉ (LONDRES)	925	+ 2,21	
SUCRE BLANC (PARIS)	....	....	

En dollars		
Cours 22/06	Var. % 21/06	
En euros		\$/BOISSEAU
OR FIN KILO BARRE	9670	+ 0,73
OR FIN LINGOT	9770	+ 0,83
ONCE D'OR (LO) \$	287,65	- 6,30
PIÈCE FRANCE 20 F	96	+ 1,82
PIÈCE SUISSE 20 F	55,50	+ 0,91
PIÈCE UNION LAT. 20		

VALEURS EUROPÉENNES

Les valeurs pétrolières ont eu le vent en poupe, jeudi 22 juin, après l'accord de légère augmentation de la production conclu par l'OPEP mercredi soir à Vienne. BP Amoco a gagné 1,27 %, à 638 pence, tandis que Shell Transport a reculé de 0,53 %, à 560 pence.

son partenaire de fusion SmithKline Beecham reculait de 2 %, à 850 pence, et qu'AstraZeneca perdait 1,1 %, à 2 904 pence. Le titre Karstadt-Quelle a poursuivi jeudi son déclin de ces derniers jours et reculait de 3,7 %, à 30,50 euros en fin de séance.

23/06 10h26

AUTOMOBILE

Table of automotive stock prices including Autoliv SDR, BASF AG, BMW, Continental AG, Fiat, etc.

BANQUES

Table of bank stock prices including Abbey National, ABN AMRO, All & Leics, Allied Irish, etc.

PRODUITS DE BASE

Table of basic products stock prices including Aceralia, Acerinox R, Aluminium Grec, etc.

CHIMIE

Table of chemical stock prices including Air Liquide, Akzo Nobel, BASF AG, Bayer AG, etc.

CONGLOMÉRATS

Table of conglomerate stock prices including CGIP, Christian Dior, Eterren SA, etc.

TÉLÉCOMMUNICATIONS

Table of telecommunications stock prices including Eircom, British Telecom, Cable & Wireless, etc.

CONSTRUCTION

Table of construction stock prices including Acciona, Aktor SA, Ponor A, etc.

CONSUMMATION CYCLIQUE

Table of cyclical consumption stock prices including Accor, Adidas-Salomon, Agfa-Gevaert, etc.



Table of stock prices under 'ALIMENTATION ET BOISSON' including DT. Lufthansa N, Electrolux-B, Em. TV & Merchan, etc.

PHARMACIE

Table of pharmaceutical stock prices including Altana AG, AstraZeneca, Aventis, etc.

BIENS D'ÉQUIPEMENT

Table of equipment goods stock prices including Abb N, Decco N, Alstom, etc.

ÉNERGIE

Table of energy stock prices including Bp Amoco, Burmah Castrol, Cepsa, etc.

SERVICES FINANCIERS

Table of financial services stock prices including 3i, Almannij, Alpha Finance, Amvescap, etc.

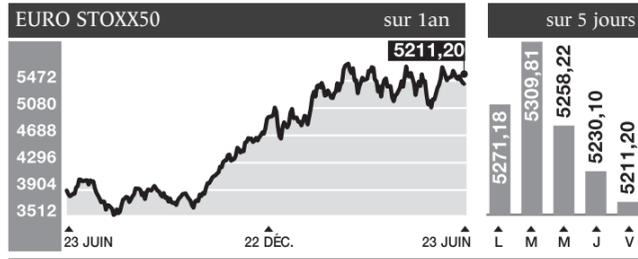


Table of stock prices under 'VA TECHNOLOGIE' including Va Technologie, Vedor NV, etc.

ASSURANCES

Table of insurance stock prices including Aegis Group, Aegon NV, Agf/Rm, etc.

SERVICES COLLECTIFS

Table of collective services stock prices including Aem, Anglian Water, British Energy, etc.

BIENS DE CONSOMMATION

Table of consumer goods stock prices including Ahold, Altadis, Athens Medical, etc.

COMMERCE DISTRIBUTION

Table of distribution commerce stock prices including Ava Allg Hand.G, Boots Co Plc, Buhrmann V, etc.

HAUTE TECHNOLOGIE

Table of high technology stock prices including Aerospatiale Ma, Alcatel, Alcatel, etc.

EURO NOUVEAU MARCHÉ

Table of Euro New Market stock prices including Airspray Nv, Antonov, C/Tac, etc.

BRUXELLES

Table of Brussels stock prices including Arthur, Envipco Hld Ct, Fardem Belgium B, etc.

FRANCFORT

Table of Frankfurt stock prices including United Internet, Aixtron, Augusta Technologie, etc.

CODES PAYS ZONE EURO

FR : France - DE : Allemagne - ES : Espagne IT : Italie - PT : Portugal - IR : Irlande LU : Luxembourg - NL : Pays-Bas - AT : Autriche FI : Finlande - BE : Belgique.

CODES PAYS HORS ZONE EURO

CH : Suisse - NO : Norvège - DK : Danemark GB : Grande-Bretagne - GR : Grèce - SE : Suède.

VALEURS FRANÇAISES

L'action AerospatialeMatra reculait de 1,02 %, à 23,25 euros, vendredi 23 juin à l'ouverture, alors que vient d'être annoncé le changement de statut d'Airbus et le lancement commercial du superjumbo A3XX. Il s'agit également du premier jour de l'offre d'échange en actions EADS, qui fera ses débuts en Bourse le 10 juillet.

Le titre Air France était en hausse de 0,28 %, à 18,15 euros, vendredi matin, au lendemain de l'annonce de l'alliance Sky Team formée avec Delta Airlines, Korean Airlines et Aeromexico (Lire p. 23).

Le cours de Bourse d'Aventis cédaît 0,91 %, à 71,11 euros, vendredi matin. Aventis a annoncé un accord avec la société américaine de biopharmacie Millennium, dans laquelle le groupe franco-allemand investira 250 millions de dollars (266 millions d'euros) pour des recherches sur de nouvelles molécules.

Le titre Danone perdait 0,07 %, à 133,6 euros, vendredi dans les premiers échanges. Le conseil d'administration de Nabisco Group Holdings doit examiner ce jour les offres concurrentes de Philip Morris et du tandem Cadbury Schweppes-Danone. Philip Morris aurait proposé 55 dollars par action, alors que l'offre conjointement menée par le groupe français serait inférieure à 50 dollars.

RÈGLEMENT MENSUEL

VENDREDI 23 JUIN

Cours relevés à 9 h 57

Liquidation : 23 juin

Table of French stock market data including columns for 'Précédent en euros', 'Cours en euros', 'Cours en francs', '% Var. veille', and 'Valeur nominal (1)'. Lists various companies like BNP, Renault, Air France, etc.

NOUVEAU MARCHÉ

JEUDI 22 JUIN

Cours relevés à 18 h 07

Table of new market data with columns for 'Cours en euros', 'Cours en francs', and '% Var. veille'. Lists companies like Abel Guillem, Access Comm, Algoriel, etc.

Table of French stock market data (continued) with columns for 'Précédent en euros', 'Cours en euros', 'Cours en francs', '% Var. veille', and 'Valeur nominal (1)'. Lists companies like GAZ ET EAUX, BAZOR HOT, etc.

Table of French stock market data (continued) with columns for 'Précédent en euros', 'Cours en euros', 'Cours en francs', '% Var. veille', and 'Valeur nominal (1)'. Lists companies like GROUPE SONOPAR, GUYENNE GASCOGNE, etc.

Table of international stock market data with columns for 'Précédent en euros', 'Cours en euros', 'Cours en francs', '% Var. veille', and 'Valeur nominal (1)'. Lists companies like TECHNIP, THOMSON-CSF, etc.

Table of international stock market data (continued) with columns for 'Précédent en euros', 'Cours en euros', 'Cours en francs', '% Var. veille', and 'Valeur nominal (1)'. Lists companies like AMERICAN EXPRESS, A.T.T., etc.

ABRÉVIATIONS B = Bordeaux; Li = Lille; Ly = Lyon; M = Marseille; Ny = Nancy; Ns = Nantes. SYMBOLES 1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3; ■ coupon détaché; ● droit détaché; # contrat d'animation; o = offert; d = demandé; † offre réduite; ‡ demande réduite; ◆ cours précédent.

DERNIÈRE COLONNE RM (1) : Lundi daté mardi; # variation 31/12; Mardi daté mercredi : montant du coupon en euros; Mercredi daté jeudi : paiement dernier coupon; Jeudi daté vendredi : compensation; Vendredi daté samedi : nominal.

SICAV et FCP

Table of SICAV and FCP data with columns for 'Valeurs unitaires \*', 'Euros', 'francs \*\*', and 'Date cours'. Lists various investment funds like AGIPI, BNP, CDC Asset Management, etc.

Table of Caisse d'Épargne and Crédit Agricole data with columns for 'Sicav en ligne :', '08 36 68 09 00 (2,23 F/mn)', and '08 36 68 56 55 (2,23 F/mn)'. Lists various investment funds.

Table of Crédit Industriel et Commercial and Crédit Lyonnais data with columns for 'Cours en euros', 'Cours en francs', and '% Var. veille'. Lists various investment funds.

Table of SG Asset Management and Fonds communs de placements data with columns for 'Sicav Info Poste :', '08 36 68 50 10 (2,23 F/mn)', and '08 36 68 50 10 (2,23 F/mn)'. Lists various investment funds.

**EURO 2000** La France devait rencontrer l'Espagne en quarts de finale de l'Euro 2000, dimanche 25 juin, à Bruges (Belgique). ● **LES CHAMPIONS DU MONDE** pourront compter sur des sup-

porteurs nombreux qui voyagent désormais en nombre hors des frontières grâce aux efforts de la Fédération française de football (FFF). ● **LES ESPAGNOLS** compteront, notamment, sur le talent de leur mi-



lieu de terrain Gaika Mendieta Zabala. ● **LES LATINS** dominent les quarts de finale de la compétition puisque, outre la France et l'Espagne, le Portugal et l'Italie sont toujours en course, affrontant res-

pectivement, samedi 24 juin, la Turquie et la Roumanie. ● **SEULS LES PAYS-BAS**, confrontés aux Yougoslaves, dimanche, à Amsterdam (Pays-Bas), représentent le football de l'Europe du Nord.

## La France et l'Espagne célèbrent la suprématie du football latin

Les deux sélections, qui s'affrontent en quarts de finale, ont démontré, à l'occasion de la première phase de la compétition, la supériorité du jeu fait de créativité, de technique collective et de talent individuel sur le football physique des pays du Nord

### AMSTERDAM (Pays-Bas)

de notre envoyé spécial

Laurent Blanc l'avait annoncé (Le Monde du 9 juin). Les chiffres du premier tour de l'Euro 2000 l'ont confirmé. La tendance vers un football plus offensif prédit par le défenseur central des Bleus a pris corps avec 65 buts lors des 24 matches, soit une moyenne de 2,70 buts par rencontre. Pour autant, il serait prématuré de dresser un bilan définitif. L'apparition des rencontres à élimination directe, à commencer par les quarts de finale, qui se disputent samedi 24 et dimanche 25 juin, risquent d'amener le mouvement. Ce fut le cas lors de l'Euro 1996. L'équipe de France y contribua largement en bataillant pendant quatre heures face aux Pays-Bas et à la République tchèque sans trouver une seule fois l'ouverture.

La suprématie des pays latins, en revanche, n'est plus sujet à caution. Des huit rescapés de ce championnat d'Europe, seule la sélection néerlandaise représente l'Europe du Nord. Le football anglo-saxon a subi une débâcle retentissante, à commencer par l'Allemagne, renvoyée avec aucune victoire à son actif, ce qui ne lui était plus arrivé lors d'une phase finale depuis le Mondial 1938. L'Angleterre n'a guère été plus brillante, et les trois pays scandinaves (Danemark, Norvège et Suède) ont accompli un parcours

d'une désolante symétrie. Enfin, la Belgique, coorganisatrice de l'épreuve, symbolise à elle seule les limites d'un jeu uniquement fondé sur l'engagement athlétique.

C'est dire si la France et l'Espagne, qui s'affrontent dimanche 25 juin au stade Jan-Breydel de Bruges (Belgique) pour une place en demi-finales, surfent sur une vague porteuse. « *Le paramètre athlétique n'est plus prédominant, observe le sélectionneur français, Roger Lemerre. La condition physique et la puissance sont aujourd'hui l'apanage de la plupart des équipes. C'est un préalable à tout succès, mais il ne suffit pas d'envoyer le ballon loin et haut pour se distinguer dans une compétition aussi relevée qu'un Euro. Ce qui fait la différence, plus que jamais, c'est la créativité, la technique collective et le talent individuel.* »

### UN MENTAL DE CONQUÉRANT

Le tableau sied à merveille aux champions du monde. La défaite (2-3) sans conséquence de l'équipe bis devant les Pays-Bas, mercredi 21 juin, validerait plutôt le potentiel de l'effectif, la première mi-temps en fait foi, et, sans un coupable relâchement d'une défense largement remodelée, la série d'invincibilité de quatorze rencontres aurait été prolongée. « *Finalement ce n'est pas*



Bixente Lizarazu, ici à l'entraînement entre Lilian Thuram, Didier Deschamps et Nicolas Anelka, connaît bien le football espagnol pour avoir joué à l'Athletic Bilbao.

plus mal que nous ayons perdu, positive Bixente Lizarazu, qui effectuera face aux Espagnols son retour au poste d'arrière gauche. *Ce revers va susciter une remise en cause, c'est ainsi qu'on avance, en*

*corrigeant ses travers.* » Ce premier duel entre Latins proposé à l'équipe de France n'effraie pas le Basque, car, si les caractéristiques des deux adversaires sont puisées à la même source, l'équipe de Ro-

ger Lemerre a su transcender son naturel.

A la technique innée de la plupart des Bleus se sont greffés une redoutable discipline tactique et un mental de conquérant. Bixente

Lizarazu connaît bien le football ibérique pour avoir effectué une année à l'Athletic Bilbao (1996-1997) et rencontré cette saison en coupe d'Europe le FC Valence puis le Real Madrid, les finalistes de la Ligue des champions. Il en mesure les limites avec la présence dans les clubs les plus huppés de nombreux étrangers de haut niveau, qui ne sont évidemment pas à la disposition du sélectionneur, Jose Antonio Camacho.

La situation du football français est diamétralement opposée. Dépourvus de leurs meilleures individualités, les clubs subissent la domination de leurs rivaux espagnols (Bordeaux a été battu deux fois par Valence en Ligue des champions). A l'inverse, l'équipe nationale bénéficie de l'expérience de ses internationaux sensibilisés aux subtilités des chocs au sommets qui forment le quotidien de l'élite des clubs européens. « *L'Espagne a montré depuis le début du tournoi deux visages, a observé Bixente Lizarazu. Elle a beaucoup peiné face à la Norvège (0-1) et à la Slovaquie (2-1) avant de démontrer du talent et du caractère contre la Yougoslavie (4-3). Physiquement, elle risque de payer ces efforts.* »

La défense centrale serait, selon l'expert espagnol des Tricolores, le point névralgique de la formation en raison de la lenteur de ses exécutants. « *Avec Thierry Henry, nous disposons de l'attaquant vélocité et efficace pour leur poser des problèmes* », estime Bixente Lizarazu. Son complice des avant-postes, Nicolas Anelka, qui sera opposé à Fernando Hierro, son coéquipier du Real Madrid, aura une raison supplémentaire de tester sa pointe de vitesse. La comparaison avec les attaquants adverses situe les antagonismes entre les deux écoles. Qu'il s'agisse d'Ismael Urzaiz, de Joseba Etxeberria ou de Perez Munoz Alfonso, les buteurs ibériques privilégient le jeu latéral au détriment de la profondeur. « *Les Espagnols sont dangereux quand ils ont le ballon, mais nous avons les moyens de les en priver* », conclut Bixente Lizarazu avec un sourire qui n'annonce rien de bon pour les aficionados.

Frédéric Potet

Elie Barth

## A l'étranger, les Bleus peuvent compter sur des supporters organisés

### AMSTERDAM

de notre envoyé spécial

Le 22 juin 1996, à Liverpool, l'équipe de France de football élimine les Pays-Bas en quarts de finale de l'Euro. Après avoir serré les mains de leurs adversaires, les Bleus ne s'attardent pas sur la pelouse afin de remercier leurs supporters, et pour cause, ils sont seulement quelques centaines à avoir fait le déplacement. Eparpillés dans le stade, ils ont été littéralement noyés par la marée couleur orange déployée par les fans néerlandais. Deux ans avant la Coupe du monde, cette absence de ferveur populaire autour de la sélection d'Aimé Jacquet inquiète le président de la Fédération française de football (FFF), Claude Simonet. Celui-ci lance alors un chantier : la création d'un club de supporters dédié à l'équipe de France.

Quatre ans plus tard, les Bleus ont retrou-

vé les Pays-Bas. Si l'orange dominait très largement les gradins de l'Arena, mercredi 21 juin à Amsterdam, la présence d'environ 8 000 Français n'a pas manqué de surprendre les champions du monde. Chants, slogans, fanions, maillot géant, jamais l'équipe de France de football n'avait été à pareille fête en dehors de l'Hexagone.

### « À DOUZE, ON EST PLUS FORT »

La pérennité d'un club de supporters est un serpent de mer à la FFF. Aucune des initiatives lancées dans le passé n'est parvenue à prendre racine. Une structure fut notamment créée pour l'Euro 84, disputé en France, mais elle ne résista pas à la Coupe du monde 1986 organisée beaucoup plus loin, au Mexique. La non-qualification aux Mondiaux de 1990 et de 1994 n'a pas favorisé l'éclosion des projets. Le club de suppor-

teurs de l'équipe de France est une cocréation.

La FFF apporte sa caution à l'entreprise unipersonnelle à responsabilité juridique (EURJ) ; l'agence de communication Havas Advertising Sport la fait fonctionner. C'est cette dernière qui a convaincu deux des partenaires des Bleus, Carrefour et Cegetel, de financer la structure à hauteur de un million de francs chacun. Ces deux entreprises ont distribué des bulletins d'adhésion au sein de leurs réseaux respectifs, et tout s'est enchaîné. « *Le club a été officiellement créé en décembre 1997, se souvient Sébastien Faye, l'un des animateurs du club. Six mois plus tard, à la veille de la Coupe du monde, nous comptons 3 000 adhérents. C'était à la fois peu et beaucoup. Car il ne faut pas oublier qu'à l'époque personne ne croyait aux chances de l'équipe de France.* » Le titre de

champion du monde a gonflé les effectifs : ils sont aujourd'hui 9 500 dont un quart de femmes.

De plus, entre 15 % et 20 % de ces supporters sont originaires du Nord - Pas-de-Calais, où existaient déjà plusieurs associations de fans. Un slogan a été créé (« *A douze, on est plus fort* »), un hymne est en cours d'élaboration sur l'air du tube « *Tombez la chemise* » et des jeux-concours permettent de gagner des places aux entraînements des Bleus à Clairefontaine. Rien ne manque. Sauf une mascotte. Le coq Jules, que le groupe Jean-Claude Darmon, autre prestataire de la FFF, avait imaginé pour la Coupe du monde, a connu un bide retentissant. Sur injonction fédérale, le gallinacé coiffé d'un béret a été remis au poulailler.

## Johan Crujff ne félicite pas les Hollandais

### HOENDERLOO (Pays-Bas)

de notre envoyé spécial

Après leur victoire sur la France (3-2), les Néerlandais avaient toutes les raisons d'être satisfaits. Premiers de la poule D, réputée la plus relevée du tournoi, ils ont achevé le premier tour avec trois succès, en partageant avec le Portugal la plus grande efficacité offensive (7 buts) et la plus grande solidité défensive (2 buts). Au passage, ils se sont offerts les champions du monde. Ces résultats, dans leur sécheresse, conviennent parfaitement aux joueurs de Frank Rijkaard. Ils satisfont aussi le public des Pays-Bas, qui, depuis le début de la compétition, n'a pas mérogé son soutien, recouvrant ici ses façades de drapeaux orange, repeignant là ses caravanes ou ses bovins de la même couleur.

Tout le pays fait bloc derrière ses « Oranje », à part, peut-être, la banque ABN-AMRO : ses analystes considéreraient avant le coup d'envoi de l'Euro 2000 qu'une vic-

toire des Allemands constituerait la meilleure nouvelle possible pour l'économie européenne, les autres pays engagés n'ayant pas, comme l'Allemagne, besoin d'un surcroît de confiance pour relancer la consommation.

A la veille du quart de finale des Pays-Bas contre la Yougoslavie, un détail perturbe toutefois ce tableau d'apparence impeccable : une partie de la presse néerlandaise continue de faire la fine bouche devant les prestations en demi-teinte de l'équipe nationale. Les victoires ne seraient pas assez nettes, le style pas assez affirmé. Et, bien sûr, il y a Johan Crujff.

L'ancien maître du football mondial dans les années 70 est un homme libre, qui sévit après

chaque match sur la chaîne NOS et livre en direct une analyse qui a toute la chaleur d'un verdict sans appel. L'ancien entraîneur de l'Ajax Amsterdam et du FC Barcelone, apôtre jamais résigné du football spectacle, est plutôt avare de compliments.

### « JOHAN, C'EST JOHAN »

Chacune de ses paroles, toujours incisives, est redoutée par ses successeurs de la sélection néerlandaise. Frank De Boer et ses coéquipiers ont beau se répéter que Johan Crujff récite des fadaïses d'un autre âge, ils ont peur que le grand public prenne ses déclarations très au sérieux.

Quelques minutes après le succès des « Oranje » sur la France,

### La Yougoslavie en embuscade

Un parfum de revanche planera, dimanche 25 juin à Rotterdam, lors de la rencontre Pays-Bas - Yougoslavie. Il y a deux ans, les Yougoslaves avaient été éliminés de la Coupe du monde en huitièmes de finale (1-2). Predrag Mijatovic, auteur d'un début de tournoi en demi-teinte, cherchera à effacer le souvenir de son penalty raté sur la pelouse du Stadium de Toulouse le 29 juin 1998. Absent du Mondial français, son partenaire de la ligne d'attaque, Savo Milosevic, lui, se posera moins de questions. Puissant et adroit, l'avant-centre du Real Saragosse a, depuis le début de la compétition, autant marqué de buts (déjà 4) que les esprits. Son duel avec le rugueux stoppeur néerlandais Jaap Stam sera l'une des clés du match. Le sort de la rencontre dépendra de la capacité yougoslave à supporter la pression. Les trois cartons rouges et les sept buts encaissés au premier tour témoignent du manque de maîtrise et de la fragilité de la sélection. Face à l'un des favoris du tournoi, qui évoluera à domicile, rééditer de tels errements sera interdit.

Johan Crujff a qualifié la performance des milieux de terrain de « *faible à très faible* ». Les stars de l'équipe en ont pris pour leur grade : « *Edgar Davids devrait se taire et jouer au football* » ; « *Patrick Kluyvert a marqué un beau but, mais le reste était plutôt faible* » ; « *Dennis Bergkamp a été très faible* ». Vexés, les Orange affectent de ne pas comprendre. Pendant les deux années précédant l'Euro 2000, ils ont aligné 11 matches nuls en 17 matches.

On leur a reproché vivement cette incapacité à gagner les matches de préparation, et, aujourd'hui, on vient encore leur chercher des noises. « *Trois matches, trois victoires, que peut-on nous demander de plus ?* », résume Dennis Bergkamp. « *Johan, c'est Johan* », se résigne Frank Rijkaard, qui entretient de bonnes relations avec l'homme au verbe assassin. Le sélectionneur défend ses joueurs avec ardeur : « *Je les soutiendrai toujours. Nous devons rester soudés jusqu'à la fin de la compétition, faire face ensemble aux critiques quand elles sont injustes.* » Frank Rijkaard est encore un jeune coach (38 ans), mais il sait comment retourner à son avantage les piques proférées en haut lieu. Il n'exclut pas d'auteurs de s'en servir comme d'une arme psychologique : « *L'adversité, dit-il, peut aider un groupe à se sublimer.* »

Eric Collier

## Mendieta est devenu un artiste

### MADRID (Espagne)

correspondance

« *Joueur qui donne tout pour son entreprise.* » C'est la petite annonce que passerait Gaika Mendieta Zabala s'il devait chercher un autre club. Joueur talentueux désormais consacré, le milieu de terrain de la sélection espagnole a gardé les mêmes valeurs qu'à l'époque où il était un footballeur besogneux voué aux tâches ingrates. Pourtant, c'est bien ce Basque blond de vingt-six ans qui a conduit le FC Valence au rang de finaliste surprise de la Ligue des champions 2000. Pourtant, c'est bien ce meneur de jeu un peu enveloppé (1,73 m pour 70 kg) aux allures parfois pataudes, entré en cours de jeu, qui a été l'unique Espagnol à « *créer* » de véritables occasions lors du naufrage contre la Norvège (0-1). Pourtant, c'est bien ce footballeur discret qui a participé à l'incroyable succès de la Seleccion face à la Yougoslavie (4-3), synonyme de qualification en quarts de finale de l'Euro 2000.

« *J'ai envie d'être dans les onze et de travailler pour que l'Espagne puisse gagner. Je veux être utile* », assène-t-il, en employant des mots que les vedettes du jeu de la balle au pied ignorent. Malgré son récent statut de titulaire, Gaika Mendieta Zabala est resté raisonnable comme le porteur d'eau qu'il fut, semblant ignorer ses progrès. « *J'ai surtout amélioré mes passes* », dit-il simplement.

Grâce à Hector Cuper, l'entraîneur du FC Valence, son jeu s'est étoffé.

Doté d'une force physique et d'une résistance peu communes ainsi que d'une bonne accélération, le joueur à dû ajouter à son jeu typique des footballeurs basques des caractéristiques latines tout en assimilant, de plus, le bagage tactique nécessaire pour pouvoir orienter le jeu de Valence. Dribbles courts, passes au millimètre et même coups francs travaillés : il sait maintenant presque tout faire sans avoir perdu de ses qualités de lutteur. Des qualités qui font de lui, derrière Raul et Josep Guardiola, un des joueurs espagnols les plus cher de la Liga.

Le sélectionneur, José Antonio Camacho, lui a donné sa chance. Gaika Mendieta Zabala ne l'a jamais déçu. Aujourd'hui, toute l'Espagne compte sur lui pour venir à bout des Bleus, comme elle comptait sur lui pour effacer la mauvaise impression laissée par la défaite contre la Norvège. « *Il n'y a pas de rivaux faciles* », rappelle le modeste jeune homme. « *L'Espagne a du potentiel, c'est sûr, mais il s'agit de le démontrer sur le terrain* », ajoute-t-il. Reste à savoir si, comme son nouveau meneur, la Seleccion est arrivée à maturité, si elle est enfin capable d'effacer sa réputation de championne du monde des matches amicaux (19 rencontres sans défaite avant l'Euro 2000) pour briller dans une grande compétition. Pour cela, rien de mieux qu'une confrontation avec de vrais champions du monde.

Patrick Snowy

Chaque samedi

avec **Le Monde**  
DATÉ DIM./LUNDI

**LE MONDE**  
TELEVISION

# L'Italie de Dino Zoff navigue entre certitudes et modestie

Première de son groupe (B) avec trois victoires très enthousiastes, la Squadra azzurra, qui rencontre la Roumanie, samedi 24 juin, en quarts de finale, a su prouver à ses détracteurs qu'ils s'étaient trompés

## BRUXELLES

de notre envoyé spécial

Lorsqu'il s'agit de football, la nuance, la mesure et la lucidité ne sont pas des qualités très répandues dans une Italie qui voue un véritable culte au sacro-saint Calcio. Le 3 juin, une semaine avant son premier match de l'Euro face aux Turcs, la Squadra azzurra était la risée des tifosi. Le sélectionneur national, Dino Zoff, et ses joueurs venaient de perdre un nouveau match de préparation à Oslo face à la Norvège (1-0). Les plumes de la presse transalpine, trempées dans le vitriol, promettaient le pire.

Vingt jours après, et une qualification en quarts de finale, les accusations et les sarcasmes se sont envolés : le style de jeu n'est plus ennuyeux et Dino Zoff n'est plus coupable de brider le jeu d'attaque. La Squadra azzurra est aujourd'hui pleine de promesses et de force tranquille.

En fait, la seule réelle nouveauté concerne le maillot créé par l'équipementier de la formation. Le paletot est

d'un bleu ciel plus clair que les précédents et dont la composition permet, grâce à des fibres révolutionnaires, de faciliter le transport de l'humidité et de mieux laisser respirer le corps. Mis à part ce détail vestimentaire, les joueurs de la Squadra n'ont pas changé : comme d'habitude peu motivés par les matches sans enjeu, ils se sont réveillés au bon moment, c'est-à-dire au coup d'envoi de l'Euro 2000.

« *Physiquement, nous sommes très en forme. Et tout a été mis en œuvre pour que nous tenions ce rythme jusqu'à la fin de la compétition* », précise l'immuable Paolo Maldini, toujours aussi impressionnant en défense. La vélocité des joueurs de Zoff a effectivement beaucoup frappé les observateurs depuis le début de l'Euro. Le responsable de cette forme physique se nomme Ivan Carminati, préparateur qui a travaillé cette saison avec les joueurs de la Lazio Rome, auteurs d'un historique doublé Coupe d'Italie-championnat.

Le sacre à peine célébré, Dino Zoff, ancien entraîneur et président du grand club romain, a demandé à Carminati de le rejoindre. Depuis le 22 mai, ce dernier s'occupe donc des internationaux italiens. Et le résultat est probant. « *L'excellente ambiance qui règne dans ce groupe a facilité mon travail*, dit Ivan Carminati. *Je dois aussi remercier les préparateurs physiques des clubs dans lesquels évoluent ces joueurs, qui m'ont donné tous les renseignements nécessaires. Grâce à cela, j'ai pu établir des groupes de travail composés en fonction des caractéristiques physiques et de l'état de forme de chacun.* » Paolo Maldini souligne : « *Nous avons moins de matches dans les jambes que la plupart de nos adversaires. Un joueur comme Raul en est à 75 rencontres. Moi, je n'en ai disputé qu'une quarantaine. A l'Euro, cela peut faire la différence...* »

Mais les Italiens restent mesurés dans leurs propos. La légendaire prudence sémantique de Dino Zoff a des retombées sur le groupe et personne ne sous-estime la difficulté de la tâche qui attend la Squadra samedi soir à Bruxelles face à un adversaire inattendu. « *Nous étions persuadés d'affronter les Anglais, et cela ne nous déplaçait pas. Avec les Roumains, qui sont plus rapides et meilleurs techniciens, le scénario change. Il ne faut surtout pas les mésestimer* », note Fabio Cannavaro, impeccable en défense centrale depuis le début de l'Euro. Prudents dans leurs propos, enthousiastes sur le terrain, ces Azzurri font pour l'heure le bonheur du taciturne Dino Zoff, que l'on a même vu sourire à plusieurs reprises. Un exploit de plus à mettre à l'actif du clan italien.

Alain Constant

## Les Roumains veulent entrer dans l'histoire

Une place en quarts de finale constituait l'objectif initial de la Roumanie. La médiocrité spectaculaire des deux anciens géants du football européen, l'Allemagne et l'Angleterre, lui offre la possibilité d'atteindre ce stade de la compétition. Devant l'Italie, samedi 24 juin au stade du Roi-Baudouin à Bruxelles, elle tentera de rejoindre, pour la première fois de son histoire, le dernier carré d'une grande épreuve internationale. Pour ce match, le sélectionneur, Emeric Jenei, sera privé de ses défenseurs Cosmin Contra et Dan Petrescu et de son attaquant Adrian Illie, suspendus, mais pourra compter sur les services de son meneur de jeu vétéran, Gheorghe Hagi. En son absence, face aux Anglais, la Roumanie a offert sa meilleure prestation de la première phase (3-2). Pourtant, la présence du « Maradona des Carpates » pourrait s'avérer déterminante tant sa science du jeu et son rayonnement sont immenses. A trente-cinq ans et avant de tirer sa révérence à la sélection nationale, Hagi cherchera à faire de sa 124<sup>e</sup> cape la plus belle de toutes.

## Sergen, le « Maradona turc »

### ANKARA (Turquie)

correspondance

On l'a surnommé le « Maradona turc ». « *Il porte en lui la marque d'un Platini* », affirme un chroniqueur sportif. « *Il pourrait surpasser Zidane* », renchérit un autre. A première vue, Ali Riza Sergen Yalçin – les feuilles de match et le cœur de ses supporters ne retiennent de son nom que Sergen – n'a pourtant rien d'un foudre de guerre. Taille moyenne, peau claire et yeux bleus, le jeune prodige du milieu de terrain turc se distingue par ses oreilles décollées, sa barbiche florentine et une tendance à l'embonpoint. « *Sergen est de ces joueurs capables de renverser le cours d'un match. Sa vision du jeu est claire, la technique de son pied gauche exceptionnelle* », soutient Tayfun Özsoy, du quotidien Foto-maç.

Sergen est donc un footbal-

leur d'exception. Son palmarès en atteste : 211 matches et 68 buts en première division, 31 sélections et 5 buts en équipe nationale. A vingt-huit ans, le Stambouliote peut en outre se targuer d'avoir joué dans les trois meilleures équipes de Turquie – Besiktas, Fenerbahçe et Galatasaray. Mais son nom, s'il suscite les éloges provoque aussi la colère de l'amoureux turc du ballon rond. Car Sergen fait plus parler de lui par ses frasques extra-sportives que par ses exploits sur le terrain.

### COUPS D'ÉCLATS

Sergen au casino, Sergen fait la tournée des bars, Sergen aux champs de courses, Sergen au tribunal : la liste des coups d'éclat du footballeur s'égrène dans la presse anatolienne telle les aventures d'un OuiOui survitaminé. Ce joueur fait parler de lui dès 1991, illuminant le

jeu de l'équipe qui l'a formé, Besiktas (Istanbul). Mais son manque de discipline lui vaut de figurer régulièrement sur le banc de touche. En 1997, il rejoint Istanbulspor qu'il quitte en mauvais termes pour devenir la propriété, fin 1998, de la société Jet-Pa. L'entreprise, qualifiée de « *pyramide financière islamiste* », collecte des fonds auprès d'immigrés turcs en leur promettant des profits mirobolants et les réinvestit dans l'importation de voitures, l'immobilier, les médias ou le management de sportifs de haut niveau.

Lié pour trois ans et demi à cette société, Sergen est immédiatement transféré à Fenerbahçe. Il promet de perdre du poids et de renoncer aux jeux d'argent. Peine perdue. Son nom figure plus souvent dans les pages courses ou faits divers que dans la chronique sportive des journaux turcs. Galatasaray le réclame. Il réédite là-bas ses frasques mais brûle tout de même de prendre la place de meneur de jeu du vétéran Roumain Georghe Hagi, 35 ans. C'en est trop. Le 23 mai, Galatasaray annonce que son contrat ne sera pas renouvelé. Désormais, Sergen est à la merci des décisions de Jet-Pa, qui, s'il ne trouve pas preneur lors de l'Euro 2000, pourrait bien l'envoyer jouer la saison 2000-2001 dans son équipe de Siirt, petit club du Sud-Est anatolien promu en première division.

Nicolas Cheviron

# L'Union cycliste internationale invalide le test de dépistage de l'érythropoïétine

La méthode ne serait pas mise en œuvre sur le Tour de France

Deux des trois experts désignés par l'Union cycliste internationale (UCI) ont jugé, jeudi 22 juin, que le test de dépistage de l'érythropoïétine (EPO) élaboré

par le laboratoire français de Châtenay-Malabry (Hauts-de-Seine) ne présentait pas toute la fiabilité scientifique nécessaire.

« *C'est une nouvelle catastrophe. Les coureurs sont effondrés.* » Jeudi 22 juin, au service course de la formation cycliste La Française des jeux, l'ambiance était pour le moins morose. Il était un peu plus de 18 heures et la « *nouvelle catastrophe* » venait de tomber : « *L'Union cycliste internationale a décidé de ne pas valider le test de dépistage d'érythropoïétine dans l'immédiat.* » Contrairement à ce que la plupart des protagonistes du cyclisme espéraient, l'EPO ne sera donc pas recherchée lors des contrôles antidopage effectués durant le Tour de France, qui s'élanche le 1<sup>er</sup> juillet du Futuroscope, près de Poitiers (Vienne).

Les réactions n'ont pas tardé. Celle de Marie-Georges Buffet, ministre des sports, est de loin la plus virulente. La ministre a regretté que « *les procédures convenues n'aient pas été totalement respectées* » par les experts et s'est étonnée qu'au dernier moment, « *de nouvelles exigences (aient pu être) formulées* ». Toutefois, Marie-Georges Buffet souhaite que ce « *retard ne remette pas en cause la mise en œuvre d'un objectif partagé par toutes les institutions concernées* ». A neuf jours du départ de la Grande Boucle, les organisateurs de l'épreuve et les groupes professionnels doivent faire face à un désappointement d'autant plus important qu'ils avaient manifesté un réel enthousiasme à l'annonce, il y a maintenant près d'un mois, de la possibilité de détecter l'EPO dans les urines.

« *J'éprouve une grande déception*, a confié au Monde Jean-Marie Leblanc, le directeur du Tour de France. *Le 25 mai je participais à la réunion de Genève, où Jacques de Ceaurriz et Françoise Lasne, les deux chercheurs du laboratoire de Châtenay-Malabry, nous ont présenté leur découverte.*

*Je voulais y croire. Lorsque, le 8 juin, la revue Nature a publié le résultat de cette recherche, j'ai pensé que c'était gagné.* » Même réaction chez Yvon Sanquer, le directeur sportif de l'équipe Festina, actuel président de la Ligue professionnelle. Lui aussi était du rendez-vous de Genève. Lui aussi était convaincu que les choses évolueraient très vite. « *Nous attendions beaucoup de la mise en place de ces tests, a-t-il déclaré au Monde. La décision de*

connaissant la valeur du travail réalisé par le laboratoire français de dépistage, le docteur espagnol Jordi Segura et son homologue norvégien Peter Hemmerbach ont émis des réserves qui devaient être publiées vendredi 23 juin dans un rapport. Le processus de vérification exceptionnel mis en place à la fin du mois de mai reposait sur trois exigences : la publication scientifique dans une revue de renom, un essai sur 220 échantillons traités en aveugle et l'approbation finale par la commission d'experts. C'est sur cet ultime obstacle que les biologistes de Châtenay-Malabry (Hauts-de-Seine) ont trébuché. « *On ne peut pas prendre le moindre risque de déclarer des faux positifs*, a souligné Hein Verbruggen, le président de l'Union cycliste internationale (UCI). *Mais on a encore huit jours avant le départ du Tour. J'ai encore un espoir.* »

« Aujourd'hui le cyclisme est dans une situation difficile, compte tenu que la pire des choses, c'est de voir ses espoirs déçus »

*ne pas l'avaliser immédiatement est très regrettable. Mais je ne suis pas compétent pour la commenter. Nous allons nous adresser au ministère des sports et à l'UCI afin d'obtenir des explications.* »

De son côté, Daniel Baal, le président de la Fédération française de cyclisme (FFC), s'est montré plus circonspect. « *On a voulu aller trop vite, a-t-il déclaré. Les experts ont parfaitement fait leur travail. La validation devait intervenir à 100 % de certitudes. Aujourd'hui le cyclisme est dans une situation difficile, compte tenu que la pire des choses, c'est de voir ses espoirs déçus.* »

En fait, deux experts parmi les trois désignés par le Comité international olympique (CIO) ont estimé que « *d'autres aspects doivent être examinés avant la validation totale* ». Tout en re-

Reste que ce désaveu rince une fois de plus l'ardeur des partisans d'une accélération de la lutte contre le dopage. Même si, à l'instar de Jean-Marie Leblanc, certains veulent encore voir « *une leur d'espoir* », cette déconvenue apparaît comme un camouflet de plus infligé aux autorités françaises, de loin les plus engagées dans ce combat. Lundi 19 juin, une rencontre s'est déroulée au ministère de la jeunesse et des sports à Paris. Elle réunissait des représentants de l'UCI et de la direction des sports. Un seul point figurait à l'ordre du jour : les conditions de contrôle antidopage lors du Tour de France 2000. Rien d'officiel n'a transpiré de ce conciliabule. Toutefois, jeudi, un proche de la ministre des sports, indiquait : « *Je crois que l'UCI ne manifeste pas encore suffisamment de fermeté pour en finir avec ce fléau.* »

Yves Bordenave

## Le comité olympique américain est accusé d'avoir étouffé plusieurs affaires de dopage

DEPUIS trois jours, le comité olympique américain (USOC) est dans la tourmente. Accusé d'avoir blanchi 50 % des athlètes contrôlés positifs au cours de ces dernières années, l'instance tutélaire des sports olympiques américains est mal en point. Au plus mauvais moment. A quelques mois des Jeux olympiques de Sydney. Un seul homme est à l'origine de ces révélations. Il s'appelle Wade Exum. Le 20 juin, par l'intermédiaire de son avocat, cet ancien directeur administratif de la commission antidopage de l'USOC a avoué : « *Au cours de ces dernières années, absolument aucune sanction n'a été prise à l'encontre de la moitié des athlètes américains qui ont été contrôlés positifs pour des substances prohibées.* » Dans une lettre datée du 5 juin, date à laquelle le docteur Wade Exum, cinquante et un ans, a remis sa démission, il précise que l'USOC aurait « *délibérément encouragé le dopage sans considérer les risques médicaux encourus par les athlètes.* »

A Colorado Springs, capitale de l'olympisme américain, ces propos ont été mal accueillis.

« *C'est incroyable, s'est étonné Mike Moran, le porte-parole de l'USOC, dans les colonnes du New York Times. C'est la personne qui avait la charge du dossier antidopage qui ose critiquer aujourd'hui l'efficacité et la validité de notre politique.* » L'avocat de

Cette polémique démontre aussi les limites du statut juridique du comité olympique américain

Wade Exum, John Pineau, devrait porter l'affaire devant un tribunal fédéral d'ici un mois. S'il a refusé de citer des noms, il a assuré qu'il apporterait des preuves tangibles le moment venu.

Au comité olympique américain, les experts en communication ont immédiatement monté une cellule de crise. Pour eux, la réaction disproportionnée de Wade Exum s'explique par cer-

tains choix stratégiques décidés récemment en termes de politique antidopage. Après les JO de Sydney, la lutte antidopage aux Etats-Unis devrait être confiée à une institution indépendante et ne serait plus directement du ressort de l'USOC. Ils sous-entendent que Wade Exum a pris la mouche après avoir appris que son poste pourrait bien être supprimé.

Si, faute de preuves – pour l'instant –, les accusations de Wade Exum restent fragiles, cette affaire symbolise toute l'ambiguïté des instances sportives américaines face au dopage. Cette polémique démontre aussi les limites du statut juridique du comité olympique américain. Créé en 1978 par l'Amateur Sports Act, l'USOC n'est ni une agence gouvernementale, ni une entreprise privée. Il s'agit pourtant de la seule autorité centralisatrice des sports olympiques aux Etats-Unis, majoritairement financée par des sponsors, et ses activités échappent au contrôle du gouvernement fédéral.

Paul Miquel

# EURO 2000.

TOUS LES RÉSULTATS ET LES ACTIONS EN TEMPS RÉEL.  
LES ANALYSES DES MATCHS,  
LES PORTRAITS DES JOUEURS ET LA VIE DES ÉQUIPES.

  
tout.lemonde.fr

# Soldes, mode d'emploi

« Mal nécessaire » pour les commerçants, aubaine pour les clients, ils commencent dès le 27 juin en Ile-de-France. Les meilleures stratégies pour réaliser de bonnes affaires

**PRÈS DE 86%** des ménages français profitent des soldes. Selon l'enquête consommation « Scan » de la Secodip (Société étude, consommation, distribution et publicité) menée chaque année auprès d'un échantillon de huit mille ménages représentatifs de la population française, le volume d'achat était en moyenne de 19 articles par foyer en 1999, pour un budget de 1 500 F (18 pour 1 380 F en 1998). Les meilleurs clients sont les jeunes de 25-34 ans, et surtout les femmes actives, suivies de près par les adolescents (38 %). Aux Galeries Lafayette, des sondages confirment que les clientes sont majoritaires (78 %), dont 28 % sont âgées de 25 à 34 ans, et 21 % ont moins de 25 ans. « Les adolescentes n'hésitent pas à acheter 100 F un article qu'elles n'ont pas pu s'offrir à 400 F », remarque Michel Rouleau, directeur des Galeries Lafayette, boulevard Haussmann à Paris : « L'an dernier, les jeunes filles de quinze-seize ans se sont ruées sur les combinaisons argentées Barbara Simon, que les adultes

avaient jugées à la limite du déguisement. » Les « seniors » se partagent en deux catégories. Les 55-64 ans sont relativement nombreux (36 %) à acheter en solde, essentiellement des produits de marque et de qualité, notamment beaucoup de « sportswear ».

Il y a les irréductibles, qui ne fréquentent jamais les soldes parce qu'ils craignent la bousculade (23 % des réponses à une enquête réalisée par l'IFOP pour Euro-RSCG) ou de faire des achats inutiles (43 %). D'autres enfin, comme le Renard de la fable, dénigrent les soldes parce qu'on n'y trouverait que des articles démodés. Le plaisir n'est invoqué que chez 4 % seulement des personnes interrogées par l'IFOP. Pourtant, un fort contingent (41 %) y reviennent et cèdent souvent à des achats d'impulsion, justifiés – pour la moitié d'entre eux – par la modicité du prix, ou pour anticiper une acquisition prévue pour plus tard.

Pour réaliser de bonnes affaires, il importe de connaître la règle du jeu. Les soldes ont pour but d'écouler les invendus, ceux de la collection d'été ou des années précédentes. « Une braderie est toujours la sanction d'un échec : articles achetés en trop grand nombre, vendus trop cher, ou inadaptables parce qu'ils n'ont pas la bonne coupe ou la bonne couleur », regrette Bruno Villeneuve, directeur du Bon Marché. Ces erreurs d'appréciation sont excusables : il est difficile de prévoir neuf mois à l'avance ce qui plaira aux clients.

Les soldes sont soumis à une législation stricte. Les articles doivent être en magasin depuis au moins un mois. Le prix d'origine et



ERIC GIRIAT

le montant de la réduction doivent être clairement indiqués et il ne peut pas y avoir de réassort, sauf dans le cas d'un stock dont une partie est entreposée en réserve, ou pour une chaîne de boutiques dans laquelle les marchandises passent d'un magasin à l'autre. En revanche, le commerçant a le droit de vendre à perte.

## PALIERIERS SUCCESSIFS

Les responsables des boutiques sont libres de ne brader que certains articles. Leur seule obligation au regard de la loi est d'afficher clairement ce qui est soldé et ce qui ne l'est pas. Les « classiques » (le pull en cachemire noir à col roulé, le blazer bleu indémodable) ont peu de chances d'être soldés. Pour des raisons de prestige, certaines marques (Texier, Vuitton) ne soldent jamais. D'autres soldent seulement quelques jours par an pour préserver leur image et pour « créer un événement » : cinq jours chez Hermès (27 juin-1<sup>er</sup> juillet, à la salle Gaveau), six chez Dior, une semaine à partir du 26 juillet chez Erès. Chez Zapa, les soldes débuteront en nocturne, avec une ouverture exceptionnelle après les douze coups de minuit, jusqu'à deux heures du matin. Enfin, certains articles, comme les maillots de bain, ne se-

ront soldés qu'en fin de saison, dans la deuxième quinzaine de juillet ; chez Erès, on ne trouvera que les maillots de l'année dernière.

Les habitués ont leur stratégie. Hélène profite des nocturnes des grands magasins à Paris pour essayer tranquillement, un mois à l'avance, des vêtements de marque, trop coûteux pour son budget. Elle reviendra la veille des soldes vérifier que les articles convoités n'ont pas été vendus, et elle sera au rendez-vous le jour J, dès l'ouverture. Une autre tactique consiste à choisir son terrain d'investigation. Priscille, vingt-quatre ans, taille 36, se rend dans un centre commercial de banlieue, où elle sait pouvoir trouver en solde des modèles à sa convenance, peu demandés par le public habituel de ce quartier, « des mères de famille nombreuse, qui font plutôt du 44 ».

Dans les enseignes où il y a une rotation rapide des stocks (six à huit collections par an au lieu de deux), comme chez Naf-Naf, où se succèdent de mars à juillet « le printemps froid, le printemps chaud, l'été et le plein été », la durée de vie des produits est brève, et l'on a intérêt à acheter pendant la saison ce qui plaît vraiment, car on risque de ne plus retrouver l'article pendant les soldes.

La politique des démarques varie selon les enseignes. Certaines, comme le Printemps, frappent « un grand coup dès le départ », pour déstocker rapidement et se concilier la clientèle. D'autres procèdent par paliers successifs, avec une première réduction de 20 à 30 %, suivie d'une deuxième et éventuellement d'une troisième démarque. Ces rabais sont décidés en fonction de deux critères : le volume du stock restant et la nécessité de faire disparaître en priorité ce qui n'a aucune chance d'être vendu l'année suivante. Les rabais sont ajustés au fur et à mesure, de manière à ce qu'il y ait le moins de perte sur la marge.

« On ne peut plus berner le client. Si les démarques sont trop frileuses, on ne vendra rien », reconnaissent les commerçants, unanimes à constater que les consommateurs sont de plus en plus avertis. « Il faut que les prix soient attractifs, que les bonnes affaires soient réelles », ajoute Gérard Pariente, PDG de Naf-Naf. « La clientèle haut de gamme n'est pas la moins regardante ; elle raffole aussi des soldes et sait acheter malin », conclut Michel Rouleau des Galeries Lafayette, où 43 % des visiteurs sont des clients occasionnels qui viennent spécialement pour les soldes.

Michaëla Bobasch

## Date unique en hiver, échelonnage par région en été

**IL A FALLU** attendre le 15 janvier pour le début des soldes. La secrétaire d'Etat aux petites et moyennes entreprises, au commerce et à l'artisanat, Marylise Lebranchu, avait choisi cette date à la demande des organisations professionnelles pour « permettre aux commerçants de tirer le meilleur profit de la période des fêtes de fin d'année, et de préparer les soldes dans de bonnes conditions (inventaire, étiquetage, publicité) ». Les résultats de cette expérience semblent positifs, avec quelques nuances. Si la date unique fait l'unanimité chez les commerçants, celle du 15 janvier est apparue trop tardive à nombre d'entre eux. « La période du 3 au 14 janvier a été vécue comme une traversée du désert », protestent-on au Printemps et chez Marks & Spencer. « Les clients avisés tournaient autour des rayons sans rien acheter. » Seuls les grands magasins qui avaient ouvert la période du blanc dès le 27 décembre ont tiré leur épingle du jeu. Enfin, des commerçants, las d'attendre, se sont lancés dans des opérations de promotions sauvages ou de ventes privées, assimilables à des soldes anticipés, sanctionnées par des amendes de 50 000 à 100 000 F. A la Direction générale de la concurrence, de la consommation et de la répression des fraudes (DGCCRF), on a relevé entre le 3 et

le 14 janvier un taux d'infractions de 12 %, exceptionnellement élevé par rapport aux années précédentes.

Mais tout vient à point à qui sait attendre : l'affluence a été mémorable et le chiffre d'affaires record (+ 20 % par rapport à l'année dernière, selon l'estimation du ministère). L'ampleur du phénomène a été encore accentuée par la coïncidence du 15 janvier avec un samedi. L'essentiel du chiffre d'affaires a été réalisé au cours des deux premières semaines, notamment en Ile-de-France, où les vacances scolaires d'hiver commençaient le 5 février.

## EXPÉRIENCE RECONDUITE

Les consommateurs sont également favorables à une date unique pour les soldes d'hiver. Mais là encore le 15 janvier n'a pas fait l'unanimité. « C'était trop tard », ont estimé la Confédération syndicale des familles (CSF), la Confédération du logement et du cadre de vie (CLCV), Familles de France et la Fédération nationale des usagers du transport (Fnaut). D'autres associations, au contraire, ont déclaré souhaiter une pause plus importante après les fêtes, pour les familles à faibles revenus : l'Adéco-CFDT a même parlé du début février.

Tout dépend du but des achats en solde : s'habiller pour la saison en cours, ou s'équiper pour l'an prochain. Certains commerçants expliquent avoir bénéficié de la coexistence dans les magasins des soldes d'hiver et des arrivages de la collection d'été : venues pour les soldes, des clientes ont choisi des tenues printanières exposées au rayon d'à côté. L'an prochain, l'expérience sera reconduite, avec une date moins éloignée de la période des fêtes : le 10 janvier 2001.

Pour l'été, les soldes resteront échelonnés, selon les régions, du 27 juin en Ile-de-France au 22 juillet en Corse-du-Sud (lire ci-contre). En effet, l'enjeu n'est pas le même : « Il s'agit de permettre aux commerçants des villes de solder avant les départs en vacances des citadins, tout en préservant les ventes dans les zones touristiques du littoral », explique Marylise Lebranchu. Les associations de consommateurs regrettent « que les clients n'aient pas le temps d'en profiter avant les vacances, notamment pour équiper les enfants ». Une enquête sera réalisée afin de dresser un bilan des soldes d'été avant de prendre des décisions pour les années à venir.

M. B.

**BERNARD LAMA**  
REPORTER EN DIRECT DE L'EURO 2000

SES VIDÉOS AU CŒUR DE L'ÉVÉNEMENT, SES RÉPONSES AUX QUESTIONS DES INTERNETTES, LE SUIVI EN DIRECT DES RENCONTRES ET TOUTES LES INFOS PAR "SMS" SUR VOTRE TÉLÉPHONE PORTABLE.

**www.club-internet.fr**  
EURO 2000

**EXCLUSIF**

**CLUB internet**

# La NASA croit avoir détecté des traces récentes d'eau sur Mars

Le jaillissement de sources provenant de nappes affleurantes pourrait expliquer d'étonnantes formations géologiques révélées par une sonde américaine. De quoi stimuler l'exploration

L'EAU, source de la vie sur Terre, a coulé sur Mars, « il y a un million d'années, ou peut-être hier ». C'est la conclusion, équivoque, à laquelle sont parvenus Michael Malin et Kenneth Edgett, deux chercheurs de la société Malin Space Science Systems (MSSS) de San Diego. Chargés par la NASA de construire la caméra à haute résolution de la sonde américaine Mars Global Surveyor, ils ont pu étudier en exclusivité les premières images renvoyées par l'engin, qui tourne autour de la planète rouge depuis 1997. Ces clichés comportent des indices qui laissent penser que de l'eau liquide a pu affleurer à la surface de Mars dans une période récente, alors que les spécialistes considéraient qu'elle s'était évaporée ou qu'elle était maintenue profondément prisonnière dans le sous-sol de la planète, sous forme de glace, depuis des millions, voire des milliards d'années (Le Monde du 23 juin).

« Nous recherchions les débris de la sonde Mars Polar Lander [qui s'est écrasée sur Mars en décembre 1999] lorsque nous avons identifié des formations géologiques surprenantes, qui n'entraient dans aucun de nos modèles », a raconté Michael Malin, le patron de MSSS, lors de la conférence de presse organisée, jeudi 22 juin, à Washington par la NASA. Étonnés de rencontrer sur ces terres désolées de petits ravins « semblables à ceux que l'on peut trouver sur les plateaux du Colorado », il a entrepris avec Kenneth Edgett de caractériser ces formations, qui figurent sur 200 à 250 images des 65 000 que Mars Global Surveyor a retransmises vers la Terre. « On distingue une zone d'effondrement, puis des sortes de canaux qui semblent avoir charrié des matériaux, puis une zone de dépôt plus en aval », indique le chercheur pour qui ces ravins, situés le plus souvent sur les flancs de cratères ou dans

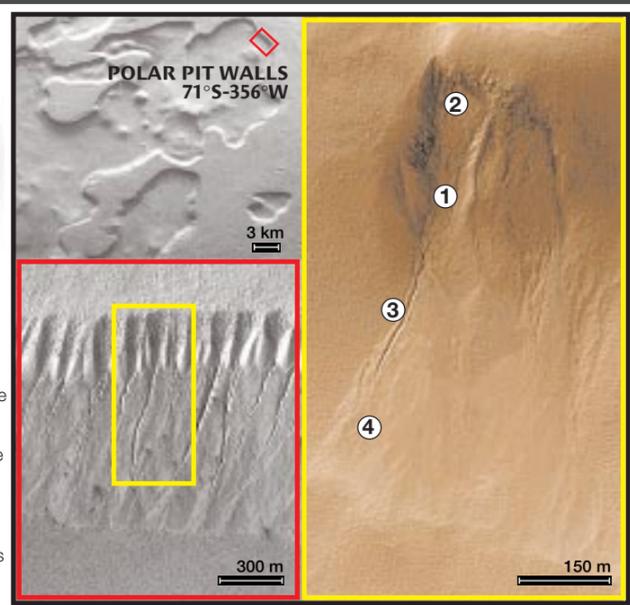
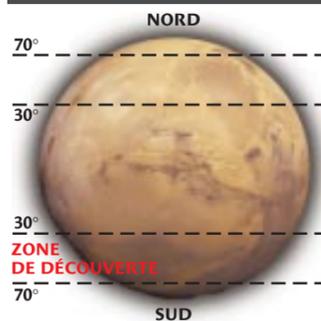
des zones pentues, ne peuvent avoir été causés que par de l'eau liquide.

Le mécanisme de ce phénomène est exposé par les deux planétologues dans un article publié par la revue Science à paraître le 30 juin. Les deux chercheurs font l'hypothèse que cette eau provient d'un réseau aquifère presque affleurant, qui pourrait en jaillissant former une sorte de bouchon de glace au contact de l'atmosphère très froide de Mars (-50°C en moyenne). « Selon ce modèle, un réservoir liquide pourrait se former sous cette barrière », creusant des canaux et fragilisant le terrain, jusqu'à engendrer un effondrement, accompagné d'un « flux de glace, de liquide, et de débris rocheux », écrivent-ils. Ensuite, l'atmosphère très ténue de Mars provoque l'évaporation rapide de l'eau, raison pour laquelle la sonde n'a pu identifier de trace de mare ou de plan d'eau.

« Ce qui nous a le plus étonné, c'est que ces suintements sont probablement récents », indique Ken Edgett, qui avance plusieurs arguments à l'appui de son hypothèse : ces petits ravinements se trouvent généralement dans des zones qui ne sont pas marquées par des cratères, alors que les impacts se succèdent sur Mars ; en second lieu, ils ne semblent pas remplis de poussière, ou érodés ; enfin, ils se superposent parfois à des formations « éphémères ou dynamiques », comme des dunes de sable.

« Ce sont les données les plus excitantes qu'il nous ait été donné de voir en trente ans d'exploration martienne », a commenté Mike Carr, planétologue au US Geological Survey de Menlo Park (Californie), chargé par Science de relire le texte

## Un lent travail de sape souterrain



Des Américains affirment avoir découvert sur Mars des traces laissées par des écoulements récents d'eau liquide surgie des profondeurs. A son arrivée à la surface très froide du sol de la planète (-50°C en moyenne), cette eau jaillissante ① a gelé immédiatement, créant ainsi une carapace sous laquelle la fraction de l'eau restée à l'état liquide a poursuivi son travail de sape. Cette érosion souterraine, et parfois explosive, a provoqué ensuite des glissements de terrain ②, formés des cônes d'éboullis ④ qui ont révélé son cheminement antérieur ③.

Source : Nasa/JPL/Malin Space Science System

de ses deux collègues. Mais, ajoutez-il, je reste sceptique. Car les conditions régnant sur Mars interdisent en principe l'existence d'eau liquide ». Le froid, permanent, y a gelé le sol sur plusieurs kilomètres d'épaisseur, et la très faible pression atmosphérique entraîne l'évaporation immédiate de la moindre goutte d'eau.

### FRAÎCHEUR RELATIVE

Il importe donc d'éviter tout « chauvinisme terrien » en plaquant directement sur Mars des interprétations valables sur notre planète. Les coulées pourraient aussi résulter de la brusque libération de clathrates, masses solides de gaz changé en glace sous l'effet de fortes pressions et que l'on trouve en abondance au fond des océans terrestres. Mais il ne s'agit là encore que d'une hypothèse. A ce stade, conclut Mike Carr, « il importe de confier les données à la communauté scientifique, afin qu'elle les examine et propose éventuellement de nouvelles interprétations ».

Nul doute que les images de Mars Global Surveyor passionneront les planétologues du monde entier. Jusqu'ici ils ont dû se contenter des miettes laissées par Malin

Space Science Systems, qui a attendu le mois de mai pour rendre publics les 25 000 premiers clichés pris par Mars Global Surveyor. Philippe Masson, l'un des meilleurs spécialistes français de Mars (université Paris-Sud à Orsay), se déclare pourtant « un peu déçu ». Alléché par les fuites véhiculées par Internet qui ont savamment entretenu le suspense et contraint Science à mettre l'article de Malin et Edgett sur la Toile avant sa publication dans la revue, le chercheur français estime finalement que son contenu n'est finalement « guère surprenant ». Certes, les ravins décrits par ses confrères ont l'air « frais ». Mais à l'échelle géologique, cette fraîcheur est toute relative, et pourrait remonter à plusieurs millions d'années. Dans ce cas, la découverte de Mars Global Surveyor montrerait tout au plus que l'atmosphère martienne « est restée plus dense, plus chaude et plus humide sur une période plus longue que celle que nous pensions ». Mais elle ne prouve pas que l'on puisse trouver aujourd'hui de l'eau liquide sur Mars.

La Française Nathalie Cabrol, planétologue au Ames Research Center de la NASA, est plus enthousiaste. « L'idée dominante, dit-

elle, était que Mars était une planète morte. Mais peut-être est-elle simplement dormante ». Les indices s'accumulent. L'un de ses collègues a montré récemment que, sous certaines latitudes, de l'eau pourrait rester liquide plusieurs heures par jour, plusieurs jours par an. La carte de ces zones coïncide avec celle de dépôts lacustres récents qu'elle a dressée à partir d'images prises par la sonde Viking. Certains modèles laissent penser qu'il aurait pu neiger sur Mars, et il n'est pas impossible que des régions portent encore la marque de glaciers et de moraines. On sait en outre que l'atmosphère de Mars est saturée en eau.

Bien plus que la saumure ou les clathrates, « l'eau reste donc le fluide le plus probable sur Mars », assure la chercheuse, avant d'évoquer la question la plus brûlante soulevée par les observations de Mars Global Surveyor : « Là ou il y a de la vie, il y a de l'eau. Mais il n'est pas sûr qu'il y ait de la vie partout où il y a de l'eau. » Comment trancher ? « Le meilleur moyen, répond Nathalie Cabrol, c'est encore d'aller y faire un tour. »

Hervé Morin

## Redéfinir les missions vers la planète rouge

Après la perte de deux sondes martiennes, en septembre et décembre 1999, la NASA doit redorer son blason. La recherche de l'eau pourrait devenir une priorité et imposer une redéfinition des missions vers Mars. « Le choix des sites d'atterrissage demande généralement un an, et ils doivent être déterminés trois ans avant le lancement », indique Francis Rocard, responsable des programmes d'exploration du système solaire au Centre national d'études spatiales (CNES). En 2001, prochaine date favorable à un lancement, la NASA n'enverra vers Mars qu'un orbiteur afin de se donner le temps d'analyser l'échec de Mars Polar Lander. Pour la campagne de 2003, elle devra choisir le 17 juillet entre un nouveau satellite martien et le lancement d'un robot de 130 kg, Athéna, dont l'atterrissage serait amorti par un « air bag », comme Sojourner en 1997. Quant à la complexe mission de retour d'échantillons prévue en 2005, et à laquelle la France souhaite s'associer, elle fera pendant l'été l'objet d'une réévaluation par la NASA. Pour sa part, l'Agence spatiale européenne (ESA) lancera en 2003 la sonde Mars Express dont le radar devrait permettre de localiser, s'ils existent, les aquifères martiens.

## Coup de jeune chez les profs



### En juin

- Dossier : Coup de jeune chez les profs. La nouvelle génération d'enseignants : une chance pour l'école ?
- Entretien avec Françoise Héritier.
- Être bien dans son corps pour maîtriser la classe.
- Débat : Baccalauréat : faut-il le contrôle continu ?
- Actualités : le rapport officiel sur l'avenir des aides-éducateurs.
- Culture : la science se lit comme un roman.
- Pédagogie : la parole aux élèves.

LE MAGAZINE RÉSOLUMENT ENSEIGNANT



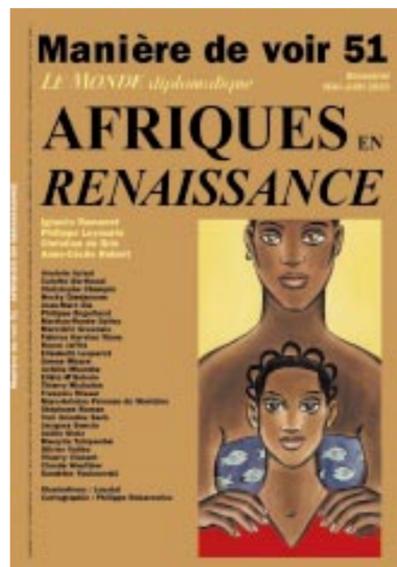
Le Monde de l'éducation

CHEZ VOTRE MARCHAND DE JOURNAUX

## Manière de voir

Le bimestriel édité par

LE MONDE diplomatique



## Malgré les guerres, l'espoir

■ Un continent d'avenir, par Ignacio Ramonet. ■ Un territoire qui se redessine, par Achille Mbembe. ■ Des guerres toujours, par Philippe Leymarie. ■ Pousée xénophobe, par Marc-Antoine Pérouse de Montclos. ■ Ambitions rivales dans les Grands Lacs, par Mwayila Tshiyembe. ■ Les nouveaux acteurs du secteur minier, par François Misser et Olivier Vallée. ■ La grande illusion de la fin des coups d'Etat, par Anatole Ayissi. ■ Ces dictateurs sortis des urnes, par Martine-Renée Galloy et Marc-Eric Gruenais. ■ Afrique du Sud, l'après-Mandela, par Claude Wauthier. ■ Les multiples fractures du Nigeria, par Joëlle Stolz. ■ Le Burkina Faso bousculé par l'affaire Zongo, par Bruno Jaffré. ■ Alternance historique au Sénégal, par Sanou M'Baye. ■ Radios en liberté, par Jacques Soncin. ■ Quand la Banque mondiale nie l'évidence, par Christian de Brie. ■ Débat sur les privatisations au Sénégal, par Tom Amadou Seck. ■ Vers un développement à l'africaine, par Philippe Engelhard. ■ Afrique du Sud, introuvable capitalisme noir, par Stéphane Roman. ■ Les voies de l'afro-rennaissance, par Jean-Marc Ela. ■ La coopération française entre ravalement et réforme, par Claude Wauthier. ■ Elf, trente ans d'ingérence, par Olivier Vallée. ■ Rwanda, la politique française en question, par Philippe Leymarie. ■ La Belgique demande pardon, par Anne-Cécile Robert. ■ Le pactole de la communication politique, par Christophe Champin et Thierry Vincent. ■ Washington à la conquête d'espaces vierges, par Philippe Leymarie. ■ La dimension africaine de l'esclavage par Elikia M'Bokolo. ■ Cheikh Anta Diop, restaurateur de la conscience noire, par Fabrice Hervieu Wane. ■ Ces femmes oubliées, par Colette Berthoud. ■ Les Célestes chassent les sorciers, par Sandrine Youknavski. ■ La mémoire Nord-Sud en danger, par Anne-Cécile Robert. ■ Descente aux enfers des intellectuels camerounais, par Thierry Michalon. ■ Internet, la grenouille et le tracteur rouillé, par Anne-Cécile Robert.

Bibliographie, sites Internet, abondante cartographie, etc.

EN VENTE CHEZ VOTRE MARCHAND DE JOURNAUX - 45 F - 6,86 €

## Nuageux avec de la fraîcheur

**SAMEDI.** Un anticyclone est situé du proche atlantique à l'ouest de la France. Une dépression est centrée sur les pays scandinaves, apportant des nuages sur la France. Une faible perturbation abordera la Bretagne en fin de journée.

**Bretagne, pays de Loire, Basse-Normandie.** - Le ciel deviendra très nuageux l'après-midi, avec quelques pluies en fin de journée. Le vent de nord-ouest sera modéré. Il fera de 16 à 18 degrés l'après-midi.

**Nord-Picardie, Ile-de-France, Centre, Haute-Normandie, Ardennes.** - Sur Nord-Picardie, le ciel sera très nuageux, avec quelques pluies l'après-midi. Ailleurs, les nuages et les éclaircies alterneront le matin, puis les nuages seront nombreux l'après-midi. Les températures maximales avoisineront 14 à 18 degrés.

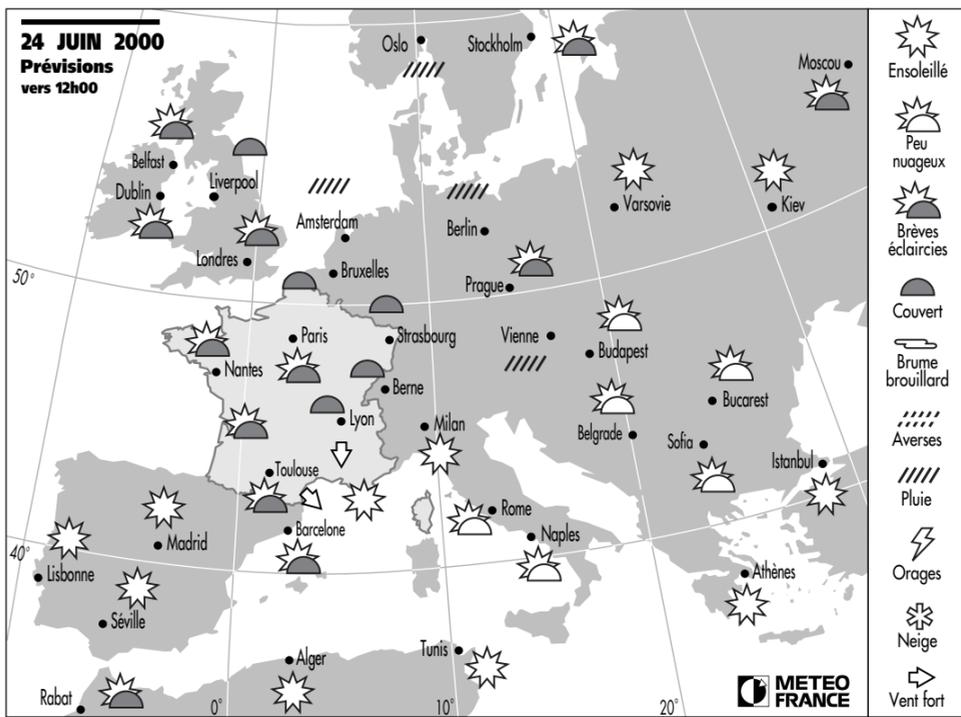
**Champagne, Lorraine, Alsace, Bourgogne, Franche-Comté.** - Il pleuvra faiblement le matin puis le ciel restera très

nuageux. Les températures maximales avoisineront 16 à 19 degrés.

**Poitou-Charentes, Aquitaine, Midi-Pyrénées.** - Sur Poitou-Charentes, les éclaircies du matin laisseront place aux nuages l'après-midi. Ailleurs, les nuages resteront nombreux. Il fera de 18 à 21 degrés l'après-midi.

**Limousin, Auvergne, Rhône-Alpes.** - Les nuages resteront nombreux toute la journée, avec quelques pluies le matin sur Rhône-Alpes. Les températures maximales avoisineront 18 à 21 degrés l'après-midi.

**Languedoc-Roussillon, Provence-Alpes-Côte d'Azur, Corse.** - Le soleil brillera largement avec un vent d'ouest à nord-ouest soufflant à 70 km/h en rafales près des côtes. Les températures maximales avoisineront 26 à 31 degrés.



Publicité

http://www.ebooks.com/fr

# Vos vacances au soleil, en un Clic avec

ebooks.fr

Vous êtes déjà là-bas

© 2000 ebooks.com plc. Licence L105/1701

### PRÉVISIONS POUR LE 24 JUIN 2000

Ville par ville, les minima/maxima de température et l'état du ciel. S : ensoleillé; N : nuageux; C : couvert; P : pluie; \* : neige.

FRANCE métropole			
AJACCIO	18/25 S	NANCY	13/18 N
BIARRITZ	13/19 N	NANTES	10/18 N
BORDEAUX	13/21 N	NICE	20/27 S
BOURGES	11/17 N	PARIS	12/17 N
BREST	11/15 N	PAU	10/17 N
CAEN	11/13 N	PERPIGNAN	16/24 S
CHERBOURG	10/14 N	RENNES	10/18 N
CLERMONT-F.	11/16 N	ST-ETIENNE	13/17 N
DIJON	13/18 N	STRASBOURG	14/19 N
GRENOBLE	11/21 N	TOULOUSE	13/21 N
LILLE	10/15 P	TOURS	9/17 N
LIMOGES	10/15 N		
LYON	14/19 N		
MARSEILLE	20/28 S		

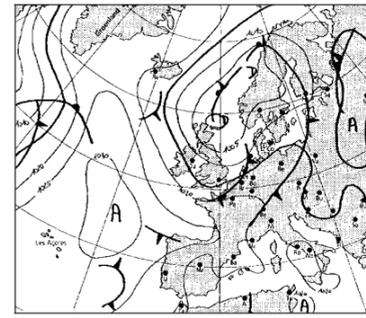
PAPEETE	23/29 P	KIEV	17/28 S
POINTE-A-PIT.	25/31 S	LISBONNE	18/34 S
ST-DENIS-RÉ.	20/25 S	LIVERPOOL	9/14 C

EUROPE			
AMSTERDAM	11/14 P	VENISE	20/25 S
ATHENES	25/34 S	VIENNE	14/24 P
BARCELONE	17/22 N		
BELFAST	8/15 N		
BELGRADE	20/32 S		
BERLIN	13/18 P		
BERNE	11/18 N		
BUCAREST	16/34 S		
BUDAPEST	13/28 S		
COPENHAGUE	10/17 P		
DUBLIN	8/14 N		
DUBLIN	8/14 N		
FRANCFORT	12/19 C		
GENEVE	15/24 N		
HELSINKI	13/16 N		
ISTANBUL	19/26 S		

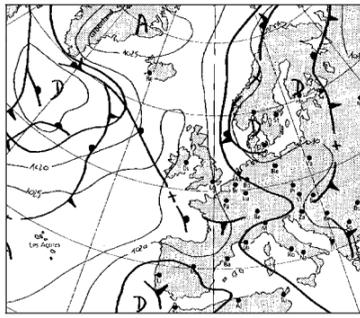
LONDRES	11/15 N	MOSCOW	15/21 N
LUXEMBOURG	10/16 N	MUNICH	9/18 N
MADRID	18/32 S	NAPLES	19/29 S
MILAN	19/28 S	OSLO	8/13 P
MILAN	18/32 S	PALMA DE M.	17/27 S
MOSCOU	15/21 N	PRAGUE	9/20 N
MUNICH	9/18 N	ROME	17/28 S
MOSCOW	15/21 N	SEVILLE	22/40 S
MUNICH	9/18 N	SEVILLE	22/40 S
NAPLES	19/29 S	SOFIA	19/32 S
OSLO	8/13 P	ST-PETERSB.	15/20 N
PALMA DE M.	17/27 S	STOCKHOLM	12/18 N
PRAGUE	9/20 N	TENERIFE	14/21 C
ROME	17/28 S	VARSOVIE	13/23 S
SEVILLE	22/40 S		
SOFIA	19/32 S		
ST-PETERSB.	15/20 N		
STOCKHOLM	12/18 N		
TENERIFE	14/21 C		
VARSOVIE	13/23 S		

AMÉRIQUES			
BRASILIA	15/27 S	LE CAIRE	21/35 S
BUENOS AIR.	13/15 P	NAIROBI	15/24 C
CARACAS	25/29 P	PRETORIA	4/18 S
CHICAGO	21/29 S	RABAT	19/27 N
LIMA	13/18 S	TUNIS	21/29 S
LOS ANGELES	17/23 S		
MEXICO	11/25 S		
MONTREAL	13/25 C		
NEW YORK	20/26 S		
SAN FRANCIS.	13/22 S		
SANTIAGO/CHI	5/11 P		
TORONTO	16/25 S		
WASHINGTON	22/30 S		
WASHINGTON	22/30 S		

ASIE-OcéANIE			
BANGKOK	25/32 P		
BEYROUTH	24/29 S		
BOMBAY	28/31 S		
BJAKARTA	27/28 C		
DUBAI	29/40 S		
HANOI	28/35 C		
HONGKONG	26/29 C		
JERUSALEM	22/30 S		
NEW DEHLI	29/38 S		
PEKIN	23/27 C		
SEOUL	21/28 C		
SINGAPOUR	25/29 P		
SYDNEY	8/16 S		
TOKYO	21/24 P		



Situation le 23 juin à 0 heure TU



Prévisions pour le 25 juin à 0 heure TU

### OBJET

AVEC le jeu Bioviva, les parents blasés par le Scrabble, lassés du Uno et devenus allergiques au Monopoly vont pouvoir meubler intelligemment les après-midi de vacances pluvieuses. « Intelligemment »? Mieux vaut que le mot ne parvienne pas à l'oreille de ces chers petits. Si la mode du ludéo-éducatif suscite une franche adhésion de la part des adultes, les principaux intéressés (en gros, les 6-12 ans) n'y trouvent pas toujours leur compte. « En général, c'est gnan-gnan » résume, lapidaire, Lucile en esquissant une moue éloquente.

Décidés à « rompre avec la règle qui veut que l'environnement est un domaine riche et passionnant mais bien souvent présenté de manière peu accessible et guère attrayante », les créateurs de Bioviva, Jean-Thierry Winstel et Olivier Mercier, tous deux ingénieurs agronomes, assurent avoir conçu « un jeu drôle et passionnant sur la nature » (on relève que « drôle » est cité avant « passionnant »). Une sorte de virage dans le mode de communication écolo. « L'image du vieil écolo catastrophiste a fait son temps. Pour donner envie de protéger la nature, il faut d'abord la dé-

couvrir », reprend Olivier Mercier, l'un des deux animateurs de la société Bioviva.

Depuis sa présentation, fin 1996, ce jeu vendu 249 F (37,95 €) collectionne les trophées. Douze premiers prix dont, pêle-mêle, celui du « jeu de société de l'année » attribué par le *Chicago Tribune*, le titre de « Best New Trivia Game » du magazine américain *Games* et d'« Eco-produit de l'année » décerné en 1998 par le ministère de l'environnement. Sans oublier une médaille de bronze au concours Lépine. Plus important, Bioviva, édité en quatre langues (français, allemand, anglais, espagnol) vient de dépasser les 100 000 exemplaires en quatre ans, un score remarquable pour un « jeu d'auteur » qui n'a fait l'objet d'aucune publicité et n'est distribué que chez les marchands de jouets, les magasins de produits biologiques ou la chaîne Nature & Découverte. Inutile de préciser que l'emballage et les accessoires sont en papier et en carton recyclés.

Testé avec succès dans les ludothèques, Bioviva s'adresse surtout aux 8-10 ans et à leurs parents avec un principe proche de celui du Trivial Pursuit. A chaque joueur, est

attribuée une destination qu'il devra atteindre en accumulant des « points Viva », obtenus en répondant correctement à des questions. Il lui faudra choisir entre « vrai ou faux » ou entre trois affirmations, ce qui offre une chance à ceux qui ignorent que le persil est plus riche en fer que l'épinard, que l'estomac du crapaud sort de sa bouche lorsqu'il vomit ou que les nitrates ne sont pas cancérigènes et ne provoquent pas la chute des cheveux, mais modifient la composition sanguine.

#### CARTON RECYCLABLE

Chaque réponse est accompagnée d'un tout petit commentaire-éclaircissement souvent humoristique et chaque carte symbolisant un point gagné préconise « un comportement simple et efficace en faveur de l'environnement », formulé dans le plus pur style boy-scout, tendance bio. Les enfants y apprennent à ne



pas gaspiller l'eau, à trier les déchets, à bannir les manteaux de fourrure et à ne pas écraser les gentilles araignées. Tous les éléments du jeu, précisent ses auteurs, affichent « une fonction symbolique » : les pions en bois ont une forme de goutte d'eau (car l'eau est « indispensable à la vie ») et les points Viva « représentent une spirale, car c'est la forme la plus présente dans les éléments naturels ».

Plébiscité par la profession, Bioviva a séduit l'éditeur allemand Ravensburger qui a négocié le droit de le diffuser dans les circuits de la grande distribution, mais

s'est attaché à en atténuer discrètement le côté militant. Ainsi, l'édition qui sera commercialisée par Ravensburger pour les fêtes de fin d'année se distingue par les couleurs de la boîte d'emballage, plus accrocheuses, et une simplification des règles du jeu. Les mots ont leur importance ; il ne s'agit plus de se passionner « pour la nature » mais à propos « du monde qui nous entoure ». Pour le reste, rien n'a été modifié et le carton recyclable est toujours là, quoique de présentation moins avantageuse. Cette version « populaire » de Bioviva sera vendue moins cher (159 F, 24,23 €) pour un objectif de 20 000 à 30 000 exemplaires en 2001. Reste à savoir si ce genre de jeu amuse autant les enfants qu'il donne bonne conscience à leurs parents. « Les 8-10 ans sont spontanément portés à s'intéresser aux animaux et à la nature. C'est d'abord pour cette raison que cela fonctionne bien avec Bioviva, assure Delphine Jossot, responsable des jeux de société chez Ravensburger. Pour réussir, il ne faut pas être trop pointu et surtout éviter de rappeler ce qui est scolaire. »

Les fondateurs de Bioviva comptent persévérer. En sep-

tembre, sont attendus les Défis de la nature (un quiz avec des mises en grains de riz et en lentilles), les Enigmes de la nature (des devinettes) et Les Familles de la nature, une sorte de jeu de sept familles. Par ailleurs, des discussions sont en cours pour réaliser une version télévisée et, en septembre, sera lancé *Peuples de la terre*, un jeu de société consacré à l'histoire de l'humanité. Cet automne, sera inauguré le site bioviva.com, « un portail consacré à la nature et à la qualité de vie, où seront présentés des produits respectueux de l'environnement ». Par cet intermédiaire, on pourra aussi parrainer un animal dans une réserve naturelle.

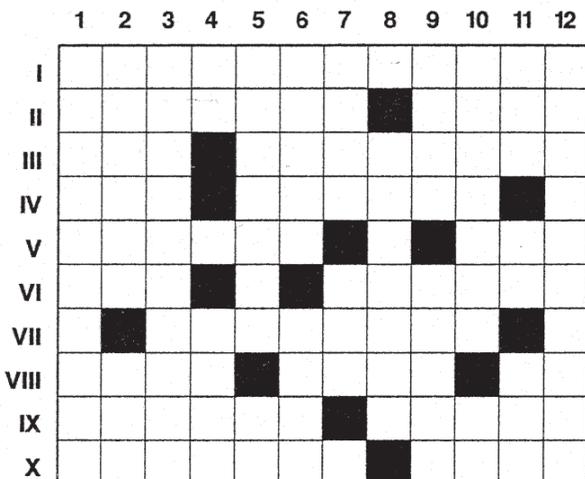
« Bioviva est un produit qui gagne à être connu, estime l'une des expertes du cabinet NPD, spécialiste de l'économie du jouet. Son premier mérite est de mettre de l'animation sur un marché qui s'essouffait à cause du manque de nouveauté. » Pour autant, l'hégémonie des Monopoly, Scrabble et Trivial Pursuit n'est pas menacée. A moins que les Pokémon se découvrent une vocation de militants de l'environnement.

Jean-Michel Normand

### MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 00 - 150

Retrouvez nos grilles sur www.lemonde.fr



#### HORIZONTALLEMENT

I. Trouvera toujours une solution au problème. - II. Mis sur la bonne voie. Vieux mélange. - III. Broutait en liberté. Fait partie d'un tout et fait du bruit. - IV. Bien à la campagne. Pièce rapportée. - V. Le temps de cinq révolutions. Construit la pensée chinoise. - VI. Dans les grandes mesures. Bon et souvent copieux. - VII. Une mauvaise copie. - VIII. Gros fumeur. Chère à Brassens et à Valéry. Protection extrême. - IX. Dangereuse. Prépara

la sortie de l'épreuve. - X. Précieuses réserves. Abrite la capitale des Hawaï.

#### VERTICALEMENT

1. Multiplie les raisons. - 2. A réparer rapidement. Dieu guerrier. - 3. On la respecte et tout va bien. - 4. Sur la portée. Découvert quand la mer se retire. - 5. Reçoit les eaux du lac Erié. Pour une toile de l'étranger. - 6. Appelé à servir. Lasser à la longue. - 7. Sur la Saale. Fait bouger le monde à coups de baguette. - 8. Plateau mobile. -

9. Coincé entre la Thaïlande et le Vietnam. Pour saisir rapidement. - 10. Se joue avec quarante-huit cartes. Résultat d'entreprise. - 11. Bonne carte. Vient d'avoir. Suit les hommes au travail. - 12. Risque de ne pas passer les fêtes de fin d'année.

Philippe Dupuis

#### SOLUTION DU N° 00 - 149

#### HORIZONTALLEMENT

I. Intervention. - II. Nounou. Ouvré. - III. Clé. Genres. - IV. Rimeux. Ne. - V. Esope. Presto. - VI. Veut. Mails. - VII. Cela. Epi. - VIII. Bah. Orgue. Le. - IX. Lierre. Enfin. - X. Essuie-glaces.

#### VERTICALEMENT

1. Incredable. - 2. Nolise. Aïs. - 3. Tue-mouches. - 4. En. Epte. Ru. - 5. Roque. Lori. - 6. Vu. Marée. - 7. Gepa (page). - 8. Noé. Rituel. - 9. Tunnel. ENA. - 10. Ivresse. Fc. - 11. Ore. Plie. - 12. Nestoriens.

Le Monde est édité par la SA Le Monde. La reproduction de tout article est interdite sans l'accord de l'administration.

ISSN 0395-2037



Imprimerie du Monde  
12, rue M. Gunsbourg  
94852 Ivry cedex



### PHILATÉLIE

## Un timbre helvétique en broderie véritable

LA POSTE SUISSE s'offre une première mondiale à l'occasion de l'exposition nationale de philatélie, NABA 2000, qui se déroule à Saint-Gall jusqu'au 25 juin : l'émission d'un timbre-poste en broderie véritable, pour rendre hommage à un art local, la broderie de Saint-Gall, dont l'exportation, il y a deux siècles, occupait près de 6 000 brodeuses.

D'une valeur faciale de 5 francs suisses, il est disponible à l'unité ou en bloc de quatre avec des marges spéciales depuis le 21 juin, date de l'inauguration de NABA 2000. Au format horizontal 59 x 48 mm, autocollant, il a été conçu par Peter Hostettler (Bischoff Textil AG). Sa fabrication fait appel à du satin tissé brillant (100 % polyester) et à du fil à broder fin.

Organisée par l'Union des sociétés philatéliques suisses, NABA 2000 enregistre la participation de 516 collections, dont 93

au titre du championnat de Suisse des jeunes, de vingt-cinq administrations postales étrangères et d'une centaine de négociants.

Ce support textile original vient s'ajouter à ceux auxquels les postes du monde entier ont déjà eu recours, comme l'aluminium (Hongrie, dès 1955), le bois (Djibouti, Paraguay), le tissu synthétique (RDA) ou le plastique

#### EN FILIGRANE

■ **Itinéraires gaulois.** La section de recherche et d'étude des anciens réseaux routiers de la Société scientifique du Bourbonnais a lancé une souscription pour des souvenirs philatéliques, vendus au profit du raid Marseille-Boulogne-sur-Mer, organisé du 10 juin au 13 août, dans le cadre d'une étude sur les itinéraires gaulois (enveloppe, carte postale, 20 francs). Renseignements et commandes : Charles Pomette, 52, route de Clermont, 03000 Moulins (tél. : 04-70-44-77-74).

■ **Ventes.** La vente à prix nets datée juin-juillet de La Postale Philatélie (Paris, tél. : 01-40-26-63-03) disperse 951 lots. On retiendra dans les variétés modernes : un Coq fluo jaune vif (3 700 francs);

(Corée du Nord, Bhoutan), quand il ne s'agissait pas de papier de récupération (étiquettes de boîtes d'allumettes dans l'île de Man, papier journal à Jersey ou billets de banque en Lettonie).

Pierre Jullien

★ NABA 2000, parc des Expositions OLMA, Saint-Gall, Suisse (www.naba2000.ch).

une Marianne de Decaris, centre gris omis (530 francs); un *Thermalisme* rouge (1 600 francs); un *Recensement* impression recto-verso (1 700 francs)...

Clôturée le 30 juin, la vente sur offres de Bertrand Sinais (Paris, tél. : 01-48-74-70-86) disperse la collection de Jean Sénéchal sur la Commune de Paris. Composée de documents et de lettres officielles, civiles ou militaires, elle propose notamment : un ordre avec autographe de Rossel du 31 mars 1871; une lettre de dénonciation du 6 avril 1871 avec cachet à bonnet phrygien « Commune de Paris-Sûreté générale-République française »; une lettre à en-tête de la Chambre des députés avec signature de Clemenceau (1876).

DISPARITIONS

# Michel Droit

## Un polémiste vigoureusement conservateur

L'**ACADÉMICIEN** Michel Droit est mort, jeudi 22 juin à Paris, à l'âge de soixante-dix-sept ans. Cet ancien résistant fut un journaliste écrivain de presse écrite, de radio et de télévision, un écrivain prolifique (plus d'une vingtaine d'essais et de romans) et un polémiste vigoureusement conservateur, dont l'œuvre et la carrière courent sur plus d'un demi-siècle.

Pourtant, à l'évocation de son nom, une seule image apparaît spontanément, un souvenir de télévision en noir et blanc, à l'époque de la chaîne unique et du 819 lignes. Michel Droit est assis, la posture modeste, sur un fauteuil sans confort dans un salon de l'Élysée. Face à lui, sur un siège à peine moins spartiate, le général de Gaulle, président de la République, candidat à sa propre succession, mais que le suffrage universel a mis en ballottage au soir du premier tour de la présidentielle.

Le journaliste inaugurerait alors un genre qui perdure sous des formes modernisées : l'interview télévisée officielle depuis les salons (ou le jardin) de l'Élysée. Enregistrée le 13 décembre 1965, cette « première » fut diffusée, sous la forme de trois entretiens de trente minutes, trois soirs de suite, avant le second tour de la présidentielle où le sortant devait affronter l'outsider socialiste François Mitterrand.

Michel Droit resta le seul « interviewer » du général de Gaulle, puisque c'est à lui que le président accorda ses deux autres entretiens

télévisés : l'un en juin 1968, après les événements et avant les élections législatives ; l'autre en avril 1969, avant le référendum sur la réforme du Sénat et la régionalisation, dont l'échec provoqua son départ du pouvoir.

### UNE NOTORIÉTÉ NATIONALE

Ces prestations valurent à Michel Droit une notoriété nationale, voire internationale, qu'il n'avait pas encore malgré un parcours professionnel et littéraire déjà riche. Né le 23 janvier 1923 à Vincennes, dans la banlieue parisienne, il quitte l'Ecole libre des sciences politiques pour entrer dans la Résistance, où il se lie à Jean Guignebert, futur patron de la Radiodiffusion libre. Il fait ses premières armes dans le reportage radiophonique, comme correspondant de guerre auprès de la 1<sup>re</sup> Armée, « couvrant » notamment l'insurrection de Paris et l'arrivée du général de Gaulle à l'Arc de triomphe en août 1944.

Grand reporter à la RTF, Michel Droit parcourt le monde. Il rédige des articles pour différents journaux, des sujets de pièces radiophoniques, de courts métrages cinématographiques et surtout des romans, comme *L'Ecorché* (1954) ou *Le Retour* (1964, Grand Prix de l'Académie française). De 1950 à 1956, il invente la première critique de télévision dans les colonnes du *Monde*. Passé au petit écran en 1956, il présente le Journal télévisé et produit des émissions jusqu'en

1962. L'année d'avant, il est nommé rédacteur en chef du *Figaro littéraire*, où il restera dix ans.

Mais ses interviews exclusives du général de Gaulle lui vaudront aussi une réputation tenace de simple faire-valoir journalistique, voire de « godillot » gaulliste, qu'il récusait violemment tout en proclamant son admiration sans bornes pour le personnage. Il lui consacra d'ailleurs les cinq tomes de *L'Homme du destin* et un film, *Un Français libre* (Prix Edmond-Michelet, 1972).

Homme de convictions, Michel Droit ne dévia jamais de ses idées de droite, qu'il défendait dans *Le Figaro*, dont il est resté pendant vingt ans éditorialiste, chroniqueur et conseiller de la direction. Cet attachement aux valeurs les plus conservatrices impressionnait ses propres amis : « *Il en faut du courage pour se dire ouvertement réactionnaire, partisan de l'ordre et de la vertu* », écrivait *Le Figaro* au lendemain de son élection à l'Académie française, en 1980, au fauteuil de Joseph Kessel.

L'habit vert ne le dissuada pas de ferrailer avec ses adversaires, notamment socialistes, à travers des pamphlets comme *Lettre ouverte à ceux qui en ont plus qu'assez du socialisme* (Albin Michel, 1985). Il avait en particulier interprété comme un règlement de comptes politique la suppression, à l'été 1981, de la chronique qu'il assurait sur France Inter depuis 1969. Plusieurs de ses prises de position

firent scandale, comme en 1978 lorsqu'il attaqua Serge Gainsbourg, coupable à ses yeux d'avoir « *profané* » *La Marseillaise*, ou lors de la publication, en 1983, d'un essai indulgent pour le régime d'apartheid en Afrique du Sud.

En 1986, il est désigné par l'Académie française pour la représenter au sein de la Commission nationale de la communication et des libertés (CNCL), l'ancêtre du CSA. Scandale à gauche où l'on dénonce une nomination politique, tout en redoutant une dérive affairiste. « *Michel Droit est un salarié de M. Hersant. C'est à travers lui le premier lobby des repreneurs de chaînes qui fait son entrée dans la CNCL* », s'indigne le député PS François Loncle à l'Assemblée nationale.

De fait, Michel Droit est rapidement entraîné dans une affaire politico-judiciaire qui défraiera la chronique pendant près de trois ans. Il lui est reproché d'avoir continué à percevoir des revenus de la Socpresse, société éditrice du *Figaro* après sa nomination à la CNCL, et d'avoir favorisé l'attribution d'une fréquence à Radio-Courtoisie, dirigée par un journaliste du *Figaro Magazine* au détriment de Radio Larsen. Inculpé de forfaiture en octobre 1987, puis de corruption passive en 1988 après un changement de juge d'instruction, il bénéficia de non-lieu en 1989 et 1990.

*Jean-Jacques Bozonnet*

**AU CARNET DU « MONDE »**

**Mariages**

**Marie PONCET** et **Christophe JEANNE**

ont la joie d'annoncer leur mariage, le samedi 24 juin 2000.

« *Elevés en fûts de chêne par la coopérative Poncet et la cave Jeanne, mis en bouteille par les Freaks du Lyonnais réunis.* »

– Ce samedi 24 juin 2000,

**Claudine PELLARIN** et **Paul DUBOIS**

ont la joie de faire part de leur mariage, à 16 heures, en l'église Notre-Dame de Clergoux (Corrèze).

14 A, rue Notre-Dame-de-Nazareth, 75003 Paris.

**Félicitations**

– 24 juin 2000.

*Le Monde s'ouvre aux SYLVES.*

Monique, Jean-Pierre, Nicolas, accompagnés de ceux qui vous aiment, vous souhaitent tous les bonheurs du monde et, ensemble, de vivre un monde merveilleux !

**Décès**

– L'Association des amis des bibliothèques municipales de Metz apprend avec tristesse le décès de

**M. Jean-Pierre BEAUMONT**, directeur de la bibliothèque de Metz entre 1970 et 1978.

Elle adresse ses sincères condoléances à sa famille et à ses amis.

– Marie-José Black, sa mère, Russell Black, son beau-père, Renaud et Robin Bonzon, ses frères, Leurs familles, Et ses nombreux amis, sont tristes d'annoncer le décès du

**docteur Aude BONZON**,

le 20 juin 2000.

Une réunion est prévue au Temple, 37, rue Tournefort, Paris-5<sup>e</sup>, vendredi 23 juin, à 14 heures.

L'inhumation aura lieu samedi 24 juin, à 16 heures, à Sainte-Croix-de-Caderle (Gard).

15, rue Malebranche, 75005 Paris.

**SOUTENANCES DE THÈSE 85 F TTC - 12,96 € la ligne Tarif Etudiants An 2000**

– Jean-Yves Le Bouillonnet, maire de Cachan, conseiller général du Val-de-Marne,

La municipalité, le conseil municipal,

Jacques Carat, sénateur honoraire, maire honoraire,

L'équipe du Théâtre de Cachan,

ont la tristesse de faire part du décès de

**M. Claude CHARASSE**, adjoint au maire de Cachan,

survenu le 17 juin 2000, à l'âge de soixante-six ans.

– Les éditions Stock saluent avec une tendresse et un respect infinis

**Christine CHAUFOUR VERHEYEN**,

si tôt disparue.

(*Lire ci-dessus.*)

– Le colonel et la vicomtesse du Puy-Montbrun, M. et M<sup>me</sup> Edouard Baetz, M. et M<sup>me</sup> Bernard Lequatre, ses enfants, Olivier, Caroline et Aurélie Baetz, Flore, Delphine et Camille Lequatre, ses petits-enfants, Ses parents de France et d'Italie, ont la tristesse de faire part du décès, dans sa quatre-vingt-seizième année, de

**Vincent CRISAFULLI**, docteur en droit, ancien directeur général adjoint de la Concorde, ancien administrateur de sociétés.

La cérémonie religieuse sera célébrée le mardi 27 juin 2000, à 14 h 30, en l'église Saint-Romain de Sèvres.

7 bis, rue Fréville-Le-Vingt, 92310 Sèvres.

– M<sup>me</sup> Jean Paulhac, née Pierette Balois, Françoise et Jean-Luc Bruna, Claire et Laurent Dubois, Claudine Paulhac-Vignal, Anne et Gildas Beauvils, Laurence et Jean-Paul Buisson, Elisabeth Paulhac-Laurent, ses enfants, Valérie et Bruno Privat, Sébastien, Emilie Bruna, Julien et Elsa, Marie, Louis Dubois, Léa, Marion, Mathilde Vignal, Perrine, Héléne Beauvils, Matthieu, Thibault, Jean-Clément Buisson, Stéphanie Laurent, ses petits-enfants, Bastien Privat, son arrière-petit-fils, Et toute sa famille, ont la tristesse de faire part du décès, le 22 juin 2000, de

**M. Jean PAULHAC**, ingénieur civil des Mines.

La cérémonie religieuse sera célébrée le samedi 24 juin, à 14 h 30, en l'église d'Ivoy-le-Pré (Cher).

Cet avis tient lieu de faire-part.

Blanc-Loup, 18380 Ivoy-le-Pré.

M<sup>me</sup> Juliette Douzou, sa mère, Jean-Louis, André et Mireille, ses frères et sœur, Claire et Antoine Sabbagh, Laurent et Catherine Douzou, Denis et Françoise Douzou, Anne et Mark Rubenstein, ses enfants, Hélène, Mathieu, Julie, Jérémie, Sarah, Claire, Ambroise, Marion, Anne-Claire et Benjamin, ses petits-enfants, Les familles Lemarchands et Argenson, ses proches, ont la grande tristesse de faire part de la mort de

**Pierre DOUZOU**,

le 19 juin 2000.

Selon son vœu, les obsèques ont eu lieu à Millau dans la plus stricte intimité.

Un hommage lui sera rendu ultérieurement, à Paris.

Cet avis tient lieu de faire-part.

Que soit remerciée ici pour son dévouement l'équipe soignante de la Martinière.

– INRA.

Bertrand Hervieu, président du conseil d'administration, Paul Vialle, directeur général, Et tous les personnels de l'Institut national de la recherche agronomique, ont la tristesse de faire part du décès de

**Pierre DOUZOU**, membre de l'Institut, commandeur de la Légion d'honneur, grand officier de l'ordre national du Mérite, ancien président du conseil scientifique (1985-1989), président-directeur général (1989-1990) et président du conseil d'administration (1990-1991) de l'INRA,

survenu le lundi 19 juin 2000.

Ses obsèques ont eu lieu à Millau, le 23 juin, dans l'intimité familiale.

Un service religieux à sa mémoire sera célébré ultérieurement à Paris.

– Ceux et celles qui ont travaillé dans l'unité INSERM 310/INRA 806, qu'il a longtemps dirigée : Pierre Adenot, Murielle Allanou, Claudine Amiran, Christine Baly, Nathalie Beaujean, Didier Besombes, Marius Bomakodo, Ewa Borsuk, Tho Trang Cao, Chantal Celier, Danielle Chassoux, Martine Chebrou, Maïté Coppey, Jacques Coppey, Pascale Debey, Eric Deprez, Carmelo Di Primo, Christiane Durieux, Marc Géze, Gaston Hui Bon Hoa, Jack et Judith Kornblatt, Sergueï Kozine, Pascale Mentré, Carole Migné, Eric Nguyen, Jean-Paul Renard, Human Rezaei, Anny Slama-Schwock, Maryna Szöllösi, Sandrine Truchet, Dominique Vautier, Malgozata Wakmundzka, ses élèves et amis de l'unité INSERM 128 de Montpellier, ont la grande tristesse de faire part du décès de

**Pierre DOUZOU**,

survenu le 19 juin 2000.

Nous gardons de lui le souvenir d'un homme généreux, à l'esprit audacieux et indépendant.

– M. Pierre Joliot, directeur, Et tout le personnel de l'Institut de biologie physico-chimique, ont la profonde tristesse de faire part du décès de

**Pierre DOUZOU**, membre de l'Institut, commandeur de la Légion d'honneur, grand officier de l'ordre national du Mérite, chef du service de biospectroscopie de l'Institut de biologie physico-chimique (Fondation Edmond-de-Rothschild) de 1967 à 1995,

survenu le 19 juin 2000, et s'associent à la peine de la famille.

(*Le Monde* du 23 juin.)

– Soucht. Vallerysthal. Trois-Fontaines. Vienne.

« *Maintenant quand les étoiles brilleront La tienne nous la reconnaitrons Pleine d'amour Nôtre pour toujours.* »

**M. Julien KUCHLY**, époux et papa adoré,

s'en est allé.

De la part de Elise, son épouse, Elisabeth, sa fille, Toute la famille et ses amis.

Notre gratitude au docteur François, aux infirmiers, au personnel de l'hôpital d'Ingwiller et de Saverne.

1, rue de Montbronn, 57960 Soucht.

– M<sup>me</sup> Jean Nepote, son épouse, Ses enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants, ont la douleur de faire part du décès, le 9 juin 2000, dans sa quatre-vingt-sixième année, de

**Jean NEPOTE**, secrétaire général honoraire d'Interpol, officier de la Légion d'honneur, officier de l'ordre national du Mérite.

Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité.

Cet avis tient lieu de faire-part.

11120 Saint-Nazaire-d' Aude.

– M<sup>me</sup> Jean Nepote, son épouse, Ses enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants, ont la douleur de faire part du décès, le 9 juin 2000, dans sa quatre-vingt-sixième année, de

**Jean NEPOTE**, secrétaire général honoraire d'Interpol, officier de la Légion d'honneur, officier de l'ordre national du Mérite.

Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité.

Cet avis tient lieu de faire-part.

11120 Saint-Nazaire-d' Aude.

*Nos abonnés et nos actionnaires, bénéficiant d'une réduction sur les insertions du « Carnet du Monde », sont priés de bien vouloir nous communiquer leur numéro de référence.*

**Vous pouvez nous transmettre vos annonces la veille pour le lendemain jusqu'à 17 heures Permanence le samedi jusqu'à 16 heures**

■ **CHRISTINE CHAUFOUR VERHEYEN**, écrivain, a été retrouvée morte dimanche 18 juin dans la forêt de Saint-Germain-en-Laye (Yvelines). Elle avait disparu depuis le mardi 13 juin, après un cours dans un lycée de Saint-Germain où elle enseignait la philosophie. Elle s'est donné la mort, sans doute peu après son départ du lycée, où elle n'a pas assuré les cours de l'après-midi. Le décès remontait à quatre jours, selon la police.

Née en 1951 à Bruxelles, Christine Chaufour Verheyen avait d'abord publié un essai sur William Styron en 1991 (Ed. Le Rocher). Elle avait fait des débuts romanesques remarquables, en 1998, avec *Rive dangereuse* (Fayard), un livre ambitieux, inspiré par le mythe d'Œdipe, qui a obtenu le Prix du premier roman et qui devrait paraître en Pocket à l'automne (*Le Monde des livres* du 11 septembre 1998). Son deuxième roman, *Les Equilibristes*, a connu un sort moins heureux. Il avait été retiré de la vente par Stock, qui estimait que plusieurs passages reprenaient des éléments de deux livres du funambule Philippe Petit. Blessée, Christine Chaufour avait contesté la décision de son éditeur.

Elle venait de terminer une réécriture de ce livre, sous le titre *Le Saut de la mort*, qui met en scène un trapéziste et non un funambule, pour montrer que les passages critiqués ne constituent pas la trame essentielle du livre, mais l'arrière-plan de son histoire. Dépressive et fragile, Christine Chaufour Verheyen souffrait de pulsions suicidaires, dont témoignent ses romans à l'univers tourmenté. *Les Equilibristes* mettait en scène une femme, appelée Christine Envague, qui se suicidait, le 26 juin 2000.

■ **NANCY MARCHAND**, actrice américaine qui incarnait la mère de Tony Soprano dans la série télévisée *Les Sopranos*, est morte d'un cancer du poumon, dimanche 18 juin à New York, à la veille de son soixante-douzième anniversaire. Le public américain connaissait Nancy Marchand comme une grande actrice de théâtre, interprète de Jean Genet, William Shakespeare ou Anton Tchekhov. Elle avait également fait de nombreux apparitions au cinéma, l'une des plus récentes dans le rôle de la mère de Harrison Ford, pour le remake de *Sabrina* signé Sidney Pollack.

Mais de ce côté-ci de l'Atlantique, elle restera comme une figure des séries télévisées. D'abord sous les traits de M<sup>me</sup> Pynchon, la patronne de presse du feuilleton journalistique *Lou Grant*, qui fut l'un des grands succès des années 70 aux États-Unis. Ce rôle lui valut quatre Emmys. Ensuite et surtout dans le rôle de Livia Soprano, la mère du mafieux névrosé Tony Soprano. En deux saisons de diffusion (une seule en France, sur Canal Jimmy), *Les Sopranos* ont conquis leur place parmi les classiques de la fiction télévisée.

Nancy Marchand y fut pour beaucoup : agressive, retorse et rancunière, Livia Soprano était une mère qui allait à rebours de toute la mythologie américaine de la maternité. Persuadée que son fils Tony (James Gandolfini) l'avait placée dans une maison de retraite par méchanceté, elle rumina les vengeance les plus perverses jusqu'à commander l'assassinat de son rejeton. A ce personnage tragique, Nancy Marchand donnait une humanité qui en faisait encore mieux ressortir la monstruosité.

**Frédéric de TURCKHEIM**

nous a quittés à l'âge de quarante-deux ans.

De la part de Marion de Turckheim, née Julien, son épouse, Aude, Caroline, Agathe, Rodolphe, ses enfants, Armand et Monique de Turckheim, ses parents, Marcelle Julien, sa belle-mère, en union avec Michel Julien, Thierry et Françoise de Turckheim, Geoffroy et Claudie de Turckheim, Renaud de Turckheim, Laure et Pierre Dugas du Villard, ses frères et sœur, Mathilde, Sibylle, Lorène, Marie, Benoît, Xavier, Bertrand, Claire, ses neveux et nièces, Jean-François et Brigitte Julien, Laurence et Pierre Duplatre, Pascale et Luc Lemaire, Anne et Olivier Cousi, Catherine et Jean Rivier, ses beaux-frères et belles-sœurs et leurs enfants.

La cérémonie religieuse aura lieu le lundi 26 juin 2000, à 15 heures, en l'Eglise réformée de Neuilly-sur-Seine, 18, boulevard d'Inkermann.

Pas de fleurs.

« *Heureux ceux qui créent la paix autour d'eux car Dieu les appellera ses fils.* » Mt 5,9.

3, rue Amiral-de-Joinville, 92200 Neuilly-sur-Seine. 2, rue des Ternes, 75017 Paris. 15, place Royale, 78000 Versailles.

**Anniversaires de décès**

– 25 juin 1998-25 juin 2000.

Malgré l'opacité du temps, nous gardons la volonté de ne pas oublier

**André BARTHÉLÉMY.**

Partagez son rayonnement au cœur des siens et de ses amis.

Une messe sera célébrée le 25 juin, à 10 heures, à Vauhallan en l'abbaye Saint-Louis-du-Temple.

Michèle, Ses enfants, petits-enfants, Et amis.

– *In memoriam.*

Dans la nuit du 24 au 25 juin, pour

**Daniel HELLE**,

« *Le jour s'est levé et les ombres se sont enfuies.* »

Tu es entré dans ta légende forgée par ton humanisme.

Sylviane, ta femme, demande à tes amis de retrouver ton sourire devenu si pâle qui chaque jour fut un adieu désespéré à la vie mais aussi le don de ton immense courage pour nous qui t'aimons.

Ton rire tellement sonore, mon amour, reste vivant dans ma profonde douleur, Mais quand tu m'as quittée, Il est mort le Soleil.

– Le 24 juin 1980,

**Sarah KERBER**, née PACANOWSKI,

nous quittait.

Une pensée est demandée à ceux qui l'ont connue et aimée en y associant le souvenir de son époux,

**Chaim WERBER**,

décédé le 4 avril 1994.

**Avis de messe**

– Une messe de requiem sera célébrée le dimanche 25 juin 2000, à 11 heures, en l'église Notre-Dame-du-Liban, 5, rue d'Ulmet, Paris-5<sup>e</sup>, à la mémoire de

**Son Excellence M. Raymond EDDÉ**, ancien ministre, ancien député et président du Bloc national libanais,

décédé le 10 mai, à Paris.

Cette messe est organisée par la famille, le Bloc national libanais et des amis.

**Condoléances**

– Les associés, Et les collaborateurs d'Eurogroup Conseil et du Groupe Mazars, font part de leur profonde tristesse après la disparition de leur associé,

**Frédéric de TURCKHEIM**,

et expriment à l'ensemble de sa famille et de ses proches leur vive émotion et le témoignage de leur sympathie.

**Soutenances de thèse**

– **M. David Dokhan**, ATER à la faculté de droit de Saint-Etienne, soutiendra sa thèse « **Les limites du contrôle de la constitutionnalité** » devant un jury composé de M. Claude Goyard, président, directeur de thèse, professeur émérite de l'université Paris-II - Panthéon-Assas, M. P. Avril, professeur émérite de l'université Paris-II - Panthéon-Assas, MM. J. Gicquel et B. Mathieu, professeurs à l'université Paris-I - Panthéon-Sorbonne, et M. T. Di Manno, professeur à la faculté de droit de Saint-Etienne, le mardi 27 juin 2000, à 9 h 30, salle des conférences de l'université Paris-II, 391, rue de Vaugirard, Paris-15<sup>e</sup>.

**CARNET DU MONDE TARIFS AN 2000 - TARIF à la ligne**

**DÉCÈS, REMERCIEMENTS, AVIS DE MESSE, ANNIVERSAIRES DE DÉCÈS 140 F TTC - 21,34 € TARIF ABONNÉS 120 F TTC - 18,29 €**

**NAISSANCES, ANNIVERSAIRES, MARIAGES, FIANÇAILLES, PACS 550 F TTC - 83,85 € FORAÏT 10 LIGNES Toute ligne suppl. : 65 F TTC - 9,91 € THÈSES - ÉTUDIANTS : 85 F TTC - 12,96 € COLLOQUES - CONFÉRENCES : Nous consulter**

☎ 01.42.17.39.80 + 01.42.17.38.42 Fax : 01.42.17.21.36 e-mail: carnet@mondepub.fr

Les lignes en capitales grasses sont facturées sur la base de deux lignes. Les lignes en blanc sont obligatoires et facturées.

**ART** Jusqu'au 26 juin, la 31<sup>e</sup> édition de la Foire internationale d'art moderne et contemporain de Bâle confirmera sa suprématie avec 271 galeries représentées sur

800 candidatures, offrant aussi bien des chefs-d'œuvre de maître que des pièces de vedettes contemporaines ou des réalisations de jeunes artistes. « Pour qu'une galerie entre, il faut

qu'une autre sorte. Mais rien n'est acquis, et chaque année offre une nouvelle chance », explique son nouveau directeur, Samuel Keller, trente-quatre ans, en résumant l'originalité

de Bâle. ● LION EMPAILLÉ, femmehien, bestioles aux couleurs criardes : la provocation cette année sera à chercher du côté de créateurs ravalant l'homme au rang de l'ani-

mal. ● L'ANCIENNE BRASSERIE WARTECK abrite, près de la foire, la manifestation « Liste », devenue en cinq ans un détour obligé pour découvrir de jeunes artistes.

## Bâle, rendez-vous mondial des collectionneurs fortunés et exigeants

La 31<sup>e</sup> édition de la foire internationale d'art moderne et contemporain confirme l'engouement planétaire qu'elle suscite et la justesse des choix drastiques de son nouveau directeur, Samuel Keller, âgé de trente-quatre ans

**ART 31 BASEL, SCHWEIZER MUSTERMESSE IN BASEL.** Messeplatz, Bâle. Tél. : 00-41-61-686-20-20. Ouvert tous les jours, de 11 heures à 19 heures ; le lundi, de 11 heures à 18 heures. Jusqu'au 26 juin. 25 francs suisses (15,24 €). Catalogue : 672 p., 45 francs suisses (27,44 €) ou sur Internet [www.art.ch](http://www.art.ch). LISTE, THE YOUNG ART FAIR. Werkraum Warteck, Burgweg 15, Bâle. Tél. : 00-41-61-692-20-21. Ouvert tous les jours, de 13 heures à 21 heures. 12 francs suisses (1,83 €). Catalogue : 70 p., 12 francs suisses (1,83 €).

### BÂLE

de notre envoyé spécial

ArtBasel est la meilleure foire d'art moderne et contemporain du monde et entend le rester. Il faut avoir entendu son nouveau directeur, trente-quatre ans, profiter d'une conversation avec une collectionneuse pour lui demander ce qui, à son avis, manque à la foire. La réponse fuse : « Des cendriers. » Doléance enregistrée : tous les amateurs d'art, même les fumeurs, méritent la perfection. Samuel Keller a été jusqu'à faire distribuer du café aux visiteurs qui attendaient l'ouverture des portes, le matin du 20 juin. La foire, qui a presque l'âge de son directeur, a accumulé au fil des années une expérience unique, dont elle veut désormais faire profiter Miami (*Le Monde* daté 18-19 juin) en y établissant, dès le mois de décembre 2001, une succursale. Peut-être accueillera-t-elle quelques-unes des galeries rejetées par le comité de sélection de Bâle.

Car la foire se refuse obstinément à grossir, pour ne pas tuer d'épuisement ses visiteurs : 271 galeries, pas une de plus. Avec 800 candidatures annuelles, le tri est féroce. Certains, comme la Piccadilly Gallery, de Londres, y participaient depuis vingt-neuf ans, et ont été refusés pour cette édition. « Le problème est simple, dit Samuel Keller. En tant qu'organisateur, je trouverais bien plus confortable de travailler toujours avec les mêmes. Mais la foire tournerait vite en rond, et se fermerait à la nouveauté. Je veux au contraire qu'elle reste toujours à la pointe et, pour qu'une galerie entre, il faut qu'une autre sorte. Mais rien n'est acquis, et chaque année offre une nouvelle chance. »

Pour les heureux élus, c'est le nirvana. A condition de supporter, le



Pablo Picasso, « Le Peintre et son modèle » (1963). Huile sur toile (130 x 162 cm).

jour de l'inauguration, un rythme harassant qui fait déferler sur leur stand un essaim de collectionneurs affamés d'art, par vagues : de 11 heures à 18 heures, le matin, qui bénéficie d'une « première vue ». Certains petits malins ont même réussi à effectuer quelques achats avant l'ouverture officielle. Ensuite,

jusqu'à 21 heures, les invités du vernissage. Dix heures à recevoir les clients, les journalistes, les curieux, et à engranger les achats et les réservations. C'est que les tableaux importants des maîtres consacrés de l'art moderne se font rares, et que les prix de l'art contemporain, entraînés par les résultats excep-

tionnels de la Bourse de Wall Street, flambent depuis deux ans. Acheter de l'art est devenu pour les riches Américains un sport national, amusant, socialement gratifiant, et fiscalement déductible. Samuel Keller évoque avec tendresse cette « génération de collectionneurs qui courent après ce qui est nouveau ».

Que ceux qui préfèrent aux vidéos ou aux installations le bon vieux tableau traditionnel se rassurent, Bâle n'en est pas dépourvu : les Krugier, Beyeler, Nahmad ont su dénicher des Picasso, des Braque ou de Miro de rêve. A des prix de cauchemar, même s'ils restent souvent en deçà de ce que ces œuvres atteignent en vente publique, lors des grands potlachs qui réunissent à New York, en novembre et en mai, les acheteurs chez Sotheby's, Christie's, ou Phillips. La concurrence reste donc vive entre les maisons de ventes aux enchères et les foires, pour trouver de la marchandise fraîche. Si vive que les représentants des *auctionners* anglo-saxons se sont plaints de n'être pas invités à l'après-midi professionnel : un détail qui en dit long, même si, privés

de porte, ils sont rentrés, sans drame ni état d'âme, par la fenêtre.

Bâle offre en effet un dosage savant entre chefs-d'œuvre dignes de musées, pièces hautement spéculatives des vedettes de l'art contemporain, et travaux passionnants de jeunes artistes qui montent. De bas en haut, grosso modo, puisque les classiques sont au rez-de-chaussée et les modernes à l'étage. Mais les nouveaux collectionneurs se répartissent harmonieusement entre les deux. Certains se cantonnent même à « leur » niveau, butinant dans la section « Statement », où les galeries bénéficient de prix préférentiels pour peu qu'elles organisent une exposition personnelle d'un jeune artiste.

Si, d'aventure, on n'y trouvait pas son bonheur, il suffit de faire un saut à une station de tramway de là, à l'ancienne brasserie Warteck, qui abrite depuis cinq ans une autre foire baptisée « Liste ». Créée au départ par des indépendants qui trouvaient la foire officielle un peu rance et entendaient fournir une plate-forme à des galeries naissantes et pas encore établies sur le marché international, Liste a su tisser des réseaux, montrer des jeunes aujourd'hui intégrés à la foire officielle, bref, devenir un détour obligé pour qui vient à Bâle. Cette année, quarante galeries venues de treize pays se sont installées dans le dédale de l'ancienne usine que certains ont exploité au mieux, comme Anton Weller, de Paris, qui y a déniché une cave où présenter la vidéo de Pierre Giner, le Kaskadenkondensator, de Berne, qui a réalisé une étonnante piscine de polystyrène en grain, où se vautrent les visiteurs, où Chez Valentin, qui squatte le grenier avec les vidéos lévitant de Alain Declercq.

Beaucoup d'images qui bougent, donc. Comme le marché, qui, de l'avis général, est « nerveux ». Tout part comme des petits pains. D'où cet intérêt pour les jeunes, nouveau vivier qui, pour beaucoup, découvrent un nouveau monde. C'est ainsi que Gilles Barbier, exposé par la galerie Vallois, a réalisé une pièce spécialement pour la foire. Que Felice Varini, dont les anamorphoses murales apparaissent difficiles pour intégrer le marché privé, a imaginé une surprenante spirale rouge sur une passerelle. Laquelle relie le bâtiment principal à un autre hall, tout neuf et gigantesque, où les organisateurs ont

implanté une nouvelle section baptisée « Art unlimited ».

Sur 10 000 mètres carrés, elle rivalise avec les biennales en faisant installer, par des conservateurs de musée, Martin Schwander et Simon Lamunière, des œuvres contemporaines monumentales. On y trouvera le meilleur de la création contemporaine – Louise Bourgeois, Dan Flavin, Claude Closky, Gary Hill, Sol Lewitt, Donald Judd, James Turrell ou Pipilotti Rist. Juste retour des choses : dans les biennales, à Venise ou à Lyon, dans les autres expositions présentées par leurs organisateurs comme ayant un but culturel et non lucratif, comme Cassel, on vend.

### Un dosage savant entre chefs-d'œuvre dignes de musées, pièces spéculatives de vedettes contemporaines et travaux de jeunes artistes

Lors du vernissage de l'exposition « La Beauté », à Avignon, initiée et financée principalement par la Mission pour l'an 2000, presque tous les artistes présents étaient chaperonnés par leur marchand. Puisque les œuvres à caractère muséal se vendent, y compris grâce aux musées qui les exposent, et de plus en plus souvent en coproduisent la fabrication, quoi de plus logique que de les retrouver dans une foire ? C'était même devenu, pour les organisateurs, une nécessité : impossible de laisser ainsi filer le marché des œuvres majeures ou monumentales.

Là où la chose devient comique, c'est lorsque musée et galerie entrent en concurrence. C'est ce qui a conduit le Musée d'art moderne de la Ville de Paris, qui avait acheté un exemplaire de la vidéo d'une artiste britannique, à obtenir qu'elle ne soit pas montrée en galerie avant son exposition au musée. Même jeune, l'art doit être rare, pour être cher.

Harry Bellet

## Ces drôles d'animaux qui hantent la création contemporaine

### BÂLE

de notre envoyé spécial

« Cry me a river », a écrit Ugo Rondinone en lettres arc-en-ciel disposées sur un des frontons de la foire. Mélancolique, Bâle ? Non. Simplement un peu plus grave que par le passé : les œuvres d'aujourd'hui posent des questions, sans toujours fournir les réponses. Ainsi l'épatant vidéo de la Coréenne Kim Soo-Ja, qui fut une découverte de la Biennale de Venise. Intitulée *A Needle Woman*, elle est projetée sur quatre murs : l'artiste, filmée de dos, est debout, plantée au milieu de la rue ou du trottoir dans quatre villes : Shanghai, Tokyo, Dheli, New York. La caméra montre la foule qui vient vers elle, s'arrête, s'écarte, la regarde surprise, mécontente, amusée ou indifférente. Une expérience qui tient autant de la sociologie, de la psychologie des masses que du reportage.

Les artistes ne répugnent pas à se mettre en scène. Ainsi le désopilant Saverio Lucariello, qui s'est représenté en pied dans *Je n'ai pas de titre sur la tête*. L'œuvre a causé quelques soucis au galeriste Georges-Philippe Vallois, qui l'expose. La sculpture, à l'échelle un, est déjà passablement encombrante. Mais elle est coiffée d'une cage, qui abrite un

poulet suisse mais bien vivant, qui picore son grain dans le crâne de l'artiste et le conchie abondamment. Las ! la cage n'est pas réglementaire, et les autorités sanitaires ont exigé la libération du gallinacé, qui a été confié au clown d'un cirque voisin. Le galeriste a eu beau plaider que sa cage était plus grande que celle de l'animalerie où il avait acquis le poulet, le fonctionnaire est resté inflexible ; il a même tenté d'obtenir l'adresse du fournisseur en question. Vallois a refusé de dénoncer son (presque) confrère. Il a eu tort, la délation est en Suisse une pratique courante. C'est d'ailleurs Ernst Beyeler, l'un des plus grands marchands du monde, qui a trouvé le temps de se préoccuper du sort de l'animal et de le sauver du terrible statut d'œuvre d'art, en prévenant les autorités de sa présence : il est membre du WWF.

### LION LATINISTE

Pour le lion de Gilles Barbier, toujours chez Vallois, Beyeler n'a rien pu faire. La bête est empaillée et coupée en deux. La partie postérieure est dans une jungle reconstituée où des bestioles – lézards, serpents, grenouilles et papillons – ricanent des difficultés de reproduction du panda. A quelques pas de là, à l'autre

bout de ce que Barbier nomme ses « portes de transfert », l'avant de la bête, babines retroussées par le taxidermiste sur des crocs menaçants, récite en grondant des locutions latines puisées dans les pages roses du dictionnaire.

Bestiaux, les artistes ? Parfois. C'est le cas d'Eija Liisa Ahtila, qui, à la galerie Pailhas, délicatement parquetée par Buren, fait le chien, nue, en adoptant toutes les postures qui caractérisent l'un des meilleurs amis de l'homme. C'est le cas aussi de Sylvie Fleury, qui a sculpté d'énormes bestioles aux couleurs criardes, araignée ou volatiles qui semblent échappés d'un dessin animé. C'est encore le cas de Wang Du, autre vedette de Venise, qui aguiche le client à l'entrée du stand de la galerie genevoise Art & Public avec une statue ravalant la femme, et l'homme son client, au rang de l'animal. Comme le dit un collectionneur averti, « c'est tellement choquant que ça doit être important ».

Le brave homme serait étonné de l'œuvre de John Isaac, *A Necessary Change of Heart*. Elle est constituée d'une projection vidéo qui montre une plage de rêve, bordée de cocotiers. A quelques mètres, une sculpture montre les restes ensanglantés d'un homme, mort à portée du paradis : ce qui

reste d'un artiste après que les marchands s'en sont occupés ? Le visiteur effrayé pourra toujours se réfugier et retrouver sa sérénité dans *La Grotte*, de Xavier Veilhan, que la galerie Jennifer Flay a amené de Paris et installé dans Art Unlimited : la balade dans les cent mètres carrés de l'œuvre est magique.

### VISION COSMIQUE

Heureusement, il est des artistes qui savent prendre de la hauteur. Chris Burden a ainsi, via la galerie Gagosian, donné à Bâle une vision cosmique avec son *Scale Model Of The Solar System*, de 1983. Une maquette à l'échelle du système solaire qui commence par un ballon orange, le soleil, installé dans un coin d'Art Unlimited. Plus loin, dans le hall, des boîtes de plexiglas percées d'un trou représentent Mercure, Vénus, la Terre, Mars et Jupiter. Pour trouver Saturne, il faut sortir, traverser la Messeplatz, et entrer au Swissôtel. Uranus est à la brasserie Warteck, Neptune et Pluton sont de l'autre côté du Rhin, au Musée d'art contemporain et Musée des Beaux-Arts. De là à penser que la Foire de Bâle est au centre de l'univers, il n'y a qu'un pas.

Ha. B.

# La beauté suspendue des Czars

Le groupe de Denver (Colorado) est une signature prometteuse du label Bella Union, fondé par deux anciens Cocteau Twins

**TOUT** occupés à l'élaboration de leur univers musical, les Cocteau Twins ont traversé les années 80 et une partie des années 90 en reclus. La magie éthérée des sons et des mélodies créés par le guitariste Robin Guthrie et le bassiste Simon Raymonde, l'étrange beauté des mots imaginés par Liz Fraser étaient sans doute à ce prix. Longtemps relayées par une maison de disques, 4AD, qui affichait la plus forte identité visuelle de l'Angleterre post-punk (avec Dead Can Dance, Bauhaus, AR Kane...), les chansons de ce groupe britannique auront influencé de façon déterminante la veine la plus onirique de la new wave. On pensait retrouver une part de cette intensité conceptuelle dans Bella Union, le label fondé en 1997 par Guthrie et Raymonde, mais leurs bureaux installés dans une rue cosy de Twickenham, à Londres, respirent surtout la modestie de l'artisanat familial.

« En créant Bella Union, explique Robin Guthrie, nous voulions éviter les erreurs que nous avions eu à subir en tant que groupe. L'expérience 4AD était passionnante, mais le label a cherché à devenir plus important que ces artistes. Beaucoup ont eu le sentiment de se faire avoir. Passés

chez Mercury, branche de Polygram, nous avons vécu l'absurdité du gigantisme des majors. Chez Bella Union, nous faisons les choses à une petite échelle, avec des artistes autant investis que nous dans l'aventure. »

## ÉLÉGANCE EUROPÉENNE

Destiné à l'origine à produire les disques des Cocteau Twins, le label a survécu à la séparation concomitante du groupe. Sans « domicile fixe », le bassiste et le guitariste s'investissent alors dans de multiples collaborations qui leur firent prendre goût au travail collectif. Plus solitaire, Robin Guthrie s'est spécialisé dans la maîtrise des machines, l'innovation technique et l'animation du site Internet du label ([www.bellaunion.com](http://www.bellaunion.com)). Simon Raymonde, lui, n'aime rien tant que d'aider des artistes à trouver leur voie. « Je crois être doué, revendique-t-il, pour deviner ce qui se cache comme talent derrière les limites techniques d'une maquette de groupe débutant. »

L'activité de Bella Union s'est accélérée ces derniers mois. Le duo – complété aujourd'hui de trois collaborateurs – a choisi de ne pas favoriser un genre musical, mais de

construire un catalogue de disques précieux et éclectiques. Difficile de reconnaître un « son » Bella Union. Quel rapport entre le post-rock enjoué de Gwei-lo, le minimalisme électronique des chansons de Sneakster (créé par Mark Clifford de Seefeel), les passionnantes sculptures sonores de Russel Mills (l'album *Pearls + Umbra*), l'intimisme pop de Departure Lounge, les paysages rêveurs des Australiens de Dirty Three (menés par Warren Ellis, le violoniste de Nick Cave), si ce n'est cette façon de préférer une certaine profondeur aux effets de manche ?

Dans quelques semaines paraîtra le premier disque de Violet Indiana, retour à la musique de Robin Guthrie (accompagné de la chanteuse irlandaise Siobhan De Maré). Mais c'est probablement l'album des Czars qui permettra à Bella Union de sortir de sa relative confidentialité. Originaires de Denver, ville universitaire vouée aux sports de montagne, le groupe avait ébauché son style dans un premier album, *The La Brea Tarpits of Routine*, avant de séduire le petit label anglais avec ce qui allait devenir *Before... But Longer*, potentiel disque de chevet. Onze chansons s'enra-



The Czars : rusticité folk et mélancolie country.

cent ici dans un paysage américain. Rusticité folk, mélancolie country et la transcendance qu'en a tirée une frange du rock alternatif local (R. E. M., The Connells, Smog...). Perceptibles aussi, les dix ans de piano classique du chanteur, John Grant, et sa passion pour l'Europe, qui l'a exilé six ans d'Amérique. Dans cette voix douloureuse et angélique, dans la distinction quasi féminine de son timbre et de ses mélodies, on devine l'écho de l'élégance – plus ou moins fantasmée – du Vieux Continent.

Joliment aidé par l'inventivité du guitariste Andy Monley, Grant exorcise la mort de sa mère, les confrontations entre les traditions religieuses familiales et son homosexualité. Ses modulations évoquent parfois celles d'un Jeff Buckley soudain épris de pudeur.

D'autres influences viennent à l'oreille – Nick Cave, Nick Drake, Jim Morrison, les Tindersticks... –, bien fondues dans une personnalité en train de s'affirmer (à noter sur le single *Val*, les reprises très réussies de titres de Simon & Garfunkel et de Patsy Cline). La production dépouillée de Simon Raymonde met mieux en valeur les zones de calme – *Val*, *Concentrate*, *Dave's Dream*, *Get Used To It* – que les distorsions (*Zippermouth*). A la lutte, les Czars préfèrent une beauté suspendue. Et déjà Bella Union annonce une prochaine révélation, les Américains de Lift To Experience.

Stéphane Davet

★ The Czars, *Before... But Longer*, 1 CD Bella Union. Distribué par Naïve/Auvidis.

## SÉLECTION DISQUES

### ESTIENNE MOULINIÉ

#### L'Humaine Comédie

Le Poème harmonique, Vincent Dumestre (luth, théorie, guitare et direction)

Né en 1599, Estienne Moulinié est formé par la même maîtrise narbonnaise que son compatriote Guillaume Bouzignac. Venu à Paris au début du règne de Louis XIII, musicien de cour parmi les plus en vue, il entre au service de Gaston d'Orléans. La place est idéale du point de vue musical : entouré de chanteurs (Michel Lambert) et d'instrumentistes (Blancrocher) exceptionnels, Moulinié compose des airs de cour et contribue à des ballets. D'une inspiration riche qui ne craint pas les contrastes (l'anthologie présente croise ainsi les verbes français, espagnol, napolitain et occitan), l'œuvre vocale de Moulinié est d'une expressivité et d'un raffinement qui ne succombent jamais au maniérisme. Le Poème harmonique ne ménage ni son enthousiasme, ni son engagement pour restituer la stature d'un musicien authentiquement « précieux ». Philippe-Jean Catinchi

★ CD Alpha 005.

### EDWARD ELGAR

#### Symphonie n° 3

(élaborée par Anthony Payne)

Bournemouth Symphony Orchestra, Paul Daniel (direction).

Ebauchée par Elgar (1857-1934) dans les tourments d'ordre physique et moral qui émaillèrent la fin de sa vie, la 3<sup>e</sup> Symphonie est restée à l'état inachevé jusqu'à ce que le compositeur et musicologue Anthony Payne en réalise une version complète, créée en février 1988. Les amateurs d'Elgar prendront du plaisir à l'écoute de l'en-

registrement effectué par Paul Daniel. L'*Allegro molto maestoso* se déploie avec la pompe et le lyrisme propres à la 1<sup>re</sup> Symphonie. Suit un *Scherzo* mendelssohnien (avec signalétique de tambourin !) qui a tout de la parenthèse de fantaisie au sein d'un parcours éprouvant accentué par un *Adagio solenne* (le mouvement le plus complexe mais aussi le plus beau) et un *Finale* exagérément chevaleresque où se pose la question de la réussite du travail d'après esquisses : la nature conflictuelle de l'œuvre n'aurait-elle pas été un peu édulcorée ?

Pierre Gervasoni  
★ 1 CD Naxos 8 554719.  
Distribué par Musisoft.

### QUINCY JONES

#### Walking in Space

A la fin des années 60, après les mélanges hard bop et soul, les passages vers le rock, voire la pop tentent le jazz. Miles Davis et Gil Evans (avec le fabuleux *Blues in Orbit*) seront les explorateurs les plus originaux de cette fusion électrique. Quincy Jones, qui a toujours prêté une oreille attentive – opportuniste ? – aux évolutions musicales s'y met aussi en 1969. Deux extraits de la comédie musicale *Hair* ouvrent l'album, avec en pièce maîtresse les variations binaires et ternaires sur *Walking in Space*. Hubert Laws est à la flûte, Jimmy Cleveland au trombone, Roland Kirk au ténor... Dans la section de cuivres, Freddie Hubbard, Snooky Young, Kai Winding... L'immense contrebassiste Ray Brown est à la basse électrique. *Killer Joe*, de Benny Golson, ou *Oh, Happy Day*, d'Edwin Hawkins, montrent aussi que Quincy Jones se concentre sur des « tubes »

comme matériau à ses arrangements. S'il y a des effets de choristes un peu datés et des dérives « hollywoodiennes », l'ensemble reste comme l'un des disques les plus aboutis du compositeur.

Sylvain Siclier  
★ 1 CD A&M-Verve Records  
543 499-2. Distribué par Universal Music.

### XTC

#### Wasp Star (Apple Venus Volume 2)

Réduité à son binôme fondateur, Andy Partridge et Colin Moulding, XTC a signé en 1999 avec *Apple Venus Volume 1* un chef-d'œuvre d'orfèvrerie pop. On attendait avec gourmandise sa suite annoncée mais, surprise, seule la parenthèse du titre de ce nouveau disque relie les deux albums. Le duo a troqué cordes et bois (ne subsiste qu'une ligne de violoncelle ici ou de hautbois là) pour des guitares et branché à nouveau ses amplis. Electrifié à défaut d'être électrifié, XTC retrouve de vieux réflexes : clins d'œil à sa propre discographie (notamment les albums *Black Sea* et *Oranges & Lemons*), évocation des Kinks de l'âge d'or autour de riffs acérés – Partridge est sans conteste le plus digne héritier de Ray Davies –, sucreries comme McCartney n'en fournit plus (*My Brown Guitar*). En conséquence, *Wasp Star* déçoit, mais agréablement, parce que peu de groupes dans le royaume (et surtout pas les brailards pillards de la britpop) approchent cette subtilité mélodique. A leur dernière livraison, les paysagistes de Swindon avaient composé un bouquet capiteux. Ici, ils se sont contentés de tailler quelques roses d'Angleterre, belles à défaut d'être originales. Bruno Lesprit

★ 1 CD Idea Records/Cooking Vinyl  
COOKCD 194. Distribué par Musidisc.

### ANNA KARINA

#### Une histoire d'amour

La collaboration d'Anna Karina, actrice fétiche de la nouvelle vague, avec le jeune chanteur nantais Philippe Katerine pouvait aboutir à une impasse-effet de mode, échange un peu forcé entre un dandy de la jeune chanson française et une personnalité qu'il est de bon ton de fréquenter par maniérisme. Mais l'admiration portée à Anna Karina par Katerine est d'une indiscutable sincérité. Les onze chansons qu'il a écrites pour elle magnifient les talents de l'actrice qui a toujours adoré chanter et ne s'en privait pas dans les films. S'y ajoutent deux chansons historiques, *Jamais je ne t'ai dit que je t'aimerais toujours mon amour*, en duo avec Katerine, et *Ma ligne de chance*, toutes deux signées Rezvani (Bassiac). Voix des profondeurs, guitare bossa, boléros soutenus par un quatuor à cordes, piano jazzy décrivent un univers amoureux libre, décalé, drôle et tendre (« *Les histoires d'amour ne finissent jamais, on a beau les chasser des territoires, elles reviennent vous voir.* ») Cette promenade en territoires modernistes a été conçue pour un spectacle donné en octobre 1999 au Théâtre de Mâcon, une scène nationale qui accueille des résidences d'artiste de variétés – ici, Katerine. Mystérieuse Karina, jolie Katerine.

Véronique Mortaigne  
★ 1 CD Rosebud/Barclay  
543 526-2. Distribué par Universal.

### DUPAIN

#### L'usina

Aux armes, Marseillais ! Dupain débarque en trio. Samuel Karpienta, au chant et au tambourin, Sam de Agostini aux percussions, Pierre-Laurent Bertolino à la vielle à roue et séquenceur mènent un train d'enfer, essouffant, per-

tinant, triturant le chant occitan et la vielle pour en sortir des chants de gorge et des sons de résistance. *L'usina* est dédié « à ceux qui ne baissent pas les bras » et la chanson du même titre s'adresse « aux ouvriers de la région de Fos-sur-mer ». « *L'usina s'enraumassa, van la faire crever* » (« *L'usine s'enrhume, ils vont la faire crever* »). Les tambourins provençaux, la force de conviction de la voix de Samuel Karpienta et le harcèlement de la vielle font basculer les bonnes consciences dans l'intranquillité. Un peu uniforme cependant, cet album confirme la vitalité des sons du sud – La Talvera, Massilia Sound System... V. Mo.

★ 1 CD Virgin 7243 8493172.

**30 JUIN ► 7 JUILLET 2000**

**JAZZ FESTIVAL**

Helen Merrill (création)  
Wilson Pickett  
Cecil Taylor solo  
Goran Bregovic « L'Orchestre des Mariages et des Enterrements »  
McCoy Tyner trio  
Michael Brecker & Pat Metheny Special Quartet avec L. Goldings et B. Stewart  
M. Portal, F. Jeanneau, D. Humair, J.P. Celea, B. Warfield et le Big Band du Conservatoire  
John Zorn, Fred Frith, Bill Laswell, David Lombardo  
Roy Haynes trio avec Danilo Perez et John Patitucci  
Ali Farka Touré – Salif Keita  
James Carter « Electric Project »  
Joe Zawinul Syndicate avec Maria Joao

**PARC ET GRANDE HALLE / GITE DE LA MUSIQUE**

AVEC LE TRABENDO ET LE CONSERVATOIRE DE PARIS

**VILLETTE**

PROGRAMME COMPLET : 01 40 03 77 21  
RÉSERVATION : 01 40 03 75 75 OU 01 44 84 44 84

LOCATION : FNAC 3615 BILLETET (2,23€ TTC/MIN)  
0 803 020 040 (0,39€ TTC/MIN) CARREFOUR ET BON MARCHÉ

VIRGIN ET POINTS DE VENTE HABITUELS  
LA-VILLETTE.COM OU CITE-MUSIQUE.FR  
METRO PORTE DE PANTIN

# CANALPLUS.FR

IL Y A UNE VIE SUR LE WEB

JEUDI 29 JUIN

# PRENEZ LES COMMANDES D'UN AVION SANS AILES

ASSISTEZ EN DIRECT ET EN EXCLUSIVITE A L'UNIQUE CONCERT DE L'ANNEE DE CHARLIEE.  
CHOISISSEZ LES MORCEAUX DES AUJOURD'HUI ET ACTIONNEZ LES WEB CAMS LE JOUR J.

# Le Philharmonique de New York au sommet dans Bruckner

Une lecture magistrale de la « Septième Symphonie » au Théâtre des Champs-Élysées

La première partie du concert du Philharmonique de New York au Théâtre des Champs-Élysées, mercredi 21 juin, tenait du pensum, avec l'œuvre contemporaine

**ORCHESTRE PHILHARMONIQUE DE NEW YORK, KURT MASUR (direction). Œuvres de Sofia Goubaidouline et Anton Bruckner, Théâtre des Champs-Élysées, Paris, le 21 juin.**

En ce jour de Fête de la musique, Paris n'aura décidément pas fait fête à l'une des plus prestigieuses formations mondiales, l'Orchestre philharmonique de New York, stationné deux soirs durant (les 21 et 22 juin) au Théâtre des Champs-Élysées, au cours d'une vaste tournée européenne : seule une assistance clairsemée (mais de grande qualité de concentration) s'est déplacée, laissant chez eux de nombreux mélomanes rebutés par les embarras de Paris en ce jour de musique en liberté et/ou par l'œuvre contemporaine de Sofia Goubaidouline donnée en création française.

Il est vrai que cette première partie de concert tenait du pensum. Sofia Goubaidouline (née en 1931), qu'on a longtemps présentée comme le souffre-douleur du régime officiel soviétique, écrivant « courageusement » et dans l'« iso-

lement » une œuvre « essentielle », apparaît de plus en plus clairement comme un compositeur académique : sa musique nous semble généralement d'un grand conformisme d'expression et d'un manque évident de forme et de sens du développement. *Two Paths* (Deux chemins), un concerto pour deux altos et orchestre, commandé par Kurt Masur pour les deux excellentes premières altistes du New York Philharmonic, est fait de quelques rares idées qui, lorsqu'elles sont bonnes (la section de célesta et cloches-tubes) ne sont que faiblement développées. Et puis ces trilles joués sur un fond d'intervalle de triton, ces marches d'accords parfaits par mouvement chromatique sont d'un conformisme navrant.

## IDÉES SIMPLES

Redoutable concurrence pour Goubaidouline : la *Septième Symphonie* d'Anton Bruckner. Comme Goubaidouline, Bruckner part d'idées étonnément simples mais aboutit, lui, à un résultat hallucinant de génie, fait de vastes phrases, de longues marches inexorables, de figures de répétition qua-

si minimaliste et d'incises géniales, celles des bois, par exemple, dans *l'Adagio* de cette symphonie, moments presque abstraits d'une beauté à couper le souffle.

Kurt Masur aura donné une lecture absolument magistrale de cette œuvre de plus d'une heure, dirigeant avec une clarté presque objective mais irradiante. Dans l'acoustique aussi peu brucknérienne que possible du TCE, le Philharmonique de New York est pourtant d'une perfection sonore ahurissante : le fondu des violons, créant, au début de l'œuvre, leur propre « acoustique », la sveltesse moelleuse des violoncelles, la justesse des bois jouant des intervalles mélodiques souvent idéalement exacts, les tierces pures des cuivres (par ailleurs infaillibles : pas un seul couac) produisant, à la fin du deuxième mouvement, un accord parfaitement juste.

Eugen Jochum était parvenu à jouer naguère les symphonies de Bruckner avec l'Orchestre national de France. Il reste à espérer que Kurt Masur, futur patron de cet orchestre, y parviendra lui aussi.

Renaud Machart

## Résurgence néoréaliste à New York

Les Opportunistes. Bonne surprise, un film américain qui prend son temps

Film américain de Myles Connell. Avec Christopher Walken, Cyndi Lauper. (1 h 30.)

Indépendant ou hollywoodien, le cinéma américain est généralement pressé. A l'instar des pédiatres qui assurent que tout se joue avant deux ans, les réalisateurs américains veulent emballer le spectacle avant la fin de la première bobine. Parce qu'on a perdu l'habitude de pénétrer pas à pas dans un univers, au lieu de plonger dedans, le début des *Opportunistes* déconcerte par son absence d'enjeux, sa faible intensité. A New York, dans le Queens, Vic (Christopher Walken), garagiste d'origine irlandaise, peine à joindre les deux bouts. Il trouve à sa porte Michael (Peter MacDonald), jeune homme venu du pays, qui se présente comme son cousin. Sur les instances de Michael, Vic accepte de reprendre sa carrière de cambrioleur.

Le temps de nouer les fils de cette intrigue convenue, Myles Connell, dont c'est le premier long métrage, a accompli l'essentiel de sa tâche : il a installé ses personnages qui gravitent harmonieusement autour de Vic. Christopher Walken n'a pas toujours été le plus économique des acteurs. Ici, il en fait moins, et c'est bien. Son portrait d'un quinquagénaire rongé par le doute de soi, poussé par l'affection

qu'il porte à sa fille, à sa maîtresse, est une merveille de cohérence et de justesse. Autour de lui, le moindre personnage prend immédiatement de l'épaisseur. Cyndi Lauper, ex-ludion de la pop music, fait une apparition saisissante en patronne de bar quadragénaire. Et Peter MacDonald, avec sa dégaîne d'adolescent prolongé, réussit lui aussi à sortir des stéréotypes associés aux jeunes truands irresponsables.

Myles Connell est donc un scénariste habile et un excellent directeur d'acteurs. On aurait pu poursuivre jusqu'au plus petit des rôles énumération des personnages, comme cette fille de salle dans un hôpital gériatrique qui, en deux répliques, laisse entrevoir une adolescente pleine de bonne volonté

dépassée par ses responsabilités. Chaque acteur, chaque actrice trouve dans son rôle une indication qui lui permet de faire son travail et non pas, comme c'est devenu la règle, de meubler l'écran.

Reste à trouver un style de mise en scène. Myles Connell donne aux *Opportunistes* une lumière blafarde, des couleurs grisâtres mais laisse à ses acteurs l'entière responsabilité d'animer cet univers, se contentant de filmer très classiquement, banalement par instants. C'est loin d'être un défaut réhibitoire. Cette modestie sert le film, bonne surprise, retour inattendu à une manière de faire du cinéma - un peu comme en Italie, dans les années 60 - que l'on croyait abandonnée.

Thomas Sotinel

## NOUVEAU FILM

### DANCING NORTH

■ Le paradoxe amusant (on s'amuse comme on peut) de ce petit téléfilm bien-pensant est qu'on aurait finalement toléré son indigence cinématographique au service d'une parabole humaniste, mais qu'on se trouve en état de refus radical face à sa nullité musicale. Que cette laborieuse histoire d'un rocker franco-italien allant se ressourcer chez les Inuits dans le Grand Nord canadien plaide pour les vertus de

la world music à coups de cartes postales polaires et de rebondissements bébêtes, passe encore. Mais que la fusion entre les peuples sous le signe de l'amour interethnique et de la grande sagesse universelle soit symbolisée par cette soupe de synthés et de tambour traditionnel, franchement... **J.-M. E.**

**Film italien de Paolo Quaregna. Avec Frédéric Deban, Sabrina Leurquin, Adam Inukpuk, Alice Kokiapik. (1 h 35.)**

## SORTIR

### ROUEN

Voilà une jolie et rare idée venue de la direction de l'Opéra de Rouen : donner les trois « opéras minutes » mythologiques de Darius Milhaud (*L'Enlèvement d'Europe, L'Abandon d'Ariane, La Délivrance de Thésée*, écrits en 1927 sur des textes d'Henri Hoppenot) ainsi que le « petit drame plastique » *L'Homme et son désir*, écrit à Rio de Janeiro en collaboration avec Paul Claudel, ambassadeur au Brésil, dont Milhaud était alors le secrétaire. **Opéra de Rouen Léonard-de-Vinci. Dernière le 23 juin à 21 heures. Tél. : 02-35-71-41-36. De 90 F à 160 F.**

### TOULOUSE

Chaque année, le Festival Garonne accueille un fleuve : après le Gange, le Nil, le Mékong et l'Arno, voici la « petite mère » Volga. Une centaine d'artistes russes se retrouvent à Toulouse, toutes disciplines confondues. Parmi eux, Maïa Krasnospolkaïa et Ilia Epelbaum, les merveilleux animateurs du théâtre

de marionnettes Ten de Moscou, qui revisite le répertoire classique ; les chorégraphes Sasha Pepelyaev et Guennadi Abramov ; le Cabaret nostalgique de Iouri Pogrebitchko et Lilia Zagorskaïa ; et aussi la création, en français, d'une pièce de Gogol, *Les Epousailles*, mise en scène par Didier Cigarette. **Festival Garonne 2000. La Russie à Toulouse du 24 juin au 3 juillet. Vente directe des places à l'Office du tourisme de Toulouse, la Fnac, Carrefour ou par tél. : 05-61-32-77-28 ou 0-803-808-803.**

### DRÔME

Quand l'art fait du rire un outil désacralisateur, il suffit de quelques « hurluberlus » pour que naissent les Arts incohérents. Cinq artistes (sculpteurs, peintres, décorateur) présentent leurs œuvres à l'exposition *Lardon Thon Riz* (L'Art dont on rit). **Lardon Thon Riz, Espace artistique Iconocase, 26160 Châteauneuf-de-Mazenc (16 km de Dieulefit et de Montélimar). Du 23 juin au 27 août. Tél. : 04-75-46-98-60.**

## GUIDE

### REPRISES

**Easy Rider** de Dennis Hopper, avec Peter Fonda, Dennis Hopper, Jack Nicholson. Américain, 1968 (1 h 30). **VO : Action Ecolos, dolby, 5<sup>e</sup> (01-43-29-79-89).**

**Engrenages** de David Mamet, avec Lindsay Grouse, Joe Mantegna. Américain, 1987 (1 h 52). **VO : Reflet Médicis, salle Louis-Jouvet, dolby, 5<sup>e</sup> (01-43-54-42-34) ; Le Balzac, dolby, 8<sup>e</sup> (01-45-61-10-60) ; MK2 Quai-de-Seine, dolby, 19<sup>e</sup> (+).**

**Panique à Needle Park** de Jerry Schatzberg, avec Al Pacino, Kitty Winn. Américain, 1971, copie neuve (1 h 50). Film interdit aux moins de douze ans. **VO : Grand Action, 5<sup>e</sup> (01-43-29-44-40) ; La Bastille, 11<sup>e</sup> (01-43-07-48-60).**

**Le Rock du bagne** de Richard Thorpe, avec Elvis Presley, Judy Tyler. Américain, 1957, noir et blanc, copie neuve (1 h 35). **VO : Le Quartier Latin, 5<sup>e</sup> (01-43-26-84-65) ; Mac-Mahon, 17<sup>e</sup> (01-43-80-24-81).**

### TROUVER SON FILM

Tous les films Paris et régions sur le Minitel, 3615 LEMONDE ou tél. : 08-36-68-03-78 (2,23 F/min)

### ENTRÉES IMMÉDIATES

Le Kiosque Théâtre : les places de certains des spectacles vendues le jour même à moitié prix (+ 16 F de commission par place). Place de la Madeleine et parvis de la gare Montparnasse. De 12 h 30 à 20 heures, du mardi au samedi ; de 12 h 30 à 16 heures, le dimanche.

**Sur les rives de l'amour** d'après Mohamed Rouabhi, Mahmoud Darwich, des poètes jordaniens et du Cantique des cantiques, mise en scène de Nadine Varoutsikos, avec Sandrine Righeschi, Laurent Viel, Marc Wyseur et des comédiens amateurs. **Parc Jean Monet, 93 Epinay-sur-Seine. Le samedi 24, à 22 h 30. Tél. : 01-49-71-99-23. Entrée libre.**

**Nouveau monde et vieux démons. Rencontres à la Cartoucherie** mise en scène de Koffi Kwahulé, avec José Dalmat, Christian Julien et Nathalie Vayrac. **Cartoucherie-Théâtre du Chaudron, route du Champ-de-Manœuvre, 12<sup>e</sup>. M<sup>o</sup> Château-de-Vincennes, bus 112. Le samedi 24, à 20 h 30. Tél. : 01-43-28-44-22. 50 F.**

**Proust et Céleste : la Chambre de liège** de Jean-Claude Brisville, avec Christian Cloarec et Françoise Gillard. **Comédie-Française Théâtre du Vieux-Colombier, 21, rue du Vieux-Colombier, 6<sup>e</sup>. M<sup>o</sup> Saint-Sulpice, Sévres-Babylone. Le samedi 24, à 17 heures. Tél. : 01-44-39-87-00. 30 F et 40 F.**

**Béjart Ballet Lausanne** Maurice Béjart : *La Lumière des eaux Versailles* (78). Bassin de Neptune (château). 21 h 45, les 22, 24 et 25. **Tél. : 01-42-74-06-44. 50 F. Tél. : 01-30-83-78-88. De 100 F à 350 F.**

**Compagnie la Zouze** Christophe Haleb : *Bureau des latitudes* Centre national de la danse, 9, rue Geoffroy-l'Asnier, 4<sup>e</sup>. M<sup>o</sup> Saint-Paul. **Les 24 et 25, à 15 heures et 18 heures. Tél. : 01-42-74-06-44. 50 F.**

**Serge Louis-Fernand, Anssi Karttunen** Serge Louis-Fernand : *Les âmes sont Ircam*, 1, place Igor-Stravinsky, 4<sup>e</sup>. M<sup>o</sup> Rambuteau. **Le 24, à 18 heures. Tél. : 01-44-78-48-16. Entrée libre.**

**Ensemble l'Itinéraire** Harvey : *Soleil noir-Chitra*. Romitelli : *Natura morta con fiamme*. Technique Ircam, Patrick Davin (direction). **Ircam, 1, place Igor-Stravinsky, 4<sup>e</sup>. M<sup>o</sup> Rambuteau. Le 24, à 16 h 30. Tél. : 01-44-78-48-16. Entrée libre.**

**Vardan Mamikonian (piano)** Bach : *Inventions à trois voix*. Chopin : *Etudes op. 25, Rondeau op. 16*. Scriabine : *Etude op. 2*. Liszt : *Feux follets, La Campanella*. **Orangerie du parc de Bagatelle, domaine de Bagatelle, 16<sup>e</sup>. M<sup>o</sup> Pont-de-Neuilly. Le 24, à 16 h 30. Tél. : 01-45-00-22-19. 100 F.**

**Octuor de violoncelles de Beauvais** Dusapin : *Loop*. Berio : *Korot*. Saariaho : *Neiges*. Matalon : *Del Matiz al color*.

**Ircam, 1, place Igor-Stravinsky, 4<sup>e</sup>. M<sup>o</sup> Rambuteau. Le 24, à 18 h 30. Tél. : 01-44-78-48-16.**

**Prades aux Champs-Élysées** Beethoven : *Trio pour piano, violon et violoncelle op. 70 n° 2, Sonate pour piano op. 12 n° 1, Septuor op. 20*. Landowski : *Quatuor à cordes « l'Interrogation »*. Michel Lethiec (clarinette), Milan Turkovic (basson), Bruno Schneider (cor), Gérard Poulet, Leonidas Kavakos (violon), Bruno Pasquier (alto), Philippe Muller (violoncelle), Niek de Groot (contrebasse), Ralf Gothoni, Jean-François Heisser (piano), Quatuor Via Nova.

**Théâtre des Champs-Élysées, 15, avenue Montaigne, 8<sup>e</sup>. M<sup>o</sup> Alma-Marceau. Le 24, à 20 heures. Tél. : 01-49-52-50-50.**

**Festival Agora 2000. Nuit Agora** Danse. Hervé Robbe : *Polaroid* ; Michèle Noiret : *Solo Stockhausen*. Musique. Maresz : *Festin* ; Stockhausen : *Zyklus*. Didier Métrailler (percussions), Percussions des conservatoires de Paris et de Genève, Michel Cerutti (direction). **Les Disparates**, film de César Vayssié. Œuvres de Lang, Gordon, Wolfe, Eno. **Centre Georges-Pompidou, rue Rambuteau, 4<sup>e</sup>. M<sup>o</sup> Rambuteau. Le 24, à 20 h 30. Tél. : 01-44-78-48-16. De 60 F à 90 F.**

**Festival de Saint-Denis. Portraits de Villes** Sarajevo, Athènes, Istanbul, Bucarest. Concerts et lectures de textes.

**Magic Mirrors, place Robert de Cotte, Saint-Denis (93). Du 24 au 28 juin. Tél. : 01-48-13-06-07. De 60 F à 90 F.**

**Courtney Pine (saxophone)** **Parc floral de Paris (bois de Vincennes), Bois de Vincennes, 12<sup>e</sup>. M<sup>o</sup> Château-de-Vincennes. Le 24, à 16 h 30, 10 F.**

**Garance Reggae Festival** **Palais omnisports de Paris-Bercy, 8, boulevard de Bercy, 9<sup>e</sup>. M<sup>o</sup> Porte-de-Bercy. Le 24, à 18 heures. Tél. : 01-44-68-44-68. 180 F.**

**Alioune M'Baye N'Der** *New Morning*, 7-9, rue des Petites-Ecuries, 10<sup>e</sup>. M<sup>o</sup> Château-d'Eau. Le 24, à 21 heures. Tél. : 01-45-23-51-41. De 110 F à 130 F.

**Titi Winterstein Ensemble, Note manouche** *Samois-sur-Seine (77). Ile du Berceau. Le 24, à 16 h 30, Tél. : 01-64-69-54-66. 150 F.*

### DERNIERS JOURS

**25 juin : Werekfin (1860-1938)** **Musée-galerie de la Seita, 12, rue Surcouf, 7<sup>e</sup>. Tél. : 01-45-56-60-17. Entrée libre.**

**Le Pilier** d'Anne Théron, d'après Avant-Garde de Marieluise Fleißer, mise en scène de l'auteur, avec Phil Deguil, Caroline Proust...

**Théâtre Gérard-Philipe, 59, boulevard Jules-Guesde, 93 Saint-Denis. Du mardi au samedi, 20 h 30 ; dimanche, 16 heures. Tél. : 01-48-13-70-00. 50 F.**

**26 juin : Rétrospective Brassai (1879-1984)** Centre Georges-Pompidou, 4<sup>e</sup>. Tél. : 01-44-78-12-33. 40 F.

**1900** 400 œuvres (peintures, sculptures, architecture, photographies). **Galeria nationale du Grand Palais, avenue du Général-Eisenhower, 8<sup>e</sup>. Tél. : 08-03-80-88-03. 50 F.**

**Parce que pour Brice Fleutiaux le droit à l'information est une priorité, il répondra à toutes vos questions...**

Le 24 juin, dialoguez avec lui en direct sur [www.fnac.com](http://www.fnac.com) à 16h30 ou rencontrez-le à 17h à la Fnac, 16 allée Franklin Roosevelt - Toulouse.

Rencontre animée par Reporters sans frontières.

**fnac.com** c'est la Fnac, un point c'est tout. 

La Fnac remercie Brice Fleutiaux, le comité de soutien et Reporters sans frontières.

**BOX MAN**

**ERA Era 2 99 F**  
Prix TTC valable jusqu'au 31/07/00, hors frais d'expédition

Plus de musique pour plus de monde

**www.boxman.fr**

**ALBA**

## EN VUE

■ Appelant le 21 juin à renvoyer chez eux « tous les immigrés en situation irrégulière », **Charles de Gaulle**, tête de liste du Front national, petit-fils du général, part à la conquête de la mairie de Paris.

■ Une plaque à la mémoire des partisans vient d'être revissée à Split, en Croatie, où, sous le régime du président **Franjo Tudjman**, 3 000 monuments à la résistance antifasciste ont été détruits ou retirés.

■ L'Association philippine des malades du rein appuie le projet de loi qui accorderait aux condamnés à mort, en échange d'un don d'organe, la commutation de leur peine à de la prison à vie.

■ **Gary Graham**, exécuté jeudi 22 juin au Texas, luttant contre ses geôliers, clamant jusqu'à la fin son innocence, hurlant « ce meurtrier doit être vengé », s'est éteint un œil fixe et grand ouvert.

■ Un magistrat de Washington, irrité par l'insistance d'un propriétaire à demander une expulsion, a aussitôt classé l'affaire en réglant de sa poche les loyers impayés d'un couple de sourds-muets.

■ Après avoir décidé d'interdire aux femmes la fonction de pasteur, l'Eglise baptiste du Sud – 15 millions de fidèles aux Etats-Unis – a voté à main levée des résolutions contre l'avortement, l'homosexualité, et en faveur de la peine de mort.

■ La marche de la Gay Pride, le 8 juillet à Rome, passera devant le Colisée, symbole, selon les organisateurs, « de la lutte contre la peine de mort et de la défense des droits de l'homme », même si le Vatican, opposé à la manifestation, redoute que la foule approche du monument « symbole des martyrs chrétiens ».

■ Les lions tracassés par des rages de dents s'attaquent de préférence à l'homme, proie plus facile et plus tendre, selon des chercheurs du Field Museum de Chicago ayant étudié les mâchoires édentées de trois fauves qui ont mangé, en 1898, 130 personnes au Kenya.

■ La police sri-lankaise soupçonne un habitant du village de Dehiattakandiya, qui avait mangé sa femme, il y a dix ans, d'avoir récidivé avec son père, il y a cinq mois.

■ Condamnés, mercredi 21 juin, à des peines d'amende par le tribunal correctionnel de Nancy, deux paysans, un père et son fils, verbalisés par deux gardes-chasse pour la capture de deux buses, les avaient poursuivis avec leur tracteur équipé d'une fourche à deux dents.

■ Si gros sont les corbeaux de Tokyo, cibles de **Shintaro Ishihara**, gouverneur de la ville, qu'ils attaquent les passants et transportent des sacs-poubelle dans leur bec.

Christian Colombani

## Un numéro spécial temps libre de « LEEL »

Trente-trois étudiants de l'Ecole supérieure de journalisme de Lille ont réalisé un numéro pastiche de « Elle ». Un hommage à l'hebdomadaire féminin et une interrogation sur les notions de loisirs, de temps contraint et de travail

CE N'EST PAS un scoop, juste un aveu. Martine Aubry confie entre deux portes, deux rendez-vous, deux trains, deux dossiers, deux coups de fil : « Je pourrais travailler le double, ce ne serait toujours pas fini. Mais la vérité, c'est que j'en ai ras le bol. L'autre fois, j'en avais tellement marre que je suis allée à pied à Matignon. J'étais tellement contente de sortir que ça m'a donné envie de chanter ! »

Levée depuis trente ans à 5 h 30, la ministre de l'emploi et de la solidarité rêve à voix haute : « Si j'avais le temps, je ferais de l'histoire de l'art et j'apprendrais l'italien. Ou alors j'aurais pu ouvrir un restaurant, j'adore faire la cuisine ». Avec des si, celle qui a su

inscrire les 35 heures dans la loi ne travaillerait pas entre soixante-dix et quatre-vingt-dix heures par semaine. Bref, elle aurait du temps libre, plein de temps libre !

Précisément, des étudiants de la 74<sup>e</sup> promotion de l'Ecole supérieure de journalisme (ESJ) de Lille ont choisi de développer ce thème dans un numéro spécial « librement inspiré du plus ancien des hebdomadaires féminins, Elle ». Voici donc LEEL (lire « Lille »). Un numéro unique. Un magazine alerte et zappeur, ironique et attachant, très pro. Beaucoup de travail, en somme. 35 heures ? Vous avez dit 35 heures ? On peut invoquer le droit à la paresse et bosser comme des fous. D'ailleurs, Pascal



Cuvelier, économiste à l'université de Lille, le dit dans un entretien accordé à LEEL : « Les 35 heures n'ont pas encore apporté la libération dont on nous parle tant. Elles ont libéré du temps, mais elles ont également fait augmenter le temps contraint, ce temps hors travail qui

n'est pas libre (transports, tâches ménagères) ».

Du coup, un étudiant s'est intéressé aux femmes pour se demander si elles ne sont pas les victimes d'une idée de prime abord séduisante. Sondage Sofres à l'appui, il note que « les femmes consacrent leur temps libéré aux enfants (68 %), aux courses et à la cuisine (62 %) ». « Les 35 heures sont-elles en train de renvoyer les femmes aux fourneaux ? », s'interroge gravement LEEL.

## « RYTHME IMPOSSIBLE »

Le remède consisterait donc à ruser avec le temps. Mais beaucoup constatent leur échec, voire leur impuissance à maîtriser son

cours. Il va, et tous semblent courir après, désespérant de pouvoir le retenir. Debout à 3 heures pour préparer sa revue de presse et la lire à 8 h 30 sur France Inter, Pascale Clarke vit en permanence décalée et en manque de sommeil. « Ce rythme est impossible, ou alors je n'ai pas trouvé la solution ». Jean-Paul Kauffmann, écrivain parreusseur et doué, confie : « Depuis mon expérience d'otage, je vois le temps comme un ennemi, une massue. Mon but, en écrivant, est de remonter le sens interdit du temps, d'essayer, sans vanité, d'arrêter l'horloge ».

Parfois, les heures collent. Véronique Vasseur, médecin-chef de la prison de la Santé, évoque le « long ennui » des journées carcérales. « Le pire pour un prisonnier, c'est d'être dépossédé de son temps ». L'administration pénitentiaire se charge de l'emploi du temps et les détenus « n'ont pas d'autre choix que de vivre au jour le jour et de subir le temps ».

Ceux-là ne peuvent, par définition, appliquer les conseils de Jean-Louis Servan-Schreiber, auteur du *Nouvel Art du temps* (Albin Michel). Précepte numéro un : « Savoir dire non est le B. A. Ba d'une bonne maîtrise du temps ». Ensuite, savoir se ménager des plages personnelles comme aller au travail à pied avec son chien. Bref, alterner organisation, efficacité et détente. L'enfance de l'art... LEEL réussit parfaitement cet exercice-là.

Laurent Greilsamer

## DANS LA PRESSE

## LCI

Pierre-Luc Séguillon

■ Ce qui devait arriver est donc advenu. Le mariage politique contre nature du bonapartiste Charles Pasqua et de l'orléaniste Philippe de Villiers a vécu. Le divorce est prononcé. Le décès du RPF est quasi constaté après l'annulation par son président de la tenue de son conseil national. La croisade contre le quinquennat lancée par les deux hommes n'a pas suffi à sceller leurs retrouvailles. Un nouveau rabibochage est improbable tant il apparaîtrait courtelinesque ! Mais il ne sera pas aisé pour les protagonistes de cette union de circonstance d'en gérer la cassure. Et il ne sera pas

non plus facile à la droite républicaine de tirer le meilleur profit de la désintégration de ce parti concurrent. L'accord de circonstance passé entre Charles Pasqua et Philippe de Villiers, lors des dernières élections européennes, reposait sur une ambiguïté que le temps n'a fait qu'accuser. Le premier, se réclamant du gaullisme, rêvait de fédérer par-delà les classiques clivages partisans tous les sympathisants de la cause souverainiste. Le second, dénonçant la dérive sociale démocrate du RPR comme de l'UDF, aspirait d'abord à reconstruire une droite pure et dure. Le sénateur des Hauts-de-Seine a un compte à régler avec Jacques Chirac ; mais il garde à son endroit une vieille affection. Le député de Vendée ne

voit dans le chef de l'Etat qu'un usurpateur et un traître.

## LE FIGARO

Alexis Brézet

■ Il est rare que l'Assemblée vote un texte à l'unanimité. Si les députés, comme un seul homme, ont décidé de renforcer l'arsenal juridique antisectes, c'est que le souvenir des massacres de Guyana, de Waco ou de l'Ordre du Temple solaire hante encore l'opinion. (...) Qui pourrait ignorer la détresse des familles, le désarroi de ces parents dont les enfants se retrouvent embrigadés, lobotomisés, étrangers au monde et à eux-mêmes, réduits à l'état de zombies ? (...) A cette angoisse sociale, les élus ont voulu apporter une réponse politique : dissolu-

tion judiciaire des sectes déjà condamnées deux fois par la justice et création d'un délit de « manipulation mentale ». (...) Toute la question est de savoir si cette réponse est adaptée à l'extraordinaire complexité du phénomène. (...) Une jeune fille qui a choisi de vivre coupée du monde, qui a laissé ses biens, quitté ses vêtements, coupé ses cheveux, qui obéit sans murmurer, travaille parfois durement sans toucher aucun salaire et qui se lève plusieurs fois par nuit pour réciter des formules apprises par cœur n'est-elle pas susceptible d'être considérée un jour, par un juge, comme la victime d'une entreprise de « manipulation mentale » ? C'est ainsi, pourtant, que vivent les carmélites.

## perso.infonie.fr/vetolavie/bse.htm

Tout sur l'affaire de la « vache folle », de 1980 à nos jours

LE 19 JUIN, la France enregistrait son cent unième cas de « vache folle ». Le jour même, l'information détaillée était publiée sur le site de Pierre Lavie. Ce vétérinaire de Haute-Loire est depuis près de dix ans « coordinateur ESB » pour tout le département. En clair, c'est lui que ses confrères appellent à la rescousse dès qu'ils soupçonnent un cas d'encéphalopathie spongiforme bovine : « J'ai créé mon site dès novembre 1997, d'abord pour répondre aux questions que se posaient les autres vétérinaires, mais aussi pour le grand public. Jusqu'à une date très récente, le ministère de l'Agriculture était aux abonnés absents sur le sujet, j'ai voulu combler ce déficit d'informations. » Le pari est réussi : sur le site de M. Lavie, le visiteur non initié peut faire le tour de la question, qu'il s'agisse des modes de contamination, du dernier rapport d'enquête sur la transparence et la sécurité sanitaire de la filière alimentaire en France, ou encore des données sur la nouvelle forme de la maladie de Creutzfeldt-Jakob, avec la liste complète des cas obser-



vés. On trouve également une carte de France interactive de tous les cas d'ESB répertoriés, de nombreux graphiques sur l'incidence de la maladie, l'âge des bêtes touchées et les types d'élevages concernés pour toute l'Europe, pays par pays, ainsi qu'une chronologie détaillée des

événements depuis 1980 : c'est en effet à cette date que les Britanniques ont modifié les procédures de fabrication des farines animales, décision que l'on soupçonne être à l'origine de l'épidémie. A l'intention des professionnels, la rubrique « A quoi ressemble une "vache

folle" ? » détaille les symptômes de la maladie.

Pierre Lavie s'efforce d'actualiser son site en permanence, et de répondre à la cinquantaine de courriers électroniques qu'il reçoit chaque jour en moyenne : « Je parcours Internet pour récupérer des informations consacrées à l'ESB sur des sites agricoles, des magazines en ligne, ou les pages Web publiées par les gouvernements britannique, irlandais, suisse... Et je suis bien sûr abonné à toutes les listes de diffusion sur le sujet. C'est d'ailleurs surtout grâce à ces dernières que nous avons pu, entre scientifiques, constituer un vrai réseau indépendant sur l'ESB, et faire pression sur les pouvoirs publics pour qu'ils adoptent une communication plus transparente. » A présent, M. Lavie suit de très près la nouvelle campagne de dépistage qui vient d'être lancée en France et qui, de l'avis des experts, pourrait faire exploser le nombre de cas officiellement répertoriés.

Christophe Labbé et Olivia Recasens

## SUR LA TOILE

## NETÉCONOMIE

■ Un annuaire des start-up françaises est accessible sur Internet depuis le 13 juin. Plus de 600 sont référencées et indexées. Le site publie également de la documentation à l'usage des nouveaux entrepreneurs. [www.startupway.com](http://www.startupway.com)

## TRADUCTION

■ NEC a annoncé le lancement d'un nouveau système de traduction automatique de sites Internet en huit langues : japonais, chinois, coréen, anglais, français, allemand, espagnol, italien et portugais. Dans un premier temps, NEC compte vendre son système à des fournisseurs d'accès japonais, qui le mettront à disposition de leurs clients pour une somme symbolique. – (AP)

## 2008

■ Le comité de candidature de Paris à l'organisation des Jeux olympiques de 2008 a ouvert son site officiel. Conformément aux nouvelles règles, il est « purement informatif et éducatif, à l'exclusion de toute forme d'identification commerciale ». Il servira également à collecter « idées, propositions et autres critiques » venues des internautes. [www.paris2008.fr](http://www.paris2008.fr)

## Partez en vacances avec Le Monde

## FAITES SUIVRE OU SUSPENDRE VOTRE ABONNEMENT PENDANT VOS VACANCES :

● Retournez ce bulletin au moins 10 jours à l'avance sans oublier de nous indiquer votre numéro d'abonné (en haut à gauche de la « une » de votre journal).

● Si vous êtes abonné par prélèvement automatique, votre compte sera prélevé au prorata des numéros servis dans le mois.

## RECEVEZ LE MONDE SUR LE LIEU DE VOS VACANCES.

Retournez-nous au moins 10 jours à l'avance ce bulletin accompagné de votre règlement.

DURÉE	FRANCE
2 semaines (13 n°)	96/74,64€
3 semaines (19 n°)	139/21,19€
1 mois (26 n°)	173/26,37€
2 mois (52 n°)	378/57,63€
3 mois (78 n°)	562/85,68€
12 mois (312 n°)	1 980/301,85€

## Vous êtes abonné(e)

Pour les suspensions ou transferts vacances : un numéro exclusif 0 803 022 021 (0,59 F TTC la minute)

Prénom : \_\_\_\_\_ Nom : \_\_\_\_\_

Commune de résidence habituelle (impératif) : \_\_\_\_\_

Suspension vacances (votre abonnement sera prolongé d'autant) du : \_\_\_\_\_ au : \_\_\_\_\_

Transfert sur le lieu de vacances (France métropolitaine uniquement) du : \_\_\_\_\_ au : \_\_\_\_\_

Votre adresse de vacances : Prénom : \_\_\_\_\_ Nom : \_\_\_\_\_ Adresse : \_\_\_\_\_ Code postal : \_\_\_\_\_ Ville : \_\_\_\_\_

## Vous n'êtes pas abonné(e)

Pour tout autre renseignement : 01.42.17.32.90 de 8 h 30 à 18 h du lundi au vendredi 001MCA/C

Votre adresse de vacances : du : \_\_\_\_\_ au : \_\_\_\_\_ Prénom : \_\_\_\_\_ Nom : \_\_\_\_\_ Adresse : \_\_\_\_\_ Code postal : \_\_\_\_\_ Ville : \_\_\_\_\_

Votre adresse habituelle : Adresse : \_\_\_\_\_ Code postal : \_\_\_\_\_ Ville : \_\_\_\_\_

Votre règlement :  Chèque bancaire ou postal joint  Carte bancaire n° : \_\_\_\_\_

Bulletin à renvoyer à : Le Monde - Service Abonnements 60646 Chantilly Cedex Date et signature obligatoires : \_\_\_\_\_

## Mauvaise humeur par Luc Rosenzweig

IL N'Y A PAS que le football dans la vie. Certes, mais quand on est privé de match parce que l'Euro marque une pause entre les qualifications et la phase finale, l'humeur s'en ressent. C'est inévitable : le petit soldat télé-spectateur veut sa ration de sport à laquelle on l'a conditionné depuis plus d'un mois cette année : Roland-Garros, Euro 2000, Tour de France, un petit break sur la plage et on repart avec les Jeux olympiques de Sydney. Provoquer, ne serait-ce que le temps d'une soirée, un état de manque chez des gens accros expose les responsables des programmes à des récriminations dont nous allons nous faire l'écho.

Tout d'abord, cela rend éclatant un phénomène qui s'est renforcé au cours des années : la mise en vacances de plus en plus précoce de la politique à la télévision. Par le passé, la vie politique suivait à peu près le rythme de l'année scolaire : elle prenait ses quartiers d'été fin

juin, au mieux le 14 juillet, pour se remettre en selle début septembre, et il en était ainsi des grandes émissions qui en rendaient compte. Cette année, seul Paul Amar et son rendez-vous du dimanche matin ont passé le cap du 15 juin. Et encore son animateur s'efforce-t-il d'aiguiller le plus longtemps possible son invité politique – dimanche dernier, c'était Jean-Claude Gaysot – sur des sujets annexes, dit légers et estivaux, le football par exemple.

Exit Ruth Elkrief, partis Christine Ockrent et Serge July, finis Duhamel et Chabot. Ceux qui ne peuvent pas vivre sans leur dose de politique sont contraints de se rabattre sur les questions d'actualité à l'Assemblée nationale, sauf s'ils sont câblés, donc susceptibles de s'en gaver par le biais de LCI ou de la chaîne parlementaire. Au fond, on devrait supprimer totalement la politique à la télé, on aurait ainsi l'impression d'être toujours en vacances.

Quitte à faire le prof, allons-y franchement. On dépense, paraît-il, des sommes faramineuses pour réaliser les journaux télévisés ou les magazines d'information, et on est, deux fois sur trois, incapable d'écrire correctement les noms propres, de lieux ou de personnes qui sont présentés à l'image. Ce qui se pardonne, à la rigueur, pour des sujets montés à la hâte dans l'urgence du 20 heures est inadmissible dans des émissions comme « Envoyé Spécial » où, jeudi soir, l'orthographe du nom de M. Naegelen, directeur du guide Michelin, avait été massacrée.

Et que penser de ce titre donné en incrustation dans le journal de France 2 au sujet consacré au blanchiment d'argent sur le Rocher « Monaco, c'te bonne planque ! » ? Sérillon parle-t-il comme cela ? Non, alors pourquoi ? Samedi soir, il y aura foot, et tout devrait rentrer dans l'ordre.

VENDREDI 23 JUIN

GUIDE TÉLÉVISION

DÉBATS

- 21.00 La Restauration des tableaux anciens. Forum
- 21.55 Enfant abandonné, recherches racines désespérément. Forum
- 23.00 Années trente, swing et Big Bands. Forum

MAGAZINES

- 18.20 Nulle part ailleurs. Spéciale gore. Invités : Taxi Ride, Philippe Torronet et Amira Casar. Canal +
- 18.50 Vendredi, c'est Julie. France 2
- 20.55 Les Enfants de la télé. Les meilleurs moments. TF 1
- 21.00 Thalassa. Le petit roi de Soumbédioune. France 3
- 21.00 Recto Verso. Claude Nougou. Paris Première
- 22.10 Faut pas rêver. Algérie : Lever de rideau. France ; les petits trains de la gare de l'Est. Canada ; Les routiers de l'extrême. Invité : Guy Montagré. France 3
- 22.45 Bouillon de culture. Invités : Catherine Tasca ; Clotilde de Baysier ; José Montalvo ; Erik Orsenna ; Ousmane Sow. France 2

DOCUMENTAIRES

- 19.00 Le Cotton Club chante (et danse) au Ritz. Planète
- 20.30 Alton Towers et ses attractions magiques. Odyssee

- 21.50 Classic albums. « Catch of Fire », de Bob Marley. Canal Jimmy
- 21.55 Pierre Dac et Francis Blanche. Paris Première
- 22.00 Les Grandes Expositions. Les neuf visages de l'art indien. Planète
- 22.20 La salsa, danse et musique. Odyssee
- 22.25 Grand format. Goulag. [2/2]. Le temps de la pierre. Arte
- 23.45 Paris-musette. Histoire
- 0.35 L'Asie d'aujourd'hui. Le Japon. Odyssee
- 0.45 Le Langage secret de June et Jennifer. Planète

SPORTS EN DIRECT

- 20.30 Athlétisme. Golden League. Meeting de Paris - Saint-Denis. Au Stade de France. Canal +

MUSIQUE

- 19.30 Le Chant de la guitare. Enregistré en 1976. Avec Andrés Segovia, guitare. Mezzo
- 22.45 Bob Marley & the Wailers in Concert. Kingston (Jamaïque, 1979) et Dortmund (All., 1980). Canal Jimmy
- 23.10 André Chénier. Par l'Orchestre et les Chœurs du Royal Opera House. Paris Première
- 0.50 Wolfgang Sawallisch. Par l'Orchestre philharmonique tchèque, dir. W. Sawallisch. Muzzik

TÉLÉFILMS

- 18.00 Les Rois maudits. Claude Barma [5/6]. Festival
- 20.30 Un orage immobile. Jean-Daniel Verhaeghe. Festival
- 20.35 L'Alchimiste. Peter Smith. TSR
- 20.40 Le Prix d'une rançon. George Case. Arte
- 20.45 Prémsumé coupable. Paul Wendkos. RTL 9
- 20.50 Orage sur la tour de contrôle. Paul Wendkos. M 6
- 20.55 On a tué mes enfants. David Greene [2/2]. TMC
- 22.05 Charmants voisins. Claudio Tonetti. Festival

COURTS MÉTRAGES

- 0.30 Histoires courtes. La Lettre de Mourad. Béatrice Thiriet. France 2

SÉRIES

- 20.50 Sauvetage. La faille. Aller-simple. France 2
- 20.50 Jesse. First Blood (v.o.). Téva
- 21.10 Dharma & Greg. The Best Laid Plans (v.o.). Talkin's About My Generation (v.o.). Téva
- 22.35 X-Files. Les amants maudits. Pauvre diable. M 6
- 23.00 St Elsewhere. Le souffle court. En désespoir de cause. Téva
- 2.55 Friends. The One Where Paul Is the Man (v.o.). Canal Jimmy

FILMS

- 18.15 La Terre des pharaons. Howard Hawks (Etats-Unis, 1955, 100 min). Histoire
- 21.00 Prête à tout. Gus Van Sant (Etats-Unis, 1994, 110 min). Cinéstar 1
- 21.00 Le Temps retrouvé. Raoul Ruiz (Fr. - It. - Port., 1999, 155 min). Canal + Vert
- 21.00 Bobby Deerfield. Sydney Pollack (Etats-Unis, 1977, 125 min). Cinéfaz
- 21.05 Bunny Lake a disparu. Otto Preminger (EU, 1965, N., v.o., 105 min). Cinétoile
- 22.00 Quai des brumes. Marcel Carné (France, 1938, N., 95 min). Ciné Classics
- 22.10 True Romance. Tony Scott (Etats-Unis, 1992, 115 min.). TSR
- 22.50 Kill Me Again. John Dahl (Etats-Unis, 1989, 95 min). Cinéstar 1
- 23.50 Série noire. Alain Corneau (France, 1979, 125 min). France 3
- 0.20 La Grande Pagaille. Luigi Comencini (It., 1960, N., v.o., 105 min.). Arte
- 0.50 Complots. Richard Donner (EU, 1997, v.o., 135 min). Ciné Cinémas 3



- 1.00 Exodus. Otto Preminger. Avec Paul Newman, Eva Marie Saint (EU, 1960, v.o., 190 min). Cinétoile
- 1.00 My Beautiful Laundry. Stephen Frears (GB, 1985, v.o., 100 min). Cinéfaz
- 2.40 The Pillow Book. Peter Greenaway (Fr. - GB, 1995, v.o., 125 min). Cinéfaz
- 4.10 Le Prisonnier d'Alcatraz. John Frankenheimer (EU, 1962, N., v.o., 140 min). Cinétoile

PROGRAMMES

TÉLÉVISION

- 18.25 Exclisif.
- 19.05 Le Bigdil.
- 20.00 Journal, Météo, Trafic infos.
- 20.55 Les Enfants de la télé. Les meilleurs moments.
- 23.10 Sans aucun doute. Les coups de gueule.
- 1.00 Les Coups d'humour. 21<sup>e</sup> Festival « Performance d'acteur » à Cannes.

FRANCE 2

- 17.25 et 22.35 Un livre, des livres.
- 17.30 Nash Bridges.
- 18.20 Friends.
- 18.50 Vendredi, c'est Julie.
- 20.00 Journal, Météo.
- 20.50 Sauvetage. La faille ; Aller simple.
- 22.40 Bouche à oreille. Invitée : Catherine Tasca.
- 0.05 Journal, Météo.
- 0.30 Histoires courtes.
- 0.45 Mezzo l'info.
- 1.00 Envoyé spécial.

FRANCE 3

- 18.20 Questions pour un champion.
- 18.48 Un livre, un jour.
- 18.50 Le 19-20 de l'information, Météo.
- 20.05 Tout le sport.
- 20.10 Le Journal de l'Euro.
- 20.25 Défi de famille.
- 21.00 Thalassa. Le petit roi de Soumbédioune.
- 22.10 Faut pas rêver.
- 23.10 Le Magazine de l'Euro 2000.
- 23.25 Météo, Soir 3.
- 23.50 Série noire. Film. Alain Corneau.
- 1.55 La Nuit du jazz. Marciac 99.

CANAL +

- 15.05 L'homme qui murmurait à l'oreille des chevaux. Film. Robert Redford.
- En clair jusqu'à 20.15
- 17.45 Au pays de la 4<sup>e</sup> dimension.
- 18.20 Nulle part ailleurs.
- 20.15 Athlétisme. Golden league. Meeting de Paris-Saint-enis.
- 22.30 Les Enfants du marais. Film. Jean Becker.
- 0.20 Spin City (v.o.).

le Monde TELEVISION

ARTE

- 20.40 Le Prix d'une rançon. Les Price forment une famille unie vivant dans le confort matériel. Lors d'un concours, ils gagnent un superbe cabriolet rouge, et la presse locale se précipite pour les photographier. Alléchés par les articles de presse, un couple de marginaux décide d'enlever la fille aînée, adolescente de seize ans. Ce thriller de George Case est adapté d'un best-seller de l'écrivain britannique Deborah Moggach.

FRANCE 2

- 20.50 Sauvetage. Equivalents français d'« Urgences », les deux épisodes de cette nouvelle série racontent les aventures de sauveteurs de haute montagne. La première histoire, intitulée *La Faille*, met en scène un couple secouru en haut d'un glacier. Dans la seconde, un des sauveteurs va aider un randonneur dans la périlleuse ascension de trois sommets. « Sauvetage » est une réalisation de Jacques Malatterre.

ARTE

- 0.20 La Grande Pagaille. Le 8 septembre 1943, la nouvelle de l'armistice conclu par le maréchal Badoglio avec les armées alliées arrive dans une garnison du nord du pays. Le sous-lieutenant Innocenzi, habitué à la routine militaire, est vite dépassé par les événements. Un mélange de comédie picaresque et de pathétique particulièrement réussi. Ce film, réalisé en 1960, est une des œuvres majeures de Comencini. En v.o.

SAMEDI 24 JUIN

GUIDE TÉLÉVISION

DÉBATS

- 12.10 et 17.10 Le Monde des idées. Thème : A propos de la Gay Pride. Invités : Emmanuelle Cosse ; Philippe Mangeot. LCI
- 21.00 Danse, où est la modernité ? Forum
- 22.00 Sur les traces de la première croisade. Forum
- 22.55 Art et nature, le désamour ? Forum

MAGAZINES

- 13.50 Savoir plus santé. Les gestes qui sauvent. France 2
- 16.00 Spécial Eurofoot. Avec Michel Platini ; Alain Giresse ; Bruno Bellone. France 2
- 15.10 Science Info. La Méditerranée. LCI
- 18.00 L'Enjeu olympique. Helsinki 1952. La Cinquième
- 18.30 T.V. + Canal +
- 19.00 Histoire parallèle. Semaine du 24 juin 1950. Corée : la guerre commence. Arte
- 19.00 Recto Verso. Claude Nougou. Paris Première
- 19.40 L'Appartement. Canal +
- 20.35 Le Club. Melvin van Peebles. Ciné Classics
- 20.55 Fort Boyard. Participants : Sophie Davant ; Patrice Laffont ; Vincent Moscatto ; Jean-Jacques Bourdin ; Philippe Monneret ; Jean-Charles Kaman. France 2
- 21.25 Planète Terre. Tremblement de terre, un instant de terreur. TMC
- 21.35 Métropolis. Boris Pahor. Le 5<sup>e</sup> Soleil de Mexico. Tadashi Kawamata. A vos musées : Les Abattoirs. Arte
- 22.15 Les Années belges. Qui a tué Patrice Lumumba ? TV 5
- 22.45 Fous d'humour. Le meilleur de la saison. France 2
- 0.00 Top bab. Invité : Alice Cooper. Canal Jimmy

- 21.25 Planète Terre. Tremblement de terre, un instant de terreur. TMC
- 21.35 Métropolis. Boris Pahor. Le 5<sup>e</sup> Soleil de Mexico. Tadashi Kawamata. A vos musées : Les Abattoirs. Arte
- 22.15 Les Années belges. Qui a tué Patrice Lumumba ? TV 5
- 22.45 Fous d'humour. Le meilleur de la saison. France 2
- 0.00 Top bab. Invité : Alice Cooper. Canal Jimmy

DOCUMENTAIRES

- 18.05 100 ans de films d'horreurs. Bela Lugosi, Boris Karloff. Ciné Classics
- 18.50 MacArthur, général américain. [4/5]. Le dernier shogun. Planète
- 19.10 Lointaine Sibérie. [3/3]. Présent et avenir. Histoire
- 20.30 Le Cinématographe selon Terry Gilliam. [2/5]. Les grandes premières. Planète
- 20.35 Coeurs d'élite. Les aventuriers. Odyssee

- 20.45 L'Aventure humaine. La Vallée des Cro-Magnons. Arte
- 21.00 L'épopée du rail. [2/6]. Le monstre de fer apprivoisé. Histoire
- 22.00 L'Aventure de l'art moderne. L'expérience de l'abstraction. Histoire
- 22.05 La Route 66 en Harley Davidson. [2/2]. Canal Jimmy
- 22.20 La Terre en question. Chico Mendès, mort pour l'Amazonie. Odyssee
- 22.45 Ray Mears. Le cœur rouge de l'Australie. Odyssee
- 23.20 Boxe et musique. Canal +
- 23.25 Ma famille américaine. Une promesse... France 3
- 23.45 Entretien avec Geneviève de Gaulle-Anthonioz. [2/2]. Déportation. Histoire
- 0.10 L'Enfance dans ses déserts. Elie Sheikh, enfant des hauts plateaux de l'Adrar. Odyssee
- 0.25 Un siècle d'écrivains. Ionesco en miettes. France 3

- 22.45 Ray Mears. Le cœur rouge de l'Australie. Odyssee
- 23.20 Boxe et musique. Canal +
- 23.25 Ma famille américaine. Une promesse... France 3
- 23.45 Entretien avec Geneviève de Gaulle-Anthonioz. [2/2]. Déportation. Histoire
- 0.10 L'Enfance dans ses déserts. Elie Sheikh, enfant des hauts plateaux de l'Adrar. Odyssee
- 0.25 Un siècle d'écrivains. Ionesco en miettes. France 3

SPORTS EN DIRECT

- 16.20 Rugby. Elite 1. Canal +
- 16.30 Tennis. Tournoi féminin d'Eastbourne. Finale. Eurosport
- 17.30 Football. Euro 2000. Quart de finale : Portugal - Turquie. A Amsterdam (Pays-Bas). TF 1-RTBF 1
- 20.00 Athlétisme. Grand Prix IAAF. Meeting d'Eugene (EU). Eurosport
- 20.30 Football. Euro 2000. Quart de finale : Italie - Roumanie. A Bruxelles. TSR-France 3-RTBF 1
- 0.10 Boxe. Réunion de Glasgow. Championnat du monde poids lourds : Mike Tyson - Lou Savarese. Canal +

DANSE

- 0.30 Le Parc. Musique de Mozart. Chorégraphie d'Angelina Preljocaj. Par le Corps de ballet de l'Opéra national de Paris. Mezzo

MUSIQUE

- 17.30 Bach. Suites n° 3 et 4. Avec Pavlo Beznosniuk ; Wilbert Hazelzet ; Andrew Manze ; Nicola Ciminon ; Jan Schlapp ; Véronique Mejean ; Marc Valloin. Mezzo
- 17.45 Récital. Par Marie-Josèphe Jude et Jean-François Heisser, piano. Muzzik
- 19.35 Nuit italienne. Enregistré à la Waldbühne de Berlin, en 1996. Airs d'opéras de Verdi, Bellini et Rossini. Avec Sergei Larin, ténor ; Bryn Terfel, baryton ; Angela Gheorghiu, soprano. Par l'Orchestre philharmonique de Berlin, dir. Claudio Abbado. Muzzik

TÉLÉFILMS

- 17.20 Le Serment de Baldi. Claude D'Anna. France 2
- 18.00 Les Rois maudits. Claude Barma [6/6]. Festival
- 18.55 One Police Plaza. Jerry Jameson. Ciné Cinémas
- 19.50 A chacun son tour. Peter Bogdanovich. Disney Channel
- 20.30 Passé sous silence. Graeme Clifford. Ciné Cinémas
- 20.30 Fantôme sur l'oreiller. Pierre Mondy. Festival
- 20.45 Une femme pour moi. Arnaud Sélignac. 13<sup>ème</sup> RUE
- 20.50 Les Filles du maître de chai. François Luciani [3/3]. Téva
- 21.50 Otages en Alaska. David Straiton. Canal +
- 22.15 Mieux vaut courir. Elisabeth Rappeneau. Festival
- 22.15 Mise en accusation. Mick Jackson. TMC
- 22.30 L'Arbre de la discorde. François Rossini. Téva
- 22.35 Drame au stade. Charles McDougall. Arte
- 23.10 Terreur sur les rails. R. Lee. TF 1
- 23.40 Les gens ne sont pas forcément ignobles. Bernard Murat. Festival

SÉRIES

- 20.00 Ally McBeal. I Will Survive. Téva
- 22.40 Buffy contre les vampires. Acathia [1 et 2/2]. M 6
- 0.00 Sex and the City. Vingt ans et des poussières. Téva
- 0.00 Serpico. Réseau clandestin. 13<sup>ème</sup> RUE
- 1.15 Star Trek, Voyager. Rite sacré (v.o.). Canal Jimmy
- 2.00 Star Trek, Deep Space Nine. Le syndicat (v.o.). Canal Jimmy

FILMS

- 15.10 La Bride sur le cou. Roger Vadim (France, 1960, N., 90 min). Ciné Classics
- 16.40 Ciel rouge. Robert Wise (EU, 1948, N., 85 min). Ciné Classics
- 23.00 Les Carabiniers. Jean-Luc Godard. Avec Marino Masé, Albert Juross (Fr., 1963, N., 85 min). Ciné Classics
- 23.00 A la recherche du passé. Jeroen Krabbé (PB, 1998, v.o., 100 min). Ciné Cinémas 1
- 23.05 Le Journal de Luca. Giacomo Battiato (Italie, 1994, v.o., 100 min). Cinéfaz
- 23.15 Midnight Run. Martin Brest (EU, 1988, 125 min). Cinéstar 1
- 23.25 Le Cardinal. Otto Preminger (EU, 1963, v.o., 180 min). Cinétoile
- 23.45 L'île du docteur Moreau. John Frankenheimer (Etats-Unis, 1996, 90 min). TSR



- 0.25 Trois sœurs. Margarethe von Trotta. Avec Fanny Ardant, Agnès Sorel, Valéria Golino (All. - Fr., 1988, v.o., 110 min). Ciné Cinémas 3
- 0.25 Les Morts Vivants. Victor Halperin (EU, 1932, N., v.o., 65 min). Ciné Classics
- 0.35 Jersey Girl. David Burton Morris (EU, 1992, v.o., 95 min). Cinéstar 2
- 1.30 Prix de beauté. Augusto Genina (France, 1930, N., 95 min). Ciné Classics
- 2.05 Forever Young. Steve Miner (EU, 1992, 95 min). Ciné Cinémas 2
- 2.10 Une époque formidable. Gérard Jugnot (France, 1991, 90 min). Cinéstar 2
- 2.15 Violette et François. Jacques Rouffio (France, 1977, 95 min). Ciné Cinémas 3
- 3.05 Stella. Claude Binyon (EU, 1950, N., v.o., 80 min). Ciné Classics
- 3.50 Kill Me Again. John Dahl (Etats-Unis, 1989, 90 min). Cinéstar 1
- 3.55 My Beautiful Laundry. Stephen Frears (GB, 1985, v.o., 95 min). Cinéfaz

PROGRAMMES

TÉLÉVISION

- 13.25 Reportages. Bienvenue au camping.
- 13.55 MacGyver.
- 14.55 Alerte à Malibu.
- 15.45 Flipper, le dauphin.
- 16.40 Beverly Hills.
- 17.30 Football. Euro 2000. Quart de finale : Portugal - Turquie.
- 20.00 Journal, Météo.
- 20.55 Plein les yeux.
- 23.10 Terreur sur les rails. Téléfilm. Robert Lee

FRANCE 2

- 13.50 Savoir plus santé.
- 14.50 Les Eléphants du Kilimandjaro.
- 15.40 Tiercé, Eurofoot.
- 17.20 Le Serment de Baldi. Téléfilm. Claude D'Anna
- 18.50 Union libre.
- 19.55 et 20.45 Tirage du Loto.
- 20.00 Journal, Euro 2000, Météo.
- 20.55 Fort Boyard.
- 22.45 Fous d'humour. Le meilleur de la saison.

FRANCE 3

- 14.35 Les Pieds sur l'herbe. Saint-Omer.
- 15.05 Destination pêche. Les Gardons.
- 15.40 Couleur pays.
- 18.20 Questions pour un champion.
- 18.43 Un livre, un jour.
- 18.50 Le 19-20 de l'information, Météo.
- 20.05 Tout le sport.
- 20.10 Le Journal de l'Euro.
- 20.30 Football. Euro 2000. Quart de finale : Italie - Roumanie.
- 22.45 Le Magazine de l'Euro 2000.
- 23.00 Météo, Soir 3.
- 23.25 Ma famille américaine.
- 0.25 Un siècle d'écrivains. Ionesco en miettes.

CANAL +

- 14.05 Chute mortelle. Téléfilm. C. Thomas Howell.
- 15.35 Invasion planète Terre. [6/22]. Euro 2000. Rugby. Championnat de France. ► En clair jusqu'à 20.40
- 18.30 T.V. +.
- 19.40 L'Appartement.
- 20.30 Le Journal du cinéma.
- 20.40 Samedi comédie. Blague à part. Seinfeld. Dilbert. Histoire muette.
- 21.50 Otages en Alaska. Téléfilm. David Straiton
- 23.20 Réunion de Glasgow. Boxe et musique. 0.10 Mike Tyson - Lou Savarese.

ARTE

- 19.00 Tracks.
- 19.45 Météo, Arte info.
- 20.40 Le Prix d'une rançon. Téléfilm. George Case.
- 22.25 Grand format. Goulag [2/2].
- 0.20 La Grande Pagaille. Film. Luigi Comencini (v.o.).

M 6

- 18.25 Loïs et Clark.
- 19.15 Cosby Show.
- 19.50 I-minute, Le Six Minutes, Météo.
- 20.05 Notre belle famille.
- 20.38 Météo des pages.
- 20.40 Politiquement rock.
- 20.50 Orage sur la tour de contrôle. Téléfilm. Paul Wendkos
- 22.35 X-Files, l'intégrale. Les amants maudits ; Pauvre diable
- 0.20 Drôle de chance.

RADIO

FRANCE-CULTURE

- 19.30 Appel d'air. Cérisiers en fleurs à Kyoto.
- 20.30 Black & Blue. Les sept merveilles du monde : Le phare d'Alexandrie.
- 21.30 Fiction 30. Les Sentimentales Funérailles, de Yann Appery.
- 22.10 Multipistes. A Blois. L'Ecole d'art.

FRANCE-MUSIQUES

- 19.07 A côté de la plaque.
- 20.00 Concert franco-allemand. Donné par l'Orchestre philharmonique de Berlin, dir. Kurt Sanderling ; Concerto pour violon K 218, de Mozart, Daniel Strabawa, violon ; Symphonie n° 2 op. 43, de Sibelius.
- 22.30 Alla breve.
- 22.45 Jazz-club. En direct du Duc des Lombards.

RADIO CLASSIQUE

- 20.15 Les Soirées. Symphonie op. 41 n° 17, de Boccherini, par The Academy of Ancient Music, dir. C. Hogwood.
- 20.40 Monet et Manet. Œuvres de Chabrier, Chausson, Debussy, Wagner, Liszt, Bartok, Honegger.
- 22.40 Le Cid. Opéra de Cornelius. Interprété par le Chœur de la radio de Berlin et l'Orchestre symphonique de la radio de Berlin, dir. Gustav Kuhn, Robert Schunk (Fernando de Castille), Gertrud Otenthal (Chimène).

le Monde TELEVISION

CINÉ CLASSICS

- 23.00 Les Carabiniers. Deux paysans stupides, Ulysse et son frère Michel-Ange, vivent dans le bidonville d'un royaume imaginaire. Les carabiniers leur apportent une lettre de mobilisation et vantent les avantages de la guerre. Les deux frères vont donc piller, violer et tuer à satiété. Tourné entre *Vivre sa vie* et *Le Mépris*, ce film a été la plus violente démolition du cinéma à laquelle se soit alors livré Jean-Luc Godard.

CANAL+

- 23.20 Boxe et Musique. Après s'être intéressée, il y a près d'un an, aux liens entre la boxe et le cinéma, Canal+ observe aujourd'hui les convergences de la musique et du noble art. De Marcel Cerdan à Mike Tyson, en passant par Muhammad Ali, la musique a souvent rythmé la vie des boxeurs. Stomy Bugsy, ancien pratiquant de bon niveau et « prince du rap français », se place en trait d'union entre ces deux univers.

FRANCE 3

- 23.25 Ma famille américaine. Le réalisateur Robert Bozzi a épousé il y a dix ans une Américaine, Ebby Rhodes, fille d'une famille de dix enfants. Après la mort de la mère de la tribu, Margary Ethel, Robert Bozzi a eu envie de rendre hommage à cette femme atypique. Margary s'est mariée à seize ans, sans le sou. La grande famille a ensuite passé son temps à fuir les créanciers, logeant dans des baraques de fortune. Emouvant.

Si vous n'aimez pas les handicapés, ne regardez pas la télé ce week-end. Samedi 24 et dimanche 25 Juin, diffusion des 50 films réalisés pour l'Association des Paralysés de France.

## La Martienne des eaux

par Pierre Georges

**QUE D'EAU**, que d'eau ! Ah la divine et martienne surprise ! Il y a (peut-être) de l'eau liquide sur Mars, de l'eau ferrugineuse, qui sait. On a le droit de plaisanter tout de même et aussi de rêver un peu. De la Terre à la Lune. De la mer à la planète rouge. Bleue la Terre, blanche la Lune, rouge Mars, envoyez les couleurs et salut au drapeau fictionnel !

Car, tout de même, quelle revanche pour tous ceux qui vécut une enfance romantique dans l'idée délicieusement terrifiante que les petits hommes verts finiraient bien par débarquer un jour à bord de leurs soucoupes volantes. On s'acharna, par toutes sortes de preuves scientifiques, à tuer le rêve et l'enfance. Ni Père Noël, ni Martiens, circulez ! Eh bien, nous y voici enfin : ce que la science définit, la science le réhabilite.

Rêvons un peu. Ou délirons d'abondance. Pour en tirer deux conclusions irréfutables. La première est que le Martien était et reste, même caché dans les replis de l'infini, un fameux buveur d'eau. Ce qui aurait fait une très jolie chanson pour le regretté Serge Gainsbourg, un rien Martien lui-même. Seconde conclusion : la fameuse soucoupe volante ne dut pas son nom au hasard. Ou, ce qui serait cartésien, à sa forme présumée. La soucoupe volante, maintenant on en a (presque) la preuve répondait à une double classification, nautile et volatile. La soucoupe volante était flottante.

Ce qui prouve bien que les petits hommes verts, aux pieds probablement palmés, avaient tout inventé : le vaisseau interstellaire et néanmoins amphibie, véhicule spatial et hors-bord martien, sorte de porte-avions-soucoupes

se suffisant à lui-même ! Les Martiens étaient gens résolument modernes, comme l'époque l'exige.

Nous ne le serons pas moins, en fondant, ici et maintenant – et profitant du funeste égarement de Vivendi, partie surfer sur d'autres planètes –, la Martienne des eaux ! Des actions seront émises prochainement, illustrées par les meilleurs auteurs de BD et garanties par la vigilante COB, qui devraient permettre aux spéculateurs d'assumer leur goût du risque et leur envie d'exotisme. Et à son fondateur d'espérer, sauf prison, une retraite carrément spatiale.

Car ce serait un must, et un fameux, que de servir un bol d'eau martienne. A bord, par exemple, de ces prodigieux et réels engins dont la modernité accouche. En deux jours, deux rêves devenus réalités. D'abord, cet Airbus géant, baptisé A3XX et rebaptisable XXL. Un gros, très très gros porteur. 555 à 800 passagers : cocher, aux antipodes ! Qui aurait imaginé, jadis, au temps des petits hommes verts, qu'un engin pareil, 540 tonnes au décollage, pourrait seulement exister ? Qui aurait imaginé qu'après l'Airbus, il y aurait l'Airtrain, encore plus Jumbo que Jumbo ? Géant des airs, géant des mers. Tout sera croisière, luxe et volupté. Par exemple, ce Millénium qui occupe toute la page 17 du monde aujourd'hui. Et encore, on n'en voit pas la poupe ! C'est un fameux paquebot ! 3447 personnes à bord, petite ville et palace flottant. Tenez, une phrase simplement volée au hasard du reportage : « *Accoudé à la rambarde du pont 10, celui des piscines, du solarium et des jacuzzis...* » Martien, l'on vous dit !

## Comment Monaco a disparu de la « liste noire » des pays blanchisseurs d'argent sale

Cette décision déclenche une mini-tempête au sein du gouvernement français

**LE PRINCE RAINIER** peut dire merci au chancelier de l'Echiquier britannique. En donnant au fonctionnaire du Trésor britannique qui représentait la Grande-Bretagne à la séance plénière du Groupe d'action financière (GAFI, une émanation de l'OCDE) chargé de recenser les territoires non coopératifs en matière de lutte contre le blanchiment la stricte consigne de refuser que Jersey figure sur la liste noire, Gordon Brown ne se doutait pas qu'il fournissait du même coup des arguments pour en faire disparaître Monaco.

Le GAFI, chargé par les grandes puissances de dresser la liste des pays blanchisseurs, l'a rendue publique jeudi 22 juin, après de très longues négociations. Londres faisait valoir que les territoires sous sa souveraineté ne remplissaient que deux des 25 critères retenus par le GAFI, qui a passé au crible les législations nationales en matière de lutte contre blanchiment. Monaco, qui n'était punissable que pour deux critères également, a profité du refus britannique, malgré un rapport accablant d'une

mission parlementaire française rendu public la veille sur les pratiques douteuses de la Principauté. Tel Salomon, le président du GAFI, Gil Galvao, a tranché : deux critères d'un côté, deux critères de l'autre = égalité de traitement.

### REACTIONS INDIGNEES

Gordon Brown ne se doutait pas non plus qu'il allait déclencher une mini-tempête au sein du gouvernement français. Lors de la présentation du rapport Montebourg qualifiant Monaco de « *lieu propice au blanchiment* », les parlementaires avaient fait savoir qu'ils « *seraient étonnés* » que Monaco ne figure pas sur cette liste noire tant ce qu'ils avaient découvert était grave. Son absence a donc provoqué des réactions indignées. Le député François d'Aubert (DL) a jugé probable que la France ait épargné volontairement la Principauté. « *Chacun protège son paradis fiscal. Les Anglais ont protégé Jersey, nous, on a protégé Monaco.* » En fin politique, Laurent Fabius avait anticipé la riposte en demandant au nouveau directeur du

Trésor, Jean-Pierre Jouyet, de diligenter une enquête sur Monaco.

Mais le débat est rapidement remonté jusqu'à Maignon. Lionel Jospin, qui réunissait son gouvernement comme tous les jeudis matin, a retenu quelques-uns de ses ministres un peu plus longtemps (Finances, Coopération, Justice) pour une réunion impromptue du Comité interministériel de la coopération internationale et du développement. Question : comment ne pas apparaître en retrait par rapport aux parlementaires sur la question de Monaco ? Pendant les quelques heures qui ont précédé la parution du communiqué officiel du GAFI, les conseillers de Maignon et de Bercy ont donc tenté de convaincre Gil Galvao de retarder la conférence de presse et de modifier le texte du communiqué en incluant non seulement le nom des 15 pays de la liste noire, mais la liste des 29 pays examinés, dont Monaco. Peine perdue, le Portugais refusa, invoquant les procédures du GAFI qui veut que les décisions soient prises à l'unanimité.

Les membres du gouvernement se sont donc attachés à multiplier les déclarations individuelles : Laurent Fabius a rappelé la fermeté de la position de la France et annoncé que la question des sanctions serait à l'ordre du jour du G7 finances début juillet à Fukuoaka, sanctions pouvant aller jusqu'à la cessation de toute relation financière. La garde des sceaux, Elizabeth Guigou, a fait savoir qu'elle avait demandé à ses services de mener une enquête sur l'état de la lutte contre le blanchiment de l'argent sale à Monaco.

Sur le fond, et les auteurs du rapport parlementaire le confient en privé : Monaco n'est pas le Liechtenstein et le fait que la principauté figure seulement sur la liste « grise » des pays examinés ne les choque pas. Mais la liste du GAFI, établie à partir de l'étude des législations nationales et non d'enquêtes sur le terrain des pratiques des pays concernés, en révèle sûrement moins que le rapport parlementaire français.

Babette Stern

## M. Védryne pour une ouverture partielle de l'immigration

**LE MINISTRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES**, Hubert Védryne, a estimé, jeudi 22 juin, sur France Culture, qu'en matière d'immigration, il fallait « *regarder les différentes politiques* » mises en œuvre et ne pas exclure une éventuelle politique de quotas. « *En général, la thèse des quotas heurte notre sensibilité. C'est attentatoire à certains droits, mais je constate que beaucoup de pays dans le monde gèrent leur politique d'immigration sous forme de politique de quotas pour adapter celle-ci aux besoins de leur économie* », a déclaré le ministre. Réagissant à la mort, lundi 19 juin à Douvres (Grande-Bretagne), de 58 immigrants clandestins chinois, M. Védryne a précisé : « *Il faut réfléchir de façon très ouverte. Il n'y a aucune contradiction entre le fait d'ouvrir dans certains cas l'immigration dont on a besoin et de lutter contre l'immigration clandestine avec tous les malheurs qui l'entourent* ».

### DÉPÊCHES

**COLLECTIVITÉS LOCALES : le président du Sénat a déposé une proposition de loi** visant à inscrire dans la Constitution le principe selon lequel « *pour l'essentiel, les ressources des collectivités locales proviendront de la fiscalité* ». Christian Poncelet (RPR), qui a cosigné cette proposition avec les présidents de l'Association des maires de France, de l'Association des régions, de l'Assemblée des départements de France et du Comité des finances locales, estime qu'il faut « *donner un coup d'arrêt à la dégradation de la fiscalité locale* ».

**REPRÉSENTATIVITÉ : Pierre-Jean Rozet, secrétaire confédéral de la CGT**, se prononce, dans *Le Peuple*, pour l'instauration d'un seuil minimal de 5 % des suffrages aux élections d'au moins vingt branches professionnelles et aux élections prud'homales, en deçà duquel les centrales syndicales ne seraient pas reconnues représentatives.

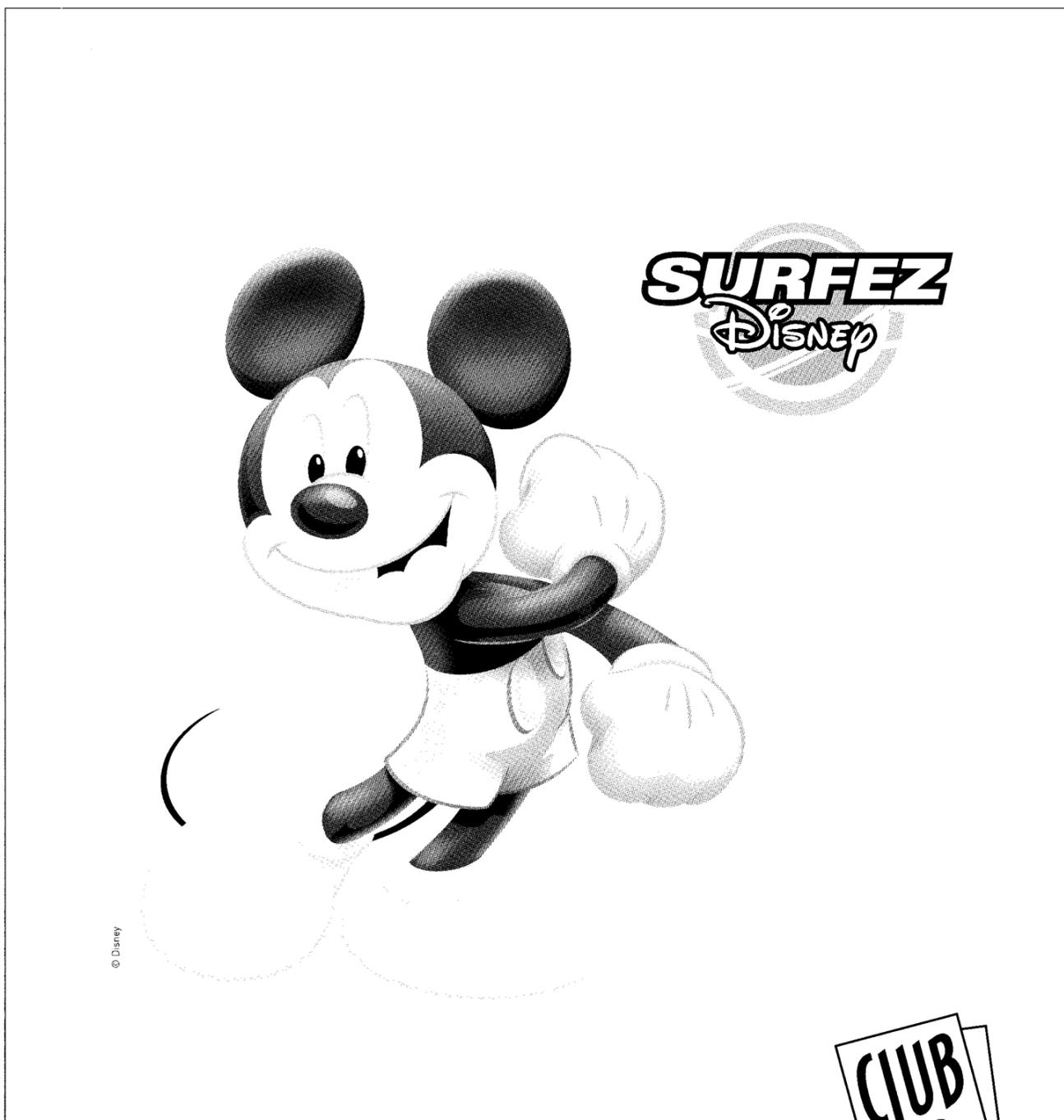
**JUSTICE : le procès de la bavure de Ris-Orangis a été renvoyé au 26 septembre**, à la demande de la défense de Vincent Przychodzen, le policier poursuivi pour « *violence volontaire par agent dépositaire de la force publique* ». Lors de la première audience, vendredi 23 juin, le président, siégeant seul, a estimé que l'affaire, dans laquelle comparait également M<sup>me</sup> Khammal El Alami, prévenue d'« *outrage* », devait être examinée par une collégialité.

**COCA-COLA : le groupe américain** accordera, à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2001, la même couverture médicale aux partenaires de ses employés homosexuels que celle octroyée aux couples hétérosexuels. Ford, General Motors et DaimlerChrysler avaient annoncé récemment un accord similaire.

**ENRICO CUCCIA : le président d'honneur de la banque d'affaires italienne Mediobanca est décédé** à l'âge de 92 ans, ont annoncé vendredi 23 juin les agences de presse italiennes Ansa et Radiocor. Bien que son influence ait beaucoup faibli ces dernières années, il aura marqué le capitalisme italien de l'après-guerre jusqu'à la fin des années 1990.

**SPORT : le Parlement a définitivement adopté le projet de loi** visant à organiser et promouvoir les activités physiques et sportives en France, aussi bien pour le sport amateur que pour le haut niveau. Lors d'un ultime vote, jeudi 22 juin, les députés de gauche ont voté pour et ceux de droite contre.

**ACADÉMIE FRANÇAISE : nouvelle élection blanche, le 22 juin, à l'Académie où aucun des candidats** au fauteuil du philosophe Jean Guittou n'a obtenu une majorité de voix, après trois tours de scrutin. Jean Raspail a obtenu 11 voix au premier tour, 11 au second et 11 au troisième ; Max Gallo 6, 3 et 3 ; Charles Dédeyan 4, 5 et 5. Henri Amoroso et Georges Losfeld n'ont eu aucune voix. Il fallait 15 voix pour être élu. Trois fauteuils sont à pourvoir : ceux de Jean Guittou, d'Alain Peyrefitte et celui de Michel Droit, mort le 22 juin (lire page 33), qui avait été élu en 1980 au fauteuil de Joseph Kessel.



www.club-internet.fr

### Surfez Disney arrive sur Club-Internet.

Alors abonnez-vous vite et offrez à vos enfants le merveilleux monde de Disney : un privilège exclusif pour un accès direct à tous les jeux et les histoires de Mickey et ses amis.

Exceptionnellement [www.club-internet.fr/surfezdisney](http://www.club-internet.fr/surfezdisney) est en accès libre jusqu'au 8 juillet 2000.

### Pour en profiter Club-Internet vous offre

Appelez le 0 801 800 900 [appel local] pour recevoir votre kit de connexion.

\* 5 H d'Internet par mois pour toute souscription au forfait 47 F-5 H avant le 31/12/2000.

